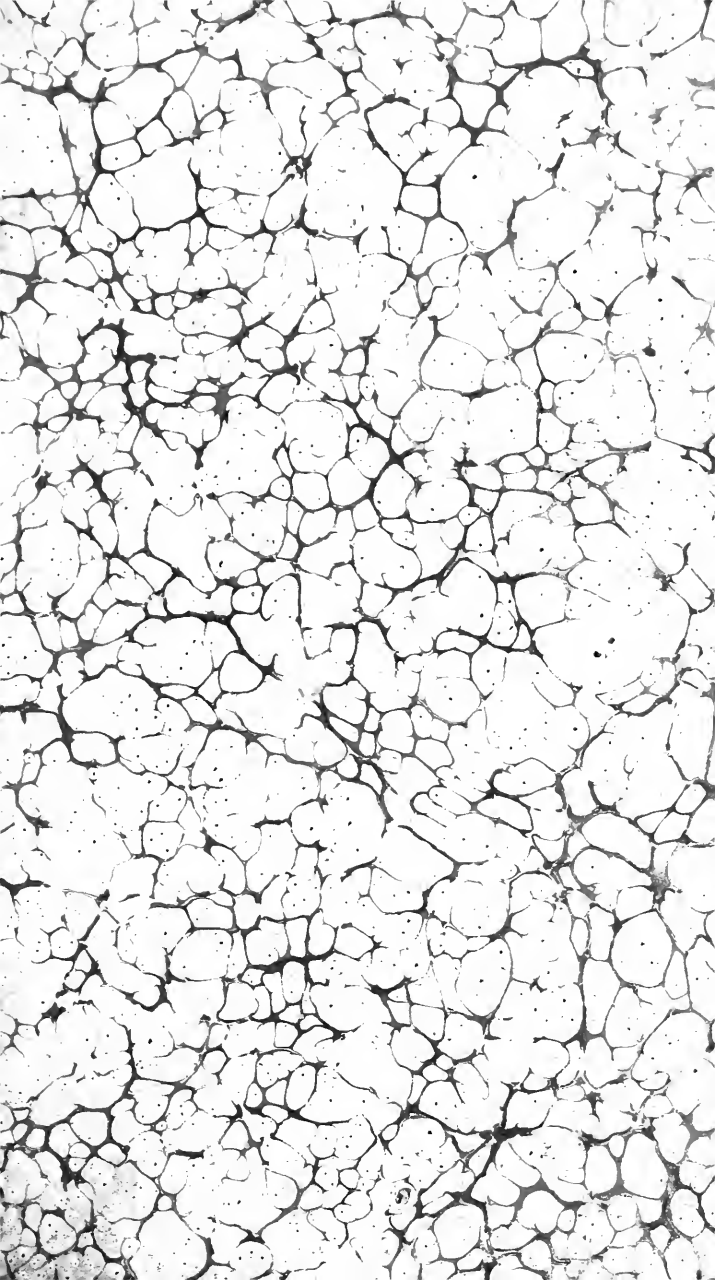




1243

SOCIÉTÉ
DES RELIGIEUSES AUXILIATRICES
DES ÂMES DU PURGATOIRE
—
BIBLIOTHÈQUE DES DAMES ASSOCIÉES
—
MAISON DE PARIS
16, RUE DE LA BAROUILLEPE



BK

2757

• 686

1850

v. 1

21880



NOTICES HISTORIQUES

SUR QUELQUES MEMBRIS

DE LA

SOCIÉTÉ DES PÈRES DU SACRÉ-CŒUR

ET DE LA

COMPAGNIE DE JÉSUS.

I.

PROPRIÉTÉ.

Charles Doumiol

NOTICES HISTORIQUES

SUR QUELQUES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

DES PÈRES DU SACRÉ-CŒUR

ET DE LA

COMPAGNIE DE JÉSUS

POUR FAIRE SUITE A LA VIE DU R. P. JOSEPH VARIN

PAR

LE P. ACHILLE GUIDÉE

DE LA MÊME COMPAGNIE



TOME PREMIER



PARIS

CHARLES DOUNIOL, LIBRAIRE-ÉDITEUR

29, Rue de Tournon

1860

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

PRÉFACE.

La première édition de ces notices a été publiée en 1834 à la suite de la vie du P. Joseph Varin. Elles ont pour objet de faire mieux connaître et le P. Varin lui-même et les deux Sociétés des Pères du Sacré-Cœur et de la Foi, dont il a été supérieur. Nous les reproduisons aujourd'hui avec plus de développements, et nous en ajoutons de nouvelles, celles entre autres des

PP. Louis Leleu, Jean-Baptiste Gury, et Maxime Debussi.

On sera peut-être surpris de ne pas voir figurer parmi ces notices celle du P. Jean-Nicolas Loriquet, pendant plusieurs années supérieur du petit séminaire de Saint-Acheul, et mort à Paris le 9 avril 1845.

Une vie de ce prêtre vénérable, si connu par ses nombreuses et utiles publications, ayant été imprimée à Paris l'année même de sa mort, notre notice n'aurait pu être que la reproduction abrégée de cet ouvrage.

Il en est de même de la notice sur le P. Louis Sellier, mort à Saint-Acheul le 14 mars 1854. Une vie séparée de cet homme apostolique a paru en 1838 ¹. Nous y renvoyons lorsqu'il est ques-

¹ *Vie du P. Louis Sellier, de la Compagnie de Jésus*, par le P. Achille Guidée, de la même Compagnie, V^e Poussielgue-Rusand, à Paris, rue Saint-Sulpice, 23. On publiera prochainement

tion de lui dans ces volumes ou dans la vie du P. Varin.

nement le volume d'opuscules du P. Sellier annoncé dans sa vie. Il renfermera un grand nombre de lettres et quelques autres fragments. Ces écrits respirent la plus solide piété et cette onction qui est le fruit de l'esprit de Dieu.





LE P. CHARLES LEBLANC



Pierre-Charles-Marie Leblanc naquit à Caen, le 16 octobre 1774, d'une famille honorable de Normandie. Tout ce que nous savons de ses premières années, c'est qu'à l'exemple des jeunes hommes de sa condition à cette époque, il embrassa la carrière des armes; et nous le voyons à l'âge de seize ans aide de camp du marquis de Saint-Simon. Quand éclatèrent les orages de la révolution, Leblanc crut, comme la plupart des gentilshommes, que l'honneur et la fidélité au prince lui faisaient un devoir de prendre parti dans les rangs de l'émigration. Il sortit donc de France et se retira en Belgique, puis en Allemagne avec les princes de la famille royale, comtes de Provence et d'Artois, qui régnèrent sous les noms de Louis XVIII et de Charles X.

Au milieu de la licence des camps, le jeune Leblanc se distingua toujours par la régularité de sa conduite et par l'innocence de ses mœurs, et sut se concilier l'estime de

tous ceux qui l'approchaient. Il avait un port noble, une figure agréable, pleine de douceur et de modestie. On rapporte que, se trouvant, en 1792, dans une réunion de militaires, deux d'entre eux, qui portaient sur les traits de leur visage flétri l'empreinte du vice, frappés de l'air de pudeur répandu dans tout l'extérieur du jeune aide de camp, l'attirèrent dans une embrasure de fenêtre, et l'un d'eux lui serrant fortement la main : « Jeune homme, jeune homme, lui dit-il, regarde-nous bien, conserve ton innocence, et ne nous imite jamais. » Plus tard, le P. Leblanc attribuait cette grâce de préservation aux prières de sa pieuse mère qui, chaque jour, faisait célébrer pour lui le saint sacrifice de la messe.

Fatigué de la vie errante des camps, il résolut de rentrer dans la vie civile et se rendit à Louvain. Il y demeura quelque temps dans le sein d'une famille respectable, celle de Pont-l'Abbé. Mais ayant appris que les abbés Éléonore de Tournely et Charles de Broglie¹ avaient jeté, dans la maison de campagne des anciens Jésuites de Louvain, les fondements de la Société des Pères du Sacré-Cœur, il alla les trouver accompagné de Xavier de Tournely, frère d'Éléonore, sorti comme lui de l'armée de Condé. Ces deux jeunes gens, indécis sur le parti qu'ils devaient prendre, venaient consulter l'abbé Éléonore de Tournely. Celui-ci les dirigea dans les exercices d'une retraite, et, la retraite terminée, ils demandèrent et obtinrent de faire partie de la petite Société.

Reçu parmi les Pères du Sacré-Cœur, Leblanc resta avec

¹ *Vie du P. Varin*, p. 14.

ses nouveaux confrères aux environs de Louvain, jusqu'au moment où la seconde invasion de l'armée française, en 1794, les obligea d'abandonner cette retraite pour se retirer en Allemagne, ainsi que nous l'avons raconté ailleurs ¹.

Dans ce voyage, le jeune religieux donna un grand exemple de mépris du monde et de ses vanités. Nos pieux amis s'étaient arrêtés à Francfort où ils devaient demeurer quelques jours. Leblanc, qui avait passé un quartier d'hiver dans cette ville, demanda au P. de Tournely, son supérieur, la permission d'aller visiter quelques personnes distinguées avec lesquelles il avait entretenu des relations de politesse et d'amitié. Alors c'était le jeune et élégant aide de camp du marquis de Saint-Simon, se produisant dans tout l'extérieur qui convenait à sa naissance et à son grade ; aujourd'hui c'est le pauvre Frère Leblanc qui voyage à pied, couvert de sueur et de poussière, revêtu d'une redingote usée et rayée de jaune et de noir, pâle, maigre et, de plus, horriblement défiguré par la petite vérole. Il entre dans la maison d'un de ses anciens amis. On ne le reconnaît pas : il se nomme, et en même temps il tend la main pour recevoir l'aumône. Une aussi étrange métamorphose fit une vive impression sur tous les assistants. On se demandait avec étonnement si c'était bien là ce jeune cavalier qu'on avait vu quelque temps auparavant dans un si brillant appareil. Pour lui, il se retira satisfait d'avoir triomphé de l'amour-propre et du respect humain.

C'est probablement à ce même voyage qu'il faut ratta-

¹ *Vie du P. Varin*, p. 16.

cher un autre trait qu'on a entendu raconter plus tard au P. Leblanc, et qui lui fournit l'occasion, ainsi qu'au P. Charles de Broglie, de faire preuve d'humilité, d'abnégation et d'amour pour la pauvreté. Ils arrivèrent un soir, assez avant dans la nuit, à la porte d'un presbytère. Ils étaient à pied, le sac sur le dos ; la pluie tombait par torrents. On craignit de les recevoir : la servante criait derrière la porte ; le curé s'expliquait par la fenêtre de sa chambre. Ils supplièrent qu'on leur donnât asile, alléguant leurs qualités d'ecclésiastiques et d'émigrés. On se décida enfin à leur ouvrir, et on leur permit de chercher un abri dans une espèce de grange ou d'étable. Le lendemain, ils montrèrent leurs papiers, et Charles de Broglie, qui était prêtre, exprima le désir de célébrer la sainte messe. Le curé, interdit en lisant le nom du prince de Broglie, s'informa s'il était de la famille du maréchal de ce nom, qui avait remporté non loin de là une éclatante victoire. La réponse affirmative du P. Charles augmenta l'embarras et la confusion du bon curé. Il s'empressa de faire préparer un déjeuner, sinon splendide, du moins convenable. Ils le trouvèrent servi après la messe. Mais nos deux pèlerins s'excusèrent poliment, ne voulant pas que l'on pût penser qu'ils acceptaient ce qui était accordé à leur qualité de gentilshommes, et qu'on avait refusé à leur qualité de pauvres de Jésus-Christ.

Depuis cette époque, c'est-à-dire depuis l'année 1794 jusqu'à l'année 1801 qu'il rentra en France, en même temps que le P. Jennessaux¹, le P. Leblanc partagea les

¹ Notice n° 5.

pérégrinations, les épreuves, les privations, les travaux, les études, les exercices de piété, de zèle et de charité de ses confrères. Comme eux aussi, il se perfectionna dans la pratique des devoirs de la vie religieuse.

Il avait été ordonné prêtre, le 18 mai 1799, aux Quatre-Temps de la Pentecôte, par le cardinal Aloys Ruffo di Calabria, nonce apostolique à la cour de Vienne, et quelque temps après il s'était réuni avec tous les autres Pères du Sacré-Cœur à la Société de la Foi. Il fut même chargé de remplir les fonctions de secrétaire, lors des discussions qui préparèrent la conclusion de cette grave affaire et qui eurent lieu entre le P. Paccanari et les membres de la Société du Sacré-Cœur dont le P. Varin était le chef¹.

Au mois de septembre 1801, nous trouvons le P. Leblanc exerçant le saint ministère dans le diocèse de Bayeux, où il avait obtenu la faculté de prêcher et de confesser. L'année suivante, il donna, depuis le milieu de novembre jusqu'à Noël, une mission à Toufreville, à deux lieues de Caen. C'est là qu'était situé le château habité par sa mère. Les habitants des villages voisins, longtemps privés des secours de la religion, accoururent en foule pour participer aux exercices de la mission, qui furent couronnés d'un plein succès.

Pendant le voyage que le P. Varin fit à Rome en 1802, le P. Leblanc le remplaça comme supérieur de la maison de Paris. Nous avons raconté dans la *Vie du P. Varin*² la sommation qui fut faite alors au P. Leblanc de comparaître

¹ *Vie du P. Varin*, p. 81 et suiv.

² *Ibid.*, p. 147.

devant un commissaire de police et de produire les statuts de la Société, et comment, grâce à l'intervention bienveillante du ministre des cultes Portalis, cet incident n'eut aucune suite. Le titre légal du P. Leblanc à cette époque était celui de prêtre attaché à l'église de Saint-Thomas-d'Aquin, et en cette qualité il avait obtenu du cardinal de Belloy, archevêque de Paris, des pouvoirs pour tout le diocèse.

Lorsqu'en 1804 le pensionnat d'Amiens, dirigé par le P. Bruson, fut transféré de la maison de l'Oratoire au faubourg Noyon¹, le P. Leblanc en fut nommé supérieur. Le P. Sellier², qui n'était pas encore prêtre alors, mais qui devait être prochainement promu au sacerdoce, le seconda merveilleusement dans la direction de cette maison. Le P. Leblanc possédait au plus haut degré l'art de se faire aimer et de faire aimer en même temps la vertu et la piété. Ce pensionnat offrit donc bientôt un spectacle difficile à rencontrer dans une maison d'éducation, celui d'une jeunesse qui portait si loin l'émulation de la vertu et du travail qu'il fallut plus d'une fois y mettre des bornes. L'amour de la prière et même de la mortification animait ces bons jeunes gens ; et si les maîtres n'avaient eu les yeux ouverts sur ces pieux excès, ils eussent pu avoir des résultats fâcheux ; mais la docilité des élèves surpassait encore leur ferveur. L'esprit de la maison était parfait ; c'était en réalité le beau idéal d'un pensionnat chrétien : piété vraie, attachement cordial aux maîtres, régularité constante, charité et union étroite entre tous. Cet établissement a compté parmi ses élèves,

¹ *Vie du P. Varin*, p. 152.

² *Vie du P. Sellier*, p. 45 et suiv. V^e Poussielgue-Russand.

entre plusieurs autres que l'on pourrait citer, Mgr Maurice de Bonald, d'abord évêque du Puy, ensuite archevêque de Lyon et cardinal. Il y suivit les deux cours de seconde et de rhétorique, après avoir fait sa troisième au pensionnat de l'Oratoire.

Pendant deux ans, cette maison ne cessa de prospérer. Mais cette paix profonde fut bientôt troublée. Le décret de 1806 créa l'université. Il fut question d'établir un lycée à Amiens. On craignit, non sans raison, de se voir contraint d'envoyer les élèves du pensionnat aux classes du lycée, et l'on songea à s'éloigner de cette ville. Les bâtiments d'une ancienne abbaye de bénédictins, située à Montdidier, étaient alors disponibles. Le P. Leblanc entra en négociation avec les magistrats. On tomba aisément d'accord dans une affaire où les deux parties trouvaient également leur avantage. Conclu quelques jours seulement avant les vacances, le traité fut exécuté sur-le-champ. En une journée, le 5 août 1806, tout le pensionnat fut transporté à neuf lieues d'Amiens, et entra en possession du nouveau local. On avait déjeuné à Amiens ; on soupa à Montdidier, et dès le lendemain les classes reprirent leur cours ordinaire.

Au mois d'avril 1806, le P. Leblanc avait été chargé par le P. Varin de présider à l'inauguration du petit séminaire de Roulers. Il y conduisit le P. Bruson, qui fut nommé supérieur de cet établissement. Le P. Leblanc, sans abandonner la direction de la maison d'Amiens et ensuite de Montdidier, exerçait une espèce d'inspection sur celle de Roulers, et faisait de fréquents voyages dans l'intérêt de la Société.

Pendant les années 1806 et 1807, le collège de Montdidier jouit d'une tranquillité parfaite. La ferveur et la régularité s'y maintinrent sous la direction paternelle du P. Leblanc. Les autorités locales étaient très-favorables à l'établissement. Le sous-préfet surtout, M. Lendormy, s'en déclarait hautement le protecteur. Mais le décret de suppression du mois de novembre 1807 vint tout à coup renverser toutes les espérances et répandre la douleur et la consternation parmi les maîtres et les élèves. Ce fut le jour même de Saint-Charles, fête patronale du P. Leblanc, qu'il rapporta de Paris l'ordre de dissolution; les réjouissances de ce jour de fête n'étaient pas même terminées au moment où il entra dans la cour du collège. On ne se laissa néanmoins ni abattre ni décourager, et on tenta de conserver du moins en partie ce bel établissement. Les agents du pouvoir n'intimèrent l'ordre de quitter la maison qu'aux Pères de la Foi. D'après les observations et sur les instances du sous-préfet, ils consentirent à laisser subsister le pensionnat, pourvu que la direction n'en fût pas confiée aux Pères. Le sous-préfet prit cette expression à la lettre. Deux des anciens maîtres, qui n'étaient pas encore prêtres, restèrent dans la maison. Les PP. Leblanc, Sellier et quelques autres sortirent du collège. Le P. Leblanc se retira d'abord à Paris; le P. Sellier accepta la cure de Plainval, à deux lieues de Montdidier. Après s'être concerté avec le sous-préfet, il appela de Beauvais deux ecclésiastiques vertueux et instruits, MM. Delamarche et Guenard, qui s'appliquèrent à diriger le collège, d'après les principes et dans l'esprit qui y avaient régné jusque-là, et se conduisirent eux-mêmes d'après les avis du P. Sellier. Deux ans après,

le sous-préfet obtint que le P. Sellier pût en reprendre le gouvernement, à la grande satisfaction de tous. Avec lui reparurent la ferveur et l'émulation qui avaient souffert quelque atteinte pendant son absence. La piété et les études fleurirent de nouveau, et le nombre des élèves s'éleva jusqu'à près de trois cents pensionnaires, accourus de toutes les parties de la France et même des pays étrangers.

Le P. Sellier fut puissamment aidé, dans la direction de cette maison, par le P. Leleu¹ et par un jeune ecclésiastique, Louis Debussi², qui venait de terminer à Paris, avec les plus brillants succès, son cours de littérature et de philosophie. Tout semblait promettre un avenir prospère au collège de Montdidier, lorsqu'au mois de décembre 1812, le gouvernement, prévenu par des hommes intéressés au renversement de cette maison, en dispersa les professeurs. Ce fut de ses débris que deux ans après se forma le petit séminaire de Saint-Acheul.

Pour revenir au P. Leblanc, après avoir séjourné quelque temps à Paris, il retourna dans le diocèse de Bayeux d'où il était originaire. Le 9 janvier 1808, il fut nommé, par l'évêque Mgr Charles Brault, chanoine honoraire de la cathédrale, et, peu de temps après, aumônier de la maison de détention de Bayeux. Il s'acquitta de ces fonctions avec le zèle d'un apôtre ; l'étendue des pouvoirs qui lui furent communiqués par l'évêque de Bayeux, pour tout son diocèse, atteste la confiance dont ce prélat l'honorait.

Depuis l'année 1808, on ne voit plus dans les papiers du

¹ Notice n° 20.

² Notice n° 21.

P. Leblanc aucune pièce indiquant les ministères qu'il a remplis ; nous savons seulement que, jusqu'alors, il était très-bien accueilli à la nonciature, et il put même rendre des services confidentiels fort importants.

La captivité de Pie VII à Savone, où le pieux pontife fut détenu pendant plusieurs années, privé de l'assistance des cardinaux et de libre communication avec le dehors, fournit au P. Leblanc l'occasion de signaler son attachement à l'Église et son dévouement au Saint-Siège. A la faveur de divers stratagèmes qu'il savait varier avec adresse, et dont la Providence favorisait le succès, il fut assez heureux pour pouvoir se mettre en rapport avec le pontife, devenir un des intermédiaires les plus actifs de sa correspondance, et procurer des secours d'argent à l'illustre captif et aux cardinaux noirs¹. Plus tard, il concourut aussi avec MM. Perrault, Ducoing et Franchet à répandre deux brefs de Pie VII adressés, l'un au cardinal Maury pour lui défendre de s'immiscer dans l'administration de l'archevêché de Paris ; l'autre au chapitre de Florence, déclarant que l'évêque de Nancy, transféré à ce siège, n'en pouvait prendre le gouvernement. Ce fut pour récompenser le P. Leblanc de son zèle dans ces circonstances critiques que le Saint-Père lui accorda une grâce qui jusque-là n'avait été accordée à aucun autre : la faculté d'appliquer les indulgences du chemin de la Croix aux crucifix portatifs. La concession limitait à cinquante par année le nombre des crucifix auxquels il pouvait appliquer ces indulgences.

¹ On donnait ce nom aux cardinaux exilés qui avaient reçu la défense de porter les insignes de leur dignité.

Malgré les précautions dont usait le P. Leblanc, ses démarches en faveur de chef de l'Eglise ne purent demeurer si secrètes qu'il n'en transpirât quelque chose. Au commencement du mois de janvier 1811, un mandat d'arrêt fut décerné contre lui. Prévenu à temps, il put s'échapper à l'aide d'un déguisement ; et, à force de réserve et de prudence dans ses rapports extérieurs, il continua de se dérober aux recherches de la police. Il se cacha d'abord à Ravenel, diocèse de Beauvais, dans une maison religieuse où il demeura pendant deux ans dans la compagnie du P. Druilhet¹, poursuivi comme lui pour la cause de l'Eglise. Il se retira ensuite dans la ville d'Andenne, entre Namur et Huy, chez un vicaire, M. Victor Kinet², aujourd'hui chanoine à Namur et membre du conseil épiscopal. C'est dans cet asile que, pour mettre ses loisirs à profit, il traduisit divers ouvrages italiens, entre autres les *Opuscules* de Muzarrelli, et rédigea des petits traités de direction sur l'aumône, sur la vocation, etc. Il publia aussi vers ce même temps un écrit intitulé : *Abrégé de ce que tout chrétien doit savoir, croire et pratiquer*, ouvrage clair, court et substantiel, si souvent réimprimé depuis et répandu par centaines de mille dans toutes les classes de la société. Ce fut encore pendant son séjour à Andenne qu'il eut la consolation de ramener à la pratique de la religion le préfet du département. Ce magistrat avait cru devoir prendre des

¹ Notice n° 18.

² C'est à M. Kinet que l'on doit la fondation de la Congrégation des Sœurs de la Providence, très-répandues jusqu'en Italie et à Rome. Pie IX leur a donné le nom de la *Providence et de l'Immaculée Conception*.

renseignements sur l'étranger réfugié à Andenne. Il en entendit parler avec beaucoup d'éloges, et exprima le désir de le connaître. Le P. Leblanc, s'étant assuré qu'on ne lui tendait pas une piège, se mit en relations avec le préfet; il l'éclaira, l'instruisit par ses conversations, et finit par le ramener à la pratique des devoirs religieux. Les sacrifices que ce magistrat dut s'imposer pour en venir là, furent la preuve la moins équivoque de la sincérité de sa conversion. On a su que plus tard le P. Leblanc l'avait assisté à ses derniers moments.

Le P. Leblanc ne sortit de sa retraite qu'en 1814, pour travailler, de concert avec le P. Bruson ¹, au rétablissement de la Compagnie de Jésus en Belgique. Le plus ardent de leurs vœux, et celui de tous les anciens Pères de la Foi répandus dans ce pays, était de pouvoir enfin être incorporés à l'Institut de Saint-Ignace. Ayant donc écrit au R. P. Général Brzozowski, ils obtinrent de lui une réponse favorable. Le P. Henri Fonteyne, profès et supérieur de la maison d'Amsterdam, reçut en conséquence les pouvoirs de commissaire pour procéder au rétablissement de la Compagnie. Le P. Leblanc fut l'âme de toute cette affaire, qu'il conduisit avec une admirable prudence. Il fit le voyage d'Amsterdam, et demeura dans cette ville jusqu'à ce que le P. Fonteyne crut que le moment d'agir était arrivé. En même temps le P. Leblanc négociait avec le prince Maurice de Broglie, évêque de Gand, qui venait de sortir de la prison d'État où il avait été enfermé à la suite du concile de Paris. Ce prélat, lié depuis longtemps d'une étroite

¹ Notice n° 12.

amitié avec le P. Leblanc, promit son concours pour le rétablissement de la Compagnie, qui trouva toujours en lui un protecteur déclaré.

Tout étant donc préparé pour l'exécution, le P. Fonteyne se rendit à Louvain afin d'examiner les choses de plus près : il alla ensuite à Gand, s'aboucha avec Mgr de Broglie, qui l'accueillit avec les témoignages d'une bienveillance toute paternelle, et lui promit son concours dévoué. La marquise de Rhodes fournit les fonds du premier établissement ; le comte de Thiennes mit à la disposition de la Société son château de Rombeke, près Roulers, dans la Flandre occidentale, et un noviciat y fut établi sous le nom de *maison de retraite*. C'est là que le 31 juillet 1814, huit jours avant la publication de la bulle du rétablissement de la Compagnie, les PP. Leblanc, Bruson, Dehasque ¹, Donche ², et huit jeunes gens qui n'étaient pas encore prêtres, furent admis à commencer les exercices du noviciat, sous la conduite du P. Fonteyne, dont le P. Leblanc était l'admoniteur et le consultant. Cette maison n'avait aucune fondation destinée à pourvoir à la subsistance de ses habitants. La Providence vint à leur secours. Les dons de plusieurs bienfaiteurs signalés et de quelques-uns des novices fournirent à tous les besoins ; le P. Leblanc consacra aussi à cette bonne œuvre les revenus d'un patrimoine personnel assez considérable.

¹ Les deux frères Pierre et Lambert Dehasque sont nés , l'un le 22 septembre 1776 ; l'autre, le 8 février 1784. Le P. Pierre est mort, supérieur à Culembourg, le 17 avril 1846. Le P. Lambert exerçait les fonctions de missionnaire à la Haye en 1850.

² Notice n° 23.

Il y avait à peine quelques mois que les Pères étaient établis à Rombeke, lorsqu'il fallut songer à abandonner cet asile. Napoléon, sorti de l'île d'Elbe, avait fait son entrée à Paris le 20 mars 1815, et Louis XVIII venait de passer à Courtrai à trois lieues de Rombeke. Le bruit des camps ne convenait pas au recueillement exigé des novices. Les Pères crurent devoir s'éloigner, et se retirer en Hollande. Déjà une troupe de novices était partie. Une seconde se mit en route avec le P. Bruson ; mais en passant à Gand, celui-ci alla rendre visite à un ami dévoué de la Compagnie, M. Gobert. Profondément affligé de cette dispersion, et craignant de voir disparaître de la Belgique la Compagnie, pour le retour de laquelle il n'avait cessé de prier depuis sa destruction, M. Gobert offrit son château de Distelberge, situé à une lieue de Gand, dans une position solitaire. De là, disait-il, on pourra s'éloigner davantage, si les circonstances l'exigent. Le P. Fonteyne arriva le lendemain, conduisant la troisième troupe. Il alla voir cette demeure, applaudit au projet du P. Bruson, accepta l'offre généreuse de M. Gobert, rappela les novices déjà partis, et on se fixa à Distelberge. C'est là que mourut le P. Fonteyne le 8 février 1816.

Il avait nommé le P. Leblanc pour le remplacer provisoirement, en attendant une nomination définitive émanée du P. Brzozowski. Dans l'intervalle, des doutes s'élevèrent sur la validité de cette nomination provisoire, par la raison que le P. Leblanc était encore novice. Deux ou trois Pères anciens se trouvaient dans la maison ; il y en avait encore deux à Anvers et un à Bruges. Ceux-ci déférèrent la supériorité au plus ancien des profès. L'un se retira ;

l'autre n'avait pas les qualités requises ; enfin l'un d'entre eux exerça de son mieux les fonctions de supérieur. C'était une position critique pour les jeunes novices qui avaient donné toute leur confiance au P. Leblanc, et qui s'adressaient à lui de préférence dans leurs difficultés. Mais le Père se conduisit avec une charité, un oubli de lui-même et une adresse qui maintinrent l'union et l'harmonie. Dans ses conversations particulières, lorsqu'on lui exprimait quelques doutes : « Voyez, disait-il à ces jeunes gens : ou bien je suis votre supérieur, ou bien je ne le suis pas. Si je suis votre supérieur, je vous dis de faire ce que l'ancien Père ordonnera. Si je ne suis pas votre supérieur, nous lui obéirons à plus forte raison l'un et l'autre. » De la sorte les esprits se calmèrent, et la paix continua de régner dans la maison. On reçut enfin au bout de trois mois la lettre du P. Général qui nommait le P. Leblanc supérieur ; il déclarait en même temps que la qualité de novice n'était nullement incompatible avec celle de supérieur, et citait même en preuve la conduite de saint Ignace. On lit en effet, dans l'histoire de la Compagnie¹, que le saint fondateur avait désigné, pour remplir les fonctions de recteur du collège de Coïmbre, le P. Jacques Miron, qui n'était pas encore prêtre, et n'était même que simple novice. Le R. P. Général prescrivait en même temps que, dans les difficultés que pourrait susciter le gouvernement, on se conduisît en tout d'après les conseils de Mgr l'évêque de Gand.

Cependant Guillaume-Frédéric de Nassau, que les trai-

¹ *Hist. soc.* Part. I, lib. 3, nos 39 et 83.

tés de 1815 avaient placé à la tête de la Hollande et de la Belgique, avec le titre de roi des Pays-Bas, oubliant qu'il avait à gouverner deux peuples de religion différente, sacrifiait les intérêts de la Belgique catholique à ceux de la Hollande calviniste. Conseillé par les protestants exaltés et par les ennemis de tout culte, il froissait les Belges dans leurs sentiments religieux et inaugurait cette série d'actes tracassiers qui amenèrent la perte de la plus belle partie de ses États. La persécution commença, comme de coutume, par les Jésuites. Ces Pères, sans prendre aucune part aux débats religieux et politiques sur l'interprétation de la loi fondamentale, vivaient heureux et paisibles dans leur retraite de Distelberge, sous la conduite du P. Leblanc.

Mais voici que tout à coup, au mois de juin 1816, un commissaire du gouvernement leur signifie qu'ils aient à se séparer immédiatement. Le P. Leblanc entendit cette injonction sans se troubler, et il accueillit l'envoyé royal avec une si parfaite urbanité, que celui-ci ne put se défendre d'un sentiment d'étonnement et de bienveillance. Le supérieur lui déclara néanmoins au nom de tous « qu'ils ne se sépareraient que sur un ordre de l'évêque : qu'un mot de sa part suffirait ; mais que, si le prélat ne le prononçait pas, ils ne céderaient qu'à la violence. »

Cette réponse du P. Leblanc fut communiquée à l'abbé Lesurre, vicaire général de Gand. L'évêque était absent ; il écrit que c'est le devoir d'un capitaine de ne point abandonner, sans les défendre, ses fidèles soldats ; qu'il ne permettra pas que les Jésuites soient exposés aux traits de leurs ennemis, et qu'il faudra le percer lui-même pour arriver jusqu'à eux. Puis, il ajoute : « Je veux que toutes

les portes de mon palais leur soient ouvertes, afin qu'ils s'y retirent en aussi grand nombre qu'il pourra en contenir. » Non content de cette déclaration, le prélat se rend en toute hâte à Distelberge, il encourage le P. Leblanc et ses confrères, les fortifie dans leur dessein, et leur offre de nouveau un asile dans son palais.

Guillaume, instruit de cette résistance, résolut de la vaincre. Le 6 juillet, un officier royal de Distelberge vint, la douleur dans l'âme, annoncer aux Pères que, s'ils ne se retiraient, ils seraient le jour même expulsés par la force armée. Le P. Leblanc ordonna alors à ses confrères de quitter leur retraite, et, avant la nuit, ils étaient reçus par l'évêque dans son palais. Les exercices ne furent pas interrompus un seul jour, malgré les embarras inséparables d'un pareil déménagement.

Le 17 mars 1817, Mgr Maurice de Broglie, cité en justice par le gouvernement persécuteur de la Belgique, crut devoir se soustraire par la fuite à l'arrestation dont il était menacé. Le mandat d'amener avait été lancé le 13 ; il ne fut signifié que le 26. Le prélat profita de ce délai pour se retirer en France, accompagné du seul P. Leblanc, son ami et son confident.

Les Jésuites n'en continuèrent pas moins d'habiter la demeure épiscopale. Ils y vivaient sans bruit. Le P. Leblanc, après avoir laissé l'évêque en lieu sûr, était venu reprendre son poste. Plein de sollicitude pour ceux dont la direction lui était confiée, il les formait à la pratique des vertus religieuses et à l'observation exacte des règles de la Compagnie. Il recevait les novices qui se présentaient. Les plus avancés d'entre eux se livraient à l'étude

de la philosophie et de la théologie. Tous en même temps exerçaient le zèle en expliquant la doctrine chrétienne dans les écoles dominicales et dans divers établissements. Mais le gouvernement ne leur pardonnait pas la résistance de l'évêque de Gand à ses vues anticatholiques : cette résistance était attribuée aux Jésuites, que le prélat honorait de sa confiance. On voulut s'en venger et écarter des hommes que l'on regardait comme des brouillons et des factieux.

Le 24 février 1818, vers midi, une troupe de gendarmes, ayant à sa tête un procureur du roi extraordinairement nommé, envahit le palais de l'évêque. On mit sous le scellé le secrétariat épiscopal, puis toutes les chambres ; on expulsa le vicaire général, l'abbé Lesurre. Quant au P. Leblanc et à ses confrères, après avoir été soumis à une fouille minutieuse, ils obtinrent la liberté de se retirer. Le lendemain, on se repentit de les avoir laissé aller. Le P. Lemaître¹, qui seul était resté à l'évêché, répondit aux agents de l'autorité, qui se plaignaient de ce départ précipité, qu'il n'était pas responsable des actes de ces messieurs.

Quelques jours après, les scolastiques, qui étudiaient la philosophie et la théologie, partirent pour la Suisse, qui ne formait alors qu'une province avec les Pays-Bas. Le P. Leblanc demeura encore pendant un certain temps en Belgique avec six novices, et les PP. Bruson et Lemaître ; et, pour ne point éveiller de fâcheux soupçons,

¹ Vincent Lemaître, né le 19 juillet 1787, est mort au collège d'Alost le 6 avril 1834.

ils résidaient tantôt à la ville, tantôt à la campagne. Mais, vers la fin de septembre 1818, les novices, qui, au nombre de sept, devaient être appliqués aux études, furent aussi transférés en Suisse, et, accompagnés du P. Leblanc, ils se rendirent à Brigg en Valais. Arrivés à Besançon, et sur le point de franchir la frontière de France, la petite troupe reçut dans une auberge les dernières instructions de son supérieur. Lorsque l'exhortation fut terminée, le Père se mit à genoux, déclara à ses chers novices que son autorité sur eux allait expirer, que bientôt il serait soumis, comme l'un d'eux, à leurs nouveaux supérieurs. Il ajouta qu'ils avaient sans doute remarqué bien des défauts dans sa conduite ; qu'il avait plus d'une fois blessé, contristé, scandalisé plusieurs d'entre eux, qu'il s'efforcerait de réparer par ses prières ce qu'ils avaient trouvé de défectueux dans ses actes ; qu'il les conjurait de vouloir bien lui pardonner et oublier le passé. Il baisa ensuite les pieds de ces jeunes gens émus d'un si touchant exemple d'humilité. Quelques jours après, il se remettait, lui et les siens, entre les mains des supérieurs de la Compagnie en Suisse.

Faire voyager et entretenir à l'étranger ces exilés n'était pas chose aisée. Madame de Glyseghem et d'autres bienfaiteurs se chargèrent de ce soin. Ils n'y mirent qu'une condition : c'est que, si des jours plus sereins venaient à luire pour la Belgique, ces jeunes gens, et tous ceux que l'on pourrait envoyer dans la suite, seraient tenus de rentrer dans leur patrie, pour y faire, comme Jésuites, le bien qu'ils espéraient réaliser par leur vocation. Le R. P. Général ratifia ce contrat.

Depuis cette époque, il nous reste peu de choses à dire

du P. Leblanc. Nos renseignements sont très-vagues et très-incomplets sur le séjour qu'il fit en Suisse et en Savoie, où il remplit diverses fonctions jusqu'en 1833.

Dans cet intervalle, nous le trouvons à Sion en Valais, faisant l'office de vice-recteur à deux reprises différentes. Il remplaça pendant quelque temps le P. Drach, recteur du collège de Fribourg. Il fut aussi recteur à Chambéry, puis, procureur et Père spirituel à Turin. Pendant son séjour dans cette dernière ville, il publia quelques ouvrages de circonstance, et traduisit de l'italien en français divers opuscules de saint Alphonse de Liguori en l'honneur de la sainte Vierge. Vers la fin du carême 1830, il retourna en Suisse, et remplit l'emploi de procureur et de Père spirituel; il était aussi chargé de faire des instructions aux pensionnaires. Il fut alors attaqué d'une maladie grave qui lui laissa bien des infirmités, dont il ne se remit jamais entièrement.

La province de Belgique ayant été établie en 1832, le P. Leblanc y fut rappelé en 1833. Il demeura d'abord à Nivelles. Nous le voyons instituer dans cette ville une congrégation de pieuses filles, auxquelles il donna une règle avec le nom de l'*Enfant-Jésus*. Leur but principal était d'enseigner le catéchisme aux enfants et de tenir les petites écoles¹.

Cette œuvre de l'enseignement de la doctrine chrétienne était chère au cœur du P. Leblanc. Il l'affection-

¹ Les Sœurs de cette Congrégation se sont établies en Angleterre : elles y travaillent avec un grand succès, et dirigent à Northampton une école très-importante et très-nombreuse.

nait tout particulièrement ; il en parlait souvent comme d'une des œuvres les plus méritoires et les plus utiles, et il ne cessait de la recommander aux personnes sur lesquelles il était appelé à exercer quelque influence. Il a laissé sur ce sujet différents écrits qui peuvent être consultés avec fruit.

De Nivelles, le P. Leblanc fut envoyé au collège de Namur, qu'il habita de 1836 à 1845, se livrant à l'exercice du ministère de la confession. De là il passa à la résidence de Mons, pour y remplir les mêmes fonctions, et, deux ans après, il se retira au noviciat de Tronchiennes. C'est là que, accablé d'infirmités graves, qui depuis trois ans lui permettaient à peine de quitter la chambre, il eut le bonheur de revoir le R. P. Roothaan, Général de la Compagnie, dans un voyage qu'il faisait en Belgique. Pénétré de respect pour le vénérable vieillard, le pieux et charitable supérieur le visita plusieurs fois : il voulut même que pour sa consolation on célébrât chaque jour dans sa chambre le saint sacrifice de la messe. Heureux de cette faveur, le P. Leblanc vécut encore cinq mois, après lesquels il mourut dans de grands sentiments de piété, le 12 janvier 1851, à l'âge de soixante-dix-sept ans. Son corps repose dans le cimetière du noviciat de la Compagnie de Jésus à Tronchiennes.





LE P. CHARLES GLORIOT



Le P. Charles-Joseph Gloriot naquit à Pontarlier (Doubs), le 13 septembre 1768, d'une famille honnête. Il puisa dans une éducation chrétienne les principes de foi et de religion qui furent constamment la règle de sa conduite. Sa vertueuse mère surtout aimait à cultiver ses heureuses dispositions, et plus d'une fois elle crut entrevoir dans la tendre piété de son enfant et dans son attrait pour les cérémonies de l'Église les indices du saint état auquel il était appelé.

Après avoir achevé avec succès ses classes d'humanités à Pontarlier, et son cours de philosophie à Besançon, il y suivit pendant plus de quatre ans celui de théologie. Ses talents brillèrent avec éclat dans cette nouvelle carrière : il occupa toujours le premier ou le second rang parmi les cinq cents élèves que comptait alors le grand séminaire de Besançon.

Gloriot venait d'être promu au sous-diaconat, lorsque

fut promulguée la constitution civile du clergé. Le curé de Pontarlier refusa de prêter le sacrilège serment, et ce refus courageux fut puni par l'installation d'un prêtre intrus. L'abbé Gloriot signala dans cette occasion son zèle pour la défense des droits sacrés de l'Église ; il publia contre le curé schismatique un écrit où, sous une forme piquante et avec une grande force de logique, il réfutait les raisons spécieuses sur lesquelles s'appuyait le schisme constitutionnel. Répandu dans plusieurs diocèses, cet ouvrage prémunait une multitude de fidèles contre les erreurs de cette malheureuse époque.

Cependant Mgr de Dürfort, archevêque de Besançon, avait été forcé de céder à l'orage, et s'était retiré à Fribourg en Suisse ; l'abbé Gloriot le rejoignit dans cette ville vers la fin de 1792. Il y reçut le diaconat, et l'année suivante il fut ordonné prêtre par Mgr de Lentzbourg, évêque de Lausanne et administrateur du diocèse de Besançon, *sede vacante*. La grâce du sacerdoce ne fut point stérile dans le jeune prêtre. Embrassé d'un nouveau zèle pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, il résolut de s'y consacrer tout entier. Son inclination le portait vers les travaux de l'apostolat dans les missions étrangères ; mais, d'un autre côté, les malheurs de l'Église de France, dispersée par la tourmente révolutionnaire, semblaient lui faire un devoir de rester sur le sol de la patrie pour secourir les catholiques abandonnés. Ne voulant pas décider cette question par lui-même, il s'adressa au vénérable M. Babey, supérieur du séminaire de Besançon, qui lui conseilla de chercher dans la prière et dans la méditation les lumières dont il avait besoin. La volonté de Dieu ne

tarda pas à se manifester. La Société des Pères du Sacré-Cœur venait de se former à Augsbourg. L'abbé de Tournely, son fondateur, avait été lié étroitement au séminaire de Saint-Sulpice avec le jeune abbé de Grivel, que les troubles de la France avaient conduit à Fribourg en Suisse. Tournely écrivit à son ami pour l'engager à venir partager les travaux et les exercices de sa naissante communauté à Augsbourg ¹. L'abbé de Grivel n'hésita pas un seul instant ; mais, dans les desseins de la Providence, cette détermination devait entraîner celle de l'abbé Gloriot. M. Babey, à qui l'abbé de Grivel s'ouvrit de son projet, lui dit aussitôt : « Je connais un jeune prêtre qui vous accompagnera volontiers. » Ce prêtre, c'était Gloriot. Le vertueux directeur ne s'était pas trompé. Le P. Gloriot, convaincu que Dieu l'appelait à suivre l'abbé de Grivel, s'empressa de se joindre à lui et à l'abbé Guënet ², jeune prêtre de Franche-Comté.

Ils arrivèrent à Augsbourg dans le mois de septembre 1794, et, après une retraite qui devait les initier en quelque sorte à la vie religieuse, ils furent admis à suivre les exercices de la fervente communauté dirigée par le P. de Tournely. Dans les premiers jours de son noviciat, le P. Gloriot, d'un naturel ardent, eut à subir bien des épreuves et à faire de pénibles sacrifices ; mais, aidé de la grâce, il sut s'élever au-dessus de toutes les répugnances de la nature et modérer l'impétuosité d'un zèle qui semblait demander une vie plus active. Il profita de ces jours

¹ *Vie du P. Varin*, p. 30.

² *Ibid.*, p. 42.

de solitude et de recueillement pour perfectionner en lui l'homme intérieur : il n'eut garde cependant de négliger l'étude des sciences ecclésiastiques auxquelles il s'était adonné depuis sa sortie du séminaire.

En même temps qu'il se livrait à la méditation des saintes Écritures, à la lecture des Pères et de l'histoire ecclésiastique, il approfondissait les questions les plus difficiles de la théologie : il acquit par là cette vaste érudition et ces connaissances théologiques qu'on ne se lassait pas d'admirer.

Le P. Gloriot accompagna ses confrères, lorsqu'ils se virent forcés par l'invasion des armées françaises de quitter leur asile de Leutershofen près Augsbourg, et de se retirer à Passau, et ensuite à Hagenbrunn, à trois lieues de Vienne¹.

Il partageait depuis trois ans, dans cette paisible solitude, les études, les travaux et les exercices de piété de ses confrères, lorsque s'ouvrit pour lui la carrière laborieuse de l'apostolat. Les Pères du Sacré-Cœur ayant opéré leur réunion² avec les Pères de la Foi, il reçut l'ordre, aussi bien que quelques-uns d'entre eux, de se rendre à Aspern, sur les confins de la Moravie, pour y secourir les malheureux soldats qui encombraient les hôpitaux militaires. Son active charité accueillit avec ardeur cette périlleuse mission : mais bientôt, épuisé par un travail au-dessus de ses forces, il fut atteint d'une maladie grave qui le conduisit aux portes du tombeau.

¹ *Vie du P. Varin*, p. 41 et suiv.

² *Ibid.*, p. 78 et suiv.

Sa santé était à peine rétablie qu'on lui ordonna de rentrer en France. Docile à la voix de l'obéissance, le P. Gloriot, quoique convalescent, entreprend ce long voyage à pied et demandant l'aumône, heureux de souffrir pour l'amour de Jésus-Christ.

Dès qu'il fut arrivé à Paris, ses supérieurs l'envoyèrent à Lyon, pour aider dans leurs travaux les PP. Roger¹ et Lambert. Son zèle, longtemps comprimé et comme retenu captif par la nécessité des circonstances, prit, dès ce moment, un essor que l'obéissance seule put modérer. Prédications, catéchismes, entretiens particuliers, visites des pauvres et des malades; sa charité embrassait tout et ne reculait devant aucun obstacle, devant aucun danger. On rapporte entre autres faits que, pendant ce séjour à Lyon, il avait préparé à la mort une personne malade dont la fille entretenait des relations coupables avec de jeunes libertins. Tandis que le Père administrait les derniers sacrements à la mourante, cette fille, présente à la cérémonie, parut vivement émue. Le P. Gloriot, qui était informé de ses liaisons criminelles, profita de l'occasion pour la ramener à Dieu et lui fit promettre de changer de vie. Afin d'achever cette conversion, il devait revenir le lendemain auprès de la malade. Mais, soit légèreté et inconstance, soit zèle prématuré, la jeune personne communiqua son projet de conversion à ses séducteurs. Ceux-ci trouvent le moyen de l'enfermer, et se rendent à l'heure indiquée auprès de sa mère qui venait d'expirer. A peine le P. Gloriot parut que, jetant sur lui des regards menaçants : « Scélérat, lui dirent-

¹ Notice n° 4.

ils, perturbateur du repos des familles, tu vas périr. » Et aussitôt, s'approchant de la fenêtre, ils se mirent en devoir de l'ouvrir et de précipiter le P. Gloriot dans une cour écartée. Le Père s'élança vers la porte : l'ouvrir, en prendre la clef, sortir et renfermer les malheureux dans la chambre fut l'affaire d'un instant. Les assassins, déconcertés en voyant leur proie s'échapper, crièrent : « Au voleur ! » Mais le prétendu voleur était trop connu pour être arrêté comme un malfaiteur.

Au commencement de 1804, un champ plus vaste s'ouvrit au zèle du fervent missionnaire. Il prit part aux missions qui furent données par quelques-uns de ses confrères à Tours, à Amiens, à Saint-Valery, à Abbeville ¹. Le P. Gloriot s'y fit surtout remarquer par la solidité de ses discours. Profondément pénétré des vérités saintes, il annonçait la parole de Dieu avec cet accent persuasif et cette force de conviction qu'une foi vive peut seule inspirer. Son éloquence, pleine de noblesse et d'onction, triompha souvent des résistances les plus opiniâtres ; et nous pourrions rapporter plusieurs traits frappants de retours à Dieu opérés par ses prédications.

Forcé, par la susceptibilité ombrageuse des autorités civiles, d'interrompre, ainsi que ses confrères, le cours de ses utiles travaux, le P. Gloriot revint à Lyon, et ce ne fut qu'au commencement de 1806 qu'il put, avec plusieurs autres Pères, reprendre l'œuvre des missions ². Il continua de s'y livrer avec les mêmes succès, jusqu'au

¹ *Vie du P. Varin*, p. 153.

² *Ibid.*, p. 178.

moment où la Société de la Foi fut dissoute, et où ses membres reçurent l'ordre de rentrer dans leurs diocèses.

Malgré cet ordre, le P. Gloriot trouva le moyen de rester encore quelque temps dans le diocèse de Bordeaux, pour y consolider le fruit des dernières missions : il avait même poursuivi, quoique avec moins d'éclat et d'appareil, ses travaux apostoliques. Mais il dut enfin se rendre à Besançon, où il accepta les fonctions de directeur du grand séminaire.

Pénétré de l'importance de ce nouvel emploi, le P. Gloriot s'y dévoua tout entier, et bientôt il eut captivé la confiance des jeunes ecclésiastiques confiés à ses soins. Ils le chérissaient comme leur père, et se félicitaient d'être formés par de si habiles mains aux vertus sacerdotales. Chaque semaine, le savant directeur leur faisait des conférences qu'ils écoutaient avec une pieuse avidité : c'était, dans les vues de la Providence, comme une préparation aux retraites pastorales qu'il devait être appelé à donner plus tard avec tant de succès dans un grand nombre de diocèses.

Après trois ans de séjour dans cet établissement, les contradictions que lui suscita Claude Lecoq, ancien évêque constitutionnel, nommé à l'archevêché de Besançon, au moment du concordat, l'obligèrent à en sortir et à se retirer à Grenoble, où il occupa, jusqu'en 1814, le modeste emploi de vicaire de la cathédrale. Cette nouvelle position fut encore ménagée par la Providence, et servit à l'initier aux détails pratiques de la vie pastorale. Destiné à rappeler dans la suite aux ministres des autels les graves obligations

de leur état, il avait besoin de connaître par sa propre expérience les difficultés et les devoirs de ces saintes fonctions. Il les exerça toutes avec un dévouement admirable, se faisant tout à tous pour gagner des âmes à Jésus-Christ. Ceux qui recouraient à son ministère trouvaient en lui un ami sincère et généreux, un ange consolateur, un guide fidèle et éclairé.

Deux ans s'étaient écoulés dans ces exercices de charité, lorsque la Compagnie de Jésus reparaissant en France, le P. Gloriot s'empressa de se rendre à Paris pour y joindre ses anciens confrères. A peine y était-il arrivé, que, cédant aux instances de Mgr le Blanc de Beaulieu, évêque de Soissons, ses supérieurs l'envoyèrent prendre la direction du grand séminaire de cette ville. Ses vertus et ses talents lui eurent bientôt concilié la confiance du prélat et mérité l'estime et l'affection de tous les membres du clergé. On admirait la sagesse de ses vues, l'étendue de ses connaissances, la solidité de sa doctrine ; mais on aimait surtout sa douceur, son affabilité, ses manières simples et cordiales.

L'année suivante, il fut appelé à donner les mêmes soins aux élèves du petit séminaire, qui devinrent, comme l'avaient été ceux du grand séminaire, les objets de sa plus vive sollicitude. De leur côté, ces jeunes gens le payaient d'un juste retour ; leurs sentiments, plus d'une fois manifestés, rendirent hommage au dévouement et à la tendre affection de leur supérieur. Au milieu des occupations si multipliées de sa charge, grâce à l'habitude qu'il avait contractée depuis longtemps de ne perdre aucun de ses instants, il trouva, pendant ses deux années de séjour à

Soissons, assez de loisirs pour se livrer à la composition d'*Éphémérides religieuses*. Cet ouvrage n'a pas été publié ; mais il a paru d'un grand intérêt aux personnes auxquelles il a été communiqué.

Mgr de Beaulieu, heureux de posséder un homme d'un mérite aussi distingué, et témoin du bien qu'il opérait, aurait désiré le conserver dans son diocèse ; mais l'œuvre des missions réclamait le concours du saint prêtre. Ses talents pour ce genre de ministère ne permettaient pas de l'en tenir plus longtemps éloigné. Lorsqu'il fut sur le point de quitter le séminaire, Mgr de Beaulieu lui offrit, comme mémorial de son séjour dans cet établissement, un tableau du Sacré-Cœur, richement encadré, autour duquel étaient inscrits les noms des élèves du grand séminaire. A ce témoignage de la bienveillance du prélat, était jointe une lettre dans laquelle ils exprimaient eux-mêmes au bon Père, de la manière la plus touchante, leur reconnaissance et le sincère regret qu'ils ressentaient de se voir privés de sa présence et de sa direction.

Rendu à ses chères missions, pour lesquelles il avait un attrait si prononcé, le P. Gloriot y déploya pendant dix ans un zèle qui fut couronné par les plus admirables succès. Son courage ne fléchissait pas devant les difficultés, et triomphait des obstacles qu'opposaient souvent à ces saints exercices la malveillance et d'injustes préventions. On se rappelle encore aujourd'hui quelle intrépidité il déploya dans la mission de Brest en 1819, dans celles de Châlons-sur-Saône, d'Autun, d'Orléans. On peut lire dans l'*Ami de la Religion*, années 1819 et suivantes, les fruits de grâce

qui furent recueillis dans ces missions. On y verra en même temps les tracasseries incessantes et les persécutions sans nombre suscitées aux missionnaires par le libéralisme mensonger de cette époque, qui faisait consister la liberté dans le privilège de calomnier et d'entraver les œuvres du catholicisme.

Les PP. Thomas¹ et Caillat² étaient les compagnons ordinaires du P. Gloriot. Le peuple et même les ecclésiastiques exprimaient en trois mots le caractère de l'éloquence de ces trois Pères : ils appelaient le P. Caillat le Père éloquent ; le P. Thomas le bon Père, et le P. Gloriot le Père sublime. Il devait ce titre à l'élévation de ses pensées, aux progrès toujours croissants de ses preuves, et aux heureuses applications de l'Écriture et des Pères de l'Église dont il les appuyait. Aussi était-il ordinairement chargé de

¹ *Vie du P. Varin*, p. 154.

² Jean-Baptiste Caillat naquit à Trévoux le 5 juillet 1765. Après avoir terminé ses études d'humanités, de philosophie et de théologie, il fut élevé au sacerdoce en 1790, et remplit ensuite pendant un an les fonctions de vicaire ; mais en 1792, la révolution le força, comme tant d'autres, de prendre le chemin de l'exil. C'est en Autriche qu'il fut admis dans la Société des Pères de la Foi : et peu de temps après il fut envoyé à Rome. Rentré en France, lorsque la paix eut été rendue à l'Église, il remplit les fonctions soit de procureur et de ministre, soit de professeur de seconde et de rhétorique à Amiens dans l'école secondaire de l'Oratoire, et au petit séminaire de l'Argentière. Après quatre ans de séjour, il quitta cette dernière maison à l'époque où les membres de la Société de la Foi furent obligés de se disperser et d'aller chacun dans son diocèse exercer les ministères du clergé séculier.

Cependant la Compagnie de Jésus ayant été rétablie en 1814, le P. Caillat vint, à l'exemple de ses anciens confrères, se ranger sous sa bannière et y fut reçu par le P. Picot de Clorivière, le 5 janvier

traiter les sujets de controverse, les mystères de la religion, la divinité de Jésus-Christ, la nécessité de la foi, l'obéissance due à l'Église, etc. Toutes ces grandes questions, il avait le talent de les présenter avec un ordre, une lucidité et une force de démonstration qui entraînaient la conviction. C'était surtout à Tertullien, à saint Jean Chrysostome et à saint Augustin, qu'il empruntait les vives images, les traits saillants et les aperçus lumineux dont ses discours étaient ornés. Toutes les villes qui ont entendu sa parole ont conservé de son passage un souvenir ineffaçable, et pour sa personne une impression profonde d'affection, d'estime et de respect.

Non content de travailler à la conversion des peuples dans les missions, le P. Gloriot consacrait une partie de l'année à la sanctification des prêtres par le ministère plus

1815. Pendant l'espace de vingt ans environ, il ne cessa de s'y consacrer à la gloire de Dieu dans l'exercice du plus laborieux apostolat ; il prêchait, donnait des missions, des retraites, surtout dans le temps qu'il habitait la maison de Laval, où résidaient les ouvriers évangéliques, qui, pendant tant d'années, semèrent la parole de Dieu dans un grand nombre de villes de France. Il accompagnait aussi très-souvent le P. Gloriot dans les nombreuses retraites pastorales prêchées par cet infatigable missionnaire. Les prédications du P. Caillat étaient fort goûtées. La gravité de ses mœurs se reflétait dans ses discours pleins de dignité et tout à la fois remarquables par un style élégant et châtié.

Il passa les dix-huit dernières années de sa vie dans la résidence d'Aix en Provence. Parvenu à la vieillesse, il se distinguait entre tous par son exacte fidélité à l'observation des règles. On dit que sur la fin de sa vie, en proie aux scrupules, il souffrit de rudes peines intérieures. Mais soutenu par une obéissance sans réserve, et par une tendre dévotion envers Marie, il les supporta courageusement. Une mort douce et tranquille couronna sa sainte vie le 18 février 1853. Il était âgé de quatre-vingt-huit ans.

important encore des retraites pastorales : mais il s'y dévoua à peu près exclusivement pendant les douze ou quinze dernières années de sa vie. Il a évangélisé successivement le clergé de presque tous les diocèses de France : les prêtres qui ont suivi ces saints exercices sous sa direction se rappellent avec quelle force il leur remettait sous les yeux les devoirs de leur vocation, avec quelle onction, avec quel esprit de foi il leur annonçait les vérités du salut. Son style n'avait rien de recherché : il y régnait plutôt une certaine négligence et une espèce d'abandon, qui cependant ne nuisaient en rien à l'effet produit sur les auditeurs. L'énergie et l'élévation des pensées compensaient abondamment ce qui pouvait manquer à l'élégance de la diction et à la grâce du débit. Mais ce qu'on admirait surtout, c'était la vaste étendue de ses connaissances théologiques, les détails pratiques dus à sa longue expérience dans l'exercice du saint ministère, et les exemples parlants d'une vie toute de dévouement, d'abnégation et de prière. Aussi les premiers pasteurs le demandaient-ils avec empressement et longtemps à l'avance, et les prêtres l'entendaient toujours avec un nouvel intérêt. L'un d'entre eux ¹, qui occupe un poste éminent dans la ville d'Amiens, voulant rendre avec énergie et précision tout à la fois l'impression qui lui était restée des discours de l'homme de Dieu : « Le P. Gloriot, disait-il, je l'entendrais les pieds dans le feu ! »

Tant de travaux et de fatigues épuisèrent enfin les forces

¹ M. Léraillé, curé-doyen de Saint-Rémi, vicaire général et officiel du diocèse d'Amiens.

du vertueux prêtre, et avancèrent pour lui le temps de la vieillesse. Il dut renoncer à la plupart des occupations pénibles qui jusque-là avaient rempli tous ses instants. De graves infirmités vinrent éprouver sa patience, épurer sa vertu et l'enrichir de nouveaux mérites. Il comprit que le terme de sa carrière approchait, et il ne pensa plus qu'à se disposer à paraître devant Dieu.

Les quatre dernières années de sa vie s'écoulèrent au noviciat d'Avignon. Là, s'édifiant de la ferveur des novices, et les édifiant à son tour par sa douceur et sa sérénité, il n'avait plus de pensées que pour le ciel. Ses forces diminuèrent graduellement, et plusieurs mois avant sa mort il fut obligé de renoncer au bonheur de dire la sainte messe. Cette privation lui fut très-sensible : il s'en dédommagea par la réception fréquente et presque journalière de la sainte Eucharistie. Son union avec Dieu le soutint au milieu des souffrances. Il aimait à renouveler souvent le sacrifice de sa vie, et jusqu'à son dernier soupir, il ne cessa d'exprimer par de touchantes aspirations les pieux sentiments dont son cœur était rempli. Il mourut le 18 février 1844, dans la soixante seizième année de son âge.

Une foi vive et un ardent amour pour Jésus-Christ furent le principe et comme l'âme de toutes les vertus que l'on admira dans le P. Gloriot. La vivacité de sa foi se produisait par ses paroles, et par le ton de conviction dont elles étaient animées. A l'exemple des saints, il voyait tout en Dieu et Dieu en tout : et les différentes circonstances de sa vie lui paraissaient comme autant de traits particuliers des dispositions de la divine Providence à son égard. Pénétré d'une juste reconnaissance envers Dieu, il

célébrait chaque année les jours anniversaires de son baptême, de son sacerdoce et de sa vocation à la Compagnie de Jésus. Sa foi fut aussi pure qu'elle était vive : ennemi de toute innovation en fait de doctrines, il n'adopta jamais les opinions singulières qui se firent jour de son temps ; il les combattit de tout son pouvoir, et il s'efforçait de prémunir contre ces systèmes hasardés les personnes avec lesquelles il était en rapport.

Sa vie tout entière est une preuve de l'ardent amour qu'il portait au Sauveur des hommes. Cet amour était l'aliment de son zèle et la source de ses plus belles inspirations ; c'était en parlant de cet aimable Rédempteur, de sa divinité, de son sacerdoce, de ses grandeurs, de sa charité envers les hommes, qu'il s'élevait à des pensées plus sublimes et qu'il ravissait d'admiration.

Il honorait d'un culte tout particulier le Cœur adorable de Jésus. Pour entretenir et augmenter sa propre dévotion, il avait fait peindre ce Cœur Sacré environné de flammes et de rayons lumineux, au milieu desquels il avait placé les reliques des saints les plus connus par leur amour pour le Cœur de Jésus. Il ne cessait de recommander cette salutaire dévotion, et afin de la propager parmi les fidèles, il fit exécuter une gravure qui représentait le Cœur de Jésus et au-dessous les quatre parties du monde figurées par des emblèmes dans l'attitude de l'adoration.

A l'amour pour Jésus, le P. Gloriot joignait la plus entière confiance envers la sainte Vierge. Il l'invoquait avec une tendre piété ; et dans le but d'inspirer ces sentiments aux fidèles, il conçut et exécuta en partie le plan d'un ouvrage en l'honneur de la Mère de Dieu. C'était un re-

neil renfermant l'histoire de tous les sanctuaires érigés en son honneur : il indique leur origine, leur but, les principaux miracles qui s'y étaient opérés ; à chaque article il ajoute une méditation et une pratique analogues au pèlerinage.

Nous n'avons rien à dire du zèle du P. Gloriot, ni de son dévouement à l'Église. Sa vie tout entière en est un témoignage irrécusable. Un de ses vœux les plus ardents fut d'aller porter la lumière de l'Évangile aux peuples infidèles. Pendant son séjour en Allemagne, il avait été désigné pour la mission de Syrie ; et déjà il était sur le point de partir, lorsque des obstacles insurmontables firent échouer ce projet. S'il entra dans la Société du Sacré-Cœur, dans celle de la Foi, et enfin dans la Compagnie de Jésus, ce fut surtout afin de resserrer davantage les liens sacrés qui l'unissaient à l'Église et à son chef. Aussi professait-il pour le vicaire de Jésus-Christ la vénération la plus profonde et le plus filial attachement ; il aimait à rappeler comme une des grandes consolations de sa vie le bonheur qu'il avait eu de baiser les pieds du saint pape Pie VII, lors de son passage à Lyon, en 1804, et d'avoir exercé, à la messe de l'auguste Pontife, une fonction qu'un prélat inopinément empêché n'avait pu remplir.

Parmi les saints qu'il honorait d'un culte spécial, nous nommerons les saints apôtres, particulièrement saint Pierre et saint Paul, ses saints patrons, saint Joseph et saint Charles, les saints de la Compagnie, et les principaux martyrs ; il a même laissé, comme un monument de sa dévotion envers ces généreux athlètes de la foi, des matériaux pour la composition d'un ouvrage destiné à prouver la divinité de la religion

par la constance invincible des martyrs. Nous nommerons encore saint Ignace , évêque d'Antioche, saint Irénée , les autres martyrs de Lyon et saint Symphorien d'Autun. A l'époque de la mission qu'il donna dans cette dernière ville, il rechercha et découvrit l'emplacement où ce héros chrétien reçut la couronne du martyr, et il y fit élever une croix avec une inscription en son honneur.

Enfin le P. Gloriot aimait la Compagnie de Jésus comme sa mère. Même avant que Pie VII l'eût rétablie dans tout l'univers, il avait formé le dessein de se joindre aux Jésuites de Russie. Lorsqu'au moment de la résurrection de la Compagnie en France, il se rendit à Paris pour solliciter son admission, un de ses anciens amis, prévenu contre les Jésuites, censura fortement cette démarche, et s'efforça de lui faire abandonner son projet, en lui alléguant mille raisons qui auraient peut-être ébranlé une résolution moins affermie. Mais, assuré de la volonté divine, le P. Gloriot réfuta ses objections avec une force et une chaleur qui triomphèrent des préjugés de son ami, et prouvèrent son attachement invincible à sa vocation.



LE F. PIERRE MARTINIEN



Pierre Henrion, dit Martinien, naquit, le 27 août 1747, près de Charmes en Lorraine. Ses parents, pauvres, mais craignant Dieu, lui inspirèrent de bonne heure l'horreur du péché et l'amour de la vertu. Dès l'âge de quinze à seize ans, il entra au service d'un maître qui l'occupa aux pénibles travaux de la campagne. Quelques années après, il exerça le métier de maçon ; mais il reconnut bientôt les dangers que courait son salut dans la compagnie d'ouvriers dépourvus la plupart de sentiments religieux. Il y avait aux environs de Charmes un noviciat d'ermites de la Congrégation dite de Saint-Jean-Baptiste. Martinien sentit naître en lui le désir d'embrasser ce genre de vie, pour se consacrer entièrement à Dieu, et suivre en liberté l'attrait qui le portait vers la solitude et la vie intérieure.

Il était admis depuis quelques jours à peine dans ce pieux asile, lorsque l'ennemi du salut, jaloux de son bonheur, chercha à le lui ravir en le rengageant au milieu du monde.

Pour y réussir, il mit en œuvre un artifice dont il avait usé autrefois à l'égard de saint Odilon, mais ce fut avec aussi peu de succès. Un jeune homme, reçu tout récemment chez les ermites, s'était dégoûté de sa vocation, et avait pris la résolution de retourner dans le siècle. Voulant rendre le nouveau postulant complice de son infidélité, il l'aborde en secret et avec un air d'intérêt et le ton de la conviction : « Vous êtes venu ici, lui dit-il, je n'en doute pas, pour mettre votre salut en sûreté, pour servir Dieu plus parfaitement et pour y trouver la paix. C'est le même désir qui m'a conduit dans cette maison ; mais, au lieu du bonheur, je n'y ai rencontré que peines, inquiétudes et même dangers pour mon âme. Ici, vous ne trouverez ni bonté dans le supérieur, ni charité entre les Frères, ni régularité dans la maison. On vous inspirera un esprit qui n'est point l'esprit de Dieu ; et loin de vous former aux vertus religieuses, on vous détournera même de la pratique des vertus chrétiennes. Si vous m'en croyez, et si vous voulez véritablement sauver votre âme, vous suivrez mon exemple et vous sortirez avec moi. »

Martinien, ne connaissant pas encore l'esprit de la maison et ne pouvant croire que son compagnon voulût le tromper, donna dans le piège. Ils convinrent de sortir furtivement le lendemain pendant la méditation du matin, et dès le soir ils firent leurs préparatifs de départ. C'en était fait si Dieu n'eût eu pitié de la simplicité du bon Martinien qui, trompé par des paroles insidieuses, ne manquait de fidélité à la grâce que dans la crainte de s'exposer à la perdre.

Le jour suivant, au moment où il s'habillait, il entend tout à coup du bruit dans sa cellule ; et levant les yeux, il

aperçoit Jésus-Christ chargé de sa croix, qui jette sur lui un regard de bonté mêlé d'une sorte d'indignation, et lui dit : « *Si tu persévères dans l'état religieux, je te promets mon secours, et avec lui ton salut est assuré; si tu rentres dans le monde, tu seras exposé au danger manifeste de te perdre.* » Après ces paroles, la vision disparut.

L'impression fut profonde sur le cœur de Martinien, et quarante ans après, racontant ce fait au P. Gury, alors son directeur à Rome, il était encore aussi vivement ému, disait-il, qu'au moment même de l'apparition; il lui semblait toujours avoir devant les yeux Jésus portant sa croix.

Après un avertissement si sérieux, il ne fut plus question pour le jeune ermite de quitter sa solitude. Il s'efforça dès lors de répondre fidèlement aux bienfaits de Dieu, n'omit rien pour s'avancer dans la pratique des vertus religieuses, et bientôt il devint le modèle des novices par son exactitude à observer les moindres règles. Son noviciat étant terminé, il fut admis à la profession. Cette faveur fut pour lui un nouveau motif de marcher avec plus de ferveur encore dans la voie de la perfection où il était entré.

Il y avait vingt ans que le F. Martinien avait embrassé la vie érémitique, lorsque la révolution française vint l'arracher aux douceurs de sa solitude. Pendant deux ans il souffrit toute sorte de mauvais traitements de la part des ennemis de la religion : on le retint longtemps en prison, et on employa mille moyens pour l'entraîner dans le schisme constitutionnel, et même pour le faire apostasier; plusieurs fois on le menaça de la mort. Rien ne put ébranler son courage, ni le porter à la moindre faiblesse; sa vertu persécutée n'en devint que plus pure. La Providence lui fournit

enfin le moyen de sortir de France, et il se réunit dans le Luxembourg à deux de ses confrères ¹ dont nous avons parlé, les FF. Dieudonné et Antoine, dignes par leur vertu de lui être associés. Ils y continuèrent les exercices de leur vocation jusqu'à l'approche de l'armée française, qui les força de se retirer à Augsbourg. C'est de là qu'au mois de mai 1795 ils vinrent à Leutershofen, où les Pères du Sacré-Cœur les reçurent pour les offices domestiques. Deux ans après, les FF. Dieudonné et Antoine reprirent leur premier genre de vie, et le F. Martinien n'eût pas manqué d'en faire autant, si, pressé par le P. de Tournely de rester dans la Société, il n'eût obtenu de l'autorité ecclésiastique la dispense de ses vœux. Malgré cette dispense, il ne laissa pas de continuer à observer les pratiques de son ancienne vocation compatibles avec sa position présente, et d'y ajouter même des austérités plus rigoureuses. Il suivit les Pères à Gogingen, à Passau, à Vienne, à Hagenbrunn.

Martinien demeura près de cinq ans dans cette dernière maison ; et ce fut là que sa vertu, trouvant plus d'occasions de s'exercer, brilla d'un nouvel éclat. La communauté, composée de près de quarante personnes, n'eut pendant deux ans que le F. Martinien et un autre jeune homme pour remplir tous les emplois de coadjuteurs. Martinien était tout à la fois cuisinier, infirmier, réfectoier, etc. Depuis trois heures du matin jusqu'à dix heures du soir, il avait à peine le temps de vaquer aux exercices de pitié prescrits par la règle ; mais continuellement en action, il était aussi continuellement en prières, c'est-à-dire toujours uni à Dieu,

¹ *Vie du P. Varin*, p. 44.

toujours dans le calme, toujours exerçant un parfait empire sur lui-même. Accablé de travaux, et en même temps de douloureuses infirmités, ni les souffrances, ni l'excès de la fatigue, ni la multitude des occupations, n'étaient capables de porter le trouble dans son âme. Il n'était pas rare de voir trois ou quatre personnes réclamer en même temps ses services ; le bon Frère se contentait de dire avec douceur : « Un peu de patience, je vous en prie ; avec la grâce de Dieu, nous viendrons à bout de tout ; mais vous le voyez, je ne puis pas faire quatre choses à la fois ; dans l'instant vous allez être satisfait. »

Ce empire sur lui-même, cette paix inaltérable, il les puisait dans son union étroite avec Dieu, fruit précieux de l'entière et continuelle conformité de sa volonté à celle de cet adorable maître. Depuis longtemps il avait fait de cette vertu comme l'âme et le principe de toutes ses vertus. S'il obéissait, c'était pour faire la volonté de Dieu ; s'il travaillait, c'était parce que Dieu le voulait et comme il le voulait ; s'il souffrait, c'était pour accomplir la volonté divine qui lui envoyait les souffrances. Toujours et en tout, la volonté de Dieu était la règle de la sienne. Quand avec lui on faisait tomber le discours sur la vertu de conformité, il disait des choses admirables et toutes divines : « Elle est, disait-il, la règle et la mesure de toute sainteté ; et pourquoi ne ferions-nous pas de notre mieux sur la terre ce que nous espérons faire éternellement dans les cieux ? Celui qui ne nage pas dans cette vertu est comme le poisson hors de l'eau ; celui qui la pratique fidèlement vit dans le séjour de la paix : je ne connais d'autre bonheur en ce monde ; ce bonheur est à moi, personne ne peut me le ra-

vir. » Il avait aussi une prédilection particulière pour l'obéissance et pour l'observation des règles, à cause des rapports plus directs de ces vertus avec la conformité à la volonté de Dieu. Son humilité était profonde ; une candeur, une modestie vraiment angélique, répandaient je ne sais quoi de céleste sur les traits de sa figure et sur tout son extérieur. Comme toutes les âmes prédestinées, il avait la plus tendre dévotion envers la Mère de Dieu. Tous les jours, outre le chapelet, il trouvait le temps, malgré ses accablantes occupations, de réciter le petit office.

A ces vertus Martinien joignait des qualités naturelles qui en rehaussaient le prix. Il était doué d'un sens droit et d'un jugement solide ; chez lui nul enthousiasme, nulle trace d'exaltation. Ses connaissances se bornaient à celles qu'il avait acquises dans l'étude du catéchisme et dans quelques livres de piété. Cependant il lui est arrivé plus d'une fois de prononcer avec une justesse admirable sur les questions les plus épineuses de la théologie. Un jour, pendant la récréation, les Pères agitaient une question de ce genre ; et, comme il arrive ordinairement, les avis étaient partagés. Le P. Varin appelle le F. Martinien qui passait par hasard en ce moment ; et après lui avoir exposé le point en discussion, il lui demande ce qu'il en pense. Le bon Frère le regarde en souriant : « Mais, mon Père, lui dit-il, vous savez bien que je ne suis qu'un pauvre ignorant ; ce n'est pas sérieusement que vous me faites cette question. » — « C'est bien sérieusement ; dites-nous avec simplicité ce que vous en pensez. » Le Frère se recueille un instant ; puis d'un ton grave et modeste, il dit : « Je croirais qu'on peut répondre de telle manière ; c'est du moins ce que je

pense, mais c'est de vous que je dois l'apprendre. » Quand il fut parti, on se regarda avec étonnement ; et chacun reconnut qu'il avait résolu la difficulté proposée.

Le F. Martinien reçut de Dieu des grâces particulières dans l'oraison et surtout dans la communion. Il éprouvait souvent et d'une manière ineffable les effets de la présence de Jésus dans son cœur. Dans ces intimes communications, le Seigneur se révélait à lui par des lumières plus vives sur la vie spirituelle, sur l'union avec Dieu, sur le mépris de lui-même : c'étaient des élans d'amour, des desirs ardents de la perfection, qui le portaient chaque jour à un degré plus éminent de sainteté. Il fut même favorisé du don de prophétie, de visions et de révélations.

Vers la fin de 1801, le P. Leblanc, alors supérieur de la maison d'Hagenbrunn, avait fait embarquer sur le Danube une caisse d'ornements et d'autres objets précieux pour la maison de Dillingen. Inquiet de n'en point recevoir de nouvelles, il dit au F. Martinien de prier pour qu'elle ne fût point égarée. La prière finie, le Frère alla dire au supérieur : « Mon Père, ne soyez point en peine de la caisse ; elle est arrivée à bon port : demain une lettre vous l'annoncera. » Le lendemain en effet le P. Leblanc reçut avis de l'arrivée de la caisse.

Ce bon Frère fut appelé à Rome en 1803. On lui confia la surveillance des Frères et des ouvriers de la villa Mattei. Son séjour dans la capitale du monde chrétien et la visite des lieux saints qu'on y vénère imprimèrent un nouvel élan à sa ferveur et à la vivacité de sa foi. Il eut pour directeur le P. Gury. Ce Père le connaissait depuis neuf ans ; en Allemagne, il avait admiré la vie sainte de Martinien, il

avait entendu souvent parler des faveurs extraordinaires dont ce bon Frère était l'objet ; et la solidité de ses vertus, jointe au témoignage de ses directeurs, ne lui permettait guère de douter que Dieu ne fût l'auteur de ces merveilles de la grâce. Mais chargé de le diriger, il crut devoir examiner la chose de nouveau. Après avoir reçu son compte de conscience, il lui dit : « Mon Frère, priez pendant trois jours à mon intention : vous viendrez ensuite me donner la réponse que je demande. » Martinien se retire, il prie ; et les trois jours écoulés, il revint trouver le Père. « Dieu m'a fait connaître, lui dit-il, la chose que vous demandiez, et il m'a dit de vous répondre que les personnes dont vous désirez savoir la position et les dispositions actuelles, se trouvent dans telle circonstance et dans tel état intérieur. » Le Frère exposa en détail ce qui concernait chaque personne, les nommant par leur nom, et il ne les connaissait pas auparavant ; jamais il ne les avait vues et n'avait entendu parler d'elles. A ces notions si précises, Martinien ajouta d'autres particularités secrètes sur lesquelles il n'avait pas été interrogé, mais que le P. Gury fut fort aise d'apprendre. Au reste, celui-ci ne tarda pas à reconnaître l'exactitude de l'exposé de Martinien ; et cette preuve, jointe à toutes les autres qu'il avait déjà, le confirma dans la persuasion que son pénitent marchait dans la voie droite et sous l'influence du bon esprit.

Cependant, les infirmités du F. Martinien augmentaient de jour en jour ; et tandis que son âme acquérait de nouvelles forces, son corps s'affaiblissait sensiblement. On fut obligé de le retirer de la villa Mattei pour le faire passer à la maison de Saint-Silvestre. Il y souffrit pendant trois mois

de vives et presque continuelles douleurs causées par une complication de maladies. Vrai disciple de Jésus crucifié, il ne laissa échapper ni une plainte ni un signe d'impatience. Tous admiraient sa douceur inaltérable, son union constante avec Dieu, et la paix de son âme qui se peignait dans son extérieur. On vit surtout éclater alors sa vertu de prédilection : la conformité à la volonté divine : « Dieu le veut, répétait-il souvent, que sa sainte volonté soit faite ! Heureux de pouvoir par là lui donner quelque témoignage de mon amour. » Dans d'autres moments, il disait : « Dieu est le maître, il est mon père, il n'y a de bon que ce qu'il envoie ; » et encore : « J'espère, ô mon Dieu ! faire éternellement votre volonté dans le ciel ; en attendant ce bonheur, je veux l'accomplir sur la terre, le plus parfaitement que je le pourrai, quoi qu'il m'en coûte. — Oui, ajoutait-il, je fais à Dieu, de tout mon cœur, le sacrifice de tout moi-même. Je m'abandonne sans réserve à son infinie miséricorde. » Il recevait souvent la sainte communion ; et c'était particulièrement dans ce sacrement d'amour qu'il puisait les forces dont il avait besoin pour s'unir à Jésus sur la croix et pour conserver la paix au milieu de tant de souffrances.

Enfin arriva le moment de sa délivrance. Le P. Gury avait passé une partie de la matinée auprès du cher mourant. Le moment du dîner venu, le Père, qui le voyait toucher à sa dernière heure, ne voulait pas le quitter : « Allez dîner, mon Père, lui dit Martinien, je ne partirai pas sans vous voir encore et sans vous faire mes adieux. » En sortant du réfectoire, le Père s'empressa de monter à l'infirmerie : « Ah ! mon Père, lui dit le malade en le

voyant, Dieu m'appelle, je souffre beaucoup, j'étouffe ; que la sainte volonté de Dieu soit faite ! » En disant ces mots, il fait un effort, tend les bras vers le Père, l'embrasse fortement, puis retombe et expire.

Le matin du jour de sa mort, 7 juillet 1808, il avait encore reçu le saint viatique, et il conserva sa connaissance jusqu'au dernier soupir. « C'est un saint de plus au ciel, disait-on dans la maison : il n'a pas besoin de nos prières ; c'est plutôt à nous de recourir aux siennes. »



LE P. PIERRE ROGER



Le P. Pierre Roger, né à Contances en Normandie le 14 août 1763, fit à Paris la plus grande partie de ses études littéraires, philosophiques et théologiques, et s'y consacra au Seigneur dans l'état ecclésiastique. Chassé par la tempête révolutionnaire, il se retira en Allemagne, et en 1795 il fut admis à Augsbourg dans la Société des Pères du Sacré-Cœur de Jésus¹.

Lorsque des jours plus calmes reparurent en France, le P. Roger partit pour Paris au mois de mars 1800, dans la compagnie du P. Varin, et arriva dans cette ville au mois de juin de la même année. Son zèle s'exerça d'abord auprès des pauvres et des malades rassemblés dans l'immense hôpital de la Salpêtrière, où il partagea les travaux du P. Varin².

¹ *Vie du P. Varin*, p. 48.

² *Ibid.*, p. 95 et suiv.

En 1801, ses supérieurs l'envoyèrent à Lyon avec le P. Barat; et bientôt on leur adjoignit quelques autres Pères. Pie VII venait d'accorder un jubilé à l'occasion du concordat. Les Pères donnèrent libre carrière à leur zèle. Le P. Roger prêchait tous les jours dans l'église Saint-Georges. On accourait en foule à ses sermons, et on ne se pressait pas moins autour de son confessionnal qu'autour de sa chaire. Il passait presque toute la journée à entendre les confessions des femmes à l'église, et une bonne partie de la nuit celles des hommes dans sa chambre.

Tout concourait à seconder l'action de la grâce : l'ardeur infatigable des missionnaires, l'extinction du schisme constitutionnel, l'exercice de la religion rendu public après une longue et cruelle persécution, la parole de Dieu d'autant plus efficace qu'on avait été plus longtemps privé du bonheur de l'entendre, un fonds de foi et de piété que les Lyonnais avaient conservé au milieu des calamités de la révolution, la bénédiction attachée au jubilé, toutes ces circonstances réunies favorisèrent le succès des missionnaires, et le nombre des conversions fut prodigieux. Dès lors, les catholiques de Lyon conçurent pour le P. Roger une vénération et une confiance qui allèrent toujours croissant.

Vers cette époque, c'est-à-dire dès 1802, quelques jeunes gens avaient formé le projet d'une association vouée, sous la protection de Marie, à leur propre sanctification et au rétablissement des bons principes et des pratiques de la religion au milieu de leurs concitoyens par l'exercice de toutes les bonnes œuvres.

Ils comprirent la nécessité d'avoir un directeur spirituel choisi, s'il était possible, dans une congrégation religieuse

qui pût conserver parmi eux l'unité d'esprit et des traditions constantes.

Ils s'adressèrent aux Pères de la Foi qui habitaient un humble appartement dans le quartier Saint-Paul, le plus pauvre de la ville. Le P. Varin se trouvait alors à Lyon. Il les reçut en présence du P. Roger. Quand ces bons jeunes gens lui eurent exprimé leurs désirs, le P. Varin, se tournant vers le P. Roger, le leur montra en leur disant : *Voilà votre homme*. Ces paroles remplirent le saint religieux d'une joie qui se peignit sur les traits de son visage. Il avait compris l'importante mission qui lui était confiée, et, dès ce jour, il se regarda comme le père de ces jeunes gens; eux-mêmes prirent à son égard les sentiments de fils dévoués et respectueux.

Jusqu'à là le P. Roger avait fait, dans les limites possibles de son ministère, beaucoup de bien. A un zèle que rien ne rebutait, il joignait une aménité parfaite; vif, gai, doué d'une physionomie et d'une parole sympathiques, il faisait aimer la vertu aux justes et la rendait désirable aux pécheurs. Il était le conseil, l'ami, le directeur d'un grand nombre de personnes. On voyait son confessionnal toujours assiégé par une multitude de pénitents. Il y passait habituellement les journées entières, et pour les hommes souvent une grande partie de la nuit. Sa rare prudence, son expérience dans les voies de Dieu, la connaissance qu'il avait du cœur humain, sa charité sans bornes, lui conciliaient le respect et la confiance de tous. On l'écoutait comme un oracle, et l'on se conformait avec docilité à ses décisions. Beaucoup de prêtres s'étaient mis sous sa conduite. Il eut même la consolation de réconcilier avec l'É-

glise plusieurs de ceux qui avaient prêté le serment constitutionnel.

Après quatre ans de séjour à Lyon, le P. Roger crut qu'il était à propos de songer à l'établissement d'un pensionnat de jeunes gens. Il choisit une maison où pouvaient loger trente à quarante élèves. Toutes les places furent bientôt remplies, et en peu de temps cette maison s'acquit une grande réputation dans la ville et dans les environs. Ces succès furent la cause, ou, pour mieux dire, l'occasion de sa ruine. Le local devint bientôt insuffisant pour le nombre des élèves qui sollicitaient la faveur d'être admis au pensionnat, et on insista auprès du P. Roger pour qu'il se procurât une maison plus vaste. Il refusa d'abord dans la crainte de faire ombrage ; on traita ses appréhensions de vaines alarmes, et on chercha à lui persuader que depuis le concordat le gouvernement ne pouvait, sans se mettre en contradiction avec lui-même, se montrer hostile aux institutions religieuses. Le P. Roger consulta des personnes graves qui lui tièrent le même langage. Dès lors il n'hésita plus. Il entra en pourparlers dans le but d'acheter l'ancien couvent des Carmélites ; mais il ne tarda pas à s'en repentir. Ses craintes n'étaient que trop fondées. A peine avait-il fait les premières démarches, que le bruit de ce projet s'étant répandu dans la ville, jeta l'alarme parmi les révolutionnaires. Ils formulèrent une dénonciation en règle auprès de Fouché, ministre de la police, et l'ordre intervint de fermer le pensionnat existant avec défense d'en établir un autre. Le P. Roger obtint cependant un sursis de huit jours pendant lequel il écrivit au cardinal Fesch, archevêque de Lyon, pour le prier d'interposer son crédit

auprès du premier consul, son neveu, et de conjurer l'orage. Les ennemis du pensionnat gagnèrent de vitesse ; un second ordre du ministre enjoignit le renvoi des élèves et la fermeture de la maison dans les trois jours : toute résistance était inutile. Le P. Roger obéit.

Cette suppression le rendit à l'exercice exclusif du saint ministère et au soin des œuvres qu'il avait entreprises en dehors du collège. Il profita de l'autorité qu'il avait acquise pour les affermir de plus en plus, mais toujours d'une manière obscure et cachée ; c'était une de ses maximes que, dans les œuvres de Dieu, il faut éviter le bruit et l'éclat.

Ses travaux, en effet, furent sans retentissement, et connus seulement de Dieu et des âmes fidèles : ils exercèrent, néanmoins, une influence prodigieuse : on peut dire, avec vérité, qu'il a été entre les mains de Dieu le principal instrument de la régénération religieuse dans la classe noble et dans la bourgeoisie de la ville de Lyon ; et si la foi, la charité, l'énergie pour le bien, distinguent encore une partie des laïques lyonnais, ils en sont principalement redevables à cette forte impulsion que le P. Roger avait si efficacement contribué à leur imprimer. Aussi, jusqu'à sa mort, il ne cessait de répéter qu'il n'avait jamais été si bien compris qu'à Lyon pour toutes les œuvres de zèle.

Après l'institution de la société des jeunes gens, le P. Roger s'employa à la fondation d'une société semblable pour les hommes mariés. Les fruits produits par ces deux associations furent immenses. C'était comme une réunion d'apôtres laïques, dont les uns visitaient les malades dans

les hôpitaux, les autres s'enfermaient dans les prisons pour exhorter les prisonniers, d'autres allaient chercher les pauvres dans les plus obscurs réduits. Ils portaient partout, avec les secours de la charité, des paroles de consolation et de salut, instruisaient les ignorants, travaillaient à la conversion des pécheurs, établissaient des catéchismes, distribuèrent des livres de piété : en un mot, ils se livraient à toutes les œuvres de miséricorde corporelle et spirituelle. Le P. Roger avait établi en outre, pour les artisans, une troisième congrégation, destinée à exercer les mêmes œuvres de charité auprès de cette classe si nombreuse dans la ville de Lyon.

Le zèle inspira encore au P. Roger l'érection d'une société de dames pieuses, sur laquelle Dieu répandit des grâces non moins abondantes : elle était divisée en plusieurs sections, et chacune de ces sections était chargée de quelque œuvre particulière.

Le P. Roger tira de ce corps plusieurs membres distingués pour coopérer à la formation de deux établissements dont le besoin se faisait sentir à Lyon, comme dans tous les grands centres industriels.

L'un recevait des filles repenties et fut placé à Saint-Irénée dans un vaste local. Des religieuses vinrent du couvent de Saint-Michel de Paris pour introduire et mettre en vigueur la règle qui s'observe dans cette maison. L'autre établissement recueillait de petites filles pauvres ou orphelines, ou appartenant à des parents irréligieux, qui s'engageaient par écrit à ne réclamer leurs enfants qu'à l'âge de dix-huit ans. Cette maison est aujourd'hui dirigée par les Religieuses-Trinitaires ou de Saint-Jean de Matha.

Le P. Roger dressa pour ces diverses associations des règles pleines de sagesse, dont l'observation s'est maintenue à travers les révolutions. A certaines époques de l'année, les associés se rassemblent pour divers exercices de piété, ou pour la retraite annuelle, ou pour conférer sur ce qui peut contribuer au bien de l'association et au succès des œuvres qui leur sont confiées. Ces réunions ont lieu sans aucun appareil extérieur : elles ne se font connaître que par leurs fruits. Quelques-unes de ces institutions se sont modifiées ou transformées; mais elles subsistent quant au fond, et elles ne cessent de produire des fruits.

Le fervent religieux continua à travailler avec ardeur au salut des âmes et à l'affermissement de ces différentes œuvres jusqu'à la dissolution de la Société de la Foi, ordonnée par le gouvernement impérial. Forcé alors de rentrer dans son diocèse, le P. Roger dit adieu à tous ses amis, leur fit espérer un prompt retour, et se mit en route pour Paris, vers la fin de 1808. Après avoir passé quelque temps dans cette capitale, il se retira à Coutances, sa patrie.

L'homme de Dieu sut mettre à profit, dans l'intérêt de son diocèse, ce loisir forcé que lui imposaient les circonstances. Secondé par quelques autres prêtres pieux, il entreprit de rétablir le séminaire, détruit par le malheur des temps. Pendant un séjour de six années dans cette maison, il veilla, avec une sollicitude sans égale, sur ses intérêts spirituels et temporels, s'appliqua à former lui-même les principaux professeurs, et, en même temps qu'il inspirait aux jeunes élèves du sanctuaire l'amour et la

pratique des plus solides vertus, il dirigeait dans les voies du salut un grand nombre d'âmes qui lui avaient donné leur confiance.

Dès que la Compagnie fut rétablie en 1814, le P. Roger abandonna ce poste, et accourut à Paris pour solliciter son admission. Après ses premiers vœux, on le chargea du soin des novices, et il remplit cette importante fonction pendant deux ans. Il fut ensuite fixé à Paris, et occupé uniquement de l'exercice du saint ministère. Là, durant l'espace de douze années, de 1818 à 1830, au milieu de cette multitude de relations de tous les jours avec toute sorte de personnes, il se montra ouvrier infatigable dans le champ du Père de famille, se faisant tout à tous, pour gagner tout le monde à Jésus-Christ. Les pauvres, et surtout les pauvres les plus abandonnés du faubourg Saint-Marceau, furent les objets de sa prédilection. Son zèle actif et industrieux lui inspira une foule de bonnes œuvres. Il établit entre autres, sous le nom de Notre-Dame des Victoires, une congrégation pour les militaires, destinée à entretenir parmi eux la pratique des devoirs religieux¹. Elle était différente de celle que dirigeait le P. Ronsin², avait son règlement particulier, et se composait d'officiers de régiments de la garde. Plus tard, quelques généraux et un grand nombre d'officiers de la ligne y furent agrégés. Elle se réunissait dans une chapelle de Saint-Thomas-d'Aquin. L'association militaire devait rester secrète. Des indiscretions firent connaître le nom de

¹ *Histoire de la Compagnie de Jésus*, par Créteineau-Joly, 3^e édit. T. vi, p. 150.

² *Notice* n° 15.

ses membres. Dès lors, il ne fut plus possible de continuer les réunions. A cette époque où le libéralisme impie exerçait une si déplorable influence, on craignit d'exciter dans l'armée des divisions qui pouvaient amener de sanglants conflits ; et, en 1828, les militaires résolurent de dissoudre leur congrégation.

Ce fut encore pendant son séjour à Paris que le P. Roger s'occupa d'une œuvre d'un genre différent, mais non moins utile. Il avait remarqué que les jeunes demoiselles de la classe élevée et les jeunes filles du peuple trouvaient des secours abondants pour leur éducation, grâce au zèle de diverses congrégations établies dans ce but ; mais que les fortunes médiocres n'étaient pas également bien pourvues. Il résolut de combler cette lacune, et réalisa à Montmirail, près Paris, sous les auspices et avec le concours de madame la duchesse de Doudeauville, le plan d'une congrégation nouvelle pour l'éducation des jeunes demoiselles de la classe moyenne, et lui donna le nom de Société religieuse de Nazareth. La fin que se proposait le P. Roger était, ainsi qu'il le disait lui-même, de former de sages mères de famille et de bonnes femmes de ménage. L'Institut possède aujourd'hui plusieurs maisons. Nous mentionnerons seulement ici celle de Montmirail, non moins florissante par le nombre des religieuses que par leur esprit de ferveur ; celle de Lyon, fondée dans un faubourg de cette ville, peu de temps avant la mort du Père, puis transportée à l'entrée d'Oullins dans un enclos beau et vaste ; et une troisième, formée en Palestine, à Nazareth même, sur la demande de Mgr. Valerga, patriarche de Jérusalem. Les religieuses établies à Nazareth

ont conquis l'estime et l'affection des populations par leur douceur, leur patience, leur zèle et leur charité; et cette maison promet les plus heureux résultats pour l'avenir.

Au milieu de ces travaux du ministère le plus actif, le P. Roger n'oubliait pas ses chers amis, ses chers enfants de Lyon. Il leur écrivait des lettres brûlantes de foi et de charité, où il les exhortait à se maintenir dans le chemin de la vertu et dans la pratique du zèle pour les bonnes œuvres. Tous ceux qui allaient à Paris ne manquaient pas de le visiter. Il les confessait presque tous dès la première visite, afin de les prémunir contre les périls du séjour de cette grande cité; et ils retournaient à Lyon plus fervents qu'ils n'étaient partis, tous ravis du P. Roger, que plusieurs voyaient à Paris pour la première fois.

En 1822, il fit à Lyon un voyage de quelques jours. Il est impossible d'exprimer la joie des pieux Lyonnais en revoyant ce bon Père, après ces longues années d'absence marquées par tant de traverses, de persécutions et de malheurs. Ce fut une sorte d'ovation pour l'humble religieux qui répondit à ces démonstrations affectueuses par des paroles pleines de tendresse et de charité.

Au moment où éclata la révolution de 1830, le P. Roger, obligé de quitter Paris pour la seconde fois, n'en continua pas moins de travailler en secret au salut des âmes. Le calme s'étant rétabli, on l'envoya à Marseille, où il donna une nouvelle vie à l'association des dames de la Providence, qui justifient si bien ce titre par leur empressement à soulager les malheureux. Après deux ans de séjour à

Marseille, il retourna à Lyon, où les congrégations qu'il avait instituées trente ans auparavant avaient conservé leur esprit primitif et leur ancienne vigueur. C'était, suivant l'expression d'un homme juge compétent en pareille matière, c'était le propre du P. Roger d'imprimer un caractère particulier de stabilité et de perpétuité à toutes ses entreprises.

Les catholiques de Lyon l'accueillirent avec un indicible consolation. Ils le retrouvèrent tel qu'ils l'avaient connu, et jouissaient du bonheur de le posséder de nouveau, lorsque la Compagnie en France ayant été partagée en deux provinces, celle de Paris et celle de Lyon, ils craignirent de se le voir enlever. Par sa naissance, en effet, il appartenait à la province de Paris; mais le bien qu'il avait fait à Lyon, et qu'il pouvait y faire encore, semblait demander sa présence dans cette ville. Les supérieurs l'y fixèrent donc indéfiniment. Là, malgré ses soixante-treize ans, le P. Roger continua, avec toute l'ardeur, je dirais même avec toute la vigueur de ses premières années, l'exercice du plus laborieux apostolat. On le vit ce qu'il avait toujours été, homme d'une foi vive et agissante, d'excellent conseil, plein de simplicité, de droiture, attirant, charmant tous ceux qui l'approchaient par son extérieur gai et affable; gagnant tous les cœurs par son obligeante bonté, dirigeant des œuvres générales et particulières, confessant, donnant des retraites, consulté par une foule de pères et de mères de famille, de jeunes gens dont il avait dirigé les parents, exhortant sans cesse à la pratique de la foi; c'était là sa grande pensée; la foi, cette foi qui a vaincu le

monde, selon la parole de l'évangéliste saint Jean ¹.

Ce fut vers cette époque que le P. Roger solennisa le cinquantième anniversaire de sa prêtrise. Plusieurs pieux laïques eurent la consolation d'assister à la sainte messe que le bon Père célébra le jour de cet anniversaire. L'âme si tendre, la piété si vive, si expansive du fervent religieux, se manifestèrent d'une manière touchante au pied des autels, où sa vue seule eût été capable de ranimer la ferveur dans les âmes les plus indifférentes.

Le P. Roger, doué d'un tempérament sec, d'une humeur enjouée et d'une bonne constitution, paraissait destiné à fournir une très-longue carrière. En 1839, encore plein de vie et de courage, il préparait des travaux en faveur des sociétés de bonnes œuvres dont il avait repris avec tant d'ardeur la direction, lorsque la mort vint l'enlever inopinément à ses confrères et à ses amis jeunes et vieux. Le 15 janvier 1839, à l'heure du lever de la communauté, il fut trouvé à demi mort dans son lit; tous les soins lui furent inutilement prodigués : rien ne put le rappeler à la vie. Le saint vieillard avait commencé depuis trois jours sa retraite annuelle. La veille encore, il avait offert le saint sacrifice avec une admirable piété; et un Père, recommandable par son âge et ses lumières, qui faisait alors son action de grâces, affirma ensuite qu'il avait remarqué sur le visage du P. Roger une expression extraordinaire de joie et de bonheur.

La nouvelle de la mort de l'homme de Dieu fut bientôt

¹ *Et hæc est victoria quæ vincit mundum fides nostra* (1 Joan., v, 4).

transmise de bouche en bouche. La Société des Hospitaliers, qui comptait le P. Roger parmi ses membres honoraires, en donna avis au plus grand nombre possible de ses associés. Cependant le corps du défunt, placé dans une chambre du rez-de-chaussée de la résidence, resta exposé pendant deux jours, et les hommes furent admis à le visiter. L'affluence était continuelle, et la communauté fut forcée d'ouvrir son grand portail, sa cour et la pièce où reposait le corps.

Prêtres et laïques venaient s'agenouiller et prier auprès de ces restes vénérés ; et ils ne pouvaient se lasser de contempler ces traits chéris que la mort n'avait pas défigurés. Bien des personnes sollicitèrent la faveur d'obtenir quelque objet qui eût été à son usage. La messe solennelle fut célébrée, par le curé de la paroisse, en présence de plus de cinq cents hommes accourus pour assister à ses obsèques. La même foule suivit la dépouille mortelle du bon Père, qui fut déposée dans le cimetière de Loyasse, dans un lieu spécialement réservé aux prêtres du diocèse. Là, sur l'invitation de leur président, tous les membres de la congrégation des ouvriers se mirent à genoux sur la terre couverte de neige, et par de ferventes prières dirent le dernier adieu à leur excellent Père. Touchants témoignages d'estime et d'amour accordés, à bien juste titre, à un homme dont la mémoire exhale comme un parfum de vertus ! Le P. Pierre Roger était dans la soixante-seizième année de son âge et la vingt-quatrième de son entrée dans la Compagnie.

Vers la fin du mois de juin 1856, les restes du P. Roger furent transférés dans la chapelle des dames de Nazareth,

à l'entrée d'Oullins. Cette touchante cérémonie attira bon nombre de personnes dans la mémoire desquelles le souvenir du saint religieux était encore vivant. Une députation de la Compagnie de Jésus assistait à l'office ; et le P. Ducreux rappela l'histoire de la fondation de la Congrégation de Nazareth, et les éminentes vertus de son fondateur.



LE P. NICOLAS JENNESSEAUX



Né à Reims le 9 avril 1769, le P. Nicolas Jennessaux dut à la piété de ses parents, plutôt qu'à leur fortune, l'éducation qu'il reçut. Après avoir achevé le cours de ses études littéraires et philosophiques dans sa ville natale, il se sentit appelé à l'état ecclésiastique. Une telle pensée, au moment où la révolution menaçait l'Église de France d'une persécution générale, avait quelque chose d'extraordinaire. Il en fit part à un prêtre justement vénéré de la Congrégation de Saint-Sulpice, M. de Gournay de Raigecourt, à qui il avait donné toute sa confiance.

Ce sage directeur, qui connaissait l'heureux caractère du jeune homme et la régularité de sa conduite, ne douta pas de cette vocation. Il résolut de le guider lui-même dans la carrière qu'il aurait à parcourir pour arriver au sacerdoce. Pendant les jours de la terreur, le disciple suivit son protecteur en Belgique, puis en Allemagne, et trouva en lui ce qu'il sut toujours bien apprécier, un ami

généreux, un père tendre, un directeur éclairé et un excellent maître en théologie.

Ayant terminé ses études ecclésiastiques et atteint l'âge compétent, il fut admis aux ordres sacrés et reçut la prêtrise à Padenborn en 1795. Aussitôt après, avec l'agrément de M. de Gournay, il alla se joindre aux Pères du Sacré-Cœur établis alors à Leutershofen sous la direction du P. de Tournely. Il partagea leurs études, leurs exercices de zèle et leurs souffrances en Allemagne ; et après la réunion des deux Sociétés du Sacré-Cœur et de la Foi, il revint dans sa patrie en 1801 avec plusieurs de ses confrères. Comme eux il fut employé à l'éducation de la jeunesse à Amiens, et dans le diocèse de Lyon à Belley et à l'Argentière.

Obligé de quitter le collège de Belley que les Pères dirigeaient, lorsqu'en 1807 le gouvernement fit fermer toutes les maisons de la Société, le P. Jennessaux alla passer quelque temps à Lyon, et de là à Paris. Il rentra ensuite avec le P. Loriquet dans le diocèse de Meaux, auquel était réuni celui de Reims, dont ils étaient originaires. Mgr de Fautoas le nomma professeur au séminaire que dirigeait M. Féry, dans le palais même de l'évêché illustré par Bossuet. Ces fonctions ne l'empêchèrent pas de se livrer à d'autres œuvres spirituelles selon les circonstances.

En 1814, lors de l'entrée des armées étrangères en France, les hôpitaux de la ville de Meaux se remplirent de malades de toute langue et de toute nation, mais surtout de soldats allemands, et bientôt se déclara parmi eux une épidémie meurtrière.

Le P. Jennessaux se dévoua sur-le-champ à les visiter,

à passer auprès d'eux la meilleure partie de ses journées, à leur procurer tous les secours de son ministère; mais bientôt il fut lui-même atteint du mal contagieux qui le conduisit rapidement aux portes de l'éternité. Il resta assez longtemps entre la vie et la mort, conservant toutes ses facultés intellectuelles, et par là même tout le mérite d'un sacrifice sans cesse renouvelé. Enfin il guérit, et déjà il se disposait à retourner aux hôpitaux, lorsque l'évêque le lui défendit.

La même année 1814, la Compagnie de Jésus ayant été rétablie, le P. Jennessaux s'empessa d'y entrer, et se mit sous la conduite du P. Picot de Clorivière. Au mois de novembre de cette même année s'ouvrit le petit séminaire de Saint-Acheul, près d'Amiens, et ce fut le P. Jennessaux qui en devint comme le fondateur. Il le gouverna les deux premières années avec succès et avec cette force de volonté qui lui était propre, et qui prépara ces développements surprenants dont la durée devait être si courte, mais dont trente années et plus n'ont point effacé le souvenir. Les années suivantes, il exerça les mêmes fonctions dans les établissements naissants de Sainte-Anne d'Auray en Bretagne, et de Forcalquier en Provence. Ensuite on le rappela à Paris. Depuis 1821 jusqu'à la fin de sa vie, il fut constamment chargé de l'administration temporelle, tant de la maison qu'il habitait, que de toutes celles de la Compagnie de Jésus en France. Cet emploi lui donnait des relations multipliées et indispensables, non-seulement dans la capitale, mais aussi dans les provinces, dans la plupart des contrées de l'Europe et jusque dans les autres parties de l'univers. Le P. Jennessaux, laborieux et actif, suffit presque jus-

qu'à ses derniers moments à une tâche si difficile et si importante.

Les nombreux amis qu'il s'était faits dans le monde, comme parmi ses confrères, admirèrent toujours en lui une heureuse union des qualités, ce semble, les plus disparates, un mélange étonnant de sévérité et de douceur, d'humeur joyeuse et de gravité, de manières polies et de simplicité religieuse. Il avait une grande connaissance des choses humaines; sa pensée en saisissait l'ensemble et les détails, le principe et les conséquences; et son coup d'œil vif et sûr le trompait rarement dans le maniement des affaires et dans les conseils qu'il pouvait être appelé à donner.

A ces qualités de l'esprit, le P. Jennessaux joignit une foi très-vive et un attachement profond à toutes les pratiques de la vie religieuse. Outre les exercices fixés par la règle, il faisait chaque jour deux lectures dans l'*Imitation de Jésus-Christ*, et une dans l'Écriture sainte. Afin de passer d'une manière utile et édifiante la récréation qui suit le repas, il consacrait un quart d'heure avant l'examen de conscience du milieu du jour, à la lecture de l'Institut, des lettres annuelles ou des missions. Plus d'une fois aussi dans la journée, on le voyait prosterné devant le très-saint Sacrement; enfin au chapelet il ajoutait toujours la couronne de Notre-Dame des Sept-Douleurs. Ceux qui l'ont connu ont remarqué avec quelle édifiante dévotion il célébrait le saint sacrifice de la messe, avec quelle pieuse exactitude et quel esprit de foi il récitait l'office divin. Ses manuscrits sont pleins des sentiments les plus tendres et les plus généreux pour Notre-Seigneur, pour la Mère de

•

Dieu, pour son ange gardien et son saint patron. Il y exprime de la manière la plus sentie son amour et sa reconnaissance envers la Compagnie de Jésus, qu'il n'appelle pas autrement que sa pieuse et sa bonne mère. On y trouve aussi le détail des vives lumières et des douces affections dont Dieu payait sa fidélité et sa ferveur dans la méditation quotidienne, ainsi que les résolutions pratiques par lesquelles il couronnait soit les réollections du premier dimanche de chaque mois, soit les exercices annuels de saint Ignace. Entre ses bonnes résolutions, on remarque surtout celle de briser la nature et d'avoir toujours devant les yeux la volonté divine. Il s'était fixé deux lieux de refuge pour le temps de l'épreuve : le premier et le principal étaient les pieds du Crucifix ; le second, le cœur de son provincial ; et quels que fussent les répugnances et les murmures de la nature, sa force d'âme avait toujours le dessus.

Le zèle, qui n'abandonne jamais l'homme de prière, ne lui manqua pas non plus. Les vertus chrétiennes, surtout les vertus religieuses, ne peuvent pas rester sans épreuves. Il faut que, pour s'épurer et se perfectionner, elles passent de temps en temps par le creuset des adversités. Aux peines ordinaires de la vie, aux embarras et aux mécomptes attachés à l'administration temporelle de plusieurs maisons qui n'avaient pour se suffire que de faibles ressources, vint se joindre en 1831 une épreuve d'un genre tout nouveau. Dieu permit qu'il fût cité devant le juge d'instruction, qui le croirait ? sous l'étrange prévention d'assassinat.

Voici l'abrégé de cette singulière affaire :

La police, à cette époque, arrêta un voiturier hors des barrières. On avait trouvé sur sa voiture une caisse renfer-

mant un cadavre mutilé. Surpris d'abord, le roulier balbutia, puis se ravisant tout à coup, il déclara que cette caisse lui avait été confiée par M. Jennessaux, demeurant à Paris, rue de Sèvres. L'autorité fit une descente à ce domicile ; elle ne trouva qu'un vieillard paisible, un prêtre respectable, qui demanda ce qu'on lui voulait. Enfin, dès la première confrontation, on s'aperçut de la perfidie du voiturier ; l'innocence du P. Jennessaux fut plus qu'évidente. Grâce au ciel, il trouva des juges assez éclairés pour découvrir la fraude et assez équitables pour faire retomber sur l'auteur de la calomnie le châtement qu'il méritait¹. Cependant, cette désagréable affaire altéra notablement la santé jusque-là si robuste du P. Jennessaux. Plus tard, les infirmités ordinaires de la vieillesse, la perte de la vue qu'il ne recouvra qu'imparfaitement à la suite de l'opération de la cataracte, ajoutèrent encore à ses souffrances. Dès lors sa vie ne fut plus qu'une suite de privations supportées avec une admirable patience ; dès lors aussi il s'occupa plus que jamais à se préparer au grand passage du temps à l'éternité : en certains jours et à des heures réglées, il méditait quelque'une des fins dernières de l'homme, et récitait sur lui-même les prières des agonisants. Malgré sa grande faiblesse, il ne renonça point aux travaux du saint ministère. Depuis plus de vingt ans son zèle pour le salut des âmes les plus abandonnées le conduisait chaque semaine au monastère de Saint-Michel pour y entendre les confessions des femmes pénitentes ; il continua

¹ Voyez les détails dans *l'Ami de la Religion*, t. LXVIII, p. 176 et 207.

jusqu'à la fin cet exercice de charité, et ne cessa de le remplir que huit jours avant sa mort.

Cependant les forces du bon religieux diminuant de plus en plus, il dut se résigner à garder la chambre et le lit. Le 6 octobre, il voulut faire une revue générale de toute sa vie, et reçut les derniers sacrements en présence de la communauté réunie : il adressa à tous des adieux pleins d'humilité et de charité, dignes d'un véritable enfant de saint Ignace. Le lendemain, dès le matin, le malade déclara et répéta plusieurs fois qu'il n'avait plus que deux jours à vivre ; et le dimanche 9 octobre 1842, un peu après minuit, au moment où venait de commencer la fête de la Maternité divine, il rendit paisiblement et sans agonie son âme à Dieu, pour aller sans doute continuer dans le ciel une de ces solennités de Marie, que tant de fois il avait aimé à célébrer sur la terre. Sa dépouille mortelle fut réunie le lendemain à celles de ses confrères qui l'avaient précédé, au cimetière du Mont-Parnasse. Ses amis et ses anciens élèves le pleurèrent ; plusieurs donnèrent des témoignages publics de leurs regrets, et tous montrèrent, par leur douleur et leurs éloges, qu'ils savaient apprécier la perte d'un si vertueux prêtre.





LE P. JEAN-BAPTISTE GURY



Jean-Baptiste Gury naquit le 20 septembre 1773, à Mailleroncourt-Saint-Pancras (Haute-Saône), diocèse de Besançon, d'une famille où la pratique des vertus chrétiennes était en honneur, et dont plusieurs membres se consacrèrent à Dieu dans la Compagnie de Jésus. Dès sa plus tendre enfance, Jean-Baptiste montra une inclination très-prononcée pour l'état ecclésiastique. Il se tenait éloigné de la société des enfants de son âge, et préférait dès lors la prière et l'étude à tous les amusements de l'enfance. C'est le témoignage que n'a cessé de lui rendre sa respectable mère, morte à l'âge de cent ans.

On l'appliqua de bonne heure à l'étude des premiers éléments de la langue latine et de la langue française, partie à Mailleroncourt, partie à Vauvillers, sous la direction du curé de ces paroisses. Après avoir terminé ses classes de grammaire, il suivit pendant deux ans les cours de rhétorique et de philosophie au collège de Vesoul, et alla en-

suite commencer l'étude de la théologie à Besançon. Il était à peine depuis deux mois dans cette ville, lorsque la révolution, dispersant les séminaristes, le força d'interrompre ses études. Il retourna donc à Mailleroncourt, et y resta deux ans et demi, jusqu'à ce que, en 1793, il fut enveloppé dans la réquisition militaire qui appelait sous les drapeaux tous les Français depuis dix-huit ans jusqu'à vingt-cinq. Quelle douleur, pour notre aspirant au sacerdoce, de se voir, le fusil sur l'épaule, obligé de faire partie des troupes de la république et de combattre pour une cause qui ne lui inspirait que de la répugnance ! Mais Dieu, dont la Providence dispose les événements pour le plus grand bien de ses élus, fit servir cette contrariété si grave à l'accomplissement de ses desseins sur son serviteur. Conduit sur la frontière de l'Allemagne, le séminariste devenu conscrit, brûlant du désir de suivre sa première vocation, chercha et bientôt trouva l'occasion d'abandonner une milice pour laquelle il n'était pas fait. Il passa à l'étranger, et désormais à l'abri de toute poursuite, il se rendit à Augsbourg pour continuer sa théologie dans un séminaire dirigé par d'anciens jésuites. Quelque temps après, en 1795, il connut l'existence de la Société du Sacré-Cœur, fondée peu de temps auparavant et gouvernée par le P. de Tournely. Il sollicita son admission, et y fut reçu à Leutershofen, d'où il passa à Gogingen, partageant les exercices de piété, la vie humble, pauvre et mortifiée des premiers compagnons du fondateur ¹.

Le jeune Gury suivit également ses confrères, lorsque

¹ *Vie du P. Joseph Varin*, p. 48 et suivantes.

forcés de s'éloigner de Gogingen, devant les armées de la république, ils se dirigèrent sur Ratisbonne, et de là sur Passau, où ils ne restèrent que six semaines.

Ce voyage fut marqué par mille traits de la Providence de Dieu sur ses serviteurs : il serait trop long de les rapporter tous : contentons-nous d'un seul. Le P. Gury voyageait en compagnie des PP. Gloriot et de Razac, et de M. Chrysostome de Razac qui, sous le règne de Louis XVIII, remplit les honorables fonctions de sous-gouverneur des pages. Après quatre jours de marche, ils arrivèrent sur les bords du Danube, où ils trouvèrent un radeau prêt à partir pour Ratisbonne. Ce secours inattendu ne pouvait venir plus à propos. Le P. de Razac épuisé de fatigue éprouvait de plus une indisposition qui lui rendait la marche impossible. Sa faiblesse était extrême, lorsqu'à neuf heures du soir le radeau s'arrêta devant un petit village. Tous les passagers, la plupart émigrés français, au nombre de plus de soixante, s'empressèrent de gagner le rivage pour se procurer au moins du pain et un peu de paille pour se coucher. Le P. Gury et ses trois compagnons débarquèrent les derniers. Tous leurs désirs se bornaient à trouver un mauvais lit et quelque soulagement pour le P. de Razac qui pouvait à peine se traîner. Mais comment l'espérer en pareille circonstance ? Les hôtelleries, le presbytère, tout devait être encombré par le grand nombre de prêtres qui, comme eux, fuyaient devant les armées de la république. Ils se hasardent cependant à demander à une femme qu'ils rencontrent, le logement du curé. Ils suivent cette femme, et après dix minutes de marche dans un chemin détourné, ils arrivent enfin en face d'une vaste et

belle maison, où brille une multitude de lumières, et où l'on entend le bruit confus d'un grand nombre de voix. C'était une troupe de moissonneurs qui terminaient leur souper, et le curé avec un de ses confrères, qui surveillait leur repas, en attendant que le sien fût apprêté. Dès qu'il aperçut les voyageurs, il vint à leur rencontre. Ayant appris qu'ils étaient des ecclésiastiques français, et que l'un d'eux était malade : « Soyez les bienvenus, leur dit-il d'un ton plein de bienveillance, aucun de vos confrères n'est venu me demander l'hospitalité : nous aurons soin du malade ; nous aurons soin de vous tous ; » et après les avoir embrassés avec tendresse, il les conduisit dans son salon, ordonna le souper, fit préparer à chacun sa chambre, met plusieurs personnes au service du P. de Razac, et lui procure des remèdes : le tout avec une charité, un empressement admirables. Les Pères se trouvaient seuls au presbytère que la Providence semblait leur avoir réservé.

Ce qui les toucha encore davantage et augmenta leur reconnaissance envers Dieu, ce fut l'attention du bon curé pour leur malade. Tout le monde était couché, et il continuait encore à lui prodiguer les soins les plus attentifs. Le lendemain dès trois heures du matin, il était déjà debout pour lui préparer à déjeuner. Il voulut ensuite accompagner les Pères jusqu'au Danube ; et il ne se retira qu'après les avoir perdus de vue.

En quittant Passau, le P. Gury vint se fixer avec ses confrères à Hagenbrunn, à trois lieues de Vienne, dans une maison appartenant à l'abbé de Closter-Neubourg. C'est là qu'il continua son noviciat, et qu'il eut la conso-

lation de se lier en 1797 par les vœux ordinaires de pauvreté, de chasteté et d'obéissance ¹.

Au mois de décembre 1798, il reçut l'onction sacerdotale, et célébra sa première messe dans l'église paroissiale d'Hagenbrunn, qui était éloignée de vingt minutes de l'habitation des Pères. Le froid fut excessif dans ces contrées pendant l'hiver de 1798. Dans la nuit du 25 au 26 décembre, trois personnes périrent par le froid aux environs de Vienne. Le P. Gury était donc allé à l'église d'Hagenbrunn pour y célébrer sa première messe ; on s'aperçut à son arrivée qu'il avait les oreilles gelées, ainsi que le P. Rozaven, un de ses compagnons. Un autre eut deux doigts de la main également gelés. Quand ils entrèrent à la sacristie, le P. de Razac, dont nous avons parlé plus haut, ne put, malgré sa mortification bien connue, s'empêcher de laisser échapper des cris plaintifs que lui arrachait la violence de la douleur. Le P. Jennesseaux tomba évanoui ; un religieux servite, venu de Vienne pour prêcher à l'occasion de la solennité, s'évanouit également au milieu de la neige, qui était tombée en abondance. Le reste de la communauté fut plus ou moins incommodé. Cette première messe du P. Gury fit époque dans les souvenirs des Pères du Sacré-Cœur.

Voici un autre trait à peu près du même genre, où la patience du P. Gury fut également mise à l'épreuve.

Tous les dimanches, la plupart des prêtres allaient célébrer la messe dans les villages voisins, et jusqu'à deux

¹ Sur les divers incidents du voyage, et sur le genre de vie des Pères du Sacré-Cœur dans la maison d'Hagenbrunn, voyez la *Vie du P. Joseph Varin*, p. 53 et suivantes.

lieues de distance d'Hagenbrunn, quelle que fût d'ailleurs la chaleur de l'été ou la rigueur du froid.

Dans l'hiver de 1798, un dimanche, vers les huit heures du matin, deux enfants, dont le plus âgé avait quatorze ans, vinrent demander un prêtre pour aller dire la messe à leur village, éloigné de deux lieues. Il ne restait à la maison que le P. Gury qui n'eût pas célébré le saint Sacrifice, les autres étant déjà partis pour d'autres villages. Le bon religieux n'était pas encore bien rétabli d'une maladie grave. Le P. Varin, qui était son supérieur, lui fit part de son embarras : « Mais, ajouta-t-il, je vous laisse parfaitement libre, et j'aimerais mieux qu'une paroisse fût privée de messe que de vous exposer au danger d'une rechute. » En véritable enfant d'obéissance, le P. Gury répondit qu'en prenant des précautions contre le froid, il espérait qu'il ne lui arriverait rien de fâcheux ; et après s'être bien couvert, il alla se placer sur un traîneau tiré par un cheval vigoureux. Le ciel était sombre ; le vent du nord soufflant avec violence faisait voler des tourbillons de neige qui obscurcissaient l'air de plus en plus et empêchaient de reconnaître la trace de la route. Après une demi-heure de marche, on était complètement égaré. Pour comble de disgrâce, le traîneau heurta contre un tronc d'arbre et se brisa. Nos trois voyageurs étaient épuisés de forces. Ils parvinrent cependant à ramasser les planches éparses et à les réunir de leur mieux. Enfin, après bien des écarts et bien des peines, on arriva au village un peu avant midi. Les paroissiens attendaient dans l'église. Le Père, ayant pris un instant de repos, se hâta de se revêtir des ornements sacrés pour chanter une

grand'messe. Après son action de grâces, le curé se contenta de lui offrir une tasse de café au lait, et il était près de quatre heures lorsque le Père, de retour à Hagenbrunn, put enfin prendre son repas.

Après la réunion de la Société du Sacré-Cœur avec celle des Pères de la Foi, conclue au mois d'avril 1799¹, le P. Paccanari, devenu supérieur général, désigna un certain nombre de ses religieux pour aller assister les malades dans les hôpitaux militaires des armées autrichiennes répandues dans la Lombardie. Le P. Gury fut de ce nombre. Nous racontons ailleurs les prodiges de zèle, de charité et de dévouement² opérés dans l'exercice de ce pénible ministère. Le P. Gury ne s'y épargna pas et prit une large part aux travaux de ses confrères; comme eux aussi il en recueillit les fruits les plus consolants. Sans entrer ici dans plus de détails, nous nous contenterons de citer, entre une foule d'autres, deux ou trois traits, où se manifeste d'une manière plus visible la miséricorde de Dieu sur ses élus. Nous laisserons le pieux missionnaire parler lui-même :

« Un jeune protestant, âgé de vingt-deux ans, m'avait exprimé le désir d'embrasser la religion catholique. Pour le préparer, je lui donnai un catéchisme; et, comme il était en pleine convalescence, il passait presque tout le jour à l'apprendre. Dès qu'il me voyait, il accourait pour me faire part de ses doutes, et il retenait si fidèlement les éclaircissements que je lui donnais, que bien rarement

¹ *Vie du P. J. Varin*, p. 80 et suiv.

² *Ibid. Notice du P. Kohlmann*, p. 103 et suiv.

j'étais obligé de les lui répéter. Il désirait vivement faire son abjuration dans la crainte d'être renvoyé de l'hôpital ou d'être transporté ailleurs avant que d'être rentré dans le sein de l'Église. Après quelques semaines d'instructions, le voyant très-bien disposé, et craignant moi-même qu'on ne le fît sortir, j'allais le préparer à la confession, quand je tombai malade. Dès que je pus retourner à l'hôpital, mon premier soin fut de m'informer de mon cher Momart (c'était son nom). Je ne tardai pas de le voir accourir. « Ah! « mon Père, me dit-il en m'abordant, je croyais que vous « m'aviez abandonné. Jugez de ma peine, quand on me fit « sortir d'ici pour rejoindre mon corps. Je me recomman- « dai à Dieu, à la sainte Vierge, et, contre mon attente, « on se contenta de me faire passer successivement dans « tous les hôpitaux de la ville. C'est hier seulement que je « suis revenu ici. » En même temps, il me raconta plusieurs autres traits de la bonté divine à son égard. « Main- « tenant, ajouta-t-il, j'ai appris tout le catéchisme par « cœur : interrogez-moi, et vous verrez... Mais, je vous en « prie, ne différez plus d'entendre ma confession et de « recevoir mon abjuration ; je puis être à chaque instant « envoyé ailleurs. » Je crus pouvoir commencer sur-le-champ à l'entendre. Le jour où il fit son abjuration et où, pour la première fois, il eut le bonheur de communier, il était comme hors de lui-même, et ses paroles animées respiraient la foi, l'amour et la reconnaissance. Dieu le mit bientôt à une cruelle épreuve en l'affligeant d'une nouvelle maladie des plus pénibles, le scorbut. Dans ce triste état, privé de toute consolation et presque de tout soulagement du côté des hommes, il ne lui échappa ni plaintes ni mur-

mures. La joie de se voir catholique et de souffrir pour Dieu le rendait insensible à la douleur. Uniquement attentif aux intérêts de son âme, il ne demandait rien pour adoucir ses souffrances. J'obtins de mes supérieurs la permission de lui procurer un peu d'argent. Il parut étonné que j'eusse pensé à lui, et n'accepta ma légère aumône qu'avec les sentiments de la plus vive reconnaissance. Il se rétablit enfin complètement et retourna à son corps la paix dans l'âme, la joie dans le cœur et fermement résolu de vivre en bon catholique.

« La bonté divine se manifesta d'une manière plus frappante à l'égard d'un autre protestant. On venait de le transporter à l'hôpital ; il paraissait n'avoir plus qu'un souffle de vie, tant il était épuisé par la fatigue de la route et par les douleurs de la maladie ! Ayant reconnu qu'il était luthérien, je lui demandai s'il n'aimerait pas mieux mourir dans la religion catholique que de persévérer dans celle qui avait pour auteur un moine apostat. « Oh ! oui, me « répondit-il, c'est le vœu de mon cœur depuis longtemps, « et il y a quatre ans surtout que je cherche l'occasion de « m'instruire de votre religion pour l'embrasser ; car je « vois bien que c'est la seule véritable. — S'il en est ainsi, « lui dis-je, nous n'avons pas de temps à perdre ; vous « paraissez être très-mal : on ne sait pas ce qui peut arriver pendant la nuit ; je vais vous exposer en peu de mots les principaux points de la religion, et le reste sera bien-tôt fait. — Oh ! non, cela est impossible pour aujourd'hui ; je n'en puis plus : remettons l'affaire à demain, je vous en prie. — Eh bien, recommandez-vous à Dieu et à la sainte Vierge ; nous nous reverrons demain. » Le

lendemain, même faiblesse, même danger de mort dans le malade, et toujours même réponse : « Oui, je veux être catholique, je le veux sérieusement; mais, dans ce moment, je suis trop mal. Je n'ai la force ni de parler ni de réfléchir. A demain, à demain. » Tout ce que je pus obtenir, ce fut qu'il écoutât pendant un petit quart d'heure l'exposé des points les plus essentiels à savoir. Impossible ensuite d'obtenir qu'il accusât une ou deux fautes pour offrir une matière à l'absolution. « A demain ! » dit-il encore. Je retournai auprès de lui de grand matin. En l'abordant, je crus qu'il était mort. Depuis quatre ou cinq heures, il ne parlait plus, mais il avait conservé parfaitement l'usage de la raison. Je lui prends la main, et je lui dis de serrer la mienne toutes les fois qu'il faudrait répondre affirmativement aux questions que j'allais lui adresser. Il me serre la main d'une manière très-sensible. Je lui fis alors toutes les questions exigées en pareil cas. Il répondit à tout de la manière la plus satisfaisante. Je lui fis produire les actes des vertus théologales avec celui de contrition. Je lui demandai l'accusation d'une faute légère et la promesse de faire une confession entière, si Dieu lui rendait la santé. Je lui donnai l'absolution des censures, et ensuite l'absolution sacramentelle. Pendant ce temps, il me serrait souvent la main en signe d'adhésion. A peine eus-je terminé les prières qui suivent la formule de l'absolution que, sans la moindre convulsion, il rendit le dernier soupir, comme si son âme n'eût pu se séparer de son corps avant qu'elle fût rentrée en grâce avec Dieu.

« Il n'était pas rare, ajoute le P. Gury, de trouver parmi les prisonniers français de jeunes militaires privés de toute

instruction religieuse, et qui n'avaient pas fait leur première communion. Beaucoup d'entre eux profitèrent de leur séjour à l'hôpital pour s'instruire des vérités du salut et pour recevoir les sacrements.

« Un jour qu'on avait amené un grand nombre de malades, j'en distinguai un dont la figure intéressante attira mon attention. Je m'approchai de lui, et il me pria de venir le lendemain entendre sa confession. Avant de la commencer, il m'avoua qu'il était un grand pécheur, « et d'autant plus coupable, ajouta-t-il, que j'ai reçu de Dieu des « grâces plus signalées et qui tiennent du prodige. En voici « une des plus éclatantes. Pendant la révolution, je fus un « jour poursuivi par des patriotes furieux qui avaient juré « ma mort. Ils étaient sur le point de s'emparer de ma personne, lorsque, désespérant de leur échapper, et sans trop « savoir ce que je faisais, je me précipitai dans un étang « sur les bords duquel je me trouvais. Au même instant, « j'en sortis par l'extrémité opposée et à plus d'un quart « de lieue de distance. Comment cela arriva-t-il ? Je n'en « sais vraiment rien. Mais voyez, mon Père, quelle grâce « de Dieu ! je fus délivré par là de trois dangers imminents : danger d'être mis en pièces par mes ennemis, « danger de me noyer dans l'étang, et surtout danger, ou « plutôt certitude de perdre mon âme pour toute l'éternité. » Il fit ensuite sa confession en versant un torrent de larmes. Puis il me raconta plusieurs particularités de sa vie, où n'éclataient pas moins les traits d'une providence toute miséricordieuse sur lui. Dans le dernier combat où il se trouvait, il ne comprenait pas comment il avait pu échapper à l'affreuse boucherie qu'on avait faite de ses camarades

autour de lui. Il n'y reçut qu'une petite égratignure à la main, en parant un coup de sabre qui devait lui fendre la tête. C'était pour guérir cette légère blessure qu'il était venu à l'hôpital; mais il y éprouva ce qui arrivait à tant d'autres : la plaie ne tarda pas à s'élargir. Les grandes chaleurs de l'été qui régnaient alors amenèrent bientôt la gangrène; elle gagna insensiblement la main, et peu à peu tout le bras jusqu'au coude. Après trois mois de souffrances indicibles, il fallut faire l'amputation du bras, et trois jours après, le blessé expirait. Pendant ce long martyre, sa patience fut inaltérable, quelque douloureuses que fussent les opérations auxquelles on le soumit pour arrêter les progrès du mal. Il passait presque toutes les nuits sans pouvoir prendre un moment de repos. Son unique consolation était de recourir à Dieu et de lui offrir ses souffrances en expiation de ses péchés. Un jour que je le trouvai plus mal qu'à l'ordinaire, je lui témoignai combien je prenais part à ses douleurs : « Il est vrai, me répondit-il, je souffre beau-
« coup; mais c'est si peu de chose en comparaison de ce
« que Jésus-Christ a souffert pour moi et de ce qu'ont
« mérité mes péchés. Le sentiment qui domine en moi est
« celui de la reconnaissance envers Dieu qui semble ne
« m'avoir conduit ici que pour me réconcilier avec lui et
« pour m'acquitter envers sa justice. Je vois bien qu'il me
« faudra bientôt mourir; mais quel bonheur d'avoir l'es-
« poir de mourir dans son amour! Toute ma confiance est
« dans ses infinies miséricordes. » Durant sa maladie, il avait reçu plusieurs fois les sacrements, et toujours avec la plus tendre piété. »

Dans le courant de l'année 1802, le P. Paccanari rap-

pela le P. Gury de Padoue et lui confia la direction du noviciat qu'il avait établi à Rome dans la maison de Saint-Sylvestre. Le nombre des novices augmenta, surtout en 1803 ; et en 1804 on en comptait jusqu'à trente-six, non compris les coadjuteurs temporels. Le P. Gury déploya dans cette charge importante le talent que Dieu lui avait donné pour la conduite des âmes.

Les novices étaient entièrement séparés du reste de la communauté et suivaient un règlement particulier calqué sur ce que prescrit l'Institut de saint Ignace. Les conférences spirituelles, les exercices de charité et d'humilité, et différentes épreuves, propres à former l'homme intérieur, étaient régulièrement en usage. La ferveur, l'amour de la règle, régnaient parmi ces jeunes gens. Tous rivalisaient de zèle et d'ardeur pour se former à la pratique des vertus solides. Un grand nombre d'entre eux se soutinrent au milieu de la tempête qui submergea la Société de la Foi¹. A l'époque du rétablissement de la Compagnie, ils demandèrent et obtinrent d'y être admis ; et ils se sont toujours fait remarquer par leur régularité, leur obéissance, leur humilité.

Parmi eux se trouvoit un nègre du Congo, que la Providence semblait avoir conduit comme par la main à la maison de Saint-Sylvestre, pour assurer son bonheur éternel. Prisonnier de guerre à l'âge de douze ans, il avait été emmené à Alexandrie, puis au Caire, où l'avait acheté un Européen qui le vendit à Marseille à un officier français. Celui-ci vint à Rome avec son esclave et le céda au P. Pac-

¹ *Vie du P. Joseph Varin*, p. 169 et suiv.

canari. On l'instruisit à Saint-Sylvestre, et après une année de préparation, il reçut le baptême. C'était un modèle de ferveur et de zèle. On l'admit au noviciat dans l'espérance qu'un jour il pourrait rendre de grands services à la religion, en accompagnant des missionnaires en Afrique. Après le noviciat, on l'envoya à Spolète pour y étudier la langue latine. Dans ce voyage, qu'il fit avec un des Pères, il donna une preuve sensible de l'ardeur de son zèle. Les deux religieux s'arrêtèrent le soir dans une auberge pour y passer la nuit. A peine s'étaient-ils mis au lit qu'on vit arriver des jeunes gens de l'un et de l'autre sexe pour se livrer au plaisir de la danse. Dès que notre bon nègre entend le violon, il s'habille, se rend précipitamment au milieu de la réunion, apostrophant avec vigueur cette jeunesse dissolue. A sa vue, les danseurs et les danseuses s'arrêtent, persuadés que c'est un démon qui leur apparaît, et saisis de frayeur, ils prennent tous la fuite. Tout en étudiant la grammaire latine, le pieux néophyte faisait souvent le catéchisme aux enfants. Il donnait les plus grandes espérances pour l'avenir, lorsqu'il fut atteint d'une maladie qui l'enleva à l'âge d'environ vingt ans.

Le P. Gury continuait de donner ses soins à la direction du noviciat de Saint-Sylvestre, lorsqu'en 1807 éclata le coup de foudre qui devait amener la destruction entière de la Société de la Foi, déjà fort ébranlée par la conduite peu religieuse de son fondateur¹. Le Souverain Pontife Pie VII, éclairé par les rapports secrets qui lui étaient parvenus sur le compte de Paccanari, se détermina à le faire

¹ *Vie du P. Joseph Varin*, p. 69.

sortir de Rome et à le reléguer à Spolète pour instruire son procès ¹.

Cette mesure causa une vive rumeur parmi tous les associés de la Foi. Plusieurs professeurs du collège prirent le parti de se retirer sans bruit. D'autres partirent avec éclat et entraînaient avec eux plusieurs de leurs collègues.

Dans ces circonstances, le P. Gury crut que sa qualité de maître des novices ne lui permettait pas de demeurer passif. De concert avec un autre de ses confrères ², il formula une supplique qu'ils se proposaient de faire signer aux autres Pères de Rome, pour la présenter ensuite au Pape. Cet écrit, qui devait être préalablement montré à l'archiduchesse Marie-Anne, était rédigé avec une grande modération, mais n'affaiblissait ni ne dissimulait en rien la vérité. Les deux Pères reconnaissent que quelques-uns des faits reprochés à l'accusé étaient calomnieux, mais que d'autres n'étaient que trop vrais. Ils insistent sur leur disposition sincère de s'en rapporter en tout au jugement de Sa Sainteté. Deux choses principales, ajoutaient-ils, les avaient déterminés à entrer dans la Société de la Foi : l'espoir qu'on leur avait donné de se réunir à la Compagnie de Jésus, et l'assurance de resserrer de plus en plus les liens qui les attachaient au Saint-Siège : affaiblir ces liens et cette espérance, c'était équivalement rompre les engagements qui les retenaient encore dans la Société de la Foi. Ils portèrent leur supplique au Collège Mariano, et la présentèrent au Père

¹ Notice n° 16.

² Le P. Senechault.

supérieur¹, ainsi qu'à tous les autres profès. Aucun d'eux ne consentit à la souscrire. Ils alléguèrent pour raison que les procédures étant entamées contre Paccanari, il convenait d'attendre l'issue de cette affaire, et de ne pas prévenir le jugement du Souverain Pontife sur le compte de Paccanari seul inculpé. Quant aux dispositions des autres Pères, ajoutaient-ils, Sa Sainteté ayant ouvertement rendu justice à leur conduite et à leur bon esprit, une manifestation à cet égard était sans objet. Le P. Gury et son confrère voyant l'opposition générale, ne jugèrent pas à propos d'insister au risque de provoquer un nouvel éclat qui ne pouvait avoir que des résultats fâcheux, sans aucune utilité. Ils attendirent, pour donner suite à leur projet, le retour du P. Rigoletti, qui arriva d'Angleterre à Rome le 4 août 1807, et qui fut établi supérieur du collège et du noviciat. Il demanda aussitôt et obtint une audience du Saint-Père, lui fit connaître le contenu de la supplique, et lui exprima les sentiments de respect, de soumission et de dévouement que ses confrères et lui conserveraient toujours pour le Siège Apostolique. Pie VII, touché de ces protestations, parla au Père avec une bonté toute paternelle et lui réitéra l'assurance qu'il était loin de confondre les membres de la Congrégation avec son chef.

Après la condamnation du P. Paccanari et son incarcération dans le château Saint-Ange au mois d'août 1808², grand nombre des Pères de la Foi sortirent de cette Congrégation. Le P. Gury, avec l'agrément du Souverain Pon-

¹ Le P. Depinoy.

² *Notice*, n° 16.

tife, se retira à Sion dans le Valais, au mois de septembre de la même année, et partagea pendant six mois les travaux des Pères établis en Suisse. Il rentra ensuite en France, fut placé en qualité de vicaire dans la paroisse de Jussey (Haute-Saône) et y exerça le saint ministère jusqu'en 1814. Il vint alors rejoindre ses confrères à Paris ¹ et fut admis dans la Compagnie de Jésus le 3 octobre par le R. P. de Clorivière.

Peu de temps après, Mgr Leblanc de Beaulieu, évêque de Soissons, ayant confié la direction de son séminaire à la Compagnie de Jésus, le P. Gury y fut envoyé et remplit pendant un an et demi les fonctions de professeur de théologie. De là il passa au petit séminaire de Forcalquier, pour y exercer la charge de Père spirituel. Dans ces divers emplois, le P. Gury se montra toujours prêtre instruit, prudent et zélé, modèle de régularité et d'exactitude.

Cependant le P. Simpson ², qui avait succédé au P. de Clorivière dans la charge de supérieur de la Compagnie de Jésus en France, avait compris la nécessité d'établir un noviciat en règle, où les candidats nombreux qui se présentaient pussent être formés aux vertus religieuses et puiser l'esprit de leur vocation. On ouvrit ce noviciat à Montrouge en 1818. Les fonctions que le P. Gury avait remplies avec succès à Rome pendant plus de six ans, le désignaient tout naturellement au choix du P. provincial comme recteur et maître des novices. On lui confia donc cette charge importante, et pendant plus de onze ans il

¹ *Vie du P. J. Varin*, p. 218.

² *Ibid.*, p. 219.

s'en acquitta avec un zèle et un succès auxquels se plaisent à rendre hommage tous ceux qu'il a dirigés dans la voie de la perfection religieuse.

Le nom de Montrouge est un de ces mots magiques au moyen desquels les libéraux de cette époque agitèrent l'opinion en France, surtout pendant les dernières années de la restauration. Avec Saint-Acheul et la congrégation, Montrouge jouit du privilège de défrayer la presse révolutionnaire et de fournir un thème quotidien à ses déclamations calomnieuses. « Ce noviciat, dit Crétineau-Joly¹, devint la source des hypothèses les plus extravagantes. C'était une maison de simple apparence, sans luxe au dehors, sans luxe au dedans, et où, à la porte de Paris, tout respirait le calme intérieur. Pour l'homme qui connaît la vie des jésuites, et les lois réglant l'existence des novices, il y a quelque chose de moralement impossible dans toutes les fables auxquelles cet établissement servit de prétexte. Montrouge fut en quelques mois le suprême arbitre de la France : il dicta des lois à la France, il régenta les princes, il décida souverainement de la guerre et de la paix..... Montrouge fut représenté comme un château fort, une place de guerre environnée de fossés, flanquée de bastions et hérissée d'artillerie. » Au dire de la presse irréligieuse, on y faisait l'exercice à feu et au canon. Le général de la Compagnie y résidait avec sa cour. Des souterrains communiquaient de Montrouge aux Tuileries. On y entassait à pleins coffres l'or et l'argent de la France. On y érigeait la corruption en principe ; l'on y fabriquait des armes

¹ *Histoire de la Compagnie de Jésus*, 3^e édit., t. vi, p. 168.

pour les Turcs en guerre avec les Hellènes ; on y faisait comparaître à la barre les ministres et les députés fidèles, qu'on censurait ou qu'on récompensait ; on y destituait sans merci les fonctionnaires dont la foi était chancelante. C'était là que s'élaboraient les lois de l'indemnité, de la réduction des rentes, du sacrilège, du droit d'aînesse, de la presse et des communautés religieuses ; là qu'on asservissait le clergé et que, par des intrigues habilement ourdies, on semait la division parmi les évêques, afin de les régenter tous ; là qu'on forçait les nouveaux chevaliers des ordres du roi à venir attacher à leur cordon bleu le scapulaire imposé par les jésuites ; là qu'on prêchait la morale relâchée ; là qu'on enseignait publiquement le régicide. Cette démençe eut quelque chose de si réel, que le P. Gury reçut un cartel, où un insensé lui proposait de se battre à mort avec lui à l'épée ou au pistolet.

Pour attiser de plus en plus le feu de la haine contre cette paisible maison et contre celui qui l'habitait, un jeune jésuite apostat, prôné par tous les échos du libéralisme, n'eut pas honte, dans un pamphlet ¹ publié en 1826, de tracer du P. Gury un portrait fantastique, où le cynisme de la calomnie est poussé jusqu'au délire :

« Sa volonté, un seul regard même, peuvent mouvoir mille bras armés de poignards pour assassiner les princes et détruire les empires. Depuis dix ans, les provinces se remplissent de ses esclaves redoutables, et tous les jours

¹ *Les Jésuites modernes, pour faire suite au mémoire de M. le comte de Montlosier*, par Martial-Marcel de la Roche-Arnaud.

de plus terribles encore sortent de ses mains... Dans un appartement obscur de Montrouge, tous les huit jours, à l'entrée de la nuit, les novices se rendent, à la suite du P. Gury, au pied des statues d'Ignace et de François Xavier, pour entendre les mystères de la Société. Là, chaque novice est obligé de dénoncer toutes les fautes et les discours de ses confrères ; chaque novice, à genoux, est obligé de déclarer ses goûts, ses penchants, ses défauts, son caractère et ses dispositions à l'égard de la Compagnie. Ils jurent tous d'immoler leur volonté propre, de n'épargner rien pour exterminer la race des méchants, et d'abattre aux pieds de leur Père Ignace toutes les couronnes de l'univers. Ils vont, à la suite de leur Père maître, fouler aux pieds les vanités du monde représentées par un roi revêtu de ses ornements royaux, environnés de sceptres brisés, de couronnes fracassées et de débris de trônes. Tout autour on voit les nations du monde, chargées de chaînes, figurées par trois animaux, le taureau, le lion et l'aigle, et par un génie sublime qui représente en particulier les nations de l'Europe....

« Voulez-vous une idée de la puissance du P. Gury sur ces pauvres novices ? Lisez l'histoire du Vieux de la Montagne ; encore trouverez-vous peut-être que ce Vieux de la Montagne avait de la modération. A l'aspect du tyran de Montrouge, tout tremble ; il parle, et tout se tait. Son air prophétique, ses regards menaçants, ses paroles mystérieuses, son ton tranchant et impérieux, exaltent les esprits de ses novices, au point qu'ils tenteraient de réduire en cendre tout l'univers, pour avoir le mérite d'une rare obéissance. »

Les jésuites dédaignèrent de répondre à cet assemblage de monstruosité, dont nous passons sous silence la plus grande partie ; mais le gouvernement s'émut ou feignit de s'émouvoir de l'effervescence factice causée par ces déclamations insensées. Il ordonna, en 1828, qu'une visite domiciliaire eût lieu dans la maison de Montrouge. Le sous-préfet et le maire s'y rendirent, visitèrent avec soin tout le local et prirent les noms de tous ceux qui l'habitaient. Ils interrogèrent aussi le supérieur, qui ne fit aucune difficulté de leur donner toutes les explications qu'ils pouvaient désirer. On se demanda alors quel pouvait être le but d'une mesure qui rappelait assez les plus mauvais jours de la révolution. Le pouvoir craignait-il qu'il n'y eût là quelque dépôt d'armes, qu'on y tramât quelque complot contre la sûreté de l'État ? Assurément non ; il savait trop bien à quoi s'en tenir, et il n'ignorait pas dans quels rangs se trouvaient ses ennemis. On n'avait en vue, par cet acte de faiblesse, que de calmer les libéraux, qui ne voulaient pas être calmés ; ces ménagements timides et ces concessions ne servirent qu'à les encourager et à les enhardir.

Tandis que le P. Gury se trouvait ainsi en butte aux plus odieuses et aux plus extravagantes calomnies ; sans rien perdre de la paix de son âme, et riant de bon cœur du rôle qu'on lui faisait jouer, il s'occupait sans relâche à former ses chers novices aux vertus propres de leur état. Grand amateur de la pauvreté religieuse, de l'obéissance et de l'abnégation, il en recommandait assidûment la pratique, autant par ses exemples que par ses exhortations. Il s'efforçait aussi de leur inspirer une tendre et solide dévotion au Sacré-Cœur de Jésus. C'était sa dévotion privilé-

giée. Il y revient dans toutes ses notes, dans ses résolutions. C'est surtout pour le Cœur de Jésus qu'étaient les élans de son cœur. Nous lisons consignée dans son journal spirituel une pratique qui lui était familière, et qui montre jusqu'à quel point il était uni à ce divin Cœur : « Toutes les fois, écrit-il, que quelqu'un viendra me trouver dans ma chambre, j'entrerai par une élévation de l'âme dans le Sacré-Cœur de Jésus. »

L'abord du P. Gury, il faut en convenir, n'était pas attrayant. D'un tempérament vif et sanguin, il avait parfois quelque chose de brusque dans le premier mouvement ; mais quand on entrait en relations avec lui, on découvrait sous cette écorce un peu rude en apparence, tant de bonté, tant de vraie charité, une rectitude de jugements si remarquable, une disposition si constante à obliger qu'on ne pouvait lui refuser son estime et même son affection. Tout entier à ses fonctions si monotones, il ne se permettait d'autre délassément qu'une promenade chaque semaine pour visiter les Pères résidant à Paris. Le reste de son temps était consacré à la prière, à l'étude, au gouvernement de la maison qui lui était confiée et à la direction de ses novices. C'est de cette maison que sortit cette troupe nombreuse de jésuites qui, plus tard, donna naissance aux trois florissantes provinces de la Compagnie de Jésus en France.

Le P. Gury se trouvait à Montrouge lorsqu'éclata la révolution de 1830. La maison fut pillée et saccagée par l'émeute ; et après avoir détruit tout le mobilier, les dévastateurs ravagèrent jusqu'au jardin. On n'épargna que quelques tableaux de piété qui ornaient les murailles et la chapelle. Ils furent transportés dans l'église du village. On

conserva également l'horloge. Les tableaux furent rendus quand, quelques années plus tard, l'effervescence populaire fut calmée, mais on garda l'horloge : on se demande en vertu de quel droit. Du reste, les habitants honnêtes firent la remarque que tous ceux qui avaient pris part à la dévastation périrent misérablement les uns après les autres.

Ce ne fut pas sans une vive peine que le pieux maître des novices s'éloigna de cette chère maison. Les supérieurs ne crurent pas pouvoir la conserver impunément au milieu des troubles qui agitèrent alors la capitale. Pendant les trois ans qui suivirent sa sortie de Montrouge, le P. Gury n'eut pas de résidence bien fixe, et jusqu'en 1833 il remplit les fonctions de *socius* auprès du P. Druilhet¹, nommé provincial au mois de janvier 1830. Il fut ensuite Père spirituel de la maison de Lyon, et de nouveau nommé *socius* du P. Renault au moment de la division de l'unique province de France, en 1836. Lorsqu'il quitta ces fonctions en 1839, on le nomma recteur de la maison d'Avignon, où avait été placé le noviciat de la province de Lyon. Il y resta jusqu'en 1842, et il fut alors envoyé à Dôle et chargé des fonctions de Père spirituel et de directeur des prêtres en retraite. C'est là que, pendant les douze dernières années de sa vie, il acheva de se sanctifier dans l'exercice du saint ministère, édifiant ses confrères par le spectacle de sa régularité et par la pratique assidue de toutes les vertus religieuses. Bientôt les infirmités de la vieillesse vinrent l'assaillir et ajouter à ses mérites celui d'une patience inaltérable.

¹ Notice, n° 18.

« Il était accablé d'infirmités, écrit un de ses confrères¹, qui vivait avec lui à Dôle en 1848 et 1849. Ses jambes étaient couvertes de plaies, et il fallait prendre toutes sortes de précautions pour ne pas aggraver ses douleurs. Néanmoins son activité faisait l'admiration des scolastiques. Le P. Gury était le premier à tous les exercices. Appuyé sur son bâton, il devançait le moment de ces exercices, afin d'arriver toujours pour l'heure indiquée par la règle. Il faisait la plupart des exhortations domestiques ; et quand le temps le permettait, il ne manquait pas de se trouver au jardin pour la récréation de la communauté.

« Le P. Gury remplissait les fonctions d'aumônier dans une espèce d'orphelinat de jeunes personnes, connu à Dôle sous le nom de *Miséricorde*. Il allait le visiter régulièrement tous les jours, et souvent plus d'une fois par jour. Je suis allé plusieurs fois dans cette maison, soit pour dire la messe à sa place, soit même seulement pour exposer le Saint-Sacrement, ce que ses infirmités ne lui permettaient pas de faire. On s'apercevait aisément en entrant dans cet orphelinat que, malgré la capacité bien connue des personnes qui le dirigeaient, le saint vieillard en était l'âme, et que tout y marchait par son impulsion. Aussi tenait-on beaucoup à le conserver, et quoique ses souffrances parussent exiger son remplacement, jamais il ne fut question de lui désigner un successeur pour les besoins de cette sainte œuvre.

« Un autre trait du caractère du P. Gury, et que l'on

¹ Le P. Jean-Baptiste Rouquayrol, aujourd'hui recteur de la maison de Vals près le Puy en Velay.

concevra facilement dans un ancien maître des novices, c'est la charité avec laquelle il traitait les scolastiques et la sollicitude qu'on remarquait en lui pour procurer leur avancement dans la vertu. On pouvait aller chez lui à toute heure ; on le trouvait toujours disposé à recevoir ceux qui se présentaient. La conversation ne tarissait jamais quand on était avec lui. Dans toutes ses paroles, dans tous ses actes se manifestait le besoin d'être utile et de répandre partout autour de lui le bon esprit, l'esprit de saint Ignace, l'amour de Dieu et de la Compagnie. Ce mot de saint Paul : *Filioli mei, quos iterum parturio, donec formetur Christus in vobis* (Gal., IV, 19)¹, ne m'a paru jamais mieux vérifié en qui que ce soit que dans ce bon vieillard. Que de fois, en passant à côté de l'un de nous, j'en parle avec bonheur par ma propre expérience, il s'approchait, et, sans être aperçu, il nous faisait remarquer un oubli, une faute ou toute autre chose à modifier ! Sa longue habitude de diriger les autres le rendait clairvoyant sur une foule de petits défauts qui auraient échappé à des yeux moins exercés.

« Nous eûmes la consolation de lui témoigner notre reconnaissance et notre vénération dans une circonstance bien touchante. Le 25 décembre 1848, il célébra le cinquantième anniversaire de sa première messe. Il y eut à cette occasion une petite fête parmi les scolastiques, mais elle ne put être complète. Le saint prêtre ne s'y était pas attendu. Il fut si touché de notre attention, son âme sensible fut tellement émue des premières strophes de quelques pièces

¹ Mes petits enfants, que j'enfante de nouveau, jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

de vers qu'on devait lui lire, qu'après quelques minutes de séance, on dut nous faire signe de nous en tenir là. Un accident, un coup de sang eût été à craindre si l'on eût continué. »

Quelque temps avant sa mort, le P. Gury s'était renfermé dans une retraite plus profonde. Il consacra alors un temps plus considérable à la prière et à la méditation des vérités éternelles. Voulant consumer ce qui lui restait de forces au salut des âmes, il employa ses loisirs à composer une retraite à l'usage des ecclésiastiques. Il composa également un opuscule sur les litanies des sacrés Cœurs des Jésus et de Marie¹. Il avait fait de ces deux Cœurs l'asile et la consolation de sa vieillesse. C'est là qu'il puisait ces vertus que ne cessaient d'admirer tous ceux qui l'approchaient. Lorsque ses forces ne lui permirent plus d'exercer le ministère au dehors, il ne laissa pas de recevoir dans sa chambre les nombreux pénitents qui recouraient à sa longue expérience. Ils trouvaient en lui la direction et l'exemple. A mesure qu'il voyait approcher le terme de sa carrière, il semblait redoubler de ferveur.

Vers le mois de novembre 1853, il rentra en partie dans les fonctions de ses premières années religieuses. Il devint Père maître des Frères coadjuteurs novices, et il se dévoua à cette œuvre avec une ardeur toute juvénile. Chaque jour il réunissait ses chers enfants ; chaque jour, dans une conférence, il les éclairait, les animait, les embrasait ; cha-

¹ *Méditations sur les litanies des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie*, proposées spécialement aux personnes religieuses. Besançon, chez J. Jacquin, grande rue, 14.

que jour il assistait à leur lecture spirituelle et la leur expliquait. Le dimanche, il développait le catéchisme à tons les Frères réunis. En un mot, sa charité ne négligeait rien pour guider et affermir leurs pas encore chancelants dans la voie de la perfection et les enfanter à la vie religieuse.

Quoique plus qu'octogénaire, et déjà bien infirme, le P. Gury paraissait jouir d'une santé assez bonne, et son activité semblait lui promettre encore plusieurs années de vie. Dieu en avait ordonné autrement. Un violent mal d'entrailles le força de se mettre au lit presque subitement, à la fin de mars 1854. Il lui fallut alors renoncer à l'éducation spirituelle de ses chers novices. Dès les premiers jours, les douleurs furent très-vives. La nature, soutenue d'une constitution robuste, luttait énergiquement contre le mal qui l'envahissait; mais les souffrances allaient croissant. Au milieu des accès, on voyait ce vénérable vieillard recueillir ses forces comme absorbées par la maladie, jeter un regard d'amour sur son Dieu, et baiser avec résignation la main qui le purifiait : *Tout pour vous, ô mon Dieu!* s'écriait-il. *Mon Dieu, je vous offre tout; mon Dieu, je vous remercie. Marie, ma tendre mère, je vous aime de tout mon cœur.* Et lorsque la douleur semblait lui laisser quelques instants de relâche, il essayait de réciter de ses lèvres le cantique : *Que le Seigneur est bon! que son joug est aimable! Que le Seigneur est bon,* disait-il encore, *de daigner partager sa croix avec moi!* Au commencement de sa maladie, il disait à un de ses novices : « Mon Frère, nous avons trouvé la croix. Nous sommes bienheureux de la trouver si facilement. Notre-Seigneur est descendu du ciel pour la cher-

cher. » Dans les intervalles des accès, tant qu'il put soutenir suffisamment son attention, il aimait à entendre une lecture dans la *Vie des Saints* ou dans l'*Imitation de Jésus-Christ*. Il avait une prédilection marquée pour les chapitres 47, 48, 49 du troisième livre.

Tous ceux qui ont eu le bonheur de le servir ou de le visiter pendant sa maladie, n'ont jamais pu remarquer l'ombre d'une plainte. Il envisageait la mort comme la voie qui devait le conduire à son Dieu. Le médecin ayant donné des espérances fondées de guérison, le Père ne put s'empêcher de dire : *Eh ! mon Dieu, me voilà donc encore condamné à vivre !* Quand on l'avertissait que ses confrères et d'autres communautés priaient pour sa guérison, il répondait : *Je veux que la volonté de Dieu s'accomplisse en moi. Je ne veux que sa sainte volonté.* Un jour, s'entretenant avec un des Pères, il lui demanda que des trois messes qu'il célébrerait pour lui après sa mort, il offrît la première en actions de grâce de la sentence que Dieu aurait portée sur son éternité.

Cependant la maladie d'entrailles, qui avait causé de si vives inquiétudes, avait cédé aux efforts de la médecine. Le malade semblait hors de danger, et entrer en convalescence. On se flattait même de l'espérance de le voir bientôt réparaître au milieu de la communauté, lorsqu'il fut attaqué par une fièvre violente. Son corps, déjà si rudement éprouvé, ne put résister à ce nouvel assaut. En quelques jours, on perdit tout espoir de le conserver.

Dès lors, le saint religieux ne pensa plus qu'à se préparer immédiatement au dernier passage. Comme l'impossibilité où il était de rien prendre de solide ne permet-

taut pas de lui donner le saint Viatique , on s'empessa de lui administrer l'Extrême-Onction, qu'il réclamait avec instances. Le 5 mai au soir, premier vendredi du mois, consacré au Sacré-Cœur, qu'il avait tant travaillé à faire aimer, en présence de toute la communauté réunie, il la reçut des mains du P. recteur, après avoir demandé humblement pardon, à tous ses Frères assemblés, des fautes par lesquelles il avait pu les scandaliser ; et comme sa langue était impuissante à rendre les sentiments de son cœur, il pria le P. recteur de vouloir bien lui servir d'interprète.

La nuit fut assez tranquille. Le corps étendu, la face et les yeux dirigés vers le ciel, il laissait de temps en temps échapper des actes de résignation et d'amour : *Mon Dieu, je vous aime. Jésus, Marie, Joseph !* Ainsi s'écoula toute la journée du 6 dans la prière, l'amour et la souffrance. Vers les huit heures du soir, il éprouva tout à coup une crise violente ; le râle survint. On comprit qu'il était temps de commencer les dernières prières. En présence de toute la communauté, le P. recteur les récita d'une voix émue. Elles n'étaient pas terminées que, sans convulsions, presque sans efforts, après quelques minutes d'une douce agonie, le bon Père s'était endormi du sommeil des justes, le 6 mai, un samedi, veille du patronage de saint Joseph.

Dès que le bruit de la mort du saint homme se fut répandu, la ville de Dôle entière témoigna sa vénération pour sa personne. On accourut en foule pour prier autour de son corps, exposé dans la chapelle, et pour lui faire toucher des objets de piété. Tous les rangs, toutes les conditions se firent un devoir d'assister à ses funérailles, et de lui

payer ainsi le pieux tribut de leurs regrets et du respect que leur inspirait le souvenir de ses vertus.

On nous saura gré d'ajouter ici quelques notes extraites du journal de ses retraites. Elles offriront une nouvelle preuve de la solide piété dont sa vie nous a présenté un si admirable tableau, mais surtout de son abandon et de sa conformité à la volonté de Dieu, en particulier par rapport à la mort et au jugement :

« Chaque premier vendredi du mois, je ferai l'exercice de la bonne mort, pour offrir à Dieu le sacrifice de ma vie, pour accepter d'avance le genre de mort qu'il lui plaira de m'envoyer, pourvu que ce soit dans sa sainte grâce. Je le remercierai de ce genre de mort, puisque, après ma mort, je ne pourrai pas le faire librement ¹. »

« J'accepte d'avance tout ce qui m'arrivera jusqu'à mon dernier soupir. J'accepte de tout mon cœur le genre de mort que Dieu m'a destiné. Je l'accepte pour le temps, pour le lieu, pour le mode. Je l'accepte, et je souscris de tout mon cœur à la sentence que prononcera sur moi le souverain Juge, et qui fixera mon sort éternel. Je l'en remercie maintenant, je l'en loue, je l'en bénis, puisque je ne pourrai alors le faire d'une manière méritoire. Quelle que soit cette sentence, elle sera juste, adorable, sainte. Mais, ô mon Jésus ! je ne veux pas mourir dans votre disgrâce. Je ne le veux pas, parce que vous ne le voulez pas vous-même ². »

« Mon Dieu, je vous fais de tout mon cœur le sacrifice

¹ Retraite de 1825.

² Grande retraite préparatoire aux derniers vœux.

de ma vie, pour qu'elle soit immolée à votre gloire, pour honorer votre souverain domaine sur moi. J'accepte avec action de grâces le genre de mort que vous m'avez destiné, dans le lieu, dans le temps, dans les autres circonstances que vous avez marquées. Ce que je vous demande, c'est de vivre et de mourir dans votre sainte grâce. Je désire qu'aussitôt après ma mort, s'il est possible, on célèbre une messe d'action de grâces pour remercier Dieu de la sentence qu'il aura portée sur moi, et qui fixera mon sort éternel¹. »

« Je quitte la maison d'Avignon dans une entière indifférence pour tout ce qu'on voudra faire de moi : *Unam petiï a Domino, hanc requiram, etc.* (Ps. XXVI, 4.) *Fiat in me, per me, circa me, et circa omnia mea, altissima, justissima et amabilissima voluntas Dei in omnibus*². »

« Quel que soit le lieu où je mourrai, je désire être enterré de la manière la plus pauvre, à la manière des plus pauvres étrangers. Si l'obéissance le permet, je désire que le plus tôt possible après ma mort, on célèbre une messe votive à la sainte Trinité, pour remercier Dieu de la sentence qui aura été prononcée sur moi, et qui aura fixé mon sort éternel. Si la messe votive n'est pas libre, qu'on célèbre également la messe à cette même intention. Quelle que soit cette sentence, elle sera juste et digne du Dieu trois fois saint. Si elle m'est favorable, comme je l'espère

¹ Retraite de 1840 à Avignon.

² J'ai demandé au Seigneur une seule chose, je ne cesserai de la demander, etc. Que la volonté de Dieu très-sage, très-juste, très-aimable s'accomplisse en moi, par moi, sur moi et sur tout ce qui m'appartient. (Retraite de 1842.)

de l'infinie miséricorde de mon Sauveur, je lui chanterai à jamais des cantiques d'action de grâces. Mais ma reconnaissance ne sera pas libre. Pour qu'elle le soit autant qu'il est en moi, j'en forme maintenant le désir ardent. Si, au contraire, je recevais une sentence de condamnation... ô mon divin Sauveur ! détournez de moi ce malheur épouvantable... alors bien loin de remercier... alors une messe serait célébrée pour rendre à Dieu la gloire qui lui est due : *propter magnam gloriam tuam...* Mais, ô Jésus ! *in te speravi, non confundar in aeternum* ¹. Je ne veux que vous, ô mon Dieu ! vous seul et votre volonté ². »

« Je désire qu'après ma mort, on prie, on célèbre la messe pour moi. Dans quel degré l'application des messes me sera-t-elle faite ? Je l'ignore. Mais je puis chaque jour payer mes dettes, purifier mon âme. Je désire qu'après ma mort, on remercie Dieu du jugement qui aura été porté sur moi. Dès maintenant ne dois-je pas le remercier, et ne rien omettre pour pouvoir le remercier dans la gloire pendant les siècles éternels ? Confiance, abandon, préparation à la mort ³. »

¹ J'ai espéré en vous, je ne serai pas confondu à jamais. (Ps. XXX, 1.)

² Retraite de 1844.

³ Dernière retraite et dernières paroles écrites sur le journal des retraites en 1852.



LE P. ANTOINE KOHLMANN ¹

Le P. Antoine Kohlmann, né le 13 juillet 1771, à Kay-sersberg, près Colmar, fit dans sa ville natale toutes ses études préparatoires à la théologie. Dès son enfance, il s'était senti attiré par une vocation spéciale au service des autels; mais la révolution française vint apporter des obstacles à ce pieux désir. Antoine, qui voulait le réaliser au prix de tous les sacrifices, se retira à Fribourg en Suisse. Là, il se livra à l'étude de la théologie dans ce célèbre collège fondé par Canisius, l'apôtre de l'Allemagne, et d'où sont sortis tant de vertueux prêtres. Dès que ses cours furent terminés, on l'ordonna prêtre, et aussitôt après, vers le mois

¹ Nous avons puisé une grande partie des détails qui suivent dans une notice composée en allemand, par le P. Augustin Theiner, peu de temps après la mort du P. Kohlmann. Cette notice a été traduite en italien dans une revue intitulée : *Annali delle scienze religiose di Roma*, vol. XI. Mai et juin 1836. C'est ce même P. Theiner qui depuis s'est déclaré avec tant de violence contre la Compagnie de Jésus.

d'avril 1796, il s'agrégea à la Société des Pères du Sacré-Cœur. Il fut admis, du vivant même du P. Tournely, au moment où la Société, après avoir quitté Leutershofen, s'était établie à Gogingen. Comme il parlait également bien la langue allemande et la langue française, qu'il avait fait de fortes études, et qu'à des talents remarquables il joignait une rare candeur, une piété tendre et un zèle ardent, il ne tarda pas à se rendre utile. Il n'avait pas encore terminé ses deux années de noviciat que déjà on put conjecturer par les fruits de grâce attachés à son ministère, ce qu'on avait lieu d'attendre des travaux apostoliques qu'il entreprendrait un jour pour la gloire de Dieu.

Kohlmann suivit les Pères du Sacré-Cœur dans leurs différentes migrations en Allemagne, et faisait partie de la communauté d'Hagenbrunn au moment où s'opéra la réunion des deux Sociétés du Sacré-Cœur et de la Foi¹. Peu de temps après, au commencement du carême de 1799, une occasion s'offrit de déployer ce zèle ardent dont il était embrasé pour le salut des âmes. Il n'eut garde de la laisser échapper. Hagenbrunn et tous les environs étaient ravagés par une horrible épidémie. Le fléau avait presque entièrement dépeuplé un village voisin : le curé lui-même était mort au service des malades. Le P. Kohlmann reçut la mission de porter secours à ces populations affligées. Il n'épargna ni soins ni fatigues pour remplir ce pénible ministère : il s'y dévoua tout entier. Mais, n'écoutant que sa charité, il faillit en devenir la victime. Après s'être prodigué pour

¹ *Vie du P. Varin*, p. 53.

soulager les maux de ses frères, il fut atteint par le fléau, et peu s'en fallut qu'il n'y succombât. Son dévouement héroïque dans cette circonstance excita l'admiration générale, et la reconnaissance des religieux habitants de ces contrées le proclama *martyr de la charité*.

Au mois de juillet suivant, Kohlmann quitta l'Autriche; et on le chargea, avec un certain nombre de ses confrères, d'aller remplir une mission du même genre dans la haute Italie, en proie alors aux horreurs de la guerre. Il arriva à Padoue vers le commencement du mois d'août et fut mis à la tête des missionnaires dirigés sur Pavie pour le service des hôpitaux. Ils désiraient faire le voyage en demandant l'aumône. Un de leurs bienfaiteurs les plus généreux, le comte Saint-Boniface, ne voulut pas y consentir : il prit sur lui de pourvoir à leur dépense. Sur la route, ils profitaient de toutes les occasions pour ramener les âmes à Dieu, et l'on peut dire que ce voyage ne fut qu'une mission continuelle. En passant par Crémone, le P. Kohlmann essaya de préparer les voies à ceux des Pères qui devaient bientôt venir s'y fixer. Mais ce projet rencontra toutes sortes d'obstacles, surtout de la part d'un aumônier militaire qui menaçait le P. Kohlmann et ses compagnons de les faire arrêter, après les avoir traités d'aventuriers et de vagabonds. Ils n'opposèrent à ces injures que la douceur et la patience : tout ce qu'ils purent obtenir, ce fut la liberté de poursuivre leur route.

Arrivés à Padoue, ils se munirent des pouvoirs nécessaires pour l'exercice du saint ministère, et choisirent leur logement dans les hôpitaux militaires de cette ville, qui étaient, ainsi qu'un grand nombre de maisons particu-

lières, encombrés de blessés et de malades; car au fléau de la guerre étaient venues se joindre les maladies contagieuses : le typhus sévissait avec violence et exerçait d'affreux ravages.

Les hommes apostoliques refusèrent d'abord toute espèce de rétribution. Après avoir travaillé tout le jour, ils allaient vers le soir demander l'aumône de porte en porte, pour se procurer un frugal repas. Bientôt il leur fallut abandonner ce moyen d'existence : souvent ils n'obtenaient pas même un morceau de pain, et ils employaient en vaines démarches un temps que réclamaient une foule de malades exposés à mourir sans les secours de la religion. Ils consentirent donc à accepter une légère indemnité, qui fut, peu de temps après, remplacée par un repas servi vers midi.

On se figurerait difficilement les souffrances que les Pères eurent à endurer dans ce laborieux et pénible ministère. L'état des hôpitaux d'Italie ne ressemblait en rien à ce que nous voyons aujourd'hui dans ceux de France. Partout une malpropreté dégoûtante, un air infect, des fourmilières de vermine. Partout des malades entassés les uns sur les autres, couchés sur de pauvres grabats, tellement serrés qu'à peine pouvait-on approcher de ces malheureux pour leur porter quelques secours. Souvent ils étaient pêle-mêle étendus par terre sur quelques poignées de paille à demi pourrie; et quand il s'agissait d'entendre leurs confessions, on se trouvait heureux quelquefois d'avoir un espace suffisant pour se mettre à genoux, ou pour se coucher avec eux sur cette même paille, afin de mettre à couvert le secret du sacrement. Ces misères corporelles

n'étaient qu'une bien faible image de celles qui affligeaient les âmes. Éloignés de leurs parents, de leurs amis, de leur patrie, les soldats malades avaient grand besoin des consolations de la religion ; mais trop souvent ou ils ne les désiraient pas, ou ils les auraient réclamées en vain. A Pavie, où les quatre hôpitaux renfermaient trois mille malades, il n'y avait que deux prêtres pour y administrer les sacrements.

Ces malades étaient de toutes langues, de tous pays, Allemands, Hongrois, Bohêmes, Polonais, Français, Italiens, Flamands, Polonais, etc. Avec les catholiques étaient mêlés des luthériens, des calvinistes, des anabaptistes, des schismatiques grecs. Ces difficultés, loin de rebuter le zèle de nos fervents missionnaires, ne firent que l'exciter davantage. Ils se livrèrent à ce travail avec une ardeur incomparable. Depuis quatre heures du matin jusqu'à neuf heures du soir, tout le temps qui n'était pas employé aux exercices de piété prescrits par la règle, était entièrement consacré au soin des malades. A peine prenait-on quelques instants de délassement après le repas. Comme les hôpitaux étaient distants les uns des autres, il fallait faire quelquefois des courses d'une demi-heure ou d'une heure pour revenir au logis, et cela au milieu des froids les plus rigoureux de l'hiver, ou des chaleurs les plus brûlantes de l'été. On arrivait à l'hôpital, trempé de sueur ; et pendant cinq ou six heures de suite, on entendait les confessions souvent debout pour ne pas se charger de vermine, et toujours courbé vers la tête du malade. Ajoutez à tout cela que l'excès même de la fatigue et les piquûres de milliers d'insectes ne permettaient pas aux missionnaires de goûter le

repos de la nuit si nécessaire pour réparer leurs forces après d'aussi rudes travaux.

Cet héroïque dévouement ne demeura pas sans récompense. Les Pères recueillirent de leurs travaux les fruits les plus consolants. Durant l'espace d'environ deux ans passés dans l'exercice de ce ministère, le très-grand nombre des soldats reçut les sacrements. Plusieurs centaines de protestants furent ramenés au sein de l'Église : pendant ces deux derniers mois seulement, le P. Kohlmann en convertit plus de quarante.

Le cœur du saint religieux se réjouissait au milieu de cette vie tout apostolique. Il la continua jusqu'au moment où il fut envoyé à Dillingen en Bavière, pour y diriger le séminaire. De là, il passa à Berlin. On avait formé, dans cette dernière ville, un établissement destiné à l'éducation de la jeunesse ; mais il ne se soutint que peu de temps ; les nombreux obstacles qu'il rencontra le firent bientôt supprimer. Le P. Kohlmann alla ensuite en Angleterre, puis à Amsterdam où il remplit les fonctions de supérieur du collège fondé dans cette ville par les Pères de la Foi, à la demande du P. Backers¹. Dans ces emplois si variés, le P. Kohlmann sut mériter l'estime et l'affection générales, et partout il se montra habile et infatigable ouvrier dans la vigne du Seigneur.

Du reste, si le P. Kohlmann et ses vertueux compagnons durent si souvent abandonner, même à l'improviste, le champ qu'ils défrichaient, il ne faut l'attribuer qu'au malheur des temps et aux difficultés qui semblaient surgir sous

¹ Notice n° 16.

leurs pas. Mais le moment approchait où la Providence allait confier à l'homme de Dieu une terre fertile qu'il pourrait cultiver d'une manière durable.

En 1801, le souverain pontife Pie VII avait reconnu et approuvé la Compagnie de Jésus dans l'empire de Russie. Cet événement fit concevoir au P. Kohlmann l'espérance de mettre enfin à exécution son vœu le plus cher, la pensée de toute sa vie. Il différa, il est vrai, pendant quelque temps encore, s'en reposant sur la sagesse de ses supérieurs qui, comme lui, s'étaient agrégés à la Société du Sacré-Cœur dans le but unique d'entrer dans la Compagnie de Jésus dès qu'elle serait rétablie. Mais aussitôt qu'il apprit que cet ordre existait de droit et de fait en Russie, il s'empessa de faire connaître au T. R. P. Général ses ardens désirs. Après une correspondance qui retarda l'exécution de son projet, le P. Kohlmann put enfin en 1805 se rendre dans la ville russe de Dunébourg, où la Compagnie de Jésus avait établi un noviciat.

Ce fut le 21 juin 1805 qu'il y fut reçu. Il se montra bientôt le modèle des novices et des Pères eux-mêmes. Sa ferveur et la solidité de sa vertu fixèrent tous les yeux sur lui : on admirait surtout sa tendre dévotion pour le très-saint sacrement de l'autel. Il fit de si rapides progrès dans la perfection, il se pénétra si promptement de l'esprit de la Compagnie que, dès la seconde année de son noviciat, on le jugea digne d'être envoyé dans les missions du nouveau monde : il partit donc sans retard pour les États-Unis.

Pendant dix-huit ans que le P. Kohlmann résida dans ces contrées, il ne cessa de travailler au salut des âmes

avec une ardeur qui ne se ralentit jamais, et seconda de tout son pouvoir l'illustre Mgr Carroll ¹, dans ses entreprises pour l'affermissement et la propagation du catholicisme aux États-Unis. La bonté du P. Kohlmann, son dévouement infatigable, son affabilité, la droiture de son caractère, ses manières insinuantes, lui concilièrent l'estime et l'affection, non-seulement des fidèles, mais des protestants eux-mêmes, qui aimaient autant sa personne qu'ils redoutaient la force de son argumentation, et ce don de persuasion qui éclairait les esprits en gagnant les cœurs.

Successivement missionnaire, maître des novices, supérieur de toute la mission, bientôt il remplit, en outre, la charge de recteur du collège-pensionnat de Georgetown. Dans ces différentes fonctions, il sut toujours mériter l'estime et l'affection de ses inférieurs.

Lorsqu'il était maître des novices, sans négliger les religieux confiés à sa sollicitude, il cultivait assidûment les populations environnantes et leur annonçait tous les dimanches la parole sainte. C'est à son zèle pour la gloire de Dieu que l'Amérique catholique doit la construction de plusieurs églises. Personne, en effet, mieux que lui ne possédait le don d'inspirer le goût des bonnes œuvres et

¹ John Carroll, ancien jésuite, premier évêque de Baltimore et de tous les États de l'Union. Plus tard il devint archevêque et métropolitain des autres diocèses, et légat apostolique. C'est lui qui fonda sur les bords du fleuve Potomac, et presque aux portes de Washington, le collège de Georgetown, qui reçut quelque temps après le titre et les privilèges d'université. Mgr Carroll mourut le 2 décembre 1815, à l'âge de quatre-vingts ans. (*Histoire de la Compagnie de Jésus*, par Créteineau-Joly, 3^e édition, t. VI, p. 276, 282 et 283.).

d'en promouvoir la réalisation. Il était comme impossible de résister à cette éloquence que l'onction du Saint-Esprit rendait toute-puissante : aussi aucun sacrifice ne coûtait aux fidèles, lorsque le bon Père faisait appel à leur charité.

Sa réputation de science et de vertu était si bien établie, que plus d'une fois il fut question de l'élever à la dignité épiscopale ; mais on rencontra toujours une barrière insurmontable dans les oppositions de son humilité.

Au milieu de charges si variées, de travaux si multipliés et si pénibles, le P. Kohlmann sut encore trouver le temps de composer des ouvrages de théologie polémique, pour raffermir les fidèles dans la vraie foi et ramener les dissidents au giron de la sainte Église. Il nous reste deux de ces ouvrages, où l'on n'admire pas moins la profondeur de la science et la pureté de la doctrine, que le zèle brûlant et la tendre piété de l'auteur.

Le premier de ces ouvrages est intitulé : *Question catholique en Amérique*¹ ; il fut composé à l'occasion d'un fait qui eut alors un grand retentissement aux États-Unis et même en Europe.

Une somme considérable avait été soustraite à l'un des principaux négociants de New-York. Les magistrats prirent toutes les mesures pour découvrir le coupable, sans pouvoir y réussir. Mais ce que n'avaient pu obtenir la crainte du châtement, ni les lois humaines, la puissante influence de la religion l'obtint. Le P. Kohlmann était alors curé de la paroisse de Saint-Pierre à New-York. Le

¹ New-York, Edouard Gillespy, 1813.

voleur, poussé par les remords, lui remit en confession la somme enlevée, et le pria de la restituer au propriétaire ; ce qui fut exécuté sans délai. On dénonça le fait à la cour criminelle, qui cita immédiatement le P. Kohlmann à comparaître devant elle. Les juges lui intimèrent l'ordre de nommer, séance tenante, la personne qui l'avait chargé de rendre l'argent, s'il ne voulait, aux termes des lois américaines, demeurer passible des mêmes peines que le voleur. A cette sommation, le Père répondit avec calme et intrépidité que rien au monde ne le déterminerait à parler, que le secret de la confession était sacré et qu'il ne pourrait le violer sans trahir sa religion. Les juges réitérèrent l'injonction, et le Père sa réponse. Enfin la cour suprême de justice évoqua l'affaire, qui, en soulevant de pareilles difficultés, tenait en éveil l'attention publique.

Dans tous les États, cette question fut discutée de vive voix ou par écrit. Les ennemis de l'Église catholique ne laissèrent pas échapper une si belle occasion de donner un libre cours à leur haine. Le silence obstiné du P. Kohlmann était déclaré par eux contraire à la justice et en opposition avec les lois. Mais un des juges, qui avait une réputation de jurisconsulte consommé, et qui s'était montré jusque-là le plus ardent contre le P. Kohlmann, changea tout à coup. Frappé de la solidité des raisons alléguées par l'accusé dans sa défense, il devint, de son adversaire le plus acharné, son plus chaud défenseur. Le jour où devait être porté l'arrêt, il prend noblement la parole en faveur du prêtre catholique. Son exemple entraîne un autre juge qui, comme lui, exerçait une grande influence.

Déjà la balance commençait à pencher du côté du Père ; mais la victoire fut complète et assurée, lorsque, suivant les lois du pays, le P. Kohlmann, introduit pour présenter lui-même sa défense, parla pendant plus de trois heures devant une foule compacte d'hommes de toutes les sectes, attirés par cette cause extraordinaire.

Tout le monde admira la généreuse intrépidité avec laquelle il démontra que jamais le prêtre catholique ne peut révéler le secret qui lui a été confié au tribunal de la pénitence. Ce discours solide et entraînant décida l'acquittement, et afin d'arrêter pour l'avenir toute poursuite dans des cas semblables, la cour porta l'arrêt suivant :

« Attendu que les lois des États-Unis laissent à chaque
« citoyen le droit de professer la religion qui lui plaît,
« on ne peut légalement contraindre un prêtre catholique
« à faire ce qui lui est défendu par sa religion. »

Cet arrêt remplit de joie tous les catholiques américains, et donna lieu au Père de publier l'ouvrage dont nous avons parlé.

A quelques années de là, le P. Kohlmann mit au jour un autre ouvrage aussi important et plus considérable. Les Unitaires cherchaient alors par tous les moyens, et avec leur fanatisme ordinaire, à propager des doctrines impies. Afin d'assurer le succès de cette œuvre de ténèbres, surtout parmi la foule grossière et ignorante, ils s'affichaient comme orientalistes, et, en particulier, comme hellénistes. Grâce à des connaissances, du reste très-superficielles, ils étaient parvenus à compiler je ne sais quel évangile mensonger qui, sous un certain rapport, ressemblait beaucoup à l'Alcoran. Ils le répandaient parmi le

peuple, et ils s'attachaient de préférence à pervertir les catholiques. A cette vue, le zèle du bon Père s'enflamma. Il prit aussitôt la plume pour combattre le nouvel évangile ; il dévoila les criminelles intentions de ces falsificateurs de la parole de Dieu, montra les sophismes sur lesquels reposaient leurs erreurs, et les réfuta par des raisons sans réplique. Cet ouvrage fut publié par fragments dans les journaux catholiques de l'Amérique ; plus tard, on le reproduisit en Europe.

Au mois de mars 1824, eut lieu la première guérison opérée aux États-Unis par les prières du prince Alexandre de Hohenlohe, alors prêtre, plus tard évêque *in partibus* en Hongrie.

La part que prit le P. Kohlmann à cet événement exige de nous quelques détails.

A la nouvelle des merveilles opérées en Europe par les prières du prince, le P. Kohlmann avait demandé de quelle manière s'obtenaient ces cures extraordinaires. Quand il sut que c'était par un hommage spécial rendu à Notre-Seigneur Jésus-Christ, il s'écria : *Eh bien, j'y crois.*

Il était alors supérieur d'une maison d'études nouvellement établie à Washington, pour les jeunes religieux de son ordre. Là il eut occasion de rendre visite à une dame de haute piété, sœur du P. Joseph Carbery de la Compagnie de Jésus, et en proie, depuis plusieurs années, à un mal cruel que les médecins déclaraient sans remède. Madame Anne Mattingly (c'était le nom de cette dame), veuve, mère de deux enfants, souffrait cruellement d'une espèce de cancer intérieur au-dessus du sein gauche, qui lui causait d'affreux et fréquents vomissements de sang et de ma-

tière purulente. Nombre de fois on avait récité près d'elle les prières pour la recommandation de l'âme.

Sa résignation était admirable. Elle n'aspirait point à recouvrer la santé; cependant elle se décida à recourir à l'efficacité des prières du prince allemand, d'après le conseil ou même sur les instances du P. Kohlmann. D'une foi, d'un zèle, d'une charité ardente, ce Père fut, pour ainsi parler, l'âme de cette pieuse démarche. Mais envoyé, sur ces entrefaites, à une résidence de missions dans les campagnes, il ne put y donner suite sur les lieux. Le P. Dubuisson, jésuite français, en resta chargé. Ce dernier, récemment ordonné, consacrait ses soins aux nombreux catholiques de Washington, de concert avec leur ancien et respectable pasteur, M. Mattheus, prêtre séculier.

Le 1^{er} mars on commença, selon la manière de procéder indiquée par le prince, une neuvaine en l'honneur du saint nom de Jésus. Pendant cette neuvaine, madame Mattingly éprouva des crises on ne peut plus alarmantes. Les 7 et 9 mars, une toux violente et des vomissements la réduisirent à la dernière extrémité. Enfin le 10, le P. Dubuisson, après avoir célébré la messe dans l'église de Saint-Patrice, lui porta la sainte Eucharistie.

Ayant administré la communion à la malade et achevé les rites d'usage, il allait se retirer, quand madame Mattingly pousse un soupir, se met sur son séant, étend les bras, et, les mains jointes, s'écrie : *Seigneur Jésus! qu'ai-je fait pour mériter une si grande faveur?...* Quelques instants auparavant, agonisante, elle s'était unie par une prière tout intérieure au Cœur divin de son Rédempteur, et sou-

dainement elle s'était sentie délivrée de toute souffrance ; il ne restait pas vestige de son mal¹.

On appréciera mieux encore la part que le P. Kohlmann eut sans doute à ce prodigieux événement, par les deux circonstances suivantes que nous tenons de source certaine.

Dans une conversation intime avec un prêtre respectable, madame Mattingly déclara qu'elle attribuait sa guérison autant à la foi du P. Kohlmann qu'à la prière du prince de Hohenlohe.

Mais une parole échappée à l'homme de Dieu, et qui eût été plus qu'étrange dans une autre bouche, manifesta en lui, avant l'événement, un sentiment d'assurance indéfinissable. Le 9 mars, le P. Kohlmann, arrivant de la campagne, rencontre, dans une rue de Washington, M. Thomas Carbery, frère de madame Mattingly, ancien capitaine d'infanterie, et alors maire de cette ville. « Je regrette beaucoup, dit celui-ci, qu'on n'ait pas eu recours plus tôt aux prières du prince de Hohenlohe, pour ma sœur ; car, quoique nous soyons à la veille du jour fixé pour la communion, assurément elle mourra auparavant. » A quoi le Père répondit vivement : « Non, capitaine ! madame votre sœur se portera à merveille demain. Dieu l'a réduite au point de ne pouvoir être plus mal, afin que le miracle soit plus éclatant. » Et le lendemain matin, à quatre heures et demie, madame Mattingly, en un clin d'œil, était rendue à une santé parfaite.

¹ Voyez le récit détaillé de ce fait merveilleux, et les témoignages allégués à l'appui, dans *l'Ami de la Religion*, t. xli, p. 8.

Pendant le cours de l'année 1824, Léon XII, de glorieuse mémoire, avait rendu à la Compagnie de Jésus le collège romain. Le P. Kohlmann fut au nombre des professeurs appelés des différentes provinces pour l'ouverture des classes. Il enseigna pendant cinq années la théologie, et fut chargé en même temps de divers emplois qui regardaient l'administration du collège. Enfin les supérieurs le placèrent à la maison professe du Gesù, où il se livra tout entier à l'exercice du ministère.

Parmi les conversions nombreuses auxquelles il coopéra pendant son séjour au Gesù, il en est une que nous ne pouvons passer sous silence, celle du célèbre Theiner. L'écrivain allemand, aujourd'hui prêtre et membre de la Congrégation de l'Oratoire de Saint-Philippe de Néri, raconte dans l'Introduction d'un de ses ouvrages¹ les circonstances toutes providentielles qui amenèrent son retour à la foi, et les rapports qu'il entretint alors avec le P. Kohlmann.

Élevé par une mère sincèrement catholique, Theiner avait sanctifié sa jeunesse par les pratiques de la religion. Mais ses relations fréquentes avec les protestants d'Allemagne avaient fini par ébranler sa foi : il était tombé dans l'abîme d'un déisme vague, qui ne laissait debout aucune croyance dans son esprit : son âme, agitée par le doute, ne pouvait goûter un moment de repos. Pour faire trêve à ses déchirements intérieurs, il entreprit en 1829 un voyage scientifique. Après avoir visité successivement l'Autriche, l'Angleterre, la Hollande et la France, il se rendit à Rome

¹ *Histoire des institutions d'éducation ecclésiastique*, t. 1. Introduction.

au mois de mars 1833. Les différences si profondes qu'il avait remarquées entre l'esprit du catholicisme et celui du protestantisme, ses rapports pendant son séjour en France avec plusieurs de nos vénérables évêques, avaient préparé sa conversion. Mais c'était à Rome même, au centre de la catholicité, que devait se consommer cette œuvre de salut. Ayant entendu par hasard prononcer avec éloge le nom du P. Kohlmann, à propos d'un de ses amis, M. de Schlosser, que le Père avait assisté au moment de la mort, Theiner, malgré ses préjugés contre les jésuites, conçut un vif désir de le connaître. S'étant consulté pendant plusieurs jours, il résolut enfin, pressé par une voix intérieure, d'aller trouver le Père : « Il m'en coûta beaucoup, écrit-il lui-même, pour vaincre toutes mes préventions. Je me promenai pendant plus de deux heures devant la porte du collège du jésuite; je le contemplai de tous les côtés; je le quittai de nouveau pour quelque temps... J'entrai enfin dans cette fameuse maison, entièrement résigné à tout ce qui pourrait m'y arriver. Par bonheur, le P. Kohlmann était chez lui. Pour parvenir à son appartement, il fallait traverser deux longs corridors; oh! combien mon cœur battait pendant ce temps! Il me semblait que l'on me conduisait au supplice. Je regardai fixement le Père; je lui adressai quelques questions insignifiantes; et je me convainquis sur-le-champ que ces pieux cénobites ne s'occupent absolument de personne que de celui dont ils portent si dignement le nom. J'épanchai mon cœur tout entier dans le sien. Je trouvai que dans sa poitrine battait un cœur d'Allemand; et cela suffit pour lui assurer toute ma confiance. »

Theiner continua ses visites au P. Kohlmann, et la confiance mutuelle allant toujours croissant, celui-ci crut pouvoir conseiller à son néophyte de suivre les exercices de la retraite, qui devait commencer le 25 mars à Saint-Eusèbe. Après bien des hésitations, Theiner y consentit.

L'impression fut profonde : laissons-le raconter lui-même les sentiments qu'il éprouva au moment de sa réconciliation avec l'Église et avec Dieu. « Je me rappellerai toute ma vie la scène touchante qui se passa, lorsque, dans la simplicité de cœur qu'exige le grand acte de la confession, je développai au Père la situation de mon esprit, que jusqu'à ce moment il avait plutôt devinée que connue. Nous versâmes tous deux des larmes abondantes, qui devinrent pour nous la source des plus douces consolations. Mais que devins-je ensuite, quand ce même Père, qui venait de m'adresser un langage si plein de sympathie et si bien fait pour m'encourager, me dit qu'il reviendrait le lendemain de grand matin m'apporter les consolations de la religion, dont j'avais tant besoin, et que je sollicitais avec tant d'ardeur?... Ainsi qu'il me l'avait promis, le Père arriva le lendemain matin de bonne heure¹. Il me dit sur-le-champ d'achever ma confession. A la question si j'étais entièrement convaincu des dogmes de la religion catholique, je répondis par l'assurance la plus sainte et la plus solennelle ; et d'ailleurs cet homme vénérable en avait déjà plus d'une preuve dans mon langage. Il me donna alors l'absolution... Combien je me sentis fortifié ! C'était la première fois depuis plusieurs années que j'approchais de

¹ Le mercredi de la semaine sainte, 3 avril 1833.

nouveau des sacrements de notre Église... Je m'étais éloigné de Rome, et c'était dans Rome même que j'étais rattaché à Rome. »

Bien d'autres conversions furent le fruit du zèle et de la charité du P. Kohlmann. Sa vie était employée sans relâche au salut des âmes. Il passait un temps considérable au tribunal, et il entendait un très-grand nombre de confessions. Les personnes qui désiraient recourir à ses conseils étaient assurées d'être toujours accueillies avec une bienveillance et une amabilité pleines de charmes. Il semblait n'avoir d'autre occupation que de traiter avec elles. On comprend à peine comment il pouvait suffire à un travail aussi assidu. Et cependant, grâce au sage emploi de son temps et à son amour pour l'étude, il trouvait le loisir de satisfaire aux devoirs si assujettissants de consultant de deux congrégations romaines très-importantes, celle des affaires ecclésiastiques et celle des évêques et réguliers. Ces fonctions étaient un témoignage non équivoque de la confiance des Souverains Pontifes. Léon XII, en effet, honorait le P. Kohlmann de son estime et lui en donna plus d'une preuve. Il avait mis sa bibliothèque particulière à la disposition du Père, et le bruit courut même que ce Pape avait eu la pensée de le décorer de la pourpre romaine. On a conservé encore le souvenir d'une argumentation qui lui fit beaucoup d'honneur.

Un archevêque d'Irlande, Mgr Cullen, alors élève de la Propagande, soutenait une thèse publique. Léon XII était présent, et le P. Kohlmann, au nombre de ceux qui disputaient contre le jeune propagandiste, se fit remarquer par la pureté, par la correction de son style et par sa manière

intéressante de traiter le sujet. Le Pape témoigna par l'expression de sa physionomie le plaisir que lui causait l'argumentation du savant religieux. Dans une autre circonstance, il avait été spécialement chargé par Sa Sainteté de réviser les actes d'un concile tenu en Transylvanie. La promptitude avec laquelle il acheva ce travail et l'habileté dont il fit preuve lui valurent la plus haute approbation.

Grégoire XVI honora le P. Kohlmann de la même bienveillance. Le zèle et le talent qu'il déploya dans sa charge de consultant déterminèrent ce Pontife à lui confier l'emploi de qualificateur de la sainte inquisition romaine. A l'exemple de son prédécesseur, il appréciait les talents et les vertus du Père, et il ne put apprendre sans une vive émotion la nouvelle de sa mort. Les sentiments qu'il daigna manifester dans cette occasion témoignent de tout le cas qu'il faisait du P. Kohlmann et de l'intérêt qu'il portait à la Compagnie de Jésus.

Environné de l'estime et de la confiance des grands et même des Souverains Pontifes, le P. Kohlmann semblait s'ignorer lui-même, et fut toujours un modèle de simplicité et d'humilité. On a remarqué qu'il avait une bienveillance et une affection toute particulière pour les Frères coadjuteurs de son Ordre, et qu'il les aimait comme ses enfants : eux de leur côté le chérissaient et le vénéraient comme un père.

Une vie passée ainsi dans l'union avec Dieu et dans les travaux de l'apostolat devait être couronnée par une sainte et précieuse mort. Déjà depuis quelque temps le P. Kohlmann sentait ses forces diminuer de jour en jour ; il n'en

continua pas moins l'exercice de son ministère ; son zèle pour le salut du prochain et son affection paternelle pour ses pénitents ne lui permirent pas d'avoir égard au délabrement de sa santé et au besoin qu'il avait de prendre un peu de repos. Pendant le carême et le temps pascal de l'année 1836, il s'était consacré avec son assiduité ordinaire à entendre les confessions. Accablé par ces fatigues excessives, il fut attaqué d'une inflammation de poitrine. Malgré toute la gravité du mal, il voulut, le 8 avril, se rendre à l'église comme de coutume pour y confesser ; mais les forces lui manquèrent tout à coup, et il fut contraint de se mettre au lit. La maladie fit des progrès rapides. Le 10, le bon Père reçut le saint Viatique dans les sentiments de la foi la plus vive. On lui administra ensuite l'Extrême-Onction, et il rendit doucement son âme à Dieu, après trois jours de maladie. Il était âgé de soixante-cinq ans, et en avait passé trente et un dans la Compagnie de Jésus.

Le P. Kohlmann se montra en mourant embrasé pour l'Église de Jésus-Christ de ce même amour qui avait été l'âme de toute sa vie. Cette grande pensée le préoccupa jusqu'à ses derniers instants. Peu de temps avant de recevoir le saint Viatique, il manifesta sa joie des espérances que donnait l'Allemagne. Quelle consolation n'éprouverait-il pas de les voir en partie réalisées aujourd'hui ! Mais Dieu, n'en doutons pas, lui fait voir du haut du ciel les prodiges de miséricorde opérés en ce moment dans cette Allemagne qu'il a tant aimée.

Telles ont été la vie et la mort du P. Kohlmann. Sa mémoire est demeurée en bénédiction, non-seulement au-

près des membres de sa Compagnie, mais auprès de tous ceux qui l'ont connu, et qui furent, soit en Amérique, soit à Rome, les témoins de ses vertus et l'objet de son zèle. Un grand nombre de pieux fidèles sollicitèrent la faveur d'obtenir quelque'un des objets qui avaient été à son usage, et se firent un devoir de les conserver comme on conserve les reliques des saints.





LE P. JEAN ROZAVEN



De tous les compagnons du P. Varin, aucun n'a jeté plus d'éclat dans le monde chrétien que le savant et illustre P. Jean Rozaven.

Jean-Louis de Leissègues-Rozaven, issu d'une famille distinguée de la Bretagne, naquit à Quimper le 9 mars 1772, et fit ses études au collège de cette ville. M. de Leissègues, son oncle paternel, était entré jeune encore dans la Compagnie de Jésus et avait partagé les persécutions que les membres de cette Société eurent à essuyer lors de sa suppression en France. Revenu dans le diocèse de Quimper, M. de Leissègues fut chargé du ministère pastoral ; et en 1789 il était prieur-curé de Plogonnec. Le clergé de Quimper le choisit alors pour un de ses députés aux états généraux, qui se transformèrent bientôt après en Assemblée nationale. Sa conduite dans cette assemblée ne fut pas toujours exempte de reproches. Influencé par des députés laïques, il prit part à des actes dont il se repentit

plus tard ; il eut même le malheur de prêter serment à la constitution civile du clergé ; mais il se hâta de réparer cette grave erreur, qu'il devait bientôt expier par les souffrances de l'exil. Les évêques constitutionnels, irrités du mauvais accueil que leur faisaient les populations, surtout en Bretagne, se montraient ardents persécuteurs des prêtres fidèles. Expilly, évêque du Finistère, ne le cédait à aucun autre. La rétractation de M. de Leissègues, rentré dans sa paroisse en 1791, le désignait aux colères de l'évêque intrus. Il fut obligé de s'expatrier : son neveu, le jeune Rozaven, alors âgé de vingt ans, le suivit dans son exil. Tous deux, ils quittent secrètement Quimper dans la nuit du 20 juin 1792, et le 24 du même mois ils arrivaient à Jersey.

Au commencement de 1793, après quelques mois de séjour à Londres, ils se rendirent dans le duché de Clèves. M. Rozaven apprit bientôt qu'il se formait à Bruxelles un séminaire destiné aux jeunes ecclésiastiques français. Il quitta son oncle pour entrer dans cette maison, où il fut ordonné sous-diacre par Mgr Asseline, évêque de Boulogne. Six mois étaient à peine écoulés qu'il se voyait forcé d'en sortir par l'approche des troupes françaises qui envahissaient la Belgique.

Il rejoignit alors son oncle ; mais les républicains avançant toujours, M. de Leissègues et son neveu durent s'éloigner de Clèves et chercher un autre asile. Ils se retirèrent à Paderborn, où ils furent accueillis avec bonté par le prince-évêque de cette ville. Ce prélat les logea à Buzen, ancienne maison des jésuites, à cinq lieues de la ville épiscopale. Ils y restèrent près de quatre ans, pendant lesquels

M. Rozaven reçut le diaconat et la prêtrise. A cette époque si importante de sa vie, le jeune prêtre eut connaissance de l'existence de la Société des Pères du Sacré-Cœur. Sans balancer un instant, il quitte son oncle, et se joignant au P. Charles de Broglie qui passait par Paderborn, il sollicite et obtient son admission du P. Varin, supérieur de cette Société¹.

Vers la fin de 1799, il fut envoyé en Angleterre avec l'abbé de Broglie, pour établir à Kensington un pensionnat en faveur des jeunes catholiques anglais. Après un séjour de quelques années dans ce pays, voulant réaliser le dessein qu'il avait formé depuis longtemps d'entrer dans la Compagnie de Jésus, le P. Rozaven passa en Russie², où elle s'était conservée avec l'agrément du Saint-Siège, sous la haute protection de l'impératrice Catherine II. Admis dans l'Institut de Saint-Ignace le 28 mars 1804, le P. Rozaven se livra avec le dévouement le plus soutenu aux travaux du saint ministère, et des conversions remarquables furent le fruit de son zèle. Il remplissait en même temps les fonctions de préfet des études au collège de Saint-Petersbourg³, et y enseignait la philosophie.

Parmi ces conversions, il en est une qui renferme des détails trop intéressants pour que nous en privions nos lecteurs : c'est celle de madame Élisabeth Galitzin, ap-

¹ *Vie du P. Varin*, p. 70.

² *Vie du P. Varin*, p. 170. — *Notice*, n° 16.

³ Ce magnifique collège, fondé au commencement du XIX^e siècle, sous la protection de l'empereur Paul I^{er}, et par les soins du R. P. Général Gruber, jetait alors un éclat extraordinaire, et s'était acquis la plus grande célébrité.

partenant à l'une des plus illustres familles de Russie, et entrée plus tard dans la Société des Dames du Sacré-Cœur. Laissons cette noble dame nous raconter elle-même, avec le charme de la plus naïve simplicité, les circonstances mémorables de son retour dans le sein de l'Église catholique :

« Ma mère s'était convertie dix ans avant moi ; mais elle était catholique en secret, et aucun de ses enfants n'avait connaissance de sa conversion. Le jour où j'atteignis ma quinzième année, elle m'appela dans son cabinet et me dit : « Je vais vous confier un secret bien important : prenez « garde de n'en parler à qui que ce soit ; vous me com- « promettriez au dernier point ; vous m'exposeriez à l'exil, « à la mort peut-être. » Après ce préambule, qui n'avait rien de rassurant, elle me dit qu'elle avait le bonheur d'être catholique depuis tant de temps et m'exposa les raisons qui l'avaient portée à quitter la religion grecque, malgré les lois de Russie, qui infligent la peine de mort à ceux qui l'abandonnent. (Cette loi, quoique existante, n'a point été exécutée depuis l'impératrice Anne, qui fit mourir pour cette cause un de mes aïeux¹). La confiance que me fit ma mère me causa une peine impossible à décrire : je fondis en larmes, sans proférer une parole. Je la craignais trop pour lui faire part de mes pensées. Pendant plusieurs jours, je pleurais amèrement quand je me trouvais seule, ou pendant la nuit ; je croyais que ma mère avait commis un

¹ Voyez *un missionnaire russe en Amérique*, Paris, Douniol, 1857. Dans l'introduction, le prince Augustin Galitzin, neveu de madame Elisabeth, a donné un touchant récit de ce martyre.

très-grand péché, puisque le gouvernement sévissait avec tant de rigueur contre ceux qui abandonnaient la religion du pays. Les raisons qu'elle m'allégua ne me firent nulle impression ; je ne les compris même pas. Le moment du *fiat lux* n'était pas venu. A dater de ce jour, je conçus une haine implacable contre la religion catholique et ses ministres, surtout contre les jésuites, que je supposais avoir travaillé à la conversion de ma mère. Une nuit que je pleurais sur mon sort, sur l'isolement où je me trouvais par suite de cette division de sentiments entre ma mère et moi, il me vint tout à coup en pensée : « Mais si les jésuites
« ont pu persuader une chose semblable à maman, qui est
« une personne si raisonnable, si sage, si expérimentée,
« que feront-ils donc avec moi, qui suis si jeune, sans ex-
« périence et sans nul appui ? Il faut que je me mette à
« l'abri de leurs persécutions ; je suis fermement convain-
« cue que la religion grecque est la vraie religion ; je veux
« y être fidèle jusqu'à la mort ; et, pour me dérober en-
« tièrement aux séductions des jésuites, je veux écrire le
« serment de ne jamais changer de religion. » Aussitôt dit, aussitôt fait. Je me levai précipitamment ; et malgré l'obscurité, j'écrivis ce serment en bonne et due forme, appelant sur moi la colère de la justice divine si j'y étais infidèle. Je me recouchai ensuite bien plus tranquille, croyant avoir remporté une éclatante victoire contre le démon. Hélas ! c'était lui qui avait guidé ma plume.

« Pendant quatre ans, je répétai tous les jours ce serment en faisant mes prières, et je ne l'omettais jamais. Je me faisais gloire de ma ténacité, et témoignais en toutes rencontres mon aversion pour la religion catholique et sur-

tout pour les jésuites ; j'y étais encouragée par mon confesseur, qui me demandait si je penchais vers le catholicisme : « Moi, mon Père, je déteste la religion catholique et les jésuites. — Bravo ! bravo ! c'est ainsi qu'il faut faire. » Je ne manquais pas l'occasion de dénigrer ces saints religieux. Je me plaisais à répéter les absurdités qu'on me débitait sur leur compte. J'y croyais comme à des articles de foi. Cependant, vers le milieu de la quatrième année mourut un respectable ecclésiastique italien qui me donnait des leçons. Ma mère m'engageait quelquefois à me rendre à l'Église catholique, quand il s'y faisait quelque grande cérémonie. Je n'osais pas lui refuser, mais j'y allais la rage dans le cœur. Cette fois, m'ayant invitée à assister à l'enterrement du pauvre abbé, je consentis bien volontiers à l'accompagner par un sentiment de reconnaissance et de respect pour la mémoire du défunt. Dès que j'entrai à l'église, j'entendis comme une voix intérieure qui me dit : « Tu hais cette église, tu en feras partie toi-même. » Ce sentiment entra si avant dans mon propre cœur que j'en fus toute pénétrée. Je versai d'abondantes larmes tout le temps que je restai à l'église, sans pouvoir m'expliquer le vrai sujet de mes larmes. Une pensée vint encore me frapper : « Tu hais les jésuites, me dis-je à moi-même ; la haine n'est-elle pas un péché ? Où as-tu pris que ce sentiment fût vertueux ? Si donc c'est un péché, je ne puis plus le commettre ; je ne haïrai donc plus les jésuites, je prierai pour eux. » En effet, dès ce moment, je le fis régulièrement tous les jours et combattis le sentiment que j'éprouvais contre eux. Sur ces entrefaites, nous partîmes pour passer l'été dans une terre éloignée. Dans cette soli-

tude, le bon Dieu daigna me parler au cœur en me donnant une contrition si vive de mes péchés, que souvent je passais une partie des nuits à pleurer ; je mouillais ma couche de mes larmes ; et, me croyant indigne de coucher dans un lit, je me précipitais par terre et j'y demeurais jusqu'à ce que la fatigue me forçât à me remettre au lit. Au bout de trois mois, nous revînmes à Pétersbourg ; j'y appris qu'une de mes cousines s'était convertie ; j'en fus extrêmement peinée ; j'accusai encore les jésuites de cette conversion, et j'eus bien à combattre pour ne pas reprendre contre eux mes sentiments de haine. J'évitai de parler seule à seule avec ma cousine, ne me souciant pas de recevoir la confiance qu'elle voulait me faire ; mais il fallut à mon grand regret en passer par là. Quand elle m'eut dit ce que je désirais ignorer, je me mis à pleurer et lui répondis : « Si
« vous croyez que la religion catholique est la vraie reli-
« gion, vous avez eu raison de l'embrasser ; mais je ne
« comprends pas comment vous pouvez vous le figurer. —
« Oh ! me dit-elle, si vous lisiez un petit écrit de ma mère
« sur le schisme et la vérité de l'Église catholique, vous
« en seriez persuadée comme moi. — Vous pouvez m'en-
« voyer ce que vous voulez, repris-je ; mais tenez pour
« certain que cela ne me fera ni froid ni chaud ; je suis
« trop sûre que la vérité se trouve dans l'Église grecque. »
Je revins à la maison dans un trouble inexprimable. Pour la première fois depuis quatre ans, j'omis de réciter avant de me coucher mon serment ; il me sembla téméraire. Je me mis au lit ; mais Dieu ordonna au sommeil de fuir loin de moi, et m'envoya mille pensées salutaires. Je me dis :
« Il est pourtant essentiel que j'examine cette matière ;

« elle en vaut assurément la peine. Il m'importe trop de
« ne pas me tromper. » Je me rappelai tout ce que je sa-
vais de la religion catholique (car ma mère m'avait fait
étudier dans mon enfance le catéchisme romain, que j'a-
vais appris comme un perroquet sans y rien comprendre).
Dans ce moment, le bon Dieu m'ouvrit les yeux. Je vis
clair comme le jour que je m'étais trompée jusque-là, et
que la vérité ne pouvait se trouver que dans l'Église ca-
tholique : « C'est notre orgueil, m'écriai-je, qui nous em-
« pêche de reconnaître la suprématie du Pape ; ainsi, dès
« demain, j'embrasse la vérité. — Mais comment ferai-je,
« et ce serment qui me lie ? — Ce serment est nul, et ne
« peut assurément pas être un obstacle à ma résolution. Si
« j'avais juré d'assassiner quelqu'un, ce serment eût été
« un péché : le tenir en serait un second ; j'ai commis le
« premier ; très-certainement je n'irai pas commettre le
« second, et pas plus tard que demain je me fais catholi-
« que. » J'attendis le jour avec impatience, désirant lire
l'écrit de ma tante, non parce que j'avais encore besoin de
raisons pour me convaincre, mais pour pouvoir dire que
j'avais lu quelque chose. J'écrivis donc dès l'aube du jour
à ma cousine ce peu de mots : « Envoyez-moi le ma-
« nuscrit ; priez Dieu pour moi, et espérez. » Je le lus ra-
pidement ; il ne renfermait qu'une trentaine de pages. J'y
trouvai tout ce que je m'étais dit à moi-même pendant la
nuit. Dès lors je ne balançai pas et j'allai déclarer à ma
mère que j'étais décidée à me faire catholique. Je la priai
d'envoyer chercher le P. Rozaven, qui vint dans la même
matinée. Il fut fort surpris d'une nouvelle si inattendue,
me demanda si j'étais prête à supporter la persécution, la

mort même, s'il le fallait, pour l'amour de la religion que j'allais embrasser. — Mon sang se glaça dans mes veines, mais je répondis : « J'espère tout de la grâce de Dieu. » Le bon Père ne douta plus alors de la sincérité de ma résolution, et promit de venir me confesser le surlendemain 18 octobre : c'était donc dans la nuit du 15 au 16 que se fit pour moi le *fiat lux*. Dès ce moment, mon bonheur commença. Je trouvai une tranquillité et une paix que je n'avais jamais connues. J'eus beaucoup à souffrir et de toutes manières et de toutes sortes de personnes ; mais l'onction de la grâce m'a tout adouci, et au milieu des peines les plus cruelles, je sentais une joie intérieure que rien ne peut égaler. Nous fûmes privés des secours spirituels près de trois mois après ma conversion, les jésuites ayant été renvoyés de Russie à cause principalement des conversions faites dans notre famille ; ce ne fut qu'au bout de six mois que nous pûmes aller à l'église catholique en cachette d'abord, et ensuite ouvertement¹. »

Madame Galitzia termine son récit par l'histoire de sa vocation dans la Société des Dames du Sacré-Cœur ; et c'est encore au P. Rozaven qu'elle attribue, après Dieu, la faveur d'avoir été admise dans cette Société en 1826. Elle y vécut en grande réputation de vertu et s'y fit remarquer par son humilité, son obéissance, sa simplicité, sa douceur, la pureté de ses intentions et un dévouement sans bornes. Après avoir rempli divers postes de confiance, elle mourut de la mort des justes, le 8 décembre 1843, à

¹ Voyez à la fin de cette notice quelques lettres écrites par le P. Rozaven pour la direction de cette âme d'élite.

l'âge de quarante-sept ans, dans la maison de Saint-Michel, en Amérique, où elle avait été envoyée en qualité d'assistante, chargée pour la seconde fois de la visite des maisons de son Ordre dans ces contrées.

Le P. Rozaven, pendant son séjour à Saint-Pétersbourg, eut aussi le bonheur de contribuer à la conversion de madame la comtesse Swetchine. Ce fut lui qui entendit sa première confession, lorsque le 8 novembre 1815, elle abjura le schisme grec pour rentrer dans le sein de l'unité catholique. L'année suivante, cette femme illustre, alors âgée de trente-quatre ans, vint se fixer à Paris, où elle mourut le 10 septembre 1857. Madame Swetchine n'oublia jamais la part que le savant religieux avait eue à son retour à la vraie foi, et pendant les quarante années qu'elle passa en France, elle en rappela souvent le souvenir.

Les jésuites, rétablis canoniquement en Russie depuis 1801, y jouissaient de la paix, lorsque tout à coup un violent orage vint détruire en un moment les établissements qu'ils avaient formés dans cet empire. Parmi les élèves de leur collège de Saint-Pétersbourg, se trouvait un prince Alexandre Galitzin, proche parent de la princesse Élisabeth, dont nous venons de parler, et dont l'oncle était ministre des cultes. Ce jeune homme avait pour le P. Rozaven beaucoup d'estime et d'affection. Jamais cependant celui-ci ne parlait de controverse à son élève. Les Pères, d'après les ordres de l'empereur, devaient absolument s'interdire tout prosélytisme; et quelque pénibles que fussent pour leur zèle les entraves qu'on leur imposait, ils se soumettaient loyalement à la nécessité, et à l'accomplissement des promesses qu'ils avaient dû faire pour obtenir le droit

de donner l'éducation à la jeunesse. Il leur restait néanmoins un genre de prosélytisme que ni les ordres de la cour ni leur propre volonté ne pouvait enchaîner : l'influence résultant des instructions générales qu'ils donnaient à leurs élèves, et surtout de la considération dont leurs talents, leurs bonnes manières et leur conduite édifiante entouraient leurs personnes.

Un jour, le jeune Galitzin, dans un entretien intime avec son maître, se prit à lui dire d'un ton triste et affectueux : « Quel dommage, mon Père, qu'étant si bon, vous soyez engagé dans l'erreur ! — Si je suis dans l'erreur, répondit le Père, ce n'est pas sciemment. Je vous assure que, si je venais à découvrir que la religion que je professe n'est pas la bonne, je ne balancerais pas à la rejeter pour embrasser la véritable. — Quoi ! vous embrasseriez la foi *orthodoxe*, si je vous prouvais que c'est la véritable foi ? — Sans aucun doute. — Alors, mon Père, j'espère que bientôt nous serons d'accord. Je puis vous donner six ou sept motifs qui prouvent évidemment que l'Église romaine n'est pas dans la vérité, et que c'est l'Église russe qui est la véritable Église. — Voyons, » dit le Père. Le jeune homme, qui avait étudié le sujet, lui exposa le premier motif. Le Père l'écouta attentivement, puis, à son tour, lui présenta avec calme et une grande force de logique les raisons qui ne lui permettaient pas de se rendre. « J'avoue, mon Père, reprit l'élève, que je n'avais pas pensé à ce que vous venez de me dire, et je conviens que j'avais tort sur ce premier point. Mais j'ai bien d'autres raisons à vous apporter, et je suis sûr que vous n'y répondrez pas si facilement. » Et il en présenta une autre, qu'il

fut d'abord obligé d'abandonner, lorsqu'il eut entendu la réfutation. Une troisième, une quatrième, et d'autres encore eurent le même sort. « Continuez, dit le Père. — Mais j'ai dit tout ce que j'avais à dire. » Il y eut un moment de silence. « Mais, mon Père, dit le jeune Alexandre, vous m'aviez dit que vous changeriez de religion, si je vous prouvais que l'Église *orthodoxe* est la véritable Église. C'est le contraire qui est arrivé : je ne vois rien à répondre à vos preuves en faveur de l'Église romaine. Que dois-je faire? — Sur cela, dit le Père, je n'ai rien à vous dire. Suivez votre conscience. » Peu de temps après, Alexandre Galitzin embrassa la foi catholique. Le ministre, son oncle, en conçut un si vif ressentiment, qu'il se mit à la tête de toutes les intrigues tramées contre la Compagnie de Jésus, et finit par obtenir de l'empereur Alexandre I^{er} l'expulsion des jésuites. L'ukase qui les bannissait, daté du 15 décembre 1815, ne leur donnait que vingt-quatre heures pour quitter leurs maisons.

Les religieux furent dirigés sur Polotsk. Mais ce n'était pas assez pour assouvir la haine de leurs ennemis. Un journal russe, l'*Invalide*, les attaqua avec violence, et publia contre eux toutes sortes de calomnies. Le P. Rozaven reçut de son Général la mission de venger ses Frères des outrages dont on n'avait pas honte de les abreuver dans leur exil. Il le fit d'une manière triomphante. Le ministre Galitzin ne permit pas que sa réponse fût insérée dans l'*Invalide* ¹.

Il existe aussi du P. Rozaven une lettre au rédacteur de

¹ *Histoire de la Compagnie de Jésus*, par Créteineau-Joly, 3^e édit., t. VI, p. 21.

la *Gazette de Saint-Petersbourg*, sur l'insertion dans ce journal de l'infâme et absurde libelle intitulé : *Monita secreta*. Cette lettre a dû être écrite dans ces circonstances; elle est devenue assez rare; on la trouve cependant dans les *Documents historiques... sur la Compagnie de Jésus*, Paris, Carié de la Carie, 1828, avec d'autres pièces concernant les *Monita secreta*. La lettre du P. Rozaven est, comme ses autres écrits, un modèle de style et de logique: on y trouve même l'éloquence qui convient à ce genre d'ouvrages. Il possédait en effet à un haut degré le talent de la controverse forte et polie. Il savait, sans manquer à la modération ni aux égards pour ses adversaires, réfuter la calomnie avec la chaleur et l'indignation d'un cœur honnête et ami de la vérité. Le libelle porte en lui-même sa réfutation; il n'a jamais été pour les hommes sérieux que l'œuvre d'un faussaire caché sous le voile de l'anonyme. On le réimprime néanmoins partout où se manifeste une recrudescence d'hostilité contre la Compagnie de Jésus. Il n'est donc pas inutile de savoir où trouver la réponse qui, dès son origine, le discrédita aux yeux des hommes honnêtes et instruits, et confondit le calomniateur.

Dans le courant de l'année 1817, et toujours dans le but de disculper son Ordre des odieuses et grossières imputations dont on ne se lassait pas de le charger, il publia une apologie courte et substantielle, sous ce titre : *La vérité défendue et prouvée par les faits contre les calomnies anciennes et nouvelles*. Cet écrit répond d'avance à toutes les diatribes qui ont été répétées depuis: car rien de nouveau n'a été inventé sur ce sujet dans ces derniers temps. L'ouvrage a été réimprimé en 1825 à Avignon, et presque à la

même époque en Belgique pour la Société catholique des bons livres¹.

Jusqu'en 1820, les jésuites durent rester dans la Russie blanche, où le R. P. Général Brzozowski était retenu comme prisonnier par l'empereur. A la mort de ce Père, arrivée le 5 février 1820, les religieux sollicitèrent du czar la permission d'envoyer des députés à la Congrégation Générale, qui allait se réunir à Rome pour élire son successeur. Galitzin fit répondre à leur supplique par un décret d'expulsion.

Le P. Brzozowski, en mourant, avait nommé vicaire général le P. Pierre Petrucci pour gouverner la Compagnie jusqu'à l'élection d'un nouveau Général. La Congrégation fut convoquée : c'était la vingtième, et la première depuis le rétablissement. Indiquée pour le 14 septembre 1820, elle ne s'ouvrit que le 9 octobre suivant. Le P. Rozaven, qui y assistait en qualité de vice-provincial de France, rendit dans cette circonstance les plus importants services à son Ordre. Une intrigue s'était formée dans le but de modifier les Constitutions dans plusieurs points essentiels. Sans comprendre peut-être toute la portée de cette intrigue, le P. Petrucci s'en était fait l'agent². Le P. Rozaven contribua puissamment à déjouer une partie des trames, en hâtant par une initiative hardie l'arrivée des députés de la Pologne. Expulsé ensuite de la Congrè-

¹ Nous trouvons, dans une lettre du 24 juillet 1825, la pensée du P. Rozaven, sur le but qu'il s'était proposé en publiant cet ouvrage. Voyez ci-après, à la fin de cette notice.

² *Histoire de la Compagnie de Jésus*, par Crétineau-Joly, 3^e édit., t. vi, p 47.

gation générale par Petrucci, sous prétexte que les députés de France et d'Angleterre n'étaient pas investis de pouvoirs réguliers, il y rentra aussitôt, rappelé à la pluralité des voix, et déploya dans toute cette affaire délicate un tact et une fermeté dignes de sa haute réputation. Le P. Louis Fortis ayant été élu Général le 18 octobre, le P. Rozaven fut nommé assistant de France dès le premier scrutin, le 23 du même mois. Cette charge lui fut conservée jusqu'à sa mort.

Malgré ses immenses occupations, le P. Rozaven trouvait le temps de suivre toutes les questions de doctrine qui s'agitaient dans l'Église. Son esprit sûr et pénétrant n'a jamais manqué de signaler l'erreur, quelque déguisée qu'elle fût.

Dans le courant de l'année 1820, il fit paraître, sous le voile de l'anonyme, un opusculé intitulé : *Quelques Réflexions sur les réclamations de M. l'abbé Baston contre l'ouvrage de M. de Maistre*. L'abbé Baston, docteur en Sorbonne, et ancien vicaire général de Rouen, avait cru devoir réclamer contre certains passages de l'ouvrage de M. de Maistre, qui a pour titre : *Du Pape*. Le P. Rozaven, sans prétendre décider les grandes questions qui étaient la matière du livre, prit la défense de l'ouvrage incriminé. Il prouva que l'auteur n'avait pas toujours aussi mal raisonné que M. Baston le supposait, et il le fit d'une manière péremptoire. « Sa brochure, dit un critique, respire la modération, la politesse et le sang froid qui devraient toujours présider à ces sortes de discussions¹. » Dans le même temps, il écrivait contre les *Considérations sur la*

¹ *Ami de la Religion*, t. xxxi, p. 31.

doctrine et l'esprit de l'Église orthodoxe, publiées en 1816 par un jeune Russe nommé Alexandre de Stourdza. L'ouvrage de l'écrivain schismatique était dirigé contre l'Église catholique, et parut à l'époque de l'expulsion des jésuites de la Russie. L'ignorance étrange de l'auteur sur plusieurs points de l'histoire ecclésiastique, prêtait le flanc à la critique. Le P. Rozaven, marchant entouré de monuments, de preuves et de raisonnements, réfuta victorieusement son adversaire¹. Dans une lettre très-affectueuse écrite au P. Rozaven le 16 mai 1817, l'illustre comte Joseph de Maistre² exprimait le regret de n'avoir pu encore lui envoyer l'ouvrage de Stourdza, dont il signale les défauts et qu'il apprécie à sa juste valeur.

Quelques années plus tard, l'apparition du système philosophique du trop célèbre abbé La Mennais vint lui offrir une nouvelle occasion de signaler la justesse de son esprit et son zèle pour le maintien des saines doctrines. Il joua un rôle important dans toute cette controverse. En sa qualité d'assistant, il eut la plus grande part à l'encyclique du 4 octobre 1823, par laquelle le R. P. Général Fortis prescrivait de s'abstenir d'enseigner ou de combattre les doctrines nouvelles, et de s'en tenir dans les écoles de la Compagnie à la doctrine de saint Thomas et de saint Augustin³. Il écrivit encore à cette époque divers articles pleins de sagesse et de logique, qui parurent dans l'*Ami*

¹ *Ami de la Religion*, t. xxxiv, p. 209.

² *Lettres et opuscules inédits* du comte Joseph de Maistre, t. 1, p. 426.

³ *Histoire de la Compagnie de Jésus*, par Crétineau-Joly, 3^e édit., t. vi, p. 126 et 128. — *Notice*, n. 19.

de la Religion, et qu'il signait R, de la lettre initiale de son nom, ou J. L. (Jean-Louis). De son côté, l'abbé de La Mennais, qui sentait que l'approbation des supérieurs de la Compagnie serait un triomphe pour son système, attachait la plus haute importance à l'obtenir. Dans ce dessein, il se rendit à Rome en 1824. Il eut même plusieurs conférences avec le P. Rozaven ; mais elles demeurèrent sans résultat. C'est dans une de ces conférences, que le P. Rozaven proposa à l'abbé philosophe une objection qui renversait le système par sa base. Cette objection fut laissée sans réponse. On nous saura gré de la reproduire ici¹. Nous ne croyons pas qu'elle ait jamais été publiée.

¹ *Objection fondamentale contre le système de M. de la Mennais, proposée à l'auteur et qu'il a laissée sans réponse :*

« Quoique, selon vous, la raison générale seule soit le principe de certitude, le sceau de la vérité, il faut néanmoins convenir que la certitude, la vérité connue se trouve dans la raison individuelle, ou, en d'autres termes, que c'est la raison individuelle qui est certaine, qui connaît la vérité. Cela est incontestable ; car c'est, évidemment, la raison individuelle qui produit l'acte de foi, lequel, dans vos principes, est la certitude. En un mot, c'est l'individu, c'est moi qui dis : Je sais, ou je crois certainement que Dieu existe, que j'existe moi-même, qu'il existe d'autres hommes, etc. — Vous me direz que j'ai une entière certitude de toutes ces choses, parce que le consentement commun, qui ne peut pas me tromper, me dit que je dois les croire ; que c'est la même raison individuelle qui, tant qu'elle est isolée et ne fait usage que des moyens qui lui sont propres, reste dans l'ignorance, le doute, l'hésitation, et qui, appelant à son secours une raison plus puissante, sort de cet état fâcheux et parvient à la certitude. — C'est fort bien ; mais il reste à expliquer comment se fait ce passage, et s'il est possible, comment, après avoir désespéré toutes nos croyances, même les plus invincibles, vous pouvez, comme par enchantement, nous présenter tout à coup la certitude. Pour moi, bien loin de concevoir la chose, je crois y voir une contradiction manifeste.

Mais le savant religieux s'attacha surtout à réfuter un écrit publié à cette époque, et qui avait pour titre : *Des Doctrines philosophiques sur la certitude, dans leurs rap-*

« Pourquoi dites-vous que la raison individuelle ne peut avoir par elle-même aucune certitude, pas même celle de sa propre existence ? J'en trouve deux raisons dans vos écrits : 1^o parce que nous n'avons en nous que trois moyens de connaître, les sens, le sentiment et le raisonnement, et que chacun de ces trois moyens peut nous tromper ; 2^o parce que toute raison finie est faillible en tout et toujours.

« Or, en premier lieu, puisque la raison individuelle n'a que trois moyens de connaître, n'est-ce pas une conséquence nécessaire qu'elle ne pourra connaître l'autorité ou la raison générale que par quelqu'un de ces trois moyens ? Et puisque ces trois moyens sont, de leur nature, trompeurs, sans que nous puissions savoir quand ils ne nous trompent pas, n'est-ce pas encore une conséquence également évidente que la raison individuelle ne peut jamais parvenir à avoir une connaissance certaine de l'autorité ? Mais, si la raison individuelle ne connaît pas certainement l'autorité, il est bien impossible que l'autorité lui donne jamais aucune certitude. Je connais ma propre existence par mon sentiment intime ; mais cette connaissance, tant qu'elle ne repose que sur ce fondement, est, selon vous, incertaine ; or, je ne connais l'existence des autres hommes que par mes sens qui, assurément, ne sont pas plus infailibles que mon sentiment intime ; cette connaissance est donc aussi nécessairement incertaine. Vous me parlez de conformité de mes sensations avec les sensations des autres hommes ; mais cette conformité ne peut m'être connue que par mes sens trompeurs. Vous le dites vous-même, et c'est une chose évidente, que nous n'avons reçu d'autres moyens de communiquer avec les autres hommes, que nos organes, ou nos sens. Ainsi donc, nous ne connaissons l'existence des hommes, nous ne connaissons leurs affections, leurs rapports avec nous, que par un moyen trompeur, par nos sens qui peuvent nous tromper en tout et toujours ; et néanmoins, ce sont ces rapports qui sont la base de toutes nos certitudes. J'admire l'intelligence qui comprend cela ; mais j'avoue que la mienne n'y saurait atteindre, sans une bonne explication qui le mette à ma portée.

« Descartes ne pouvait pas dire : *Je pense, donc je suis ; c'était po-*

ports avec les fondeurs de la théologie. Il en fit un *Examen* sérieux et approfondi, imprimé pour la première fois, vers la fin de 1831. La science théologique, la solidité

ser une pierre au milieu des airs. Cette pierre reposait néanmoins sur son sentiment intime, dont il croyait ne pouvoir récuser le témoignage. Au lieu de cela nous devons dire : *Nous croyons tous, ou tous les hommes croient.* Voilà la pierre que vous voulez que nous substituions à celle de Descartes. Mais ne puis-je pas aussi demander sur quel fondement est posée cette pierre par rapport à moi qui dois la prendre pour base de l'édifice de mes certitudes ? — C'est un fait, dites-vous ; mais mon existence est bien aussi un fait, et si mon sentiment intime ne suffit pas pour m'en rendre certain, comment mes sens suffiront-ils pour me rendre certain du fait de l'existence des autres hommes et de leurs croyances ? Est-ce que mes sens, qui sont faillibles en tout et toujours, deviennent tout à coup infallibles, lorsqu'il s'agit d'attester la conformité de mes affections avec celles des autres hommes ? De plus, n'y aurait-il pas ici quelque équivoque dans les paroles ? C'est un fait, dites-vous ; et ailleurs, s'il m'en souvient, vous dites qu'avant de connaître Dieu, nous pouvons bien *constater des faits*, mais non avoir des certitudes. Est-ce donc qu'un fait ne serait pas une vérité ? Peut-on constater un fait sans connaître une vérité, ou connaître une vérité sans en être certain ? Ce serait là pour moi un second mystère.

« En second lieu, l'autre raison pour laquelle vous prétendez que la raison individuelle ne peut pas avoir en elle-même le fondement de ses certitudes, c'est que toute raison finie peut se tromper en tout et toujours. Je ne permettrai encore de vous demander si la raison générale, celle du moins que vous nous donnez pour la base de nos certitudes, n'est point aussi une raison finie. Je sais qu'en plusieurs endroits de votre ouvrage vous dites qu'elle est infinie, et que vous allez même jusqu'à dire que c'est la raison de Dieu, c'est-à-dire Dieu lui-même. Mais voici une difficulté. Il s'agit de prouver l'existence de Dieu, et cette existence nous est prouvée, dites-vous, par le consentement commun. Mais ce consentement commun ne peut être ici que l'accord des raisons individuelles des hommes, et je ne conçois pas que cet accord puisse jamais former une raison infinie. L'infini, je pense, ne se forme pas par addition. Si la raison d'un individu est une raison finie, vous aurez beau

des raisonnements, le nerf et la vigueur y sont réunis à un égal degré. Un ecclésiastique, très-bon juge dans ces sortes de matières, M. Deplace, curé de Saint-Louis de

joindre les raisons de tous les hommes, il n'en résultera jamais quelque chose d'infini. Toute collection est un nombre, et tout nombre est, non-seulement fini, mais petit, insignifiant et comme nul relativement à un nombre beaucoup plus grand que l'on peut toujours concevoir. L'autorité qui m'atteste l'existence de Dieu est donc et ne peut être qu'une autorité finie, laquelle, dans vos principes, est toujours sujette à l'erreur, et par conséquent ne peut me donner aucune certitude. Joignez à cela que je ne puis connaître cette autorité elle-même que par un moyen incertain et trompeur. Comment donc en pourra-t-il jamais résulter aucune certitude ? »

NB. Je sais que M. de La M., qui n'a pas trouvé le temps de répondre à mes difficultés, quoiqu'il m'eût promis de le faire, mais qui a eu celui d'en causer fort longtemps avec une certaine personne, a comparé mon raisonnement à celui-ci : La faible lumière d'un flambeau prêt à s'éteindre ne suffit pas pour m'éclairer, donc dix mille lumières semblables réunies ne suffiront pas. Oh ! sans avoir fait un cours de logique, on sait fort bien que dix mille lumières éclairent plus qu'une seule ; mais on sait bien aussi que dix mille ou cent mille flambeaux allumés ne donneront jamais une lumière infinie, ni même une grande lumière, si vous la comparez à celle du soleil, ou de ce grand flambeau qui nous éclaire ; or, il est ici évidemment question de trouver une lumière infinie, une autorité infinie, une raison infinie, puisque c'est un principe de l'auteur que toute raison finie est faillible en tout et toujours. S'il veut que son système subsiste, il doit prouver que ce qu'il appelle raison générale, est une raison non-seulement plus grande que la raison particulière, mais absolument *grande*, c'est-à-dire infinie. Il n'est pas digne d'un homme tel que M. de La M., de prendre ou de vouloir donner le change, et il se ferait plus d'honneur en abordant franchement la difficulté. Il n'est point ici question de quelques expressions sur lesquelles on épilogue, comme il se plaît à le dire, mais du fondement même de tout l'édifice qu'il veut élever. Le style oratoire ne rendra jamais vrai un principe qui ne peut pas soutenir une discussion rigoureuse. Pourquoi donc éluder cette discussion ? N'est-ce pas avouer qu'on ne se sent pas en état de la soutenir ? Si M. de La M. est convaincu de la vérité

Lyon, disait que cet *Examen* n'était pas seulement un livre de circonstance, mais un ouvrage classique qu'on devrait mettre entre les mains de tous les jeunes gens qui étudient la théologie¹. On y retrouve ce ton de modération et d'urbanité que nous avons déjà remarqué, et que le P. Rozaven savait conserver au milieu même des ardeurs de la polémique; c'est aussi l'esprit qu'il désirait inspirer aux membres de sa Compagnie dans ces sortes de débats : « Les disputes, écrivait-il le 12 octobre 1821 au P. Richardot, provincial de France, les disputes ne font que piquer et aigrir les esprits. Des discussions pacifiques, où l'on ménage l'amour-propre et la délicatesse, sont des moyens plus sûrs. Il faut réserver toute sa chaleur pour combattre les ennemis de la religion et de l'Église. » Quant à

de son système ou, comme il l'appelle, de sa méthode, si son principe fondamental est, à ses yeux, une vérité incontestable, pourquoi n'avoir pas la condescendance de répondre clairement et directement à une difficulté exposée clairement et sans verbiage? Combien de partisans n'acquerrait-il pas par là? Pour moi, je déclare que, ma difficulté résolue, je deviendrai un des plus zélés défenseurs de sa doctrine; mais je ne puis le voir éluder une explication, sans tirer la conséquence qu'il reconnaît son système insoutenable. »

¹ L'*Ami de la Religion* a consacré deux articles au compte rendu de la première édition de cet ouvrage, t. LXX, p. 481 et 593. Le second article est terminé par ces paroles remarquables : « Tout se réunit pour donner plus de poids aux observations du P. Rozaven : les connaissances théologiques de l'auteur, son talent pour la discussion, la clarté de son style. Il n'y a rien d'ambitieux, rien d'outré dans son langage, comme il n'y a rien d'amer ni de violent dans sa critique; et puis, ce qui est désespérant pour ses adversaires, c'est qu'il n'y a pas moyen de s'en tirer avec lui, comme on l'a fait avec tant d'autres auxquels, pour dernier argument, on a donné l'épithète de *Gallicans*. Il serait aussi par trop ridicule d'appliquer cette qualification à un théologien qui a écrit à Rome avec l'approbation du maître du sacré palais. »

l'Examen des doctrines philosophiques, etc., il obtint un tel succès que, dès l'année 1833, l'auteur se trouvait dans la nécessité d'en donner une seconde édition¹.

Nous croyons que cet ouvrage est le dernier sorti de la plume du P. Rozaven. Le savant religieux menait à Rome une vie très-occupée. Outre sa charge d'assistant de France, il remplit encore pendant plusieurs années celle de professeur de théologie; les étudiants qui ont entendu ses leçons parlent avec admiration de cette justesse d'esprit, de cette fermeté de jugement qui allait droit au but, et qui, sur chaque question, envisageait et résolvait avec lucidité le nœud de la difficulté. Il était aussi consultant de diverses Congrégations, et il passait un temps considérable au saint tribunal. On voyait son confessionnal, placé sous l'orgue, à droite, près de l'autel de saint François Xavier, presque toujours entouré d'une foule de fidèles dont il dirigeait la conscience. Le nombre des confessions qu'il entendait chaque année variait de vingt à vingt-deux mille; mais pendant l'année 1837, si funeste à Rome par les ravages du choléra, l'infatigable vieillard, oubliant son grand âge et la multitude de ses occupations, se jeta, ainsi que ses confrères, au milieu de tant de misères, et confessa jusqu'à vingt-trois mille cinq cents personnes.

Pendant cette période de son séjour à Rome, depuis l'année 1820 jusqu'à sa mort, le caractère distinctif de sa vertu fut une exactitude ponctuelle dans l'observation des règles, et une complète indifférence pour ce qui concernait ses besoins personnels.

¹ *Ami de la Religion*, t. LXXIX, p. 225.

Quand il arriva à Rome, six ans après la publication de la bulle du rétablissement de la Compagnie de Jésus par le Souverain Pontife Pie VII, la maison professe était peuplée d'anciens jésuites, vénérables vieillards qui s'étaient empressés de s'y réunir. Ils voulaient avoir la consolation de terminer leurs jours parmi leurs Frères et dans le sein de cette Compagnie qu'ils n'avaient pas cessé de regarder comme leur mère. L'âge, les infirmités, et plus encore des habitudes, qui, après un séjour de quarante années dans le siècle, étaient devenues des nécessités, ne leur permettaient pas de se conformer en tout aux exigences de la vie commune. Le P. Rozaven crut qu'il était de la plus haute importance de faire disparaître, autant que possible, ces abus qui, bien que légers en eux-mêmes, pouvaient avoir des conséquences fâcheuses pour l'avenir et créer des précédents funestes, surtout à l'égard des candidats qui, tous les jours, demandaient à entrer dans la Compagnie. Secondé par le P. Sinéo¹, et avec ce tact et cette prudence qui le distinguaient éminemment, il mit tout en œuvre pour faire revivre sur ce point l'esprit et les usages de la Compagnie. Rien n'y contribua plus efficacement que son exemple. Il se faisait un devoir de se rendre toujours le premier aux exercices de la communauté, dès que la cloche en donnait le signal : *Allons*, disait-il à celui qui était alors dans sa chambre, *allons, la cloche nous appelle*. Telle était sa manière de faire, même vis-à-vis des personnes de distinction, princes, cardinaux ou autres; et on y était tellement habitué que, loin de s'en formaliser, on

¹ Vie du P. Joseph Varin, p. 67.

eût été surpris de le voir agir autrement. Ces personnages étaient les premiers à interrompre la conversation, afin de le laisser libre d'aller où le devoir l'appelait.

Cette exactitude, il la portait jusque dans ses occupations quotidiennes, soit de l'intérieur de la maison, soit du dehors, comme visites de malades, confessions dans différents monastères. Il avait, pour ces œuvres, des jours et des heures réglés : il ne s'en départait jamais à moins de circonstances imprévues, et le Frère coadjuteur ¹, chargé de lui servir de compagnon, le trouvait toujours arrivé avant lui chez le portier, et prêt à partir. Il avait coutume de dire, en parlant de la ponctualité, que le jésuite devait être aussi exact au son de la cloche ou de l'horloge, que le soldat au son du tambour.

Mais ce qui excitait l'admiration de tous, et plus particulièrement celle des Frères chargés des différents offices domestiques, c'était l'indifférence qu'il manifestait pour tout ce qui regardait ses besoins personnels. Jamais un mot de plainte, jamais une parole tant soit peu désagréable, jamais surtout le moindre reproche. Aussi se plaisait-on à répéter : *Non-seulement le P. Rozaven ne cause d'embarras à personne, mais il est dans la maison comme s'il n'y était pas.*

Grand amateur de la pauvreté religieuse, il pratiquait à la lettre la règle qui recommande de se *persuader que de toutes les choses qui sont dans la maison, les plus viles lui seront données*, etc. Il ne se contentait pas de n'avoir rien de superflu, mais il s'en tenait au strict nécessaire ; et pour

¹ Isidore Lefebvre, né au Quesnel (Somme), le 15 août 1806, et mort à Rome le 22 mai 1857.

entrer dans quelques détails, la table dont il se servait depuis trente années était en si mauvais état, qu'après sa mort elle ne fut jugée propre qu'à être jetée au feu, ainsi que la porte et les fenêtres de sa chambre, et les chaises qui étaient toutes vermoulues. Je ne parle pas de ses meubles : il n'en avait aucun, ni bon ni mauvais. Dans les dernières années de sa vie, on l'a plusieurs fois pressé de permettre que l'on blanchît les murs de sa cellule qui ne l'avaient pas été depuis qu'il l'habitait : il trouvait toujours quelque raison pour n'y pas consentir, et terminait en disant : *On fera cette opération après ma mort, pour mon successeur.*

Voici l'ordre des occupations ordinaires du P. Rozaven. Il se levait tous les jours à trois heures et demie ; et cela sans montre, sans réveil, et sans causer le moindre dérangement à qui que ce soit. A cinq heures, il célébrait le saint sacrifice de la messe ; il s'asseyait ensuite au confessionnal, où il restait habituellement jusque vers dix heures et demie ; mais, la veille des fêtes et le samedi, il ne sortait du confessionnal qu'au moment où l'on fermait l'église. Après le dîner, il allait visiter ses malades, ou confesser dans quelque communauté, ou bien il faisait certaines courses indispensables. Le Frère qui lui a servi de compagnon pendant plus de quinze ans assure que, durant ces quinze années, il n'est peut-être pas sorti huit fois uniquement pour se promener. Le mérite de cette privation sera bien apprécié surtout par les personnes qui, ayant habité Rome, savent combien il est nécessaire pour la santé d'y respirer souvent le grand air. Le soir, le P. Rozaven entendait dans sa chambre, soit les ecclésiastiques,

soit les laïques qui s'adressaient ordinairement à lui. C'était alors, aussi, qu'il recevait un grand nombre de personnes qui venaient réclamer ses conseils, et qui le trouvaient toujours disposé à les écouter avec bienveillance, à les aider de ses avis pleins de sagesse, et, jusque dans l'âge le plus avancé, on admirait toute la vigueur et toute l'énergie de ses facultés intellectuelles.

Le P. Rozaven avait vécu au milieu des révolutions; Dieu permit que sa vieillesse eût encore à souffrir des agitations de la politique. On sait que les révolutionnaires romains préludèrent, en 1846, par les attaques contre les jésuites, aux outrages dont ils devaient un peu plus tard abreuver le Souverain Pontife. Le flot alla toujours grossissant, jusqu'en 1848; et, à cette époque d'effervescence, il ne fut plus possible de le maîtriser. Des bruits sourds répandus habilement dans la foule, des mots insultants jetés à la face des Pères isolés sur la voie publique, firent présager aux moins clairvoyants que l'orage ne tarderait pas à éclater. Enhardis par l'impunité, les agitateurs redoublèrent d'audace. Les mensonges les plus absurdes sont imprimés, les calomnies les plus révoltantes sont placardées dans les rues; des hommes sont payés, les uns pour vociférer pendant la nuit des cris sauvages autour du Gesù, les autres pour casser, à coups de pierre, les vitres de cette maison. Au milieu des préventions toujours croissantes accompagnées de manifestations inqualifiables, de menaces de pillage et d'incendie, le Pape voulut tenter un suprême effort pour sauver la Société qu'il estimait, et dont il appréciait les services. Il publia et fit afficher dans toute la ville de Rome un *motu proprio* qui restera comme un

monument de son affection pour la Compagnie de Jésus.

Malgré les paroles touchantes qu'il y adressait à des hommes égarés qu'il se plaisait à appeler encore ses enfants, malgré les menaces de la colère divine qu'il faisait retentir à leurs oreilles, les conspirateurs persistèrent dans leurs coupables projets.

Ce fut alors que le Souverain Pontife lui-même, qui jusque-là avait tenu bon, crut devoir, le 28 mars 1848, suggérer au R. P. Général de céder à l'orage par prudence et de disperser momentanément ses religieux. Le moment de leur séparation fut cruel ; mais , résignés à la volonté de Dieu , ils acceptèrent sans murmurer cette nouvelle épreuve. La plupart quittèrent Rome dans la soirée du 28. D'autres, trop âgés pour s'éloigner, ou bien ne sachant où porter leurs pas, se choisirent dans la ville même, dès le lendemain, un asile où ils pussent être en sûreté. Quelques-uns même, ayant prévu depuis plusieurs mois cette dernière catastrophe, n'avaient pas attendu jusque-là pour se pourvoir, le cas échéant.

Quant au P. Rozaven, il ne savait trop dans quelle famille il accepterait l'hospitalité que plusieurs lui avaient offerte. Le R. P. Roothaan avait pris le parti de se réfugier en France, avec deux de ses assistants ; mais, connaissant les répugnances du vénérable vieillard pour le régime républicain, qui ne retraçait à sa mémoire que des souvenirs d'exil et de proscription, il n'osa l'engager à le suivre.

Le P. Rozaven ne pouvait, d'ailleurs, se persuader que cette dispersion dût être de longue durée, et que les auteurs de la révolution pussent jouir longtemps de leur

triomphe. Dans cette pensée, il accepta avec reconnaissance l'hospitalité que lui offrait l'honorable famille d'Ailly, laquelle, cette année, était venue passer l'hiver à Rome. Elle habitait dans le voisinage du couvent des religieux Trinitaires. C'est dans leur église que le pieux vieillard célébrait tous les jours la sainte messe. Il crut aussi pouvoir, sans inconvénient, y entendre les confessions plusieurs fois par semaine.

Voici comment, dans une lettre du 28 avril à l'auteur de cette notice, il juge la situation où se trouvaient alors Rome et la France, et les sages réflexions que lui inspire cette situation :

« Mon révérend et cher Père,

« Je vous suis bien reconnaissant du petit mot que vous avez bien voulu ajouter à la lettre du P. de Ravignan, et je profite d'une excellente occasion pour vous en remercier et vous donner de nos nouvelles. Nous attendons avec anxiété le résultat des élections qui ont dû avoir lieu au commencement de cette semaine. Ce n'est pas seulement la France que ce résultat intéresse, mais l'Europe entière. Si les choses se consolident en France, l'agitation universelle se calmera facilement et la paix se rétablira.

« Dans un mois, nous aurons aussi, dans l'État romain, nos élections, et nous ferons l'essai du gouvernement constitutionnel. Fasse le Ciel que tout réussisse bien et pour la plus grande gloire de Dieu ! Une sage combinaison des pouvoirs est plus difficile à organiser ici que dans aucun autre pays, vu le double caractère de celui qui doit être nécessairement le chef de l'État. Dieu saura arranger toutes choses, et tout finira bien ; mais c'est maintenant le

temps du châtement, et qui arrêtera la main qui nous frappe ? Je crains que les malheurs présents ne soient que le prélude de malheurs beaucoup plus grands. Bien aveugles sont ceux qui ne voient pas l'action divine dans cette succession si rapide d'événements inattendus ; et ceux qui la voient ont un puissant motif de consolation. Nous savons que les châtements de Dieu en ce monde sont toujours miséricordieux, et qu'ils cessent lorsqu'ils ont obtenu ce que Dieu voulait, le retour vers lui. Que le monde se convertisse, *et iterùm propitiabitur Deus servis suis*. Il faut espérer que les coups redoublés produiront sur les cœurs l'effet que n'ont pu obtenir les bienfaits. Ce qu'il y a de consolant, c'est qu'il est au pouvoir des individus de faire leur profit spirituel des maux communs et d'accélérer, par leur fidélité, le retour de la miséricorde. Dans cette capitale du monde chrétien, au milieu de nos désastres, combien n'avons-nous pas sujet de bénir la divine Providence, qui nous a ouvert des asiles, quand nous avons été chassés de nos maisons !

« J'ai eu à choisir entre les offres qui m'ont été faites depuis les classes les plus élevées de la société jusqu'aux plus humbles. J'ai cru devoir accepter l'hospitalité dans la famille d'Ailly, que je connais depuis bien des années. Mais elle quittera Rome probablement vers la fin du mois de mai, et alors j'irai chez le duc et la duchesse de Cadore, qui sont aussi d'anciennes connaissances et qui habitent Rome depuis plusieurs années. Dieu soit béni pour tous ses bienfaits !

« Je vous envoie un écrit intéressant ; c'est une relation de ce qui s'est passé à Naples, à l'égard des jésuites, faite

par un Anglais, ministre protestant, témoin oculaire. Cette relation est très-véridique, et, sauf quelques passages, où l'esprit protestant se montre, elle est digne d'éloges. Peut-être serait-il bon de la faire traduire et publier en français. On pourrait du moins, avec utilité, en faire des extraits, pour les insérer dans quelque gazette ou dans quelque brochure. Adieu, mon bon Père ; si vous avez quelque chose d'intéressant à communiquer, je vous prie de m'écrire de temps en temps, car je serai maintenant bien privé de nouvelles. De mon côté, s'il se passe ici quelque chose qui puisse exciter votre intérêt, je ne manquerai pas de vous en faire part. Je me recommande à vos prières et saints sacrifices, et suis pour la vie, etc. »

Après un mois de tranquillité dans cet asile, la révolution vint le forcer d'en sortir. Un peleton de garde civique se présenta un jour au domicile de M. d'Ailly, demandant qu'on lui livrât le vieux jésuite qu'on avait caché. Madame la baronne, qui reçut les soldats citoyens, leur répondit avec dignité : *Nous avons ici pour aumônier un prêtre français sur lequel vous n'avez aucun droit. Si vous cherchez des jésuites, adressez-vous ailleurs.* Ils n'insistèrent pas pour le moment ; mais, en se retirant, ils menacèrent de revenir le lendemain. Cette maison n'offrait plus dès lors de sûreté. On jugea donc prudent, après avoir pris l'avis du ministre de la république française, d'en choisir un autre. On demanda au P. Rozaven où il désirait se retirer. *Où l'on voudra,* répondit-il ; *et je suis même prêt à rester ici : je ne crains rien ; du reste, que peuvent-ils me faire ?* Il ajouta pourtant que madame la

duchesse de Cadore, actuellement à Rome, lui ayant offert l'hospitalité à plusieurs reprises, il se retirerait volontiers chez elle. On l'y conduisit. La duchesse allait partir pour la campagne. Mais Dieu, qui n'abandonne point ceux qui mettent en lui leur confiance, permit que le soir même la duchesse reçut la visite d'adieu du comte Rampon, fils du brave général de ce nom. Elle lui fit part de son embarras et de la position critique du vénérable vieillard. « Partez en paix, lui dit le comte Rampon. Demain matin, je viendrai prendre votre hôte : je le logerai chez moi ; et le premier de ces brigands qui osera mettre le pied sur ma porte pour l'inquiéter, n'en passera le seuil qu'après avoir goûté la décharge de mon fusil à deux coups que je tiens toujours prêt. »

Quelques jours après, instruit que des recherches actives devaient être faites contre le Père, il adressa une invitation à dîner à l'ambassadeur français et aux principaux chefs de la guerre contre les jésuites. Cette invitation fut acceptée ; tous les convives, à l'exception d'un seul, se trouvèrent à la table du comte Rampon. La place inoccupée attirant l'attention des invités, l'un d'eux s'adressa à l'amphitryon et lui dit :

« Vous attendez quelqu'un encore ? »

— *Oui, messieurs, répondit le comte, et je vais avoir l'honneur de vous le présenter; je suis sûr que vous serez heureux de faire sa connaissance : car c'est un de mes amis et l'un des hommes les plus dignes de vénération qui soient au monde.* » Disant ainsi, il se lève de table, traverse la salle à manger, ouvre la porte du salon et revient en tenant par la main un vieillard. A sa vue, tous les convives se lèvent

à leur tour et s'inclinent. « *Messieurs*, reprend le comte Rampon, *j'ai l'honneur de vous présenter le R. P. Rozaven, qui a daigné accepter chez moi une hospitalité qu'il aurait dû trouver officiellement ailleurs. Messieurs*, ajouta-t-il en élevant la voix, *il est ici sous ma sauvegarde, et je le place sous votre protection. Si, contre mes espérances, la haine qui le poursuit cherchait à l'arracher de cet asile, dites à ceux qui s'en feraient les instruments que le comte Rampon défendra son hôte jusqu'à la dernière goutte de son sang. Voyez, messieurs, je suis en mesure de tenir parole.* » Et faisant quelques pas, il ouvrit une armoire qui contenait des fusils chargés et des armes de toute espèce. Non-seulement le P. Rozaven occupa la place qui lui était réservée; mais, tout le temps du repas, il fut l'objet constant des prévenances de ceux qui, la veille, l'auraient volontiers mis en pièces.

Le P. Rozaven ne resta que huit jours dans cet asile; il fut l'objet des soins les plus délicats de la part de madame la comtesse, qui regarda ce séjour comme une bénédiction pour sa maison.

Mais la santé du P. Rozaven ne pouvait s'accommoder de la vie trop sédentaire qu'exigeaient les circonstances. Il était habitué à une vie plus active. Il fallut donc se décider à quitter Rome. Au milieu de ses perplexités, il reçut la visite de M. et de madame Neave, Anglais de naissance, qui avaient accueilli avec une touchante charité deux Pères de la Compagnie, les PP. Gury et Tourelle, au moment de la dispersion, et les avaient logés pendant un mois. Ils avaient poussé la délicatesse de l'hospitalité jusqu'à céder aux Pères leur chambre et à se loger eux-

mêmes dans celle de leur domestique. C'est encore cette pieuse dame qui, au moment du départ des Pères du Collège romain, avait transporté sous son châle tous les ornements de la sacristie, à travers la rue la plus fréquentée de la ville. La visite de M. et de madame Neave avait pour objet d'inviter le P. Rozaven à venir passer l'été avec eux dans les environs de Naples. L'offre fut acceptée volontiers : le Père y trouvait l'occasion de se rendre utile à M. Neave, qui était protestant, mais exempt des préjugés de sa secte, et bien près du royaume de Dieu. Ils arrivèrent à Naples le 10 mai, pour y assister à une nouvelle révolution, qui, heureusement, ne dura que quelques heures, grâce à la bravoure et au dévouement des régiments suisses. Quelques jours après cet événement, le P. Rozaven partit avec la famille Neave pour Sorrento, petite ville située à dix ou douze lieues de Naples.

Dans une lettre du 5 juin, datée de Sorrento et adressée, comme la précédente, à l'auteur de cette notice, il rend compte des motifs qui l'avaient déterminé à ne pas quitter Rome, ou du moins à ne pas trop s'éloigner de cette ville :

« J'ai reçu en son temps votre bonne lettre du 15 mai, dont je vous suis bien reconnaissant. Le jour où vous m'écriviez était un jour de crise pour Paris et pour toute la France ; et c'était également un jour de crise pour Naples où je me trouvais. La divine Providence a permis qu'à Naples, comme à Paris, les choses aient eu un heureux résultat. Bénissons Dieu et prions-le de ne pas nous soumettre à de nouvelles épreuves. Ici on est bien loin d'être rassuré, et je pense bien que chez vous tout n'est pas non plus encore fini. Savez-vous que j'ai quelques

prétentions à être un peu prophète ? Je n'ai pourtant eu aucune révélation ; mais il arrive quelquefois que le bon sens prophétise. Je n'y pensais guère ; quelqu'un m'a fait observer que j'ai écrit, il y a dix-sept ans, quelques pages qui paraissent être l'histoire de ce que nous avons vu et de ce que nous devons attendre. Si vous avez sous la main mon ouvrage contre M. G. et contre les doctrines de M. de La Mennais, voyez l'introduction (vers le milieu) : *Un trône antique vient d'être détruit*, etc.

« Parlons maintenant de mon chétif individu, auquel vous voulez bien vous intéresser. Je n'ai pas besoin de vous dire combien je suis sensible à votre invitation. Vous pensez bien que, lorsque je me suis vu dans la nécessité de renoncer à mes occupations, dont la longue habitude m'avait fait un besoin, mes pensées se sont naturellement portées vers vous, vers ma patrie que trente-six années d'absence n'ont pu me faire oublier. Je ne pouvais me dissimuler que partout où je porterais mon existence usée je serais une charge, un fardeau inutile ; mais je savais aussi que la charité rendrait cette charge bien supportable à des Frères bien-aimés. Je me serais donc déterminé à partir sur-le-champ, si un séjour de vingt-huit ans dans la ville sainte n'eût été pour moi un lien difficile à rompre. Je vous prie cependant de croire que je n'aurais pas hésité un seul instant, si celui qui avait tout pouvoir sur moi avait témoigné quelque désir que je l'accompagnasse ; sa charité et, je pense, la conviction que je ne serais pour lui qu'un embarras, l'empêchèrent de me rien manifester à cet égard. Je fus donc abandonné à moi-même pour la décision, et je ne me sentis pas le courage de renoncer à

l'espérance que j'avais toujours eue de terminer à Rome ma trop longue carrière. Les asiles ne me manquaient pas : on m'en offrait de toutes parts et j'avais à choisir. J'acceptai l'hospitalité que m'offrait une famille française, et je crus que je pouvais compter sur quelque tranquillité. Je ne tardai pas à voir que je m'étais trompé. J'étais trop connu ; trop de personnes m'honoraient de leur confiance. On me suscita des tracasseries personnelles, et je vis que la place n'était pas tenable. Mes hésitations commencèrent et l'idée de vous aller trouver se représenta à mon esprit. Mais une respectable famille anglaise, qui se proposait d'aller passer l'été dans le royaume de Naples, m'offrit de l'accompagner avec mon fidèle Isidore ¹, dont je n'ai pas été séparé un seul jour ; et je me déterminai à accepter, dans l'espérance que les choses pourraient se tranquilliser à Rome, et que, dans quelques mois, il me serait possible d'y retourner avec sécurité. Maintenant me voici à Sorrento, séjour délicieux, dans le voisinage de Naples. J'y suis aussi bien qu'on peut être dans un lieu d'exil. On a pour moi toutes sortes d'attentions. Non-seulement le nécessaire ne me manque pas ; j'ai plutôt à me plaindre de beaucoup de superflu. Je fais beaucoup d'exercice, ou avec les personnes de la maison, ou avec Isidore ; ma santé s'améliore et se fortifie. Avec tout cela, suis-je content ? Je ne puis le dire. Ce genre de vie ne peut convenir à un religieux. J'exerce bien un peu le saint ministère ; mais cela est borné à un petit nombre d'individus et ne suffit pas pour m'occuper. Dans deux ou trois mois,

¹ Le F. Isidore Lefebvre, dont il a été parlé plus haut.

ma famille anglaise partira pour l'Angleterre, où, très-certainement, je ne la suivrai pas. Si, dans l'intervalle, les choses prennent une bonne tournure à Rome, de sorte que je puisse avoir une espérance fondée de reprendre bientôt le train de vie qui me convient, j'y retournerai ; dans le cas contraire, j'irai vous trouver. J'ai reçu des lettres de ma sœur, de mes deux neveux et d'une de mes nièces qui me témoignent le plus grand désir de me revoir, ou plutôt de me voir ; car ils n'étaient pas nés quand je suis sorti de France, à l'exception de ma sœur et de l'aîné de mes neveux, qui n'étaient pas pourtant en âge de me connaître. Il y un an je n'aurais pas cru pouvoir contenter leur désir ; aujourd'hui, je vois la chose très-possible, d'autant plus que mon pays est peut-être le lieu de la France où il y a le plus de chance de jouir de la tranquillité. On n'y est pas révolutionnaire ; et on aime mieux supporter patiemment les inconvénients de l'état où l'on se trouve que de tout bouleverser pour chercher mieux.

« Je vous prie de saluer bien cordialement de ma part M. Le Breton. Je suis bien reconnaissant de sa bonne invitation, et vous voyez que, selon les apparences, j'en profiterai au mois d'août ou de septembre.

« Je me recommande à vos bonnes prières et suis, etc. »

M. Neave avait pris un appartement dans la campagne, auprès d'une petite église, appartenant autrefois aux jésuites, aussi bien que la maison attenante. C'est là que les Pères envoyaient les infirmes, soit de Sorrento, soit de Naples. Les familles voisines, chargées de l'entretien de cette église, furent heureuses de pouvoir entendre tous les

jours la sainte messe, faveur dont, avant l'arrivée du Père, elles ne jouissaient que les dimanches et fêtes. Là du moins, il se trouva en position de respirer librement, de pouvoir aller et venir, sans craindre d'être inquiété. L'après-dîner, il sortait ordinairement en compagnie de ses respectables hôtes. Souvent aussi, il cheminait seul avec M. Neave dont la conversion lui tenait tant au cœur. Il ne lui manquait, du reste, que l'abjuration, car déjà il vivait en fervent chrétien. Ces promenades solitaires, et ces conversations entre deux âmes si bien faites pour se comprendre, aboutirent enfin à cette abjuration tant désirée. Elle eut lieu le 15 août, fête de la glorieuse Assomption de la Mère de Dieu, dans la chapelle de l'évêque de Sorrento, en présence d'un seul chanoine qui y avait contribué par ses lumières et par l'affabilité de son commerce.

Il semble que le P. Rozaven n'eût été envoyé au sein de cette respectable famille que pour réconcilier son chef avec la sainte Église, car cette œuvre de salut une fois accomplie, le Père reçut une dépêche du R. P. Général qui lui mandait que, vu la situation des affaires en France, il serait heureux de le voir auprès de lui et de pouvoir, dans l'intérêt de la Compagnie, profiter de ses conseils et de ses lumières. Il n'en fallait pas tant pour l'homme d'obéissance, à qui un simple signe de son supérieur tenait lieu d'un commandement.

Une lettre du 23 août 1848, où il annonce la nouvelle de son prochain départ, montre avec quelle humble subordination le saint vieillard se mettait à la disposition de son supérieur :

« Il y a bien longtemps que je ne vous ai donné de mes nouvelles, » écrit-il au même Père auquel étaient adressées

les deux lettres précédentes, « je le fais aujourd'hui d'autant plus volontiers que votre bonne amitié se réjouira de ce que j'ai à lui dire. Décidément, je partirai pour la France ; et mon départ aura lieu, si Dieu le permet, par le bateau à vapeur qui partira de Naples pour Marseille le 14 du mois prochain. Ma santé s'est améliorée au point que je me sens plus de forces que je n'en avais depuis trois ou quatre années ; c'est donc pour moi un devoir de me mettre à la disposition de celui qui a le droit de m'employer selon sa volonté. Je vais me rapprocher de vous ; et j'espère que, de manière ou d'autre, nous aurons occasion de nous revoir. Si celui à qui j'appartiens veut me retenir auprès de sa personne, j'espère que, lorsqu'il ira de vos côtés, il me permettra de l'accompagner. Si, au contraire, il lui plaisait de me mettre à la réforme, ou de me donner les invalides, il me permettra, sans aucun doute, de profiter des offres obligeantes que j'ai reçues de votre part. On m'a fait, il est vrai, des offres semblables antre part ; mais je sais à qui j'appartiens et mon cœur m'y porte. Renoncer à l'espérance que je croyais si bien fondée de mourir à Rome, est pour moi, je l'avoue, un sacrifice ; mais puisque Dieu le veut, que son saint nom soit béni ! Les craintes que je ressentais, je ne sais pourquoi, de la rigueur de l'hiver, dans un climat moins doux que celui où j'ai passé vingt-huit ans, se sont évanouies. Et puis, de quoi s'agit-il après tout ? De vivre quelques mois de plus ou de moins : cela ne vaut pas la peine d'y penser. Je vous remercie donc de nouveau de l'accueil que vous voulez bien promettre à mon inutilité.

« J'ai éprouvé, il y a quelques jours, une grande con-

solution : celui qui, depuis plus de quatre mois, me donne si généreusement l'hospitalité a été reçu dans le sein de l'Église catholique, le jour de l'Assomption de la sainte Vierge ; et, quelques jours auparavant, la femme de chambre d'une dame anglaise avait également abjuré ses erreurs.

« Nous avons toujours de tristes nouvelles de Rome, mais je m'abstiens de vous les donner, persuadé que vous les recevrez un peu plus tard par les gazettes ; j'entends, par les gazettes qui ont de fidèles et intelligents correspondants ; car, pour celles qui ne font que copier les gazettes italiennes, ne vous y fiez pas. Les mensonges les plus impudents sont à l'ordre du jour. Que n'a-t-on pas dit et écrit sur l'état affreux où se trouve le royaume de Naples ? La vérité est que, depuis quatre mois que j'habite ce royaume, dans les environs de la capitale, la tranquillité n'y a été troublée qu'un seul jour et pendant quelques heures, dans la capitale seulement.

« Veuillez, je vous prie, saluer de ma part tous nos bons amis, que j'espère pouvoir embrasser bientôt. Je me recommande à vos bonnes prières et suis, etc. »

Ainsi donc, après de tendres adieux à l'honorable famille qui lui avait prodigué tant de soins, le P. Rozaven s'embarqua à Naples vers la mi-septembre, et le lendemain il quittait Civita-Vecchia pour se rendre à Marseille. Il ne s'arrêta que trois jours dans cette dernière ville, afin d'aller joindre au plus tôt le R. P. Roothaan, qui l'attendait à Toulouse. Mais avant que de le fixer de nouveau auprès de lui, le R. P. Roothaan crut devoir céder aux pieux désirs de sa famille qui demandait avec instances de

recevoir sa visite. Il se mit donc en route pour la Bretagne, son pays natal, dont il était éloigné depuis près de soixante ans, visitant les différentes maisons de son Ordre qui se trouvaient sur sa route. Durant cet intervalle, le chef de la Compagnie profitait du temps de son exil pour visiter les différentes maisons de France, de Belgique, d'Angleterre et d'Irlande.

L'arrivée du P. Rozaven à Quimper fut pour sa sœur et pour ses neveux un jour de fête. Ils l'invitèrent à prendre son logement chez eux : *J'accepterais bien volontiers votre offre*, leur répondit le pieux vieillard, *si nous n'avions pas de maison ici ; mais nous en avons une , c'est là que je dois demeurer : la règle avant tout.* Pendant les treize jours qu'il passa dans cette ville, ses nombreux parents le pressèrent de s'y fixer pour terminer au moins ses jours en paix. *Non, non*, répondait-il invariablement ; *je dois d'abord rester auprès du R. P. Général , c'est le devoir de ma charge , puis je retournerai à Rome ; car c'est dans cette ville que je dois terminer ma carrière, ainsi que me l'a prédit maintes fois ma pieuse mère de sainte mémoire.*

Avant de quitter Bordeaux, le P. Rozaven fit une visite au baron de Damas, qui avait été son élève de philosophie à Saint-Pétersbourg, et qui lui offrit la plus cordiale hospitalité. Enfin, après avoir visité à peu près toutes les maisons de la Compagnie en France, il se rendit à Marseille auprès du R. P. Général qui avait fixé son séjour dans cette ville, où il était plus à portée de recevoir des nouvelles de l'Italie.

Le R. P. Roothaan demeura dans cette résidence jusqu'au commencement de janvier 1850. A cette époque,

le Souverain Pontife Pie IX avait quitté son exil de Gaëte pour aller habiter Portici. Les jésuites du royaume de Naples et ceux de Sicile étaient rentrés dans leurs maisons, d'où la révolution les avait bannis. Ces circonstances déterminèrent le R. P. Général à s'y fixer, ou du moins à aller y faire une apparition de quelques semaines. Le P. Rozaven l'y accompagna aussi bien que dans une excursion que Sa Paternité fit en Sicile. Enfin, après trois mois de séjour à Naples, le R. P. Général crut que, le Saint-Père étant rentré dans la capitale du monde chrétien, il ne pouvait différer davantage de revenir prendre possession de sa demeure habituelle au Gesù, la maison-mère. Quelle ne fut pas la consolation des Pères en retrouvant, après vingt-cinq mois d'absence, leurs maisons, non-seulement conservées, mais en état d'être habitées presque sans aucune réparation ! Quant à la maison du Gesù, qui était occupée en grande partie par les troupes françaises, on obtint facilement du commandant de place la cession du quartier nécessaire pour loger la communauté qui se réunissait.

A peine rentré dans sa cellule, qu'il trouva telle qu'il l'avait laissée, le P. Rozaven voulut reprendre le genre de vie qu'il menait autrefois : il ne tarda pas à s'apercevoir que ses forces avaient beaucoup diminué, et qu'il ne lui était plus possible de soutenir le travail auquel il se livrait précédemment. Il consentit à se lever à l'heure de la communauté, et à ne pas reprendre les confessions de différents monastères. Quant au reste, il suivait le train de la vie ordinaire.

Mais le vénérable Père était arrivé au terme de sa longue

et laborieuse carrière. Dieu allait l'appeler à l'éternel repos.

Vers le 10 mars 1851, il fut forcé, pour la première fois de sa vie, de garder le lit pendant plusieurs jours de suite. Un érysipèle s'était porté sur un de ses genoux, et bientôt il s'y forma une tumeur qui commençait à suppu- rer, mais que l'on parvint cependant à fermer, de sorte qu'au bout de deux semaines il parut entrer en conva-lescence, et que l'on avait conçu l'espoir de conserver une vie si chère et si précieuse. Il eut même la consolation de célébrer les saints mystères l'avant-veille et le jour de la fête de l'Annonciation de la sainte Vierge. Dans l'après-midi du 25, il se crut assez fort pour faire une promenade en voiture; mais le lendemain 26, une heure environ après qu'il eut dit la sainte messe, il fut pris par une fièvre vio- lente. Depuis ce moment, l'affaissement alla toujours en augmentant. Il reçut le Viatique dans la nuit du 30 au 31, l'Extrême-Onction le soir de ce dernier jour; et, le 2 avril vers quatre heures et demie après-midi, il s'endormit pai- siblement dans le Seigneur. Dès la première atteinte du mal, il avait eu le pressentiment de sa mort prochaine; il disait à son confesseur qu'il fit appeler aussitôt: « Il ne faut pas me donner d'illusion; je sens au fond de l'âme une réponse de mort! » et avec la simplicité d'un enfant, il avait fait la confession générale de toute sa vie. « Il nous a constamment édifiés, écrit un témoin oculaire de cet heu- reux trépas, il nous a constamment édifiés par sa patience, sa conformité à la volonté de Dieu, et l'esprit de foi qu'on avait remarqué dans toute sa conduite. Il a vu appro- cher sa fin sans regret de la vie et plein de confiance dans l'infinie miséricorde du Sauveur. Il fondait aussi son

espoir sur la puissante protection de la très-sainte Vierge. Les services nombreux qu'il avait rendus à la cause de l'Église durant sa longue carrière ne semblaient alors d'aucun prix, d'aucun mérite à ses yeux. »

Ses obsèques eurent lieu le 3 avril. Le R. P. Général dit la messe et fit l'absoute. Des larmes coulaient des yeux d'un grand nombre d'assistants. Après la cérémonie, le corps du vénérable défunt, le visage découvert, selon l'usage, fut exposé vis-à-vis la chapelle de Saint-François-Xavier, en face de ce confessionnal où de si nombreux pénitents étaient accoutumés à trouver auprès de lui la paix avec le pardon de leurs fautes. On eût dit que la mort avait répandu sur ses traits une nouvelle jeunesse. Rien de touchant comme de voir beaucoup de gens du peuple, de pauvres femmes, des princes et des princesses romaines venir baiser la main de ce simple religieux, en témoignage de vénération et de filiale reconnaissance.

NN. SS. les Évêques de Dijon et de Beauvais, qui se trouvaient à Rome, et plusieurs ecclésiastiques distingués vinrent prier devant le corps. D'autres célébrèrent la messe dans l'église du Gesù pour le repos de son âme. Un prélat français, attaché à la cour romaine, lui appliquait ce vers si connu :

Mon Dieu, j'ai combattu soixante ans pour ta gloire.

Le P. Rozaven fut, en effet, forcé de quitter la France par la première révolution en 1791, et il est mort en 1851.

Voici en quels termes le T. R. P. Général annonçait aux provinciaux la mort du P. Rozaven, le lendemain de son décès :

« Heri 2 hujus, hora circiter quinta post meridiem, divinæ Majestati placuit e vivis eripere P. Joannem Rozaven, assistentem Galliæ. Sacramentis omnibus reffectus obiit in osculo Domini, plenus dierum et meritorum. Amisimus sane virum piissimum atque doctissimum, observantiæ regularis exemplar vitæque communis amantissimum. Qui licet ætate provector (utpote qui octogesimum annum attigerat) nobis tamen in curis totius Societatis regendæ consiliis suis fidelissimis et sapientissimis ad ultimum usque tempus maximo erat auxilio et levamini¹. »

On ne lira pas sans intérêt les lignes que le journal *l'Univers* a consacrées à la mémoire de ce saint religieux dans son numéro du 12 avril 1851 :

« La Société de Jésus et l'Église viennent de faire une grande perte. Le R. P. Rozaven, assistant de la Compagnie pour les provinces de France, est mort au Gesù le 2 avril. Nous ne voulons pas nous étendre sur la vie de ce vaillant défenseur de la vérité catholique, de ce saint prêtre qui, pendant plus d'un demi-siècle, a honoré la Société qui l'avait admis dans son sein et l'avait même élevé

¹ « Hier, second jour de ce mois, vers cinq heures après midi, il a plu à Dieu d'appeler à lui le P. Jean Rozaven, assistant de France. Après avoir reçu tous les sacrements de l'Église, il est mort dans la paix du Seigneur, plein de jours et de mérites. Nous avons perdu en lui un homme d'une éminente piété, d'une science consommée, un modèle de l'observance régulière, un grand amateur de la vie commune. Malgré son âge avancé (il avait atteint sa quatre-vingtième année), il n'a cessé jusqu'à ses derniers moments de nous prêter, dans les sollicitudes du gouvernement de toute la Compagnie, le secours et l'appui de ses conseils consciencieux et pleins de sagesse. »

aux charges les plus importantes. Nous ne voulons rappeler ni cette sainte sévérité contre les doctrines suspectes, ni cette tendre charité pour les personnes, ni ce zèle pour le salut des âmes, ni ces années passées au fond de la Russie, ni la confiance dont les grands de la terre et les Souverains Pontifes eux-mêmes entouraient sa docte vieillesse, ni ces journées passées au confessionnal à entendre les pauvres et les petits, ni les travaux de cette intelligence droite, et que l'erreur ne pouvait entamer. Nous savons qu'une plume plus habile¹ s'apprête à révéler au monde les secrets de cette existence de près de quatre-vingts années toutes consacrées à Dieu et à ses Frères..... Après avoir revu une patrie et une famille qui n'avaient jamais cessé de lui être chères, il lui a été donné de revenir à cette cellule, à cette église, à ce confessionnal avec lesquels il semblait s'être identifié. Il avait retrempé dans les souvenirs de son enfance, dans les charmes du sol natal, sa verte vieillesse, et l'on pouvait croire que Dieu lui réservait encore de longs jours et de longs travaux. Mais sa vie était pleine d'œuvres; il avait combattu le bon combat; la couronne l'attendait. »

A cet éloge si justement mérité, ajoutons, pour achever de faire apprécier le mérite et les vertus du saint religieux, que, dans la vingt et unième congrégation, où le P. Jean Roothaan fut élu Général de la Compagnie de Jésus, le P. Rozaven réunit un assez grand nombre de voix pour faire croire un moment qu'il serait élevé à cette charge importante.

¹ Cette vie n'a point encore paru.

APPENDICE.

Lettres du P. Rozaven à madame de Galitzin.

Vendredi matin, 29 octobre 1815.

Je vais, ma chère enfant, répondre à votre lettre en trois points, sans cependant, si vous le permettez, m'assujettir à vous suivre à l'heure et à la minute, ni à garder le même ordre que vous. Je commencerai par ce qu'il y a de plus important. Vous me demandez si vous faites un péché en vous amusant dans les *soirées dansantes*. Ma morale n'est pas si sévère; je ne vous ferai jamais un crime de vous amuser, pourvu que l'amour de Dieu soit dans votre cœur. J'aime assez qu'à votre âge on s'amuse innocemment. Mais vous comprenez bien que pour que ces plaisirs soient innocents, il faut nécessairement qu'ils soient modérés; il faut qu'ils n'occupent pas tellement l'esprit, que de temps en temps on ne puisse élever son cœur à Dieu, se recommander à lui, et le prier de purifier nos plaisirs. Il paraît que Dieu lui-même prend soin de vous donner des leçons à ce sujet, puisqu'il permet que vous vous ennuyiez quelquefois dans ces mêmes soirées où d'autres fois vous vous amusez si bien. J'aime bien votre habitude de dire des *Ave* lorsque vous avez besoin des secours d'en haut; conservez-la précieusement. Il n'est rien que je puisse vous recommander avec plus d'instance qu'une tendre dévotion et une grande confiance envers la sainte Vierge. C'est par là que vous obtiendrez de conserver votre cœur pur et d'être préservée de tous les dangers qu'une jeune personne court dans le monde.

Pour achever ce qui regarde les danses, je vous dirai que

celle du lundi ne me plaît pas, parce que c'est le jour où vous avez le bonheur de faire une action sérieuse avec laquelle les sauts et les gambades sont trop en opposition. Si vous ne pouvez l'éviter, il faut du moins ces jours-là dire quelques *Ave* de plus, et penser plus souvent à Dieu au milieu de la distraction. Mais lorsque le lendemain vous devez faire une action encore plus sérieuse, comme cela aura lieu la première fois, il faut ne pas danser du tout. En voilà bien assez sur ce point.

Je passe à un autre sur lequel vous trouverez peut-être ma décision sévère. Je conviens d'abord, ma chère enfant, que si vous aviez un besoin pressant de me demander quelque chose qui intéressât votre conscience et que vous eussiez lieu de craindre que votre maman ne vous permit pas de m'écrire, vous pourriez le faire sans lui en rien dire ; mais j'ose dire que c'est là un cas chimérique. D'abord, je suis persuadé que, si vous disiez à votre maman que vous avez un vrai besoin de me consulter, ou bien elle m'enverrait chercher, ou bien elle vous permettrait de m'écrire. En second lieu, soit dit entre nous, je vais chez vous tous les lundis, et j'irai désormais vraisemblablement encore plus souvent à cause de madame F., et ainsi vous aurez occasion de me parler deux fois par semaine ; n'est-il pas bien vrai que les cas où vous auriez vraiment besoin de m'écrire ne peuvent être que fort rares ? Lorsque votre maman vous a dit qu'elle ne vous permettrait pas souvent de m'écrire, c'est donc parce qu'elle sait très-bien que cela ne peut pas être souvent nécessaire. Cela ne vous serait même pas utile. Ne faisons donc rien en cachette. Quand on a le bonheur d'avoir une mère telle que la vôtre, croyez-moi, on ne peut avoir trop de confiance ni d'ouverture pour elle. Je n'approuve pas que vous vous entreteniez avec le P. J. ni avec qui que ce soit des craintes de votre maman. Ces craintes, dussent-elles paraître exagérées à d'autres, elles doivent vous paraître à vous

justes et modérées. Ma chère enfant, votre maman vous représente la personne de Dieu ; en lui obéissant, vous obéissez à Dieu et à votre guide spirituel, qui, bien loin de vous rien suggérer qui soit contraire à cette obéissance ou qui tende à l'é luder, doit au contraire vous la recommander comme une des choses les plus agréables à Dieu et les plus nécessaires à votre salut. Vous savez bien ce qui est dit de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et c'est tout ce que nous savons de lui pendant trente ans : il était soumis à la sainte Vierge et à saint Joseph. Il y a donc bien du mérite dans l'obéissance que l'on rend à ses parents. Lorsque vous aurez envie de m'écrire, et que vous en aurez demandé la permission à votre maman, si elle vous la refuse, vous aurez bien plus de mérite à ne pas le faire que si vous m'écriviez dix fois à son insu. Vous savez bien, ma chère enfant, que c'est bien librement que vous m'avez choisi pour votre guide ; vous devez croire à présent que j'ai grâce de Dieu pour vous conduire ; et quand ce que vous entendriez de quelque autre vous paraîtrait meilleur que ce que je vous dis, vous devez m'en croire de préférence, parce que je suis pour vous l'interprète de la volonté divine. Je vais vous faire connaître à présent quelles sont mes vues sur vous, et quels principes je suivrai pour vous conduire. Je veux établir dans votre cœur un grand amour de Dieu, qui se manifeste non par de beaux sentiments, mais par des effets, et qui vous fasse remplir avec zèle et courage tous vos devoirs sans exception. Je veux que vous travailliez avec ardeur à acquérir les vertus solides, l'humilité, l'amour du prochain, la patience, la conformité à la volonté de Dieu, etc., etc. Je veux que vous ayez l'âme grande, élevée, ferme ; que vous sachiez chercher et trouver votre consolation en Dieu et que vous aimiez beaucoup mieux converser avec Dieu qu'avec les hommes. Il y a des personnes qui croient sentir continuellement le besoin de par-

ler à leur directeur, de le voir ou de lui écrire. Je crains toujours que ces personnes n'aient plus leur directeur que Dieu lui-même, et je ne veux pas que vous leur ressembliez. Tâchez de vous rendre digne que Dieu parle souvent à votre cœur; soyez attentive à sa voix, et bientôt vous saurez résoudre vous-même à l'instant toutes ces petites difficultés pour lesquelles des âmes rétrécies et minutieuses croient avoir toujours besoin de recourir à leur directeur. Plus on avance dans les vertus solides, et moins on sent le besoin d'avoir toujours à ses côtés son directeur comme une nourrice. Je ne prétends pas cependant vous interdire absolument de m'écrire : vous le pourrez lorsque vous croirez véritablement en avoir besoin, et je parlerai à votre maman pour qu'elle ne s'y oppose pas; mais j'espère que ce besoin véritable se fera rarement sentir. Je vous conseille néanmoins de m'écrire à la fin de chaque mois, et le sujet de cette lettre sera de me rendre compte de l'état présent de votre conscience, des progrès que vous aurez faits dans la vertu pendant le mois. Je vous enseignerai la manière dont cela doit être fait. Je vous répondrai aussi par écrit en vous donnant les avis dont je croirai que vous aurez besoin.

Mercredi matin.

Vous voulez donc absolument, ma chère enfant, que je vous écrive encore, et cela pour deux raisons dont la première, ne vous en déplaît, ne vaut rien du tout; car pourquoi, s'il vous plaît, ne pourrais-je vous parler vendredi? Votre seconde raison est meilleure; mais je pourrais y opposer que, pour moi, il est plus commode de parler dix ou douze minutes que de passer deux heures à écrire. Quoi qu'il en soit, je veux bien condescendre à vos désirs et je serais disposé à faire plus que cela pour vous.

Ce que j'ai de principal à vous dire concerne vos méditations. J'ai extrêmement à cœur que vous les fassiez bien, parce que vous en retirerez de grands avantages. Pour bien faire vos méditations, je n'entends pas que vous n'y éprouviez point de distractions, de la sécheresse, ou même quelquefois du dégoût et de l'ennui. Ce sont là de tristes fruits de notre misère, dont nous ne pourrons nous débarrasser. Mais j'entends que vous apportiez tous vos soins pour vous bien acquitter de cet exercice important, que vous ayez un grand désir d'y réussir, et que vous combattiez généreusement les obstacles qui peuvent s'y rencontrer. Voici quelques moyens que vous pourrez employer utilement :

1° Il faut toujours préparer votre méditation. Cette préparation consiste à en lire d'avance le sujet, à l'avoir présent à votre esprit et à y penser plusieurs fois avant de la commencer. Par exemple, vous devez faire votre méditation le matin : lisez-en le sujet la veille vers le soir, dans le temps où cela peut vous être plus commode. Ensuite en vous déshabillant, en vous mettant au lit et en attendant le sommeil, rappelez-vous le sujet que vous avez lu, demandez au bon Dieu de vous en pénétrer, et formez le désir de bien faire votre méditation du lendemain. De même le matin, en vous levant et en vous habillant, après avoir offert votre cœur à Dieu, pensez encore au sujet qui doit vous occuper dans votre méditation, et excitez-vous au désir de bien commencer la journée par cette action, qui en est certainement la plus importante. Après la neuvaine finie, je vous procurerai un livre de méditations méthodiquement préparées qui vous en facilitera la pratique.

2° Lorsque le moment de la méditation est venu, commencez par vous mettre en la présence de Dieu en pensant pendant quelques instants qu'il est vraiment auprès de vous, ou plutôt que vous êtes en lui, qu'il vous voit, vous entend, et que

vous allez vous entretenir avec lui sur l'affaire de votre salut. Recourez à sa miséricorde, reconnaissez-vous indigne de sa divine présence, demandez-lui pardon de vos péchés, priez-le de vous accorder la grâce de bien faire votre méditation et d'en retirer du fruit ; renoncez d'avance aux distractions et à toutes les pensées étrangères qui pourraient vous venir ; désavouez-les, et désirez que Dieu remplisse et occupe votre cœur.

3^e Après ces actes préparatoires, que vous devez faire mentalement et de cœur, et qui peuvent durer plus ou moins de temps, selon que ces différents sentiments font plus ou moins d'impression sur vous, vous entrez dans le sujet de votre méditation, soit de mémoire, soit à l'aide de votre livre. Mais ici il faut bien remarquer une chose : c'est que le but de la méditation est uniquement de s'unir à Dieu par les affections du cœur et en se pénétrant d'un bon sentiment, quel qu'il soit. Il suit de là d'abord qu'il n'est pas question de faire beaucoup de raisonnements ou de réflexions, mais que l'esprit ne travaille que pour toucher le cœur, et que par conséquent, lorsque le cœur est touché, il faut s'abandonner au sentiment, et ne revenir à la réflexion ou au raisonnement que lorsque le sentiment est épuisé. Il n'est donc pas du tout nécessaire que l'on parcoure dans la méditation tout ce que l'on avait préparé ; mais lorsque le temps que l'on destinait à la méditation est écoulé, on peut la terminer et être assuré qu'on s'en est bien acquitté, si l'on a été occupé utilement, quoique seulement d'une partie de son sujet. Enfin, l'on peut même faire une méditation très-bonne et très-utile, sans penser au sujet que l'on avait préparé. En effet, il arrive quelquefois que dès le commencement de la méditation, le cœur se trouve touché d'un sentiment, comme du regret de ses péchés, du désir d'aimer Dieu, de la présence de Dieu, de la volonté de se cor-

riger d'un défaut ou d'acquérir une vertu, etc. Quel que soit le sentiment qui peut s'emparer de vous, dès qu'il vous porte à Dieu, livrez-vous y et occupez-vous-en aussi longtemps que vous pouvez ; si c'est tout le temps de votre méditation, à la bonne heure, votre but est obtenu ; réservez pour une autre fois le sujet que vous avez préparé.

4° En terminant votre méditation, ne manquez jamais de remercier Dieu des grâces qu'il vous y a faites, quand même il vous semblerait que vous avez peu profité ; demandez-lui pardon de votre tiédeur, de votre négligence et de toutes les fautes qui ont pu vous échapper, et priez-le de graver dans votre esprit les bons sentiments que vous avez éprouvés.

5° Enfin, dans le courant de la journée, tâchez de vous rappeler quelquefois les bons sentiments que vous avez eus dans la méditation, les bonnes résolutions que vous avez formées, et demandez à Dieu de les confirmer et de vous donner la grâce d'y être fidèle. Si vous pratiquez exactement toutes ces choses, j'ose vous dire, ma chère enfant, que vous ne tarderez pas à en retirer de grands avantages et à ressentir les effets tout particuliers de la grâce du bon Dieu.

Pour vos autres prières, un remède contre les distractions et la routine est d'y substituer, autant que vous le pouvez, la prière mentale ou des paroles que votre esprit vous fournit dans le moment. Il n'y a que le *Pater*, l'*Ave* et le *Credo* que vous ne deviez changer en aucune manière ; mais pour les autres prières, vous pouvez ou les faire mentalement, ou substituer vos paroles aux formules qui sont dans les livres.

Pour obtenir de Dieu la grâce de bien prier et pour rendre vos prières efficaces, il faut y joindre la mortification, c'est-à-dire qu'il faut offrir tous les jours quelques petites choses à Dieu, soit quelque sacrifice volontaire, comme d'un petit plaisir, d'un mot que l'on voudrait dire et dont on s'abstient,

d'une chose qu'on voudrait regarder, d'un mets qu'on voudrait manger, etc., soit quelque croix que Dieu lui-même envoie, comme lorsque vous avez quelque chose à souffrir de vos Frères ou de toute autre personne. Vous ne sauriez croire combien tout cela est agréable à Dieu, et combien il est utile de travailler à se vaincre sur quelque chose en particulier. Aussi j'approuve très-fort la résolution que vous avez prise de vous corriger de prononcer souvent le nom de Dieu, et je vous exhorte à ne pas discontinuer jusqu'à ce que vous soyez venue à bout de vous corriger entièrement de cette habitude. Car quoique ce ne soit pas un grand mal de prononcer le nom de Dieu par inadvertance, il est certain qu'il est très à souhaiter que nous ne prononcions jamais ce saint nom qu'avec tout le respect qui lui est dû, et qu'il y a toujours une légère irrévérence à le prononcer autrement. De plus, les efforts que vous ferez pour corriger cette habitude vous accoutumeront à veiller sur vous-même et à vous vaincre.

J'espère que, pour le 1^{er} janvier, vous aurez remporté une victoire complète sur votre habitude, et que vous pourrez penser à livrer quelque autre combat. Je ne vois pas grande nécessité à vous répondre sur la demande que vous me faites de celui qui vous enterrera après votre mort. Que vous importe ? Que votre âme aille dans le ciel et que votre misérable corps aille pourrir où l'on voudra et comme on voudra, lorsque Dieu disposera de vous. J'espère bien qu'il vous fera la grâce d'être assistée par un de ses vrais ministres, et vous devez être disposée à n'en admettre point d'autre ; mais il est impossible de prévoir au pouvoir de qui restera votre cadavre. Fût-il cependant la proie des corbeaux et des vautours, il se retrouvera quand il sera temps ; faites seulement en sorte qu'il doive se réunir à une âme sainte.

Adieu, ma chère enfant, pensez au bonheur que vous aurez

samedi, et tâchez de vous en rendre digne. Oh ! que nous servons un bon maître ! Il en coûte bien quelques petits sacrifices ; mais de quelle manière sont-ils récompensés ?

Un *Ave* pour chaque page.

Polotsk, samedi 7 avril 1817.

J'ai éprouvé, ma très-chère enfant, une bien douce satisfaction en lisant vos deux lettres du 6 et du 21 janvier ; d'abord, parce que je vois que vous vous efforcez de correspondre aux grâces que le bon Dieu vous a accordées ; ensuite, parce que je juge, d'après tout ce que vous me dites, que celui qui vous dirige le fait sagement. J'en remercie la divine Providence, et je ne puis que vous exhorter à avoir une grande confiance dans un guide si discret et si prudent. Le bon Dieu vous tiendra compte de votre fidélité à vos exercices de piété, et surtout à ce quart-d'heure de méditation que vous continuez de faire, quoiqu'il vous soit souvent pénible. Je ne saurais trop vous recommander de persévérer dans ce saint exercice. Ne croyez pas avoir perdu votre temps, lorsque vous n'aurez eu aucun bon sentiment. Si vous avez tâché de vous tenir pendant ce temps en la présence de Dieu, comme un serviteur en la présence de son maître dont il attend les ordres, vous aurez tout le mérite du serviteur attentif et fidèle. Je vous conseille cependant deux choses : la première est de demander souvent à Dieu, par l'intercession de la très-sainte Vierge, la grâce de pouvoir méditer utilement et faire l'oraison mentale. Cela vous sera nécessaire, ou du moins très-utile dans l'exécution de vos projets. La seconde est, lorsque vous vous trouverez plus sèche et plus insensible qu'à l'ordinaire, de réciter l'*Oraison dominicale*, mais avec beaucoup de lenteur et d'attention, vous arrêtant

à chaque parole et tâchant de vous en pénétrer. Par exemple, après avoir prononcé ces paroles : *Notre Père*, arrêtez-vous à considérer qui est celui qui permet, ou plutôt qui ordonne que nous lui donnions le nom de Père et que nous nous regardions comme ses enfants. Pensez à sa grandeur et à notre néant ; voyez ce que le nom que nous lui donnons suppose d'amour de sa part et en exige de la nôtre, et quel doit être notre confiance en un père si bon, si puissant, si libéral, et autres choses semblables. Il pourra arriver que ce seul mot vous occupe le quart-d'heure entier et au delà. Dans le cas contraire, continuez, *qui êtes dans les cieux*, et pensez de même à ce ciel qui est votre patrie, la demeure de votre Père, le séjour du bonheur parfait, la récompense de tous les travaux, de tous les sacrifices, de toutes les croix, peines et contradictions de cette vie ; faites la comparaison de cette demeure éternelle avec celle que vous habitez pour quelques instants seulement. Vous serez bien malheureuse si l'Oraison dominicale ainsi récitée ne suffit pas pour occuper utilement votre quart d'heure. Je ne voudrais cependant pas que vous fissiez cela tous les jours ou habituellement. Il ne faut avoir recours à ce moyen que les jours où vous vous sentirez plus mal disposée qu'à l'ordinaire. Je ne doute pas que vous ne vous en trouviez bien. Ne pensez à prolonger le temps de votre méditation que lorsque le bon Dieu vous y aura donné de la facilité et de l'attrait ; alors je ne doute pas que votre sage directeur ne vous permette l'augmentation convenable.

J'en viens à votre *grande affaire*, et je me hâte, pour vous tranquilliser, de vous assurer que je ne combattrai pas vos idées. Je vous dirai cependant que la grande crainte que vous me témoignez que je n'approuve pas votre projet ne me plaît que médiocrement, et si quelque chose pouvait me rendre votre vocation suspecte, ce serait assurément la crainte que

vous me montrez d'être contredite. En effet, si c'est la volonté de Dieu que vous cherchez à connaître, si vous avez de vous-même les sentiments que vous devez avoir, vous devriez être disposée à recevoir avec le même calme et la même soumission ma décision quelle qu'elle fût. Mais vous avez déjà l'approbation de votre directeur ; à cela je n'ai rien à dire, vous pouviez vous y tenir. Dans ce cas-là, il ne fallait pas me consulter, il suffisait de me faire part de votre détermination. Mais si vous avez cru qu'ayant été à votre égard ce que j'ai été, je pouvais être encore en cette occasion l'interprète de la volonté divine, il fallait vous mettre dans une sainte indifférence pour recevoir une décision quelconque, contente de faire ce qui vous serait dit, parce que ce serait pour vous l'expression de cette volonté qui doit faire la règle de votre conduite. A cette petite inconséquence près, j'approuve vos projets, vous engage à y persévérer et crois pouvoir vous assurer que l'exécution en sera non-seulement possible, mais assez facile, en attendant, comme vous y êtes résolue, le temps et les circonstances favorables. Je crois cependant devoir vous donner un conseil que vous pourrez soumettre à votre guide spirituel ; c'est de ne pas différer trois ans, comme vous vous le proposez, à vous ouvrir à votre maman. Je vois plusieurs inconvénients graves à ce délai. D'abord vous êtes exposée à ce qui vous est déjà arrivé, vous pourrez vous trouver surprise. D'après la disposition que vous avez manifestée à votre maman, elle se croira autorisée à faire des avances, à vous chercher des partis, et les choses pourront être conduites à un point où vous n'aurez pas la force, ni peut-être la volonté de refuser. Ensuite, en supposant que vous ayez la force nécessaire pour refuser les partis qui pourraient se présenter, ou que votre maman vous cherchera, ne pourra-t-elle pas vous faire de justes reproches de ce que,

par un manque de confiance, vous l'aurez laissé faire des démarches inutiles? En troisième lieu, votre maman, ignorant votre secret, exigera de vous bien des choses qu'elle n'exigerait pas si elle le connaissait; vous serez exposée à bien des dangers qu'il ne tenait qu'à vous d'éviter, et qui sait si Dieu vous conservera dans la bonne disposition où vous vous trouvez? J'en conclus qu'il est nécessaire que vous ouvriez votre cœur à votre maman, et que vous lui exposiez les choses avec simplicité, telles qu'elles sont. Dites-lui qu'il vous semble que Dieu ne vous appelle pas à l'état de mariage, mais qu'il demande de vous quelque chose de plus parfait; que cependant vous ne connaissez pas encore suffisamment la volonté de Dieu à cet égard; que vous n'avez pris aucune résolution, aucun engagement, et que vous n'en prendrez qu'après vous être bien assurée de la volonté divine; que vous êtes dans la disposition d'attendre tout le temps qui sera nécessaire, ou que votre maman elle-même pourra désirer, mais que vous la priez en attendant de ne pas s'occuper de votre établissement. Votre maman pourra vous objecter que l'exécution de votre projet lui semble chimérique; répondez-lui que vous espérez que, si votre inclination vient de Dieu, il vous donnera les moyens de la suivre. Ce qui ne se peut pas aujourd'hui sera possible dans quelques années; ce qui ne peut avoir lieu dans un pays est facile dans un autre. Je ne doute pas que cette ouverture de cœur ne plaise à votre maman et qu'elle n'entre dans vos vues, du moins après quelques difficultés. Si je pouvais lui parler, je crois que tout s'arrangerait facilement. Le grand mal est que vous n'avez pas en elle assez de confiance. Je sais bien que toute la faute n'en est pas à vous; vous ne vous connaissez pas l'une l'autre. Si j'étais resté à Saint-Petersbourg, je crois que j'aurais insensiblement amené les choses à cette confiance

mutuelle qui vous est nécessaire ; mais la divine Providence ne l'a pas permis : c'est à vous de vaincre les obstacles par de généreux efforts. Je veux cependant que vous n'exécutiez ce que je vous dis ici qu'avec l'avis de votre directeur, qui, étant sur les lieux et connaissant mieux les circonstances que vous pouvez d'ailleurs lui expliquer, est plus à même que moi de prononcer sur ce qu'il vous convient de faire.

Pour ce qui est de l'autre point sur lequel vous me consultez, savoir, au cas que Dieu vous appelle à l'état religieux, quel Ordre vous devez préférer, je vous répondrai que c'est là une question sur laquelle nous aurons tout le temps de délibérer, puisqu'il doit nécessairement s'écouler plusieurs années avant que votre projet puisse être mis à exécution. La volonté divine se manifesterait peut-être aussi à cet égard, et le choix peut dépendre d'un grand nombre de circonstances qu'il est impossible de prévoir. Vous désirez deux choses : que l'Ordre soit austère, et qu'il s'occupe de l'éducation. Si, par austérité, vous entendez les austérités corporelles, telles que les jeûnes, les longues oraisons ou prières et autres choses semblables, les Ordres qui s'occupent de l'éducation sont ceux qui ont le moins d'austérités corporelles, par la raison qu'au delà d'une certaine borne elles ne sont pas compatibles avec leurs occupations. Mais il est un genre d'austérité commun à tous les ordres religieux, dans lequel il n'y a point d'excès à craindre, et auquel, par conséquent, tous les individus doivent se livrer selon la mesure de la grâce que Dieu leur a accordée ; je veux parler de la mortification intérieure, laquelle consiste dans l'abnégation entière de soi-même et de sa propre volonté.

C'est en cela proprement que consiste la perfection chrétienne et religieuse. N'avoir d'autre volonté que celle de Dieu manifestée par les supérieurs qu'il nous a donnés, agir par un

motif de charité et dans la vue unique de plaire à Dieu, veiller sur tous les mouvements de son cœur pour le tenir constamment uni à Dieu, envisager Dieu dans toutes les créatures, ne les aimer, ne s'en servir que dans la vue de Dieu : voilà en abrégé la perfection, le but auquel on tend dans tous les ordres religieux qui ont eu de grands saints pour fondateurs ; tout le reste ne doit être regardé que comme des moyens d'obtenir ce but. Vous aurez sans doute bien compris cela en lisant le *Combat spirituel* où toutes ces choses sont expliquées. Chaque ordre religieux a ses règles dont l'observation exacte conduit infailliblement à une haute sainteté. Ce n'est donc pas précisément l'Ordre le plus austère en lui-même qu'il faut chercher, mais celui qui a le mieux conservé l'esprit primitif de son fondateur, celui où les règles sont le mieux observées. Chaque Ordre au reste a aussi ses austérités corporelles, et les individus dont Dieu semble en demander davantage, obtiennent facilement d'un directeur éclairé la permission de suivre avec discrétion les mouvements intérieurs de l'Esprit-Saint. Je vous conseille de lire la Vie de sainte Thérèse et l'histoire de ses fondations écrites par elle-même. Vous y trouverez les vrais et solides principes de la vie religieuse. Demandez de ma part ces ouvrages à votre voisine Thérèse, mais observez bien que le but de cette lecture n'est pas de vous déterminer pour un Ordre plutôt que pour un autre. Tenez-vous dans l'indifférence ; et demandez à Dieu qu'il daigne en temps et lieu vous faire connaître sa sainte volonté et vous accorder la grâce de la suivre avec fidélité. En attendant ce moment avec calme et résignation, appliquez-vous à acquérir les vertus solides, l'humilité, la charité, le détachement de toutes les choses créées. Attachez-vous à pratiquer l'obéissance, non-seulement envers votre maman à qui elle est due, mais

même, autant que la discrétion et la convenance le permettront, envers toutes les personnes avec qui vous vivez, aimant mieux en toutes choses faire la volonté d'autrui que la vôtre, et cela en vue de plaire à celui qui est venu sur la terre pour nous sauver par le mérite de son obéissance. Recourez en toute occasion à la sainte Vierge avec une confiance filiale; exposez-lui avec simplicité vos besoins, vos désirs, et demandez-lui sa puissante intercession; elle vous obtiendra tout ce que vous lui demanderez. Tâchez de vous rappeler souvent la présence de Dieu et de vous y conserver; mais sans effort et sans contention d'esprit, faisant avec bonne volonté ce que vous pouvez et ne vous désolant pas si cela ne vous réussit point. Le principal est que l'amour de Dieu soit dans votre cœur, comme je crois qu'il y est; penser continuellement ou souvent à lui est une grâce que vous devez demander avec humilité, et qu'il vous accordera quand il le jugera à propos. Persévérez donc dans la bonne habitude de faire de fréquentes prières: c'est la prière qui opère le salut; car nous ne sommes que misère sans la grâce, et c'est la prière qui obtient la grâce. Voilà pourquoi Notre-Seigneur nous dit qu'il faut prier sans cesse et ne point se lasser. Par la prière, non-seulement on surmonte les tentations, mais on les prévient, comme vous en avez fait vous-même l'expérience.

Je vais actuellement satisfaire à vos différentes demandes; car je m'aperçois que je m'étends trop et sans nécessité, puisque, par la grâce de Dieu, vous pratiquez déjà en grande partie ce que je vous dis de faire. Mais j'espère que cela vous donnera un nouveau courage et vous excitera à la persévérance. Je conclurai cet article en vous donnant, comme vous le désirez, bien clairement mon opinion sur votre vocation. D'après tout ce que vous me dites et ce que vous me laissez

entendre, je suis très-persuadé que vos pieux désirs viennent de Dieu et que vous devez les conserver soigneusement. Mais Dieu en voudra-t-il également l'exécution? C'est une autre question sur laquelle je ne saurais prononcer : je l'espère néanmoins ; et, en tout cas, vous devez du moins à vos sentiments actuels de ne vous laisser engager à rien de contraire sans une mûre délibération et sans de fortes raisons de croire que Dieu en demande de vous le sacrifice, comme, par exemple, dans le cas où votre maman, malgré l'exposition de vos sentiments et toutes vos représentations, persisterait à vouloir absolument un parti qu'elle vous proposerait. Dans cette supposition, je crois que vous devriez céder après avoir cependant demandé un délai pendant lequel vous supplieriez votre maman d'examiner elle-même la chose devant Dieu. Ce qui me fait penser ainsi, c'est que je connais trop les sentiments religieux de votre maman pour ne pas être persuadé que, sans une permission particulière de Dieu, elle sera plus portée à approuver vos projets qu'à vous en détourner. J'approuve l'arrangement que vous avez fait avec votre frère par rapport à vos dettes, et je lui veux certainement du bien de s'y être prêté : je ne puis approuver de même que vous vous exposiez à faire de nouvelles dettes. Ou bien ce que vous recevez peut suffire avec de l'économie, ou il ne peut pas suffire : dans le premier cas, économisez ; dans le second, exposez la chose à votre maman en lui montrant vos comptes. Comment pouvez-vous croire qu'il puisse vous être permis de faire des dettes pour acquitter celles d'autrui? Vous l'avez fait par bonté de cœur, mais cela ne vous excuse pas tout à fait. Ce que votre tante vous dit de la nécessité de l'aumône est vrai lorsqu'on a les moyens de la faire ; mais la raison aussi bien que la religion nous disent que la justice passe avant la charité. Je sais bien que la justice, à proprement parler, n'est

pas blessée, puisque vos créanciers seront à coup sûr payés, et qu'ils consentent à attendre. Mais vous vous mettez dans de nouveaux embarras, vous trompez en quelque sorte votre maman, ou du moins vous manquez de confiance en elle.

Combien serait-il plus agréable à Dieu de surmonter la répugnance que vous éprouvez et de vous ouvrir sur l'insuffisance de ce qui vous est accordé ! Je ne vous prescris cependant rien à cet égard ; je vous recommande seulement de faire en sorte de ne pas contracter de nouvelles dettes. Si votre maman vous propose quelquefois de l'accompagner dans ses visites des pauvres, faites-le volontiers ; si elle ne vous en parle pas, vous pouvez vous tenir tranquille en vous occupant chez vous utilement.

Polotsk, 29 septembre 1818.

Imaginez-vous, ma chère enfant, qu'un moment avant de recevoir vos paperasses, j'ai reçu l'avis de me tenir sur mes gardes, parce que j'étais menacé de quelque chose de semblable à ce qui m'est arrivé, vous savez bien où et quand. Je vois que vous pâlissez, et vous allez croire que je n'ai rien eu de plus pressé que de tout jeter au feu. Vous vous trompez cependant ; heureusement je ne suis pas si facile à alarmer. Je me suis contenté de prendre certaines précautions, et j'ai tout lu, vous entendez bien *tout*, même les inutilités et les petites folies qui se trouvent par-ci par-là, parce que tout ce qui vient de mon enfant m'intéresse, et que, quoique quelquefois elle radote un peu, je prends facilement patience. Ayant tout lu, j'ai vu, ce que je présumais d'avance, qu'il ne s'y trouvait rien qui pût compromettre le repos public ou exciter les craintes du gouvernement. Néanmoins prévoyant ce qui peut arriver, et pensant que vous ne seriez pas tout à fait aise

quo ce que vous m'écrivez soit lu de tout le monde ou mis dans les gazettes, j'ai impitoyablement tout livré aux flammes. Vous pouvez donc être bien tranquille et croire que, s'il m'arrive quelque chose, vous ne serez pas plus compromise que vous ne l'avez été lors de la première histoire. A présent je vois bien que vous vous attendez à une longue lettre, aussi ai-je pris mes dimensions pour cela. Je vous dirai d'abord que la lecture de votre journal m'a plu, parce que j'y ai vu d'un bout à l'autre une volonté bien claire et bien décidée de servir le bon Dieu; et, quoique vous soyez encore loin du point où je vous veux, vous avez cependant fait pendant ces trois ans des efforts qui, sans aucun doute, auront été agréables à Dieu et vous attireront de nouvelles grâces par la suite. La fin de votre journal vaut beaucoup mieux que le commencement, et vous vous y montrez plus raisonnable, pas cependant assez; il y a encore des choses qui tiennent de l'exagération. Vous avez quelquefois des expressions qui me font de la peine. Je vais vous en citer un exemple, et je le prends vers la fin. Dans votre journal du 21 juillet vous dites : « Serais-je donc la seule à ne pas souffrir? La colère de Dieu reposera-t-elle toujours sur moi? » Comment, mon enfant, avez-vous pu écrire cela sans frémir? J'ai frémi, moi, en le lisant; vous avez écrit sans réflexion; ce sentiment n'est pas dans votre cœur; vous ne croyez pas que la colère de Dieu repose sur vous, et comment le croiriez-vous dans le temps où il vous comble de grâces que vous ne croyez pas, je pense, avoir méritées?

C'est donc là une expression exagérée au delà de toute convenance, et qui serait même coupable si elle était réfléchie. Tout autre que moi en conclurait que vos prétendus désirs de souffrances sont bien plus dans votre imagination exaltée que dans votre cœur et votre volonté. Je sais bien que cela n'est pas; mais je voudrais que, dans votre journal que

vous écrivez pour vous dévoiler à vous-même et à votre directeur, vous exprimiez les sentiments comme ils sont réellement dans votre cœur, et non comme ils n'y sont pas et comme ils n'y doivent pas être. Je trouve bon que vous désiriez de souffrir si Dieu vous en trouve digne; ce que je veux que vous désiriez par-dessus tout, c'est de vous rendre véritablement digne de souffrir quelque chose pour Dieu. Quant aux souffrances elles-mêmes, si elles ont leur avantage, elles ont aussi leur danger, et vous n'êtes pas encore au point de les désirer sans quelque péril. Un autre point qui me déplaît bien fort, c'est l'article de vos dettes : je vois avec peine qu'au lieu de vous libérer vous vous engouffrez de plus en plus, et je crains que cela ne déplaie beaucoup au bon Dieu.

Ce que vous avez fait avec l'homme d'affaires de votre maman est très-répréhensible. Je crois que la bonne foi avec laquelle vous avez agi vous a excusée de péché devant Dieu; mais il est de mon devoir de vous éclairer du moins pour l'avenir, et aussi afin que vous répariez le mal que vous avez fait le plus tôt que vous pourrez. La fidélité que cet homme d'affaires doit à votre maman exige qu'il ne dispose pas de l'argent qu'il a entre les mains d'une manière contraire à sa volonté; or, n'est-il pas vrai que si votre maman savait ce qui est arrivé, elle serait très-irritée et chasserait ce malheureux sans qu'on pût en aucune manière la blâmer? Mais si votre maman pourrait avec justice chasser cet homme pour ce qu'il a fait, il est bien clair que vous avez eu tort de lui faire faire une action qui mériterait ce traitement. N'est-il pas vrai encore que si votre maman lui demandait ses comptes, ce qu'elle a droit de faire à chaque moment, il ne se tirerait d'embarras que par des mensonges ou des réticences coupables? J'afflige votre cœur, mon enfant, mais je dois vous montrer vos torts. Ne vous désolez pas trop cepen-

dant. Je vous répète que votre bonne foi vous a excusée devant le bon Dieu; et, puisque la chose est faite, il ne doit plus être question que de prendre, avec calme et confiance en Dieu, les moyens de remédier au mal. Je vous recommande de payer cette dette avant celle de madame N... Cette bonne personne attendra tant que vous voudrez et sans aucun inconvénient. Mais arrangez donc vos affaires en retranchant, s'il est nécessaire, la très-grande partie de vos aumônes, de manière que vous mettiez tous les mois de côté une somme pour rembourser ce brave homme. Je vous recommande en même temps de faire cela paisiblement, sans vous livrer à des inquiétudes qui ne serviraient qu'à vous tourmenter et n'acquitteraient pas un sou de vos dettes.

Ce que vous me dites de votre amie N... m'afflige bien autrement, non pas pour vous, car vous vous conduisez fort bien à cet égard, mais pour cette pauvrete. Je vous dirai d'abord que je suis tout à fait d'avis que vous ayez le moins de liaison possible avec elle.

Tant qu'elle sera chez vous, il faut prendre patience et faire la meilleure mine que vous pourrez, pour éviter tous les commérages qu'occasionnerait une rupture si brusque dont le motif ne serait pas connu; mais, quand elle sera partie, je vous conseille de prendre vos mesures pour en venir à peu près à n'avoir plus aucun rapport avec elle. Elle n'est pas faite pour être votre amie, et je l'ai dit en lisant le commencement de votre journal et avant de savoir tout ce qui se passe à présent.

Le jeu qu'elle s'est fait, il y a deux ans et demi, de vous tourmenter par une rupture feinte, prouve que son cœur ne connaît pas l'amitié: si elle vous avait véritablement aimée, elle aurait senti que son prétendu jeu était une cruauté. Ses sentiments sont dans sa tête et non pas dans son cœur. Une

liaison semblable ne pourrait vous être que nuisible. Voulant être toute à Dieu, il est bon que vous rompiez tous ces liens qui vous attachent à la créature d'une manière trop naturelle. Je ne dis pas que votre cœur doive être fermé à l'amitié; non, je dis qu'il ne doit être ouvert qu'à une amitié vraiment chrétienne dont Dieu soit lui-même le lien et la fin. Recherchez les personnes dont la compagnie peut être utile à votre âme, ou à qui vous avez lieu d'espérer d'être utile vous-même, mais fuyez tous ces beaux sentiments qui s'arrêtent à la créature et ne vont pas plus loin. Ne souffrez pas qu'on vous aime de la sorte; cela ne convient pas à une religieuse future. A l'égard même de vos amies solidement vertueuses qui pourraient vous aider de leurs conseils et de leurs exemples, il faut encore user d'une certaine réserve et penser qu'il y a des choses que votre confesseur seul et votre directeur doivent savoir.

Revenons à votre N... Vous me demandez comment vous devez agir avec elle? Si son départ doit avoir lieu prochainement, prenez patience et tenez-vous tranquille, d'autant plus que vous savez que votre maman est prévenue. Si son séjour se prolonge, ne manquez pas de dire d'abord à madame S... tout ce qui se passe d'inconvenant, et, si cela ne suffit pas, avertissez-en votre maman quoi qu'il en puisse arriver. Si vous en devez souffrir, *tant mieux*, ce sera autant à offrir au bon Dieu, vous aurez rempli un devoir. De plus, si la rupture a lieu, vous vous trouverez délivrée d'un lien qu'autrement vous aurez de la peine à rompre.

Parlons à présent de ce qui vous regarde plus particulièrement. Votre fidélité à remplir vos exercices de piété m'a beaucoup réjoui; continuez, et Dieu vous bénira. Je voudrais bien sans doute que vous eussiez moins de distractions et que vous fissiez mieux votre méditation; mais enfin cela ne dépend pas

de vous, et pourvu que vous soyez constante, vous parviendrez à votre but. Ne craignez rien sur votre état ; vous marchez par la voie droite. La méthode que vous aviez prise d'écrire vos méditations ne vaut rien pour vous, et je suis enchanté que votre excellent père vous l'ait interdite. Ne vous inquiétez pas si vous ne découvrez pas plus de fautes en vous lorsque vous vous examinez. Accusez-vous de celles que vous connaissez, et demandez pardon à Dieu de toutes celles qui vous ont échappé. Il est vrai que les saints ont une lumière particulière qui leur découvre des imperfections qui échappent aux yeux du commun des hommes ; et cela doit vous tenir dans l'humilité, en vous montrant que vous n'êtes pas encore fort avancée. Au reste, n'allez pas croire qu'il faille nécessairement que le juste pèche sept fois par jour ; ces mots *par jour* ne sont pas dans l'Écriture, où il est dit seulement : « Le juste tombera sept fois et se relèvera. » Ce qui veut dire simplement que le juste lui-même n'est pas exempt de fautes (sept est mis pour un nombre indéterminé), mais qu'il a grand soin de se relever dès qu'il s'en aperçoit. J'approuve beaucoup votre coutume de faire de fréquents examens de conscience ; c'est le moyen de ne pas donner prise sur vous à l'ennemi de votre salut. Vous ne sauriez avoir un meilleur livre de lecture que *Rodriguez*, et je vous conseille de le lire et de le relire, et puis de le relire encore. Si vous y rencontrez quelquefois des histoires qui ne paraissent pas vraisemblables, prenez-les pour des paraboles : la morale n'en est pas moins utile. Je ne sais si le trait que vous y avez trouvé de saint Dominique à l'égard de la femme *Bonne* est réellement arrivé ; je n'aurais pas grande difficulté à le croire ; quoi qu'il en soit, nous puissions dans ce trait une vérité très-réelle, qui nous fait connaître le prix de la patience aux yeux de Dieu.

Vous me parlez aussi, dans un endroit de votre journal, que

vous lisez le *Chemin de la perfection* et le *Château de l'âme de sainte Thérèse*; et puis, vous n'en parlez plus. Je pense que vous n'y avez pas compris grand'chose. N'eussiez-vous pas aussi bien fait de vous en tenir aux ouvrages que je vous avais indiqués? Je connaissais aussi le *Chemin de la perfection* et le *Château de l'âme*, et si j'avais cru qu'ils vous convinssent, je vous les aurais également permis.

Mais, dites-vous, il y a autant d'exaltation dans la *Vie de sainte Thérèse* que dans ces deux autres ouvrages. Il n'y a d'exaltation dans aucun des ouvrages de sainte Thérèse : tout y est sensé, exact et point exagéré; mais plusieurs de ces ouvrages renferment une spiritualité qui est trop élevée pour vous. Il est vrai que dans sa vie, il y a aussi des choses que vous n'aurez pas tout à fait comprises. Mais beaucoup d'autres sont à votre portée, et voilà pourquoi je vous l'ai permise. Si vous désirez encore quelque chose de cette grande sainte, je vous permets ses *Lettres*.

Puisque nous en sommes à l'article de la lecture, je vous dirai que je n'ai jamais marqué ni l'*Histoire de Marthe*, ni surtout *Millot* comme des livres que vous dussiez lire. Ce sera sans doute quelque autre qui aura conseillé à votre maman de vous les faire lire : quant à moi, je désapprouve beaucoup la lecture de *Millot*.

J'espère que vous acquerrez la vertu de patience; les occasions de l'exercer, grâce à Dieu, ne vous ont pas manqué, et sans doute elles ne vous manqueront pas par la suite. Continuez de vous appliquer à acquérir la douceur et le support du prochain. Pour ce qui est de la mortification, je vois avec plaisir que vous en sentez le prix, et j'approuve que vous continuiez d'en demander à votre confesseur. Ce que vous aviez lu dans *Saint François de Sales* que, s'il était religieux, il ne voudrait rien faire de plus que les autres, ne doit pas vous

émouvoir, 1^o parce que vous n'êtes pas encore religieuse, et que, si vous ne faisiez pas plus que les gens du monde, vous en feriez assurément trop peu ; saint François de Sales lui-même en faisait plus que probablement vous n'en ferez jamais ; 2^o parce que nous ne sommes pas obligés de nous régler sur ce que fait un saint. Les saints ont marché par différentes voies, ont eu différents attraites ; c'est le même esprit qui les conduisait tous, mais non pas par la même route. Quand vous serez religieuse, la pratique bien exacte de la règle sera déjà une mortification passable. En attendant, il est bon que vous les désiriez et que vous en pratiquiez, mais toujours dans l'esprit d'une parfaite obéissance ; car c'est l'obéissance qui donne tout leur prix aux mortifications qui, par elles-mêmes, n'ont aucun mérite. Je vois que votre confesseur ne vous en refuse pas, mais qu'il les modère avec une sage discrétion. N'en désirez pas plus qu'il ne vous en accorde.

Vous avez aussi, je le vois bien, fait des efforts pour acquérir la belle vertu d'humilité ; je n'oserais dire que jusqu'à présent vos progrès soient bien grands. Vous n'êtes sûrement pas orgueilleuse ; vous détestez de tout votre cœur le monstre d'orgueil ; mais, ma chère enfant, il faut tâcher de l'étouffer entièrement en vous ; ce qui n'est pas facile et ne peut s'obtenir qu'en lui faisant une guerre continuelle. C'est un ennemi d'autant plus à craindre qu'il a une adresse singulière pour se cacher. On voit ses autres ennemis, et on peut les combattre ; celui-ci ne se montre jamais à découvert, et on ne sait de quelles armes faire usage contre lui. Non-seulement il règne dans un cœur vicieux, il se glisse même au milieu des vertus. Si l'on n'est bien sur ses gardes, il empoisonne les meilleures actions et en enlève le mérite ; il se nourrit de nos mortifications, des victoires que nous remportons sur nous-mêmes, de nos bons désirs, des louanges qu'on nous donne,

et quelquefois aussi des critiques qu'on fait de nous. Je ne connais que deux choses dont il ne s'accommode pas : le mépris qu'on fait de nous ou que nous tâchons de concevoir de nous-mêmes, et l'obéissance ; c'est donc par ces deux moyens réunis qu'il faut combattre le démon de l'orgueil. Pour concevoir de nous les sentiments que nous devons en avoir, il n'est question que de nous connaître ; car l'humilité n'est dans le fait que la connaissance de la vérité par rapport à ce que nous sommes, et l'orgueil ou l'amour-propre un effet de notre aveuglement. Un grand saint faisait continuellement à Dieu cette prière : *Que je vous connaisse, Seigneur, et que je me connaisse.* Voilà le secret de l'humilité. Nous devons nous mettre d'avance dans la position où nous nous trouverons au moment de notre mort, lorsque nous paraîtrons devant le tribunal de Dieu pour rendre compte de toutes les actions de notre vie : tout l'univers sera alors pour nous comme s'il n'existait pas ; il n'y aura que Dieu et nous, sa perfection infinie et nos misères. Nos actions n'auront de valeur que celle qu'il y trouvera ; et que pourra-t-il y trouver qui soit digne de ses regards, sinon les dons de la grâce ? C'est bien alors que nous connaissons notre néant et que nous verrons que si nous étions réduits à ce qui est proprement à nous, il ne nous resterait que le péché et toutes ses suites. Que nous importe donc l'approbation des hommes, et comment leurs éloges peuvent-ils nous émouvoir ? Je vois que vous redoutez les louanges, et vous avez raison ; mais sachez que, quand vous serez véritablement humble, vous ne les redouterez plus, parce qu'elles ne feront aucune impression sur vous. Dites-moi, si votre femme de chambre vous donnait des éloges sur un de vos tableaux, en concevriez-vous de la vanité ? Je ne le pense pas, parce que vous diriez que cette bonne femme, ne se connaissant pas en peinture, peut louer précisément ce qu'il y a

de défectueux. Voilà précisément ce que valent les louanges des hommes. Nous ne pouvons pas nous-mêmes juger nos propres actions, comment les autres le pourraient-ils? Ce qui attire leurs louanges est peut-être défectueux, coupable devant Dieu. N'avez-vous pas l'expérience qu'on vous loue souvent lorsque vous sentez bien que vous n'avez aucun mérite; comme aussi quelquefois on vous blâme, lorsque votre conscience ne vous reproche rien? Ce sont des aveugles qui jugent, et leurs jugements ne devraient faire aucune impression sur vous. Vos actions valent ce qu'elles sont aux yeux de Dieu, ni plus ni moins; c'est donc son jugement que vous devez attendre, celui des hommes ne signifie rien. Moi-même je vous ai crue meilleure que vous n'êtes. En lisant la longue lettre que vous m'avez écrite sur votre vocation à la vie religieuse, je n'ai pu m'empêcher de louer votre discrétion; j'ai cru que vous n'en aviez parlé qu'à votre confesseur, et je viens de voir par votre journal que vous en aviez parlé à droite et à gauche avant même de vous en être ouverte à celui qui devait être votre premier confident.

Croyez de même, lorsqu'on vous loue sur quelque chose, que si l'on connaissait bien toutes les circonstances, comme Dieu les connaît, on parlerait autrement. Vous ne devez cependant pas être indifférente à l'approbation de votre confesseur ou directeur, ou à celle de votre maman, parce que ces personnes vous tenant la place de Dieu, vous avez lieu de croire que, lorsqu'elles sont contentes de vous, Dieu l'est aussi.

Je voudrais aussi vous voir plus persuadée que quand votre maman vous reprend ou vous gronde, elle a toujours raison. Je ne dis pas que vous croyiez avoir fait réellement ce que vous savez n'avoir pas fait, cela est impossible; mais que votre maman a un juste motif de vous gronder et que

vous le méritez par quelque endroit, quoique ce ne soit peut-être pas celui qui paraît. Je vais vous donner un exemple qui vous prouvera que cette croyance ne sera pas sans fondement, et je le tire de votre journal. Il ne s'agit pas de votre maman : la chose n'en est cependant que plus concluante. Vous souvenez-vous que votre maman et votre tante disant que les médecines leur étaient extrêmement dégoûtantes, et votre tante ajoutant que vous les trouviez bonnes, vous vous empressâtes de dire que vous ne les trouviez pas meilleures qu'une autre, mais que vous ne faisiez pas de façons, parce que les façons ne servent de rien.

Là-dessus, votre tante vous répliqua qu'en disant cela vous vous donniez pour plus raisonnable qu'elle, et que votre amour-propre y trouvait son compte. Vous jugeâtes ce reproche de votre tante mal fondé, parce qu'en vous examinant vous trouvâtes que vous n'aviez pas parlé par un motif de vanité. Je le crois ; il n'en est pas moins vrai que, si vous aviez été humble, vous eussiez été charmée de voir votre tante prendre le change sur le motif qui vous faisait prendre les médecines sans répugnance apparente, et que, n'étant pas interrogée, vous n'eussiez eu garde de la désabuser d'une manière qui, dans le vrai, était un peu mortifiante pour elle. Il y avait donc en vous, sinon un sentiment formel d'amour-propre, du moins un défaut d'humilité qui méritait bien le reproche qui vous fut fait. Je voudrais donc que toutes les fois que vous êtes reprise, par votre maman surtout, vous croyiez l'être avec raison, et que cela augmentât votre tendresse pour elle, d'autant plus que, connaissant votre inclination pour la vie religieuse, elle doit croire qu'il est de son devoir de vous donner des occasions de pratiquer la vertu, et surtout celle de l'humilité.

Pour moi, je vous avoue que je veux du bien à toutes les

personnes qui vous aident à acquérir une si belle vertu, même à celles qui le font dans une toute autre vue, et qui vous tourmentent de gaieté de cœur ; car, quoiqu'elles fassent mal, elles vous sont utiles, et vous devez par reconnaissance prier pour elles. Je désire aussi que vous sentiez moins le besoin de chercher des consolations humaines et d'épancher votre cœur. Quand viendra le temps où Dieu seul vous suffira ? Je ne trouve cependant pas mauvais que, faible comme vous êtes, vous vous aidiez encore de ce moyen ; seulement, il faut tâcher de temps en temps de vous en passer. Une religieuse doit tendre à trouver toute sa consolation en Dieu seul.

Je vous ferai sans doute plaisir en vous disant qu'après avoir lu votre journal je ne doute pas du tout de votre vocation, et que j'espère que Dieu vous fera un jour la grâce de vous consacrer à lui. Mais je vous conseille bien de parler le moins possible de cela. Ce qui est fait est fait ; il n'y a plus à y revenir : soyez désormais plus réservée et laissez croire, s'il est possible, que vous n'y pensez plus. Car sachez que plus il y aura de personnes à savoir votre projet, plus vous éprouverez de difficultés à l'exécuter.

Je ne vous recommande pas toutefois cette réserve à l'égard de votre maman ; il n'y a rien à craindre de ce côté ; ne vous laissez pas ébranler par tout ce qu'on pourra vous dire, mais évitez, autant que vous pourrez, d'entrer dans des discussions, et contentez-vous de répondre que vous ne désirez que de faire la volonté du bon Dieu, que vous lui demandez tous les jours de la connaître, et que vous aurez le temps de faire toutes vos réflexions, puisqu'en tout cas votre projet ne s'exécutera pas sitôt.

Je ne doute pas que madame L. n'ait la meilleure volonté du monde dans tout ce qu'elle vous dit ; il n'est pas moins vrai qu'elle se trompe sur beaucoup de choses. D'abord, ce

qu'elle dit, que les couvents ont dégénéré, et qu'on n'y trouve pas la ferveur et la régularité qui seraient à désirer, n'est pas généralement exact. Il y a encore bon nombre de couvents fort réguliers et très-édifiants, et comme vous n'avez pas l'intention de vous presser, vous pourrez choisir à loisir. Il est vrai que dans les maisons même les plus régulières, vous ne trouverez pas le même degré de ferveur dans toutes les religieuses, cela est impossible; et comme il y en a de très-ferventes, il s'en trouve aussi toujours de lâches et de tièdes; mais ce sera à vous de vous régler sur ce qu'il y a de mieux. Ensuite, pour ce qui est des pratiques superstitieuses, je vous dirai franchement que bien des choses peuvent paraître superstitieuses à madame L., qui ne le sont nullement. Généralement les couvents sont sous la direction de personnes trop éclairées pour y souffrir des superstitions. Il peut toutefois se rencontrer quelques esprits faibles capables de superstitions, dans les couvents comme ailleurs; mais encore une fois ce ne seront pas là vos modèles. Pour ce qui est de la prétendue inutilité des religieuses, dites-moi, mon enfant, avez-vous lu quelque catéchisme? Une des premières demandes est celle-ci : Pourquoi Dieu nous a-t-il créés et mis au monde? Pour le connaître, l'aimer, le servir, et par ce moyen obtenir la vie éternelle. Il n'est pas dit pour être *utile*. Quand même les religieuses seraient inutiles aux autres, elles sont utiles à elles-mêmes, et c'est là leur premier devoir; elles travaillent à se sanctifier et à sauver leurs âmes. N'est-ce pas ce motif qui a conduit les saint Paul, les saint Antoine et tant de milliers d'anachorètes dans le désert? Ces saints n'étaient assurément pas des insensés. De plus, est-il bien vrai que les religieuses soient inutiles? Ces saints anachorètes l'étaient-ils? N'est-ce point le récit des vertus de saint Antoine qui a déterminé la conversion de saint Augustin, et à coup sûr cette conversion est un bien

plus grand que tout ce que saint Antoine aurait pu faire en restant dans le monde. Mais sans faire valoir l'exemple des saints, les religieuses ne sont-elles pas mutuellement utiles? Or, n'est-ce donc rien qu'une réunion de vingt, trente personnes, plus ou moins, qui s'excitent mutuellement à l'acquisition des vertus et se prêtent la main pour parvenir au même but, qui est le salut de leurs âmes? Ensuite, beaucoup de communautés religieuses se consacrent à l'éducation de la jeunesse, et il est certainement peu d'occupations plus utiles que d'élever dans la connaissance et la pratique de la religion les jeunes personnes qui doivent devenir des mères de famille et remplir tous les devoirs de la société qui conviennent à leur sexe. Je sais tout ce que, dans ce siècle d'impiété, on a débité contre l'éducation qu'on recevait dans les couvents; la bonne dame n'adopte pas sans doute ces déclamations, et une preuve bien évidente qu'elles n'avaient aucun fondement, c'est que tout ce qu'il y a aujourd'hui de gens sensés en France désirent le rétablissement de ces maisons religieuses, dont plusieurs sont déjà rétablies. Mais il ne faut pas regarder comme inutiles même ces communautés où l'on ne faisait que vaquer à la prière et aux exercices de piété.

L'Écriture sainte nous apprend que la prière assidue du juste est d'un grand poids auprès de Dieu. Nous pouvons juger de là de quel poids sont ces unions de saintes âmes qui, jour et nuit, adressent au ciel leurs ferventes prières pour la conversion des pécheurs, la persévérance des justes, et pour tous les besoins de la sainte Église. Que de personnes s'agitent dans le monde avec les meilleures intentions de se rendre utiles, et qui, dans tout le cours de leur vie, ne procureront pas autant de bien que n'en procure une heure d'oraison d'une sainte âme dans sa cellule!

Vous avez lu l'Évangile qu'on dit à la messe de l'Assomption

de la sainte Vierge. Marthe et sa sœur Marie avaient reçu Notre-Seigneur dans leur maison. Marthe se donnait beaucoup de mouvement pour traiter dignement un tel hôte ; elle s'efforçait de se rendre *utile*. Marie, assise aux pieds du divin Sauveur, écoutait la parole de vie, et se livrait aux douceurs de la contemplation. Marthe, mécontente de l'inaction de sa sœur, s'en plaignit à Jésus-Christ qui lui répondit : *Marthe, Marthe, vous vous donnez beaucoup de soucis, tandis qu'une seule chose est nécessaire ; votre sœur Marie a choisi la meilleure part, et elle ne lui sera point ôtée*. Tous les Saints-Pères nous enseignent que ces deux sœurs représentent la vie active et la vie contemplative, et que Notre-Seigneur a donné la préférence à cette dernière. Il est encore meilleur de les joindre toutes deux, comme l'on fait dans les ordres religieux qui s'occupent de l'éducation de la jeunesse ou d'autres œuvres de charité. Chacun peut et doit suivre son attrait et sa vocation. Vous voyez, je n'en doute pas, sans que je m'arrête davantage sur ce point, ce que vous devez penser de la prétendue inutilité de la vie religieuse. Et pour achever de vous dire toute ma pensée, je ne saurais voir comment votre mariage vous donnerait les moyens d'être utile. Hélas ! vous ne le seriez peut-être même pas à vos propres enfants ; voici la différence que saint Paul met entre celle qui se consacre à Dieu et celle qui est engagée dans les liens du mariage : « La vierge qui n'est point mariée pense aux choses de Dieu, à être pure de corps et d'esprit ; celle qui est mariée pense aux choses du monde et cherche à plaire à son mari. »

La crainte qu'a témoignée votre maman qu'on ne veuille pas vous recevoir ne me paraît pas fondée ; et je crois que la chose ne souffrirait aucune difficulté en évitant l'éclat, et en prenant certaines précautions.

J'aurais encore bien des choses à vous dire, mais il me

semble que j'ai déjà passé la permission d'être long. Cependant, comme je ne crains pas beaucoup de vous ennuyer, j'ajouterai encore quelque chose. Vous me dites qu'on vous a quelquefois reproché votre tranquillité, et qu'on vous a dit qu'il faut penser à l'avenir et aux jours de la tentation, que les plus grands saints redoutaient les jugements de Dieu : vous ajoutez que vous ne pouvez pas craindre, et que vous sentez que vous aimez déjà trop le bon Dieu pour pouvoir être damnée. A Dieu ne plaise, ma chère enfant, que je veuille ôter cette confiance de votre cœur ; conservez-la soigneusement. Pourquoi douteriez-vous de votre amour pour Dieu, puisque vous sentez que Dieu l'a mis dans votre cœur, et en aimant Dieu, que pouvez-vous craindre ? Travaillez à augmenter cet amour en vous, et reconnaissez surtout que c'est à Dieu que vous le devez ; que ce n'est que par sa grâce que vous pouvez le conserver, et soyez assurée que tant que vous redouterez le péché, tant que vous serez fidèle à l'éviter ou à vous relever dès que vous l'aurez commis, vous craindrez suffisamment le bon Dieu. S'il y a des saints qui ont témoigné de grands sentiments de crainte, c'est que l'esprit de Dieu les conduisait par cette voie. Il en est d'autres aussi dont le sentiment habituel était celui d'une confiance qui écartait toutes les idées de crainte ; et ce sentiment n'est sûrement pas moins bon. Il faut seulement éviter la présomption et tout rapporter à Dieu. Si Dieu vous attire à lui par l'amour et la confiance, je ne vois pas pourquoi vous iriez regimber et vous livrer à des sentiments de crainte que Dieu ne vous donne pas, parce que sans doute il ne veut pas que vous les ayez. S'il lui plaît de vous faire marcher un jour par une voie plus pénible, il en est le maître, et il vous accordera alors la grâce qui vous sera nécessaire pour vous soutenir. Il ne faut point vous en inquiéter d'avance ; il suffit pour le moment que vous

ayez la crainte filiale, savoir celle d'offenser Dieu, qui est la souveraine bonté, et qui vous comble de grâces et de preuves de son amour. Ne voudrait-on pas aussi vous inspirer des inquiétudes sur votre gaité? En vérité, j'aurais presque envie de me fâcher. N'écoutez pas, mon enfant, toutes ces bonnes âmes qui veulent se mêler de direction et qui n'y entendent rien. Elles s'imaginent qu'il n'y a d'autre voie que celle qu'on leur a montrée ou qu'elles veulent suivre. Laissez-les dire et faire pour elles-mêmes ce qui leur plaît, et allez votre train. Pour qui donc sera la joie sur la terre, sinon pour les enfants de Dieu, pour les hommes de bonne volonté, pour ceux qui veulent servir le bon Dieu de tout leur cœur? N'est-ce pas le Saint-Esprit qui nous dit par la bouche de l'apôtre : « *Réjouissez-vous toujours dans le Seigneur, je vous le répète, réjouissez-vous ;* » et ailleurs : « *Dieu aime celui qui donne avec joie,* » c'est-à-dire celui qui met sa joie à lui donner son cœur et à lui faire des sacrifices ; et ailleurs encore : « *Servez le Seigneur dans la joie.* » Et moi, je vous dis donc : conservez précieusement cette joie innocente qui est le fruit d'une bonne conscience, d'un cœur qui veut être tout à Dieu et d'une volonté bien déterminée au service du meilleur des maîtres. Regardez hardiment ce contentement intérieur comme une marque de plus de votre vocation. Vous avez sans doute remarqué que sainte Thérèse ne craignait rien tant pour ses religieuses que la mélancolie, et qu'elle aimait à les voir joyeuses. Il faut seulement prendre garde de trop répandre votre joie à l'extérieur, surtout devant les personnes qui ne sont pas disposées à y prendre part, ou qui pourraient même s'en scandaliser. Le monde est si singulier. Ah ! mon enfant, ce n'est que dans votre couvent que vous jouirez de la liberté des enfants de Dieu. Regardez-le comme votre terre promise, et rendez-vous digne que le bon Dieu vous y introduise.

Il faut bien cependant que je finisse malgré toute ma bonne volonté. J'ai voulu vous dédommager un peu de mon silence passé et de mon silence futur ; car je ne sais pas quand je vous écrirai de nouveau. Je répugne extrêmement à le faire, parce que je suis persuadé que si votre maman le savait, elle n'en serait pas contente ; et je ne puis blâmer sa prudence, puisque, malgré toutes nos précautions, il pourrait y avoir quelque fâcheux accident. Je ne suis même pas sans quelque inquiétude sur cette lettre, quoique je doive vous l'envoyer par une excellente occasion ; car enfin un paquet peut se perdre. Je la confie à la divine Providence, et j'espère qu'elle vous parviendra. Après l'avoir lue et en avoir copié tout ce que vous croirez pouvoir vous être utile, ne manquez pas de la brûler. Je trouve bien néanmoins que vous continuiez à me donner de vos nouvelles par la même voie dont vous vous êtes servie jusqu'ici ; et, de mon côté, je vous répondrai de la même manière. Il viendra un temps où notre correspondance sera plus libre. En attendant, il faut prendre patience. Je bénis Dieu de vous avoir donné un bon guide, qui vous conduit avec sagesse et discrétion. Ayez en lui une entière confiance ; exposez-lui tout ce qui vous regarde, et tâchez de ne pas vous écarter d'un iota des bons conseils qu'il vous donne. Je vous prie de le saluer de ma part et de me recommander à ses prières. Je serai bien reconnaissant s'il veut m'y donner une petite part, et je promets de ne pas l'oublier dans les miennes. J'ai été fâché d'avoir manqué l'occasion de faire sa connaissance, lorsqu'il a passé dans le voisinage. Je n'étais pas ici, il est vrai, mais je n'en étais pas éloigné, et si l'on m'avait averti, je serais tout de suite accouru. La divine Providence ne l'a pas permis ; elle règle les petites choses comme les grandes, et nous devons toujours être contents de ses dispositions, parce qu'elles sont toujours pour notre bien.

Continuez votre journal, comme si vous deviez me l'envoyer régulièrement, et relisez-le de temps en temps, par exemple, à la fin de chaque mois, la veille du jour où vous faites votre préparation à la mort, pour voir si vous avez avancé ou reculé. Cette pratique vous sera très-salutaire. Mais ayez soin d'éviter les exagérations ; écrivez avec simplicité ce que vous sentez, ce que vous découvrez en vous de mal, et aussi les progrès que vous croyez avoir faits, afin que votre journal vous représente, autant qu'il se peut, exactement telle que vous êtes. Je vous conseille aussi de moins nommer les personnes, cela n'est pas nécessaire et peut avoir des inconvénients. Conservez soigneusement vos bons désirs, entretenez-vous-en souvent au fond de votre cœur et avec Dieu ; parlez-en le moins que vous pourrez. Avec les personnes qui pensent comme vous au sujet de la Religion, parlez de Dieu et de tout ce qui peut édifier et porter au bien ; mais évitez de parler de vous et de vos sentiments intérieurs. Point de confidences à ce sujet ; elles sont au moins inutiles. Purifiez vos amitiés, et substituez-y la charité dont les liens sont mille fois plus forts. Lisez les vies des saints ; il n'est rien qui excite plus efficacement à la vertu. Mais, dans les saints, considérez leurs vertus, leur générosité envers Dieu, leur courage à surmonter les tentations et les obstacles quelconques qui s'opposaient à leur sanctification ; pour ce qui est de leurs sentiments, de leur manière de voir les choses, de leurs traits particuliers, ne vous y arrêtez pas beaucoup. Les voies sont différentes et extrêmement variées : pour connaître celle par laquelle on doit marcher, il faut se rendre attentif à écouter la voix intérieure de Dieu, suivre son attrait et se diriger par les conseils de celui à qui l'on a confié le soin de sa conscience. Ne négligez pas la mortification extérieure, et soyez toujours prête à la pratiquer autant que votre guide spirituel voudra vous le

permettre ; mais appliquez-vous particulièrement à la mortification intérieure, qui est bien autrement agréable à Dieu. Prenez l'habitude de ne pas vous excuser, non-seulement à l'extérieur, mais même intérieurement et à vos propres yeux, autant qu'il est possible. Si l'on vous traite mal, si l'on vous fait des reproches, croyez facilement que vous les méritez, quand même vous n'apercevriez pas comment, et ne manquez pas de prier pour ceux qui vous donnent quelque occasion de pratiquer la vertu : c'est un devoir de reconnaissance. Conservez votre gaieté ; elle est un don de Dieu : c'est elle qui vous soutiendra dans les efforts qu'il vous faudra faire, et qui vous fera trouver léger le joug de votre aimable Maître.

Adieu, ma bien chère enfant. Je prie Dieu de vous combler de bénédictions. Je n'ai pas plus besoin de me recommander à vos prières que de vous dire que vous avez une part bien spéciale aux miennes. Le 5 du mois prochain, je dirai la messe pour celui dont la conduite vous afflige ; le 6 sera votre tour, et ce tour revient assez souvent. Je vous envoie une image d'une sainte religieuse dominicaine. Comment vous plaît-elle ? Que dites-vous de son costume ? La couronne, surtout, est-elle de votre goût, et seriez-vous disposée à en recevoir une semblable des mains de notre divin Sauveur ? Gardez cette image comme une relique, elle a touché le corps d'un véritable martyr. Ne vous tourmentez pas l'esprit à vouloir comprendre les vers latins qui sont au bas de l'image, ils sont trop alambiqués, et vous auriez peine à y rien entendre.

Ils renferment néanmoins une belle pensée qui est de saint Paul : « *Ce n'est plus moi qui vis, c'est Jésus-Christ qui vit en moi.* » Demandons à Dieu que vous et moi et tous ceux qui veulent servir Dieu, nous nous rendions dignes d'en pouvoir dire autant.

Polotsk, 9 décembre 1818.

Enfin donc, ma chère enfant, votre maman vous a permis de m'écrire, et vous avez amplement profité de la permission. Ne croyez cependant pas que je vous en fasse des reproches. Après avoir lu votre journal en entier, vos huit pages n'avaient rien qui pût m'effrayer, et d'ailleurs vous savez bien que tout ce qui vient de vous ne peut que m'être agréable. Je crois du reste avoir déjà suffisamment répondu à la plupart de vos demandes : il me reste peu de chose à ajouter ; allons par ordre.

Vous me demandez d'abord comment on doit répondre à tout ce que madame S... vous a dit contre les couvents et ce que vous devez faire pour vous rendre utile aux autres. Je crois avoir déjà assez expliqué tout cela dans ma grande lettre du 29 septembre que je n'ai pas le courage de relire : je me contenterai donc de vous dire encore quelque chose au risque de me répéter. Répondez à ceux qui vous pressent de vous *utiliser*, que vous croyez ne pouvoir être utile à personne ; que, jusqu'à présent, vous ne vous sentez pas appelée à travailler pour les autres, ayant encore tant de choses à faire pour vous-même ; que, quoi qu'on en puisse dire, votre âme est la première que vous deviez sauver. Demandez à votre tour de quelle utilité Jésus-Christ lui-même a été au monde jusqu'à l'âge de trente ans, de quelle utilité a été saint Paul, ermite, vivant tant d'années dans sa caverne ? Dites que pour pouvoir être utile aux autres, il faut avoir des vertus qui vous manquent, et qui ne s'acquièrent que par la prière, la retraite, le recueillement, l'esprit intérieur. Dites que, de même qu'il y en a qui sont appelés à agir, il y en a qui sont appelés seulement à prier, et que, pour le moment, vous ne vous

sentez pas appelée à autre chose ; que, si Dieu en demande davantage par la suite, il vous donnera aussi les moyens de faire ce qu'il exigera de vous. Pour ce qui est de l'état religieux, dites que, puisque l'Église l'approuve si solennellement, il faut bien qu'elle le juge utile ; que, puisque dix justes eussent suffi pour sauver une ville criminelle, vous ne sauriez croire que tant de saintes âmes occupées à fléchir la colère divine par leurs prières soient inutiles au monde. Dites que, dans les communautés les moins ferventes, vous trouveriez encore des modèles de vertus à imiter ; dites que beaucoup de personnes qui déclament contre les couvents, seraient heureuses d'égaliser en vertu celles des religieuses qui leur paraissent en avoir le moins. Dites que vous êtes persuadée que l'on peut faire son salut dans le monde ; mais qu'il faut pour cela une force d'âme que vous ne vous sentez pas, et que, si les forts se présentent au combat, les faibles doivent songer prudemment à la retraite. Dites tout cela dans l'occasion, mais, tant que vous pourrez, ne dites rien, c'est encore mieux ; laissez aller les caquets, et rendez-vous attentive à la voix de Dieu au fond de votre cœur. Croyez que le vrai et l'unique moyen de vous rendre utile est de travailler à acquérir toutes les vertus ; ce que vous ne pouvez faire que par la prière, le recueillement et la mortification intérieure. La première de toutes les vertus est sans doute la charité, et il ne faut pas manquer de l'exercer envers tout le monde ; cependant il n'est pas nécessaire de vous tourmenter pour en chercher les occasions ; elles se présentent assez d'elles-mêmes. Continuez votre petit train et laissez dire tout ce qu'on voudra. Pour ce qui est de la confiance en votre maman, il est vrai que vous devez l'avoir pour tout ce qui vous regarde ; mais il est bien vrai aussi que, sous prétexte de confiance, il ne faut pas ouvrir la bouche à la médisance, et vos principes là-dessus sont tout à

fait justes. Je ne puis que vous exhorter à ne pas vous en départir. Vous ne vous repentirez jamais de n'avoir pas dit le mal qu'absolument parlant vous eussiez pu dire, au lieu qu'en disant ce que l'on croit permis, on s'expose à aller trop loin. Je n'ai donc pas besoin de vous donner de règles sur ce point, puisque celle que vous suivez est la meilleure de toutes.

Dans vos exercices de piété, je ne vois rien d'excessif : je vous conseille seulement de vous contenter habituellement du chapelet ou troisième partie du rosaire, c'est assez.

Vous voilà presque scandalisée des péchés mortels que commettait sainte Thérèse. Rassurez-vous, je pense qu'elle n'en a jamais commis un seul. — Mais ses confesseurs le lui disaient. — Elle les comprenait comme cela, et ces sages confesseurs la laissaient dans une crainte qui lui était salutaire. Voici le fait : cette grande sainte, dans sa jeunesse, commettait des fautes qui, dans une autre, n'auraient pas été aussi considérables, mais qui, à raison des grâces particulières qu'elle avait reçues de Dieu, étaient de conséquence ; car il est clair qu'à raison des grâces que nous recevons de Dieu, nos fautes prennent un caractère d'ingratitude qui en augmente la gravité. C'est de ces sortes de fautes que parle sainte Thérèse. Ses confesseurs les lui représentaient comme très-considérables et mettant son salut en danger, par la raison que Dieu retire ses grâces à ceux qui en abusent ; voilà ce que la sainte donne comme des péchés mortels. Cela doit vous apprendre à ne mépriser aucune faute quelque légère qu'elle vous paraisse ; car souvent une faute bien petite en elle-même est une résistance bien coupable à la grâce.

Je suis bien aise que votre N... soit partie, et je m'en tiens à son sujet à ce que je vous ai dit. Son amitié ne vous convient pas ; elle vous serait inutile ainsi qu'à elle-même. Tâchez donc de vous en débarrasser de la meilleure manière.

Vous en venez ensuite à l'article de vos dettes, voilà l'article qui me désespère ; et, chaque fois que vous en venez là, c'est comme si l'on me donnait des coups de bâton. Vous me dites que vos affaires vont bien, et il me semble à moi qu'elles vont mal, et que vous êtes comme un homme qui se noie et qui s'accroche à tout. Emprunter pour payer, voilà toute votre ressource ; pour boucher un trou, vous en faites un plus grand : je ne sais où cela aboutira. Vos calculs me paraissent n'avoir pas le sens commun : c'est parce que vos revenus du mois ne vous suffisent pas que vous avez emprunté mille roubles ; et à présent parce que, sur ces mille roubles, vous en avez mis six cents de côté, vous croyez que non-seulement vos quatre mille roubles par mois vous suffiront, mais que vous pourrez même mettre quelque chose de côté : je ne comprends pas cela du tout. Je ne comprends pas davantage comment en mettant de côté cent roubles par mois, et même quelquefois deux cents, vous vous trouverez en état de payer au mois d'avril mille cinq cents roubles à l'homme d'affaires, ce qui est pourtant essentiel. C'est une triste consolation d'avoir payé six cents roubles de dettes pour autrui et d'avoir augmenté les vôtres. Vous en avez donc maintenant deux mille cinq cents roubles, compte rond. Vous avez de revenus pour l'année quatre mille huit cents roubles, dont il faut retrancher quatre cent quatre-vingts qui sont dus de droit aux pauvres, restent quatre mille trois cent vingt roubles ; et vous prétendez que, dans un an, toutes vos dettes seront payées : pures chimères ! Je crains bien au contraire qu'elles ne soient encore augmentées. Comment donc se fait-il que, depuis mon départ, vos revenus ayant considérablement augmenté, loin de payer un sou de vos dettes, vous en ayez contracté de nouvelles ? Je ne voudrais sûrement pas vous obliger à faire votre confession à votre maman ; mais il faut

dra bien en venir là, si vous ne prenez pas des mesures plus efficaces. Retranchez, s'il est nécessaire, toutes vos aumônes ; on n'a pas droit d'en faire quand on a des dettes ; et, par-dessus tout, sachez aussi vaincre la faiblesse de votre caractère et ne vous laissez pas duper. Il fallait tout simplement rappeler à madame S... ce qu'elle vous devait ; votre amour-propre en eût souffert un peu ; ce n'est pas là un grand mal, et l'effort qu'il vous eût fallu faire sur vous-même eût été sans aucun doute bien agréable à Dieu. Mais c'en est assez là-dessus, j'ai peine à vous gronder, lors même que je sens que je le devrais. Pensez que vos dettes me tourmentent autant que vous, et j'espère que cette pensée vous excitera à vous en débarrasser.

Vous me demandez ce que votre maman pense de votre vocation, elle ne la désapprouve en aucune manière ; elle croit seulement qu'il ne vous sera pas possible de la suivre, mais je ne suis pas de son avis, et j'espère la détromper. Je l'assure que votre admission dans un couvent en France, ne souffrirait pas la moindre difficulté, dès qu'elle y donnerait son consentement. Conservez vos bons sentiments : Dieu vous veut à lui, et il saura bien triompher de tous les obstacles, pourvu que vous tâchiez de vous rendre digne de cette grâce par votre application à acquérir les vertus. Nourrissez-vous de la lecture de Rodriguez ; rien ne peut vous être plus utile. Recommandez-moi, je vous prie, aux prières de votre bon préfet que j'aime et respecte infiniment : j'ai été tenté de lui écrire, je m'en abstiens pour de certaines raisons. Obéissez-lui en tout et Dieu vous bénira ; car l'obéissance est la vertu des saints. Adieu, ma chère enfant, je compte toujours sur vos prières.

Polotsk , février 1820.

Ma chère enfant, j'ai lu votre journal avec toute l'attention et l'intérêt que j'apporterai toujours à tout ce qui vous regarde. J'en ai été fort content, et je vois avec plaisir que vous avez fait des progrès dans la vertu solide. Il est bien vrai que ce que vous avez fait n'est presque rien en comparaison de ce qui vous reste à faire; mais enfin ce presque rien doit vous donner du courage pour avancer avec une nouvelle ardeur. C'est à la persévérance de nos efforts que le succès est infailliblement attaché.

Dans les circonstances tristes et pénibles où nous nous trouvons depuis la mort de notre P. Général, je n'ai guère le temps de vous écrire au long. Je vous dirai cependant quelque chose au sujet de vos mortifications et de votre vocation.

Je n'approuve pas votre cilice : il est trop rude et peut vous exposer à des inconvénients graves. Je suis très-persuadé que si vous l'aviez montré, comme vous l'eussiez dû, à votre bon et sage directeur, il ne vous eût jamais permis de le porter, et surtout pendant la journée entière. Quant à moi, deux ou trois heures est tout ce que j'aurais pu vous accorder, et encore j'en doute. Les mortifications corporelles sont bonnes et utiles; j'approuve que vous les désiriez, que vous en demandiez même, mais avec discrétion et sans y attacher beaucoup d'importance, croyant qu'un acte d'obéissance est plus agréable à Dieu que toutes les austérités que vous pourriez pratiquer. Quand vous serez religieuse, vous ferez à cet égard ce que votre règle vous prescrira ou vous permettra; en attendant, je vous conseille de ménager votre santé et de vous contenter de peu d'austérités, prenant en esprit de péni-

tence toutes les mortifications involontaires qu'il plaira à Dieu de vous envoyer.

Pour ce qui est de votre vocation, conservez-la précieusement ; soyez-y fidèle, et Dieu vous bénira. Votre maman ne paraît pas disposée à vous accorder de sitôt la liberté d'entrer dans un couvent : prenez patience, attendez avec résignation le moment fixé par la divine Providence, et tâchez d'acquérir de plus en plus les vertus d'obéissance, d'humilité, de charité et de support du prochain. Vous pouvez travailler à votre perfection dans le monde même, et vous le devez. Du reste, soyez dans l'indifférence sur l'Ordre et sur le lieu où vous pourrez un jour parvenir à ce qui fait l'objet de vos désirs. Que ce soit en France ou en Italie, ou ailleurs, peu importe ! Il ne faut pas vous laisser aller à des préventions qui souvent n'ont aucun fondement. On vous a dit qu'en France aucun prêtre n'était admis à entendre les confessions qu'il n'eût fait serment d'adopter les quatre articles du clergé : c'est là un conte absurde.

Je suis bien aise que votre maman vous laisse la disposition de vos revenus ; cela vous met à même de payer vos dettes et vous délivre ainsi que moi d'une grande inquiétude. Je vous avoue cependant que je ne suis pas encore sans crainte. Vous le dirai-je ? je doute que vos revenus vous suffisent ; car je crois que vous n'entendez rien à l'économie ; et quand vous me présentez un plan de dépenses qui monte à huit mille roubles, je crains avec raison qu'il n'aille au delà de seize. N'est-ce pas de cette manière que vous avez calculé jusqu'ici ? Après m'avoir prouvé par de beaux calculs que vos dettes seraient toutes payées en dix mois ou un an, il se trouvait qu'au bout de l'époque fixée elles étaient à peu près doublées. Il est cependant important, et vous devez vous en faire un devoir, de régler vos dépenses : j'entends de les ré-

gler efficacement, et pas seulement en idée et sur le papier, de manière qu'au lieu de faire des dettes vous acquittiez celles que vous avez et puissiez mettre de côté tous les ans une somme raisonnable, au moins de six mille roubles, que, dans le temps vous appliquerez soit à payer votre dot, soit à quelque bonne œuvre.

Je vous écris à la hâte et à bâton rompu, n'ayant aucun loisir. Il faut cependant que je vous dise quelque chose de moi. Je vais partir pour la France, du moins j'ai fait la demande de mes passe-ports, et j'espère qu'on ne me les refusera pas. De Paris j'irai à Rome, et de Rome je reviendrai en France, à moins que le nouveau P. Général, qui sera élu, ne me retienne en Italie. Soyez sûre que je ne vous oublierai pas, et que, chemin faisant, je ne manquerai pas de prendre des informations qui vous seront utiles en temps et lieu. Je continuerai d'entretenir correspondance avec votre maman, et vous aurez de temps en temps de mes nouvelles. Continuez votre journal, il vous est utile; mais ne me l'envoyez pas, à moins de quelque occasion particulière bien sûre. Adieu, ma chère enfant, priez pour moi et soyez assurée que, partout où la divine Providence conduira mes pas, je me souviendrai de mon enfant, et je prierai Dieu de lui accorder ses plus amples bénédictions.

Je ne suis pas du tout scandalisé de ce que vous me dites que vous m'aimez de tout votre cœur, parce que je sais bien que ce cœur est tout à Dieu, et que vous n'aimez en moi que l'indigne instrument de ses miséricordes à votre égard; j'espère que ces sentiments mutuels nous uniront pendant l'éternité. Il est bien douteux que nous nous revoyions jamais sur cette terre, mais cela est de bien peu d'importance, pourvu que nous nous retrouvions là-haut. Vous pouvez m'écrire quand vous en obtiendrez la permission, et je vous répondrai

exactement. Adieu, encore une fois, ne m'oubliez pas auprès de votre bon P. Pr. Je recommande spécialement mon voyage à ses prières et aux vôtres.

18 février 1820.

P. S. Je désire plus que jamais que vous cessiez toute correspondance avec votre prétendue amie N...; mais je veux comme vous que cela se fasse sans bruit, sans scandale, et je vois avec plaisir que vous êtes en bon chemin d'y parvenir. Plus vous avancerez dans l'amour de Dieu, plus vous sentirez la vanité et les inconvénients de ces amitiés humaines qui n'ont pas Dieu pour fondement.

Rome, le 12 octobre 1823.

Il est bien vrai que vous avez sujet de vous plaindre de moi; depuis quinze mois je garde un silence obstiné, et, au lieu de m'excuser, je vais aggraver mes torts. Je ne vous écris aujourd'hui que pour vous dire que, dans l'état actuel des choses, vous ne devez plus attendre de lettre de moi. Je pense que vous connaissez assez mes sentiments pour vous, pour être persuadée que mon silence me sera aussi pénible qu'à vous-même; mais vous êtes assez raisonnable pour l'approuver, et vous offrirez ce petit sacrifice à Dieu. Voici mon motif:

Votre maman n'ayant pas répondu à mes dernières lettres, j'ai tout lieu de croire qu'elle s'est tenue offensée de la franchise avec laquelle je lui ai écrit; et, comme elle est incapable de s'offenser sans raison, il faut bien que, contre mon intention, il me soit échappé des expressions trop peu mesurées. Voilà donc notre correspondance rompue, et il ne convient pas d'essayer de la renouer, au risque de déplaire encore et d'aggraver mes torts en essayant de les réparer. Or, n'écri-

vant plus à votre maman, je dois aussi cesser de vous écrire. Une correspondance secrète ne me convient pas, et si votre maman en était instruite, elle pourrait croire que je vous entretiens dans des idées qu'elle désapprouve, et que je travaille à diminuer en vous le respect que vous lui devez. Vous savez ce qui en est, et en quels termes je vous ai toujours parlé d'une mère que vous ne pouvez assez aimer et respecter. Mais il ne suffit pas que notre conscience ne nous reproche rien ; il faut, autant qu'il est en nous, que nous ne donnions même pas lieu aux soupçons. En conséquence, je me condamne au silence. Je me contenterai désormais de penser à vous dans mes prières et de parler de vous au bon Dieu. Je lui demanderai de vous remplir de son saint amour, et de vous faire la grâce de ne désirer autre chose que l'accomplissement de sa sainte volonté. Voilà le chemin royal par lequel nous devons nous efforcer de marcher. Au grand jour de la justice, lorsque notre divin Sauveur rendra à chacun selon ses œuvres, la porte du ciel ne sera ouverte qu'à ceux qui auront accompli sur la terre la volonté du Père céleste. C'est donc cette volonté divine que nous devons nous appliquer à connaître et à suivre en toutes choses. Elle se manifeste à ceux qui ont le cœur pur, qui marchent avec simplicité. Cette volonté divine est quelquefois que nous lui sacrifions les désirs les plus ardents de notre cœur, ou que nous en méritons l'accomplissement par une généreuse persévérance. Nous répétons si souvent ces belles paroles de Notre-Seigneur dans l'oraison dominicale : *Que votre volonté soit faite* ; puissions-nous les prononcer avec le sentiment d'une foi vive et demander véritablement de cœur que cette volonté s'accomplisse en nous parfaitement et en toutes choses, et quoi qu'il puisse nous en coûter ! Nous pouvons et nous devons désirer ce qui nous paraît être pour notre bien spirituel et

pour la plus grande gloire de Dieu ; il nous est permis, et c'est souvent un devoir pour nous, de faire tous nos efforts pour vaincre les obstacles qui se rencontrent à l'exécution de nos pieux desseins ; mais tout cela doit toujours se faire avec une pleine et parfaite résignation, puisque nous savons que Dieu ne demande de nous que notre cœur et notre volonté. Croyez que je n'oublierai jamais celle qui a été ma fille spirituelle, et qui a reçu par mon ministère les prémices de cette grâce qui, par la miséricorde de Dieu, n'est pas restée stérile. Je prierai aussi constamment pour votre maman, pour vos frères et pour toutes les personnes qui vous intéressent. Je ne vous demande pas de prier aussi pour moi ; je ne vous ferai pas l'injure de douter que vous le fassiez.

Vivons de manière à être un jour réunis pour l'éternité dans notre véritable et céleste patrie.

Rome, 22 novembre 1823.

Ayant eu le plaisir de recevoir une lettre de votre maman, il est bien juste, qu'en lui répondant, je n'oublie pas ma chère fille en Jésus-Christ, à laquelle je pense tous les jours à mon *memento*, ne manquant jamais de dire : *Ostende, Domine*, etc., comme vous savez.

Je me persuade que vous avez toujours le cœur bien content, et que les obstacles que vous rencontrez à l'exécution de vos désirs les plus ardents ne vous font pas perdre un instant la paix de l'âme et cette belle confiance qui est si agréable à Dieu et qui obtient tout de lui. Vous savez bien qu'il n'y a pas d'obstacles qui puisse empêcher l'exécution de la volonté de Dieu, et vous seriez sans aucun doute bien fâchée de vouloir quelque chose qu'il ne veut pas. Bornez-vous désormais à traiter vos petites affaires avec lui, et dites-lui du fond de votre cœur : « Mon Dieu, vous savez que je

« n'ai, ou du moins que je désire n'avoir d'autre volonté que
 « la vôtre ; si c'est vous qui , comme je le crois, avez mis en
 « moi ce désir de me donner à vous sans réserve, que j'ai
 « conçu depuis si longtemps et que je sens s'accroître tous les
 « jours, faites donc que je puisse obéir à votre voix ; vous
 « voyez que je ne puis rien, et que c'est vous seul qui pou-
 « vez aplanir les difficultés et m'ouvrir la porte. Mon indi-
 « gnité même, qui est sans doute le plus grand obstacle, c'est
 « votre grâce seule qui peut la faire disparaître. Je m'aban-
 « donne donc entièrement et absolument à la conduite de votre
 « divine Providence, également contente de quelque manière
 « qu'il vous plaira de disposer de moi. Soit que les obstacles
 « viennent d'une cause ou d'une autre, je ne veux y voir que
 « votre volonté adorable, puisque je sais que vous êtes le
 « Maître des événements et des volontés, et que lorsque le
 « moment que vous avez fixé sera arrivé, tout s'arrangera
 « avec la plus grande facilité. » Cela fait, dormez en paix, et
 ne souffrez pas que rien puisse vous troubler ni vous empê-
 cher d'être heureuse et contente. Travaillez constamment et
 sans relâche à acquérir toutes les vertus qui vous sont néces-
 saires, et particulièrement l'obéissance, l'humilité et le sup-
 port du prochain. Ne vous inquiétez pas de ce qu'on pourra
 vous dire ou vous écrire. Souffrez en silence qu'on vous con-
 damne ; celui qui parle à votre cœur prendra le soin de votre
 justification. Ce sera toujours une chose permise et louable
 que de suivre les conseils évangéliques ; il ne saurait y avoir
 de la présomption à s'y croire appelé, et si on en a la volonté,
 on est assuré d'être bien reçu par celui qui a dit : *Si vous
 voulez être parfait, venez, suivez-moi.* Il n'y a assurément pas
 de quoi s'enorgueillir de ce qu'on accepte une invitation qui
 est faite à tout le monde.

J'ai reçu ce que vous m'avez envoyé par le P. G..... :

ainsi, soyez sans inquiétude là-dessus. Si je trouve quelque bonne occasion, je vous écrirai plus au long pour vous donner quelques avis. Adieu, bonne E.....; je prie Dieu de vous combler de ses bénédictions. Dites à votre bon et excellent directeur que je le salue de tout mon cœur, et que je lui suis reconnaissant de tout le bien qu'il a fait et qu'il fera à votre âme. Je vous appelle *bonne*, non que je ne sois persuadé qu'il vous manque encore bien des choses; mais parce que vous êtes appelée à être bonne et que vous en avez le désir. Dieu, si je ne me trompe, vous a déjà fait goûter sa manne cachée, et vous avez senti combien le Seigneur est doux; combien le monde doit vous paraître insipide!

P. S. Votre correspondance avec l'abbé *** me fait quelque peine. Vous avez eu tort de répondre à une lettre qui ne vous était pas adressée, ou du moins de répondre de manière à provoquer d'autres lettres. Ce n'est pas que je craigne que la voix d'un homme puisse l'emporter sur celle qui parle à votre cœur, mais il ne vous convient pas de disputer. Laissez dire tout ce qu'on voudra. Vous ne pouvez pas avoir autant de directeurs qu'il y a d'hommes habiles dans le monde, et chacun n'a pas grâce pour décider de ce qui vous regarde.

Rome, 15 décembre 1823.

Je vous ai déjà dit que j'ai reçu votre journal, et que je l'ai lu. Je dois tenir la promesse que je vous ai faite d'en parler. Je vous dirai donc que j'ai été généralement content. Je vois avec plaisir que vous avez beaucoup gagné sur plusieurs points, et que vous pratiquez avec fidélité l'obéissance, qui est la gardienne, la gouvernante, le reine de toutes les vertus. J'ai vu avec bien de la consolation que le désir que Dieu vous inspire de pratiquer les différentes mortifications dont on vous permet l'usage est toujours parfaitement soumis. Conservez

précieusement cet esprit d'obéissance qui vous mettra à l'abri de toute illusion. C'est cette belle vertu qui seule donne du prix à nos actions, et qui rend méritoire non-seulement ce que nous faisons, mais aussi ce que nous ne faisons pas, c'est-à-dire les bons désirs que nous lui sacrifions. C'est l'obéissance qui a fait le mérite des actions de notre divin Sauveur lui-même, et saint Paul en fait l'éloge complet en disant qu'il a été *obéissant jusqu'à la mort*. Dans les autres bonnes actions, le démon peut avoir sa part, et il ne réussit que trop souvent à y mettre du sien; mais l'obéissance est toute pour Dieu; le démon n'y a pas de prise. Vous faites donc prudemment de vous appliquer particulièrement à cette vertu, et je vous exhorte à le faire de plus en plus : c'est là ce qui fournira de l'huile à votre lampe, et vous donnera la confiance de vous présenter à votre divin Époux dans la compagnie des vierges prudentes.

Il est encore d'autres vertus que je voudrais voir également briller en vous. Le désir de vous voir une fille parfaite me rend peut-être un peu sévère et exigeant; mais je crois devoir vous avertir de ce qui me paraît défectueux en vous. Qui vous dira la vérité? Qui vous avertira de vos défauts, si je ne le fais pas? Dieu vous a donné un très-bon directeur, et vous ne pouvez trop lui accorder votre confiance; peut-être cependant vous juge-t-il quelquefois avec un peu trop d'indulgence : il ne peut d'ailleurs juger que d'après des détails qui peuvent quelquefois être insuffisants, au lieu que la lecture que j'ai faite en me présentant l'ensemble de votre conduite m'a mis en état d'apercevoir des taches qui ont pu lui échapper. J'avoue, qu'en faisant cette lecture, il m'a paru plus d'une fois que vous manquiez d'humilité. Vous n'êtes assurément pas orgueilleuse, à Dieu ne plaise! ni même vaine; vous vous rendez assez justice sur ce que vous êtes et sur ce

que vous valez ; mais si cela suffit pour que vous ne soyez pas coupable du défaut opposé à cette belle vertu, ce n'en est pas assez pour la posséder dans le degré auquel vous devez aspirer par la grâce de Dieu. J'ai remarqué que, lorsque vous reconnaissez avoir eu tort, vous le reconnaissez franchement et sans vous ménager ; toutefois, ce n'est pas assez d'être humble, lorsqu'on a tort, il faut encore tâcher de l'être, lorsqu'on a raison ou que l'on croit l'avoir. Et d'abord, celui qui est véritablement humble ne se persuade pas si facilement qu'il a raison et craint toujours de se tromper en prononçant en sa faveur.

Ensuite, autre chose est avoir raison, autre chose vouloir paraître avoir raison, ou craindre de paraître avoir tort, quand on croit avoir raison. L'humilité n'empêche pas que nous ne cherchions à avoir raison, puisque le tort est toujours accompagné de quelque faute ; mais il y a mille occasions où l'amour de l'humilité engage à se laisser condamner quoiqu'on ait raison. On vous fait un reproche que vous ne méritez pas ; vous pouvez sans doute vous justifier sans pécher : cependant, si vous aimez l'humilité, pourquoi n'accepteriez-vous pas cette petite humiliation ? J'excepte toujours le cas où la charité ou bien quelque devoir exigerait le contraire. On vous fait une querelle d'Allemand ; on vous dit une parole piquante, faut-il donc que vous répondiez sur le même ton ? Il me paraît qu'en bien des occasions, vous auriez empêché l'offense de Dieu, en ne répondant pas, ou en répondant avec plus de douceur.

Je vous conseille de lire avec plus d'attention que vous n'avez encore fait ce que dit Rodriguez sur l'humilité, et de faire un retour sur vous-même pour voir comment vous mettez ses leçons en pratique. Je voudrais aussi vous voir pratiquer avec plus de perfection le support du prochain. J'ai

été quelquefois peiné de voir comment vous vous conduisez avec votre bonne tante. Son état est celui d'une personne malade. On ne s'irrite pas contre un malade ; on ne dispute pas contre lui ; le sentiment de compassion qu'inspire son état fait passer par-dessus tous ses torts. Peu importe que ce soit maladie du corps ou maladie d'esprit ; cette dernière est même plus digne de cette pitié charitable qui fait tout supporter. Vous avez reconnu vous-même vos torts à cet égard, et je ne vous en parle que pour confirmer vos réflexions et approuver les bonnes résolutions que vous paraissez avoir prises. Croyez qu'en les exécutant vous ferez une chose agréable à Dieu et qui vous attirera des grâces.

Profitez de ces occasions que vous avez d'acquérir quelques mérites et de vous rendre digne de la grande grâce après laquelle votre cœur soupire. Vous désirez souvent des mortifications, vous demandez souvent à votre directeur la permission d'en faire, qu'il vous refuse quelquefois, et vous négligez celles que vous pouvez pratiquer sans aucune permission, puisque c'est Dieu lui-même qui vous les présente et qui vous invite à les accepter pour son amour. Croyez-moi, il n'en est point qui soient plus agréables que celles que nous occasionne le support du prochain, et elles ont l'avantage de ne pas nuire à la santé. Une personne qui désire d'acquérir la perfection doit être soigneuse d'employer tous les moyens qui sont en son pouvoir. Je vous parle en père et vous dis le bien et le mal, non pour exciter votre vanité ou vous décourager, mais pour que vous fassiez votre profit de l'un et de l'autre.

Une des choses qui m'ont fait le plus de plaisir est le sentiment que vous avez éprouvé lorsqu'on a paru vouloir vous inspirer des craintes sur vos communions ; vous avez eu parfaitement raison de les repousser avec une sorte d'indignation. Qui que ce soit qui voudra vous persuader que vous n'ai-

mez pas le bon Dieu et que vous l'outragez en vous approchant de lui, ne l'écoutez pas, et ayez d'autant plus de confiance qu'on semblera vouloir vous effrayer. Non, ce sentiment si doux de votre cœur ne vous trompe pas : c'est Dieu qui vous le donne, et vous pouvez vous y livrer avec une entière sécurité. Je n'approuve pas votre correspondance avec M. l'abbé ***. Vous pouviez vous dispenser de répondre à une lettre qui ne vous était pas adressée, ou si vous vouliez faire une réponse, il fallait vous en tenir à des généralités et éviter toute discussion. Vous pouviez, par exemple, le remercier de l'intérêt qu'il prend à vous et des bons avis qu'il vous adressait indirectement, et en même temps lui faire sentir que, malgré toutes les lumières que vous reconnaissez en lui, il lui manque quelque chose de nécessaire pour pouvoir prononcer avec une parfaite connaissance de cause sur ce qui concerne votre vocation ; que vous n'avez pas été dans le cas de lui faire les confidences sans lesquelles l'homme le plus habile ne peut, en ces sortes de matières, porter qu'un jugement incertain et hasardé ; que n'ayant pas une connaissance suffisante de votre intérieur, il s'exposait, avec les meilleures intentions du monde, à vous supposer meilleure, ou peut-être aussi en quelque chose plus mauvaise que vous n'êtes, et à vous prêter des vues et des pensées que vous n'avez pas ; que vous croyez qu'il était dans l'ordre de la Providence de vous laisser diriger par des personnes qui, avec un mérite peut-être inférieur au sien, ont les connaissances particulières qui lui manquent, et sans doute aussi la grâce de Dieu pour répondre à votre confiance et vous diriger dans le droit chemin. Si vous aviez parlé tout d'abord en ce sens, vous auriez prévenu ou aussitôt terminé une discussion qui était au moins inutile. Je m'étonne qu'un homme aussi éclairé et aussi prudent que M. l'abbé *** n'ait pas vu qu'il s'engageait là dans une affaire

qui ne le regardait pas. Si votre maman lui demandait conseil, il devait se contenter de la diriger dans la conduite qu'il lui semblait qu'elle devait tenir avec vous ; mais il était tout à fait déplacé de vouloir s'ingérer dans votre direction et vous donner des conseils que vous ne pensiez pas à lui demander. J'espère qu'actuellement cette correspondance est finie. Si elle ne l'était pas, je vous conseillerais de la faire finir en vous y prenant de la manière que je viens de vous indiquer.

Ayez toute l'honnêteté et les égards que demandent le caractère de la personne et les rapports qu'elle a eus autrefois avec vous ; ayez aussi une fermeté qu'approuvent la raison et la religion. Quiconque s'ingère de vous donner des conseils, quel que puisse être son mérite personnel, doit vous être suspect, dès qu'il ne s'accorde pas avec ceux que la marche de la divine Providence vous a donnés pour guides. Ne vous effrayez pas ni ne vous découragez des obstacles qui se rencontrent : les desseins de Dieu sur vous, n'en doutez pas, s'accompliront, pourvu que vous travailliez à vous en rendre digne.

Ce que vous avez lu dans saint Jérôme sur le devoir d'une jeune personne, relativement à sa vocation, est bien fort, mais en même temps très-vrai ; cependant dans les circonstances où vous vous trouvez, je suis persuadé que ce grand saint lui-même vous dirait qu'il ne faut faire aucun éclat, et que vous devez vous contenter de manifester en toute occasion votre volonté ferme et inébranlable de suivre la voix qui vous parle au fond du cœur, aussitôt qu'on vous le permettra. Dieu fera le reste ; et pour ce qui est de votre bonne mère, il la disposera à se soumettre à sa sainte volonté quand le moment de l'accomplir sera arrivé. Comme cette lettre vous parviendra par un courrier de l'ambassade, et que je crois cette voie sûre, je vous ai

parlé ouvertement ; au surplus, quand ma lettre serait lue, on n'y trouvera, je crois, rien de répréhensible. Si vous pouvez m'écrire par le même canal, vous ferez bien de vous en servir.

Ostende, Domine, locum quem elegeris. Vous désirez que je vous fasse connaître le choix que j'ai fait pour vous ; cela est inutile pour le moment, et le choix n'est pas tellement arrêté qu'il ne puisse changer, si Dieu manifeste clairement sa volonté. C'est à lui seul qu'il appartient de faire d'avance un choix définitif, et par conséquent c'est à lui seul qu'il faut dire : *Ostende, Domine, ostende.* Je le dis tous les jours pour vous entre cinq heures et demie et six heures du matin.

Adieu ; croyez que dans ces huit années mon affection pour vous s'est au moins décuplée.

On ne lira pas avec moins d'intérêt ni d'édification les lettres suivantes écrites par le P. Rozaven pour la consolation d'une âme cruellement éprouvée, et que la direction de l'homme de Dieu aidait à supporter le poids de ses peines.

Février 1823.

Je vous irai voir sans faute lundi, et, vu l'état où vous êtes, je suis fâché du contre-temps qui vous empêche de me recevoir aujourd'hui.

Ne vous livrez pas, je vous prie, à la tristesse qui nuirait à votre âme et en même temps à votre santé. Un grand sentiment de confiance en Dieu est ce qui doit toujours dominer en vous. Dieu vous aime très-certainement, et vous désirez de l'aimer aussi ; que faut-il de plus pour mettre le calme dans

vosre âme? Ne vous tourmentez pas par des idées qui n'ont, je vous l'assure, aucun fondement. Mon plus grand désir est de répondre à la confiance que vous me témoignez et de vous être utile. Croyez que je pense souvent à vous devant le bon Dieu, que je vous recommande à lui et que je le prie par-dessus tout de vous délivrer des angoisses que vous éprouvez. Je suis persuadé, et je voudrais que vous le fussiez autant que moi, que vous êtes agréable à Dieu et que les souffrances que vous éprouvez ne serviront qu'à purifier votre âme.

L'horreur que vous avez de l'offense de Dieu est une grâce qui vous prouve que vous lui êtes agréable ; encore une fois, je n'en doute nullement, et vous n'en devez pas douter plus que moi. Puisque vous me témoignez tant de confiance, croyez à ma sincérité, et soyez assurée que je ne vous dénigrerai sur rien ma véritable façon de penser : ne vous tourmentez donc pas vous-même en supposant des choses qui ne servent qu'à vous affliger.

Recevez l'assurance de mon profond respect.

Rome, 23 avril 1823.

J'ai reçu l'incluse, madame, le jour même de votre départ de Rome, ou, pour mieux dire, la veille fort tard ; je vous l'envoyai de grand matin, mais il y avait un quart d'heure que vous étiez partie. J'en fus désolé ; car j'espérais qu'elle pourrait servir à calmer un peu la tristesse dont vous m'aviez paru affectée. Ce sentiment que j'ai cru remarquer en vous était bien naturel ; je crois qu'une âme bien pénétrée des grands sentiments de la Religion ne quitte jamais Rome sans éprouver une certaine mélancolie ; il en coûte à un cœur sensible de se séparer de tant d'objets si propres à nourrir la piété affectueuse. Au sein de la ville sainte, environné des monuments les plus vénérables de notre foi, on se sent plus

de force, on est animé d'une confiance plus vive, on est soutenu par la foi de tant de héros chrétiens qui ont généreusement versé leur sang pour la défense des vérités qui sont le fondement de notre espérance ; et du fond de leurs tombeaux sort une voix qui se fait entendre à l'âme fidèle, à l'âme pénitente et soutient sa faiblesse. En s'éloignant, il semble qu'on perde quelque chose de son appui, et on est saisi d'une crainte et d'une tristesse involontaires. Tels ont été, je l'imagine, vos sentiments pendant une partie de votre voyage ; croyez que je les ai partagés et que, le jour même et les jours suivants, j'ai demandé à Dieu de vous faire sentir que vous devez compter sur lui seul, et que son appui ne vous manquera en aucun temps ni en aucun lieu. Votre arrivée à Lorette aura, je pense, dissipé ces sombres nuages, et votre cœur se sera ouvert aux sentiments délicieux que les approches de ce sanctuaire si célèbre inspirent à tous ceux qui le visitent avec des sentiments de foi. Que n'aurez-vous pas senti en entrant dans cette demeure qu'ont habitée notre divin Sauveur et sa sainte Mère, c'est-à-dire ce qu'il y a eu de plus saint sur la terre, ce qu'il y a de plus saint dans le ciel ? Oh ! dans ce moment, je ne doute pas que Dieu ne vous ait parlé au cœur, que vous n'ayez entendu sa voix, que vous ne lui ayez accordé sans résistance tout ce que vous avez senti qu'il demandait de vous, que vous n'ayez formé des résolutions généreuses et reçu des grâces abondantes pour y être fidèle. Le tout a été scellé du sceau de l'amour infini. Dieu, reçu dans votre cœur, s'en est emparé, en a banni toutes les irrésolutions, toutes les hésitations, et vous avez été étonnée de vous trouver une force toute nouvelle.

N'en est-il pas ainsi ? Je me suis du moins persuadé que cela serait, et cette pensée m'a rempli de consolation. Je pense que vous aurez aussi bien voulu vous souvenir un

instant de moi et m'accorder une petite part dans vos prières, dont je vous suis bien reconnaissant. De mon côté, je ne vous oublierai pas, et tous les jours, au saint sacrifice de la messe, je vous recommanderai à Dieu. Je regarde cela comme un devoir et comme une compensation qui vous est due pour les obstacles que l'indignité de mon ministère a pu mettre à l'opération de la grâce en vous. Daigne notre divin Sauveur exaucer les vœux que je forme pour vous et remplir votre cœur de son saint amour, afin que vous aimiez en lui tout ce que vous devez aimer et que vous n'aimiez rien que pour lui. J'espère que vous avez fait un heureux voyage, que votre santé n'en a pas souffert et que le séjour que vous ferez à Turin lui sera utile.

Recevez l'assurance de mes sentiments les plus respectueux.

Rome, 11 juin 1823.

Il y a sans doute longtemps, madame, que vous êtes au terme de votre voyage, et peut-être vous étonnez-vous de la longueur de mon silence. J'aime toutefois à croire que vous ne vous méprenez pas sur le motif de ce silence, et que vous l'attribuez, non à l'oubli ou à une indifférence dont je ne suis certainement pas capable ; mais uniquement, comme c'est très-vrai, à la multiplicité de mes occupations. Elle est telle, qu'il me reste bien peu de loisir, et qu'il m'est souvent impossible de disposer de mon temps de la manière qui me serait la plus agréable. Je me flatte que votre voyage de Turin à Paris n'aura pas été plus pénible que celui de Rome à Turin. Je vous ai envoyé dans cette dernière ville une seconde lettre arrivée à Rome quelque temps après votre départ, et qu'on m'avait prié de vous faire parvenir. J'ignore si elle a pu arriver à temps, mais j'ai averti qu'on vous l'envoyât à

Paris, au cas que vous fussiez déjà partie. Celle que vous m'avez écrite de Turin, quoiqu'un peu mélancolique, m'a fait un grand plaisir.

La bonne princesse à qui vous l'aviez adressée a eu l'extrême obligeance de me l'apporter elle-même. Je ne puis blâmer la confiance que vous avez témoignée à une personne qui en est si digne par ses vertus.

Comme elle a aussi ses peines, qu'elle supporte avec un grand courage, elle ne peut manquer d'être compatissante aux souffrances de ceux que Dieu éprouve. Je pense bien que depuis votre arrivée à Paris votre croix n'a guère été allégée; mais la bonté de Dieu est telle, que je ne doute pas qu'il n'ait proportionné ses grâces à la pesanteur du fardeau qui vous est imposé. J'avais espéré que vous trouveriez le P. Varin de retour, et que ce serait pour vous une grande consolation; une lettre que j'ai reçue de lui, il y a deux jours, de Bordeaux, m'apprend que son absence de Paris se prolongera bien au delà de ce que je croyais. Mais ce que vous avez trouvé certainement à Paris et ce que vous trouverez en tout lieu, c'est le même Dieu de miséricorde, qui, à Rome, à Lorette, en tant d'autres lieux et à tant d'époques de votre vie, a parlé à votre cœur et vous a fait sentir combien il est jaloux de le posséder sans réserve. C'est à lui seul que nous devons nous attacher tous tant que nous sommes; lui seul est notre appui, notre forcé, notre espérance et notre consolation; tout le reste nous manque au besoin, tout fuit, tout se dérobe à nos affections les plus légitimes; et quand cela ne serait pas, que pouvons-nous attendre de créatures faibles et misérables comme nous? Notre faiblesse a besoin d'un secours tout-puissant; il faut que notre cœur soit plein de l'amour infini pour être fermé à tout ce qui est indigne de lui; que nos affections soient célestes pour que les peines de ce lieu

d'exil nous deviennent légères. Saint Paul invite tous les chrétiens à la joie, et, avant lui, le saint roi David avait dit qu'une joie intérieure, inaltérable doit être le partage de ceux qui servent le Seigneur. Parmi ceux à qui l'apôtre écrivait, il y en avait sans doute beaucoup qui étaient soumis à de rudes épreuves; car de tout temps elles ont été le partage des serviteurs de Dieu, et pourtant il dit à tous sans exception : *Réjouissez-vous*, et il le répète, *réjouissez-vous en tout temps dans le Seigneur*; réjouissez-vous, lorsqu'il vous afflige, de même que lorsqu'il vous console, parce que les afflictions elles-mêmes sont des dons de sa miséricorde. Je vois que vous nourrissez votre âme de la lecture des livres saints, et je vous en félicite; mais de même que ce serait en vain que nous prendrions une nourriture substantielle et excellente, si elle n'était adaptée à notre tempérament et à la disposition de notre estomac, et que dans le choix des mets, ce n'est point notre goût que nous devons consulter, mais nos dispositions, de même la lecture des divines Écritures qui contiennent une manne céleste que Dieu nous a donnée pour entretenir la vie de notre âme et la conduire à l'immortalité, produirait peu d'effet, ou pourrait même être nuisible, si nous prenions cette nourriture divine avec des dispositions qui en empêcheraient l'effet; si, au lieu de chercher ce qui est le plus propre à guérir nos infirmités spirituelles, nous nous arrêtons à ce qui est moins adapté à nos dispositions intérieures.

Sans doute, il y a dans l'Écriture des textes propres à inspirer la terreur comme il y en a qui remplissent l'âme d'une sainte confiance; cela doit être ainsi, parce qu'il y a des hommes qui ont besoin d'être effrayés, comme il y en a qu'il faut rassurer; et le même homme se trouve souvent dans des dispositions bien différentes. Notre faible cœur passe avec la plus grande facilité du découragement à la présomp-

tion, et de la présomption au découragement. Tantôt le saint Roi demande à Dieu de remplir son âme de la terreur de ses jugements, tantôt il ne parle que de la miséricorde divine. Saint Paul exprime également tour à tour des sentiments bien opposés; ici, il manifeste la crainte qu'après avoir enseigné aux autres la voie du salut, il ne soit lui-même au nombre des réprouvés; ailleurs, il n'hésite pas à dire qu'il est assuré que rien ne le séparera de la charité de Jésus-Christ. Maintenant, je vous le demande, si, lorsque je me sens porté au découragement, je m'arrête aux textes qui me parlent de la rigueur des jugements de Dieu, agirai-je sagement?

Mais, direz-vous, ces textes où Dieu menace si terriblement ceux qui abusent de ses grâces me paraissent écrits pour moi, et je ne puis me considérer moi-même sans y trouver ma condamnation prononcée d'avance. Ah! sans doute le malheureux qui meurt dans l'impénitence, celui qui s'obstine à tenir son cœur fermé à la grâce y trouve sa condamnation. Mais celui qui jouit encore du bienfait de la vie, et à qui, par conséquent, il est dit : Aujourd'hui, si vous entendez sa voix, n'endurcissez pas votre cœur, ne peut rien trouver en lui-même qui doive empêcher sa confiance. L'orgueil seul pourrait y mettre obstacle; dès que le cœur est humilié, il est ouvert à la confiance. Il était bien pénétré de son indignité celui qui disait : Ayez pitié de moi, pauvre pécheur. Cette multitude de pécheurs convertis que nous connaissons par l'histoire ecclésiastique nous prouve bien que l'indignité ne peut jamais être un obstacle à la confiance. Comment donc se fait-il que des personnes qui craignent Dieu, qui désirent de lui plaire, qui l'aiment et qui désirent de l'aimer davantage, aient quelquefois tant de peine à se livrer à un sentiment si naturel, et, par cela seul, mettent obstacle aux grâces dont Dieu voudrait les combler? Un texte de la sainte Écriture

suffit pour porter la terreur dans leur âme ; et cependant, si elles veulent y réfléchir, elles trouveront que pour un texte par lequel Dieu veut nous inspirer la crainte salutaire de ses jugements, il y en a vingt qui nous peignent sa miséricorde et nous invitent à une confiance illimitée. Vous me dites qu'il vous semblait que je lisais dans votre cœur ; eh bien , croyez que j'y ai lu qu'il n'aura de repos que lorsque, par un effort généreux, il s'élèvera au-dessus de ces vaines craintes, qui le rétrécissent, et qu'il se donnera à Dieu sans réserve. Donnez-moi de vos nouvelles ; je m'y intéresse vivement et je ne cesserai de vous recommander à Dieu dans mes faibles prières.

Si madame Barat est de retour à Paris, je vous prie de la saluer de ma part, et de lui dire que je prie Dieu de la conserver longtemps pour le bien et l'avancement d'une Société si utile à la Religion, et à laquelle je me croirais heureux de pouvoir trouver l'occasion d'être de quelque utilité.

Rome, 27 août 1823.

J'ai reçu votre lettre du mois de juillet par l'entremise de la toujours bonne, toujours obligeante princesse G... Je suis bien fâché que le délai que j'ai mis à répondre à votre lettre précédente ait pu vous occasionner quelque inquiétude. Comment avez-vous pu soupçonner un instant que la franchise et l'ouverture avec laquelle vous m'avez écrit ait pu ou m'offenser ou me déplaire ? Je veux que vous soyez bien persuadée que vos lettres ne peuvent que m'être très-agréables, et que je suis bien flatté de la confiance que vous me témoignez et que je crois mériter, du moins par mon désir bien sincère d'être utile à votre âme.

L'unique raison qui puisse apporter quelque retard à mes

réponses est la multiplicité de mes occupations ; rejetez donc de votre imagination trop facile à s'alarmer toute idée qui attribuerait mon silence à une autre cause. Je vous le dis, avec toute la franchise que vous me connaissez : personne ne prend plus que moi part à vos peines, personne ne désire plus que moi pouvoir y apporter quelque remède ou quelque adoucissement. Malheureusement, la distance qui nous sépare est un grand obstacle à ma bonne volonté ; vous avez besoin d'un secours plus présent et plus efficace que celui que je puis vous donner. A Paris, vous pouvez trouver facilement ce qu'il vous faut, et quoique la chose soit peut-être plus difficile où vous êtes, j'espère que le bon Dieu ne vous abandonnera pas et qu'il daignera suppléer lui-même à ce qui peut vous manquer du côté des hommes.

Le vertueux ministre dont Dieu s'est servi pour vous toucher le cœur dans votre maladie est sans doute digne de votre confiance, et je vous exhorte à la lui donner. Dans la position pénible où vous vous trouvez, il est essentiel que votre cœur puisse s'épancher ; sans quoi vous ne pourriez manquer de succomber bientôt à des peines trop concentrées.

Tout bien considéré, je pense que vous êtes mieux à *** ; car si d'un côté vous y avez plus à souffrir, de l'autre vous êtes plus éloignée de l'épreuve que je redoute le plus pour vous.

Les ennemis les plus dangereux de votre repos ne sont pas ceux qui vous contrarient ; car les contradictions ramènent à Dieu, dont on s'éloignerait peut-être dans un état contraire. Je ne doute pas que vous ne soyez fidèle à observer ce que je vous ai recommandé dans vos correspondances...

Il y a des âmes que Dieu destine à marcher par une voie douce et heureuse, ne devant point, si je puis m'exprimer de la sorte, toucher à l'arbre de la science du bien et du mal. Elles doivent ignorer toute leur vie ce dont la connaissance

troublerait leur repos et leur bonheur ; mais si cédant aux suggestions de l'ennemi de leur salut, elles manquent du courage nécessaire pour vaincre les obstacles et suivre la voix qui les appelait, elles sortent du sentier qui leur était tracé, s'égarer et ne rencontrent plus que croix et tribulations. A Dieu ne plaise que par cette réflexion je veuille ajouter à la pesanteur de votre croix ; mon intention est bien au contraire de l'alléger et de vous la rendre non-seulement supportable, mais aimable.

Bien des personnes s'effraient lorsqu'on leur représente les peines qu'elles souffrent comme une juste punition de Dieu ; et cependant, à mon avis, il n'y a pas de considération plus propre à les leur faire supporter avec résignation et avec amour. Comment une âme sensible ne trouverait-elle pas de la consolation à penser que ses peines viennent d'un Père miséricordieux, et que, si elle doit les regarder comme un châtement, c'est un châtement paternel et amoureux, puisqu'il est écrit que Dieu châtie ceux qu'il aime et qu'il ne les châtie quelques instants que pour les combler ensuite de tous les trésors de son amour ?

Je prie Dieu de vous faire bien comprendre cette vérité, qui est aussi certaine qu'elle est consolante ; et alors vous le remercerez de tout votre cœur de vous avoir placée dans la situation pénible où vous vous trouvez plutôt que dans une autre, sans doute plus agréable à la nature, mais qui, malgré les avantages que votre imagination peut vous y représenter, vous conduirait peut-être à votre perte. Prenez bien garde de vous laisser aller à de vaines illusions ; sortie de la première voie que vous suiviez, il ne vous reste qu'à vous sanctifier dans la situation où la Providence vous a placée, et si cette situation cessait, vos vœux doivent uniquement tendre à reprendre le sentier que vous avez imprudemment quitté, et que vous trou-

veriez bien plus pénible qu'il ne devait l'être pour vous. En un mot, vous êtes chargée de la croix, et de manière ou d'autre il vous faudra la porter toute la vie ; que votre consolation soit de penser à celui qui vous l'a imposée et dont l'amour vous la peut rendre légère. Mais c'est assez parler de cela : changeons de discours...

J'ai bien pensé à vous le jour de Saint-Ignace. Comme l'Église de Jésus était belle et dévote ! Quinze cardinaux y sont venus dire la messe ou l'entendre. Quo j'ai regretté que vous ne fussiez plus à Rome ! Est-ce donc que l'hiver prochain ne vous y ramènera pas ? Tous ceux qui désirent votre santé devraient le vouloir et le procurer ; car je suis bien persuadé que rien ne pourrait vous être plus salutaire. Mais en cela comme en tout le reste, nous devons dire : *Votre volonté soit faite*. Quoi qu'il en soit, mes prières et mes vœux vous accompagneront partout où vous serez, et j'espère aussi que de temps en temps vous voudrez bien vous souvenir devant Dieu, non de ce que j'ai fait pour vous, mais de ce que j'aurais voulu faire.

Je ne puis vous rien dire relativement à vos reliques. M. *** est inabordable tous ces jours-ci, et il le sera encore longtemps.

Je suis bien sensible à tout ce qu'on a pu vous dire de flatteur et d'agréable pour moi à ***, chez les Dames du Sacré-Cœur. Je n'ai jamais rien fait pour ces dames, mais il est bien vrai que je voudrais pouvoir leur rendre quelque service et que j'en saiserais l'occasion de grand cœur ; et comme toutes les âmes nobles et reconnaissantes, elles veulent bien tenir compte des bons désirs et de la bonne volonté qu'on leur manifeste.

Rome, le 11 mai 1824.

J'ai prié mademoiselle *** de m'envoyer sa lettre, voulant aussi vous dire mon petit mot. Croyez que mon esprit a voyagé avec vous et que j'ai bien demandé à Dieu de vous mettre dans la situation de cœur où je vous souhaite et où il vous veut. Cherchez votre consolation en lui et vous la trouverez : il ne vous empêchera pas de souffrir, car la souffrance lui est agréable ; mais il vous donnera la force et la résignation. N'aggravez pas vous-même vos peines en pensant trop à l'avenir ; vous ne savez pas ce que Dieu vous réserve ; il peut vous procurer des consolations inattendues. Le grand secret pour n'être jamais malheureux est de s'abandonner comme un enfant à la divine Providence ; pourquoi trouvons-nous la chose si difficile ? Il me semble que ce devrait être un sentiment tout naturel. Donnez-moi de vos nouvelles dès que vous pourrez ; vous n'avez personne au monde qui prenne plus de part à tout ce qui vous concerne , et qui désire plus vivement vous voir heureuse du bonheur qu'on goûte au service du meilleur des maîtres, du plus tendre des pères, du plus aimant des êtres.

Adieu, vous connaissez ma main et encore plus mes sentiments qui seront toujours les mêmes. Si vous allez visiter la madona de Saint-Luc, dites un *Ave. Maria*, pour moi.

Rome, 20 mai 1824.

J'espère, madame, que vous serez déjà arrivée ou bien près d'arriver à Turin, lorsque cette lettre y parviendra. et je désire bien qu'elle puisse vous apporter quelque consolation. Vous dire que j'ai bien souvent pensé à vous pendant votre voyage et que je vous ai sans cesse recommandée à

Dieu, ce ne serait vous rien apprendre de nouveau, et sans doute que vous ne me faites pas l'injure d'en douter; car comment un père pourrait-il ne pas s'occuper de son enfant chéri qu'il sait être dans la peine et exposé à mille dangers? J'étais impatient d'avoir de vos nouvelles. J'en ai eu de Terni, et la lettre que vous avez écrite de cette ville m'a été communiquée selon votre désir, ou du moins d'après la permission que vous en donniez à celui à qui elle était adressée. Cette lettre n'était guère propre à calmer mes inquiétudes: aussi ont-elles été beaucoup plus grandes après qu'auparavant. Je vous croyais partie armée de plus de force et de courage; je pensais qu'un sacrifice généreux vous avait mérité des grâces particulières, et je vous ai retrouvée faible et abattue. Que vous dirai-je à ce sujet? Ce que vous avez sans doute senti vous-même, que cette lettre n'était pas ce qu'elle aurait dû être. Un autre jour, dites vous, vous n'écrirez pas ainsi; vous avez donc reconnu que cette manière d'écrire n'était pas irrépréhensible? J'aurais bien envie de vous gronder un peu; mais vous savez bien que j'en suis incapable et que je ne sais que compatir à vos afflictions et à vos misères. L'état où vous vous trouviez vous excuse un peu, quoique pas entièrement. Si je n'ai pas interdit une correspondance qu'un autre peut-être n'aurait pas tolérée, ça été dans l'espérance que vous y mettriez une sage et nécessaire réserve, pour ne pas fournir un aliment à un feu qu'il faut amortir. Mais, je vous entends me promettre que vous serez désormais plus circonspecte, et, à mon ordinaire, j'ajoute une foi entière à vos paroles et, assuré de votre sincérité et de votre bonne foi, je compte sur votre persévérance. Voilà qui est fait, nous nous sommes entendus. Il faut cependant que je vous demande encore une chose, c'est que la correspondance ne soit pas trop fréquente. A peine arrivée à Florence, vous avez

pensé à m'écrire, je vous en suis bien reconnaissant. Vous me ferez toujours plaisir lorsque vous m'écrirez ; continuez de me dire avec la plus grande franchise tout ce que vous avez sur le cœur, et soyez assurée que si vous me trouvez quelquefois sévère, vous ne me trouverez jamais insensible. Je suis moi-même trop sujet à mille misères pour n'être pas compatissant à celles des autres. Quoi ! toujours malheureuse ! dites-vous. A Dieu ne plaise ! Pourquoi donc malheureuse ? Souffrante, s'il le faut, pendant quelques instants sur la croix à côté de Notre-Seigneur : mais heureuse pendant l'éternité, heureuse même en ce monde par l'espérance. Pourquoi malheureuse ? Ne savez-vous pas où vous devez chercher le bonheur, où vous êtes assurée de le trouver ? Sont-ce les affections du cœur qui peuvent vous rendre heureuse ? Considérez le Cœur brûlant d'amour de notre divin Sauveur, et voyez s'il est quelque objet plus digne de toutes vos affections, ou qui puisse entrer en concurrence avec lui. C'est vous-même qui faites votre malheur ; il vient uniquement de ce que votre cœur est partagé ; s'il était tout à Dieu, vous seriez heureuse du bonheur des enfants de Dieu : s'il était tout à la créature, vous ne seriez pas heureuse, mais vous seriez comme tant d'autres étourdie, aveuglée sur votre état malheureux. Ce qui vous fait souffrir, c'est ce tiraillement d'un cœur que Dieu demande et veut tout à lui. « Jusqu'à quand, disait autrefois Élie au peuple d'Israël, jusqu'à quand flotterez-vous ainsi entre Baal et le Dieu de vos pères ? Si Baal est Dieu, déclarez-vous pour lui, embrassez franchement son culte et dites à votre Dieu que vous ne voulez plus de lui. Un état mixte ne peut pas plaire à un Dieu jaloux. Personne ne peut servir deux maîtres. » Mais, direz-vous, n'y a-t-il donc pas des affections légitimes ? Sans doute, il y en a ; vous savez bien que ce n'est pas ma coutume d'outrer la morale, mais vous

savez bien aussi de quelles affections je parle, et il n'est pas nécessaire que je m'explique là-dessus.

Vous vous étendez à vous justifier sur le point de la constance : à quoi bon cela ? N'êtes vous pas assurée que mon cœur plaide en votre faveur plus éloquemment que vous ne pourriez faire ? Bien loin de chercher à vous trouver des torts, je voudrais vous voir parfaite ; et, si vous ne l'êtes pas, j'aime à me persuader que vous avez la volonté de vous sanctifier, de purifier votre cœur et de le détacher entièrement des objets créés dont l'expérience vous a fait connaître le vide et le néant à vos propres dépens. O mon Dieu ! vous voyez quelle est notre misère, notre aveuglement : ce cœur que vous n'avez fait que pour vous et que vous ne voulez recevoir que de notre volonté, nous vous le refusons, nous vous en disputons la possession tant que nous pouvons, et comme s'il était trop grand pour vous, nous voulons en réserver du moins une partie pour la donner à des créatures aussi misérables que nous ; et nous avons encore la prétention que vous nous teniez compte des prétendus sacrifices que nous faisons pour vous. Nous voulons que vous nous sachiez gré de la petite portion de nos affections que nous consentons à vous donner et que nous sommes toujours tentés de reprendre. L'homme n'est-il pas à ses propres yeux le plus inconcevable des mystères ?

Vous avez voulu, dites-vous m'expliquer l'état de votre âme. Croyez qu'il y a longtemps que j'y vois plus clair que vous-même. Mais dites-moi pourquoi on est si docile au médecin du corps et on lui obéit si aveuglément, tandis qu'on oppose tant de résistance au médecin spirituel, lors même qu'on a en lui une entière confiance et qu'on lui a manifesté toutes les plaies de son âme ? Vous allez me répondre que vous êtes prête à m'obéir en toutes choses. Je ne doute en aucune manière de votre volonté : je sais combien chez vous

l'esprit est prompt, mais vous savez aussi que, fort souvent, l'esprit ne répond pas aux résolutions. Ayez donc sans cesse recours à celui qui peut seul donner la force et la persévérance.

Malgré les scènes désagréables que vous avez eues de Rome à Florence, je crains bien que le voyage de Florence à Turin ne vous ait été plus pénible encore ; car enfin vous trouviez du moins quelque consolation dans la conversation et les soins de M. d'A..., et vous aurez dû vous en séparer à Florence. Ce bon M. d'A..., que je lui veux de bien pour les services qu'il vous a rendus ! Sa humeur martiale s'est donc réveillée un instant : je ne m'en étonne pas ; je ne suis pas surpris non plus que vous ayez voulu partager les dangers, et je me figure facilement et ceux qui étaient prêts à combattre, et ceux qui demeureraient prudemment à la garde des bagages. J'espère néanmoins que ce sera le dernier exploit de M. d'A..., et que, désormais, il ne maniera plus d'autre glaive que celui de la parole de Dieu, *glaive à deux tranchants qui pénètre jusque dans les replis de l'âme et de l'esprit, jusque dans les jointures et dans les moelles, démêle les pensées et les mouvements du cœur*. C'est aussi le parti que prendra M. de R..., si du moins, comme je l'espère, la grâce triomphe.

J'espère que vous n'oublierez pas mes deux commissions : la première de parler à la supérieure des dames du Sacré-Cœur, pour savoir si je ne pourrais pas lui adresser une personne que Dieu appelle à l'état religieux et qui serait, je crois, une sœur converse très-utile, ayant une piété solide et étant habile ouvrière. Entendez-vous là-dessus avec M. ***, à qui j'ai donné la même commission ; faites-moi savoir s'il faut une dot, à combien elle monterait : le maximum de ce que je pourrais fournir est de 500 francs ; ce serait à vous, à

M. d'A... et à d'autres bonnes âmes à suppléer à ce qui pourrait manquer. Ma seconde commission est de me justifier dans l'esprit de votre amie, qui peut-être m'imputera les résolutions de M. ***. Vous pouvez lui dire avec toute vérité que personne n'est plus réservé que moi à prononcer sur les vocations. Vous le savez bien : il ne fallait qu'un mot de ma part pour faire entrer M. *** au noviciat ; et ce mot, je semblais d'autant plus autorisé à le prononcer que ce n'eût été que confirmer une décision déjà donnée par une personne respectable, et cependant j'ai donné une décision contraire. Mais aussi quand je vois une vraie vocation, mon devoir est sans doute de l'appuyer, et je ne conçois pas que des intérêts particuliers ou de famille puissent entrer en concurrence avec les motifs supérieurs qui décident les vocations. Assurément les droits de Dieu doivent l'emporter sur tout autre droit. Que le ciel vous comble de ses bénédictions, et que Dieu remplisse votre cœur de son saint amour !

Commencée le 7 juin, finie le 8 juillet 1824.

J'ai reçu les lettres que vous m'avez écrites de Bologne et de Turin. Vous désirez que j'y réponde en détail et en plusieurs lettres. Ce second point n'a rien qui m'embarrasse, vu surtout que vous consentez à attendre mes réponses quand mes occupations m'obligeront de les différer ; vous écrire, sera toujours pour moi une distraction bien agréable de mes occupations plus sérieuses..... et je tâcherai de ne rien laisser sans réponse.

Je dois commencer par vous remercier de ce que vous avez fait pour moi à Bologne. Je vous avais demandé un *Ave, Maria* ; pour dire la vérité, je pensais bien que vous feriez quelque chose de plus ; mais je ne pouvais m'attendre à ce que vous

avez fait. Je vois que vous ne mettez pas de bornes à votre reconnaissance : ce qui me prouve que vous la mesurez, non sur ce que j'ai fait pour vous, mais sur ce que je voudrais faire. Je ne puis vous dire combien j'en ai été touché. Dieu vous en tiendra compte; car rien ne lui est plus agréable qu'un cœur reconnaissant. Si le vôtre l'est à ce point envers une misérable créature qui n'a rien fait pour le mériter, combien plus le sera-t-il envers l'auteur de tous dons, qui s'est plu à vous donner tant de témoignages de son amour infini? N'est-ce pas à lui que vous êtes redevable même du bien que vous pouvez recevoir d'une créature quelconque? A Ferrare, le souvenir de l'Arioste était peu fait pour vous toucher; quel intérêt pouvons-nous prendre à un poëte dont l'imagination folle et licencieuse révolte sans cesse la raison et fait rougir la pudeur? Que m'importe un style brillant appliqué à un sujet frivole?

La prison du Tasse a dû vous intéresser davantage. Un homme célèbre dont le génie fait honneur à son pays excite toujours notre admiration, et si cet homme a été malheureux, il s'y joint un vif sentiment de compassion et en même temps d'indignation contre ceux qui l'ont fait souffrir. Il est vrai que le Tasse a toujours dû s'imputer à lui-même tous ses malheurs; cependant, comme vous le remarquez, nous excusons facilement les égarements du cœur, et ils excitent plus notre pitié que notre censure. Oui, c'est ainsi que nous sommes affectés et que nous jugeons. Mais la religion redresse bien vite ce jugement. Un cœur que Dieu a fait pour lui, et qui peut trouver en Dieu tout ce qu'il peut désirer, est-il excusable de s'abandonner à une créature, au point d'oublier ses devoirs et de se sacrifier à une idole, au mépris des droits les plus sacrés de Dieu? Ces sortes d'égarements que nous excusons avec tant de facilité, ne sont-ils pas bien criminels aux yeux de Dieu?

Qu'allez-vous penser de moi? Voilà plus d'un mois que ma

lettre est commencée, j'ai dû l'interrompre pour des occupations très-pressées qui me sont survenues; et puis d'autres et d'autres encore, enfin, j'ai aussi été incommodé pendant quelques jours. Il me serait bien impossible de reprendre aujourd'hui le fil des idées que j'avais au moment où j'ai été obligé d'interrompre; je vais tâcher de répondre au moins en partie aux choses sur lesquelles vous désirez avoir mon sentiment. Je ne puis approuver les conversations que vous avez eues en route avec M..., quoique je les excuse par le motif, et aussi par le besoin que vous aviez d'épancher votre cœur. Les motifs qu'on vous a présentés étaient, il faut l'avouer, mal choisis, et je ne m'étonne pas que le remède qu'on a voulu appliquer ait aggravé le mal. Il y avait imprudence de part et d'autre; et je m'en suis expliqué avec la personne qui vous a fait du mal sans le vouloir, et s'en est fait à elle-même. Il est inutile d'insister là-dessus. Vous avez senti vous-même les inconvénients qui en résultaient. Je vous engage à ne plus penser à ce que vous avez entendu, mais à vous occuper sérieusement à mettre votre âme dans la situation où elle doit être pour plaire à Dieu. Il ne faut jamais se faire illusion à soi-même, en s'accusant de ses torts par la comparaison avec des torts plus grands ou qui nous paraissent tels. Je n'aime pas non plus qu'on dise : Je n'aurais jamais fait ce qu'a fait telle ou telle personne, je me serais conduite de telle manière, en telle occasion. Hélas! qu'en savons-nous? De quoi notre malheureuse nature n'est-elle pas capable? Et si la main de Dieu cessait un instant de nous soutenir, dans quels excès ne pourrions-nous pas tomber? Nous pourrions nous abaisser au-dessous des créatures qui nous paraissent les plus méprisables. Qui eût dit à David, dans le temps de sa ferveur, et lorsqu'il faisait des actes héroïques de vertu, qu'un jour il se rendrait coupable de crimes dont la pensée seule lui eût fait

horreur ? Et, néanmoins, un moment suffit pour l'y faire tomber. N'oublions jamais que nous sommes capables de tout. L'humilité est notre sauvegarde : elle seule peut nous empêcher de tomber, comme elle seule peut nous relever, lorsque nous avons eu le malheur de commettre quelque faute. N'ayez aucune inquiétude sur tout ce que vous m'avez écrit : vous pouvez toujours m'écrire avec le même abandon. Je serais bien fâché que vous crussiez avoir besoin de peser vos expressions. Plus vous me manifestez ce qui se passe en vous, plus je suis en état de vous donner les conseils dont vous avez besoin, et je vous répète ce que je vous ai déjà dit : tout dire est un point nécessaire. Vous avez écrit plus d'une fois à ***. Vos lettres ont-elles été écrites avec la réserve et la prudence que je vous ai tant recommandées ? Les lettres n'ont-elles pas été plus fréquentes que cela ne convenait ? Souvenez-vous de ce que je vous ai prescrit à cet égard. Je vous dirai que j'ai reçu moi-même une lettre de ***, qui, comme vous savez, me dit tout ainsi que vous, et j'ai vu que vous devez avoir quelque chose à vous reprocher ; j'espère que cela ne sera plus. Le but de votre correspondance doit être de modérer ce qui est excessif, et si l'effet en était contraire, je vous dirais de cesser bien vite. Vous êtes sans doute arrivée à *** depuis longtemps, et mon silence vous afflige. Je me le reprocherais s'il avait été volontaire ; vous n'aurez pas l'injustice de le penser. Je dis l'injustice : car c'en serait une. Je désirerais beaucoup que vous pussiez rester l'été à Turin, pour revenir à Rome au commencement de l'hiver prochain. J'avais pensé que vos messieurs pourraient aller faire un voyage dans leur famille et revenir vous prendre ; puisque cela n'a pu s'arranger comme cela, il faut prendre son parti. Je respecte et approuve les raisons qui vous ont déterminée. Les sacrifices que l'on fait au devoir sont toujours

agréables à Dieu et obtiennent des grâces particulières. Soignez votre santé, ayez du courage et de la force, ne vous laissez pas abattre et tâchez de venir gagner le jubilé à Rome. J'espère que ce troisième voyage vous sera encore plus utile que les précédents, et mettra le complément à ce qui peut manquer encore à la santé du corps et à celle de l'âme. J'avais encore bien des choses à vous dire pour répondre à vos lettres de Turin; je les réserve à une autre fois pour ne point retarder encore le départ de celle-ci. Je vous remercie beaucoup de ce que vous avez fait pour moi à Turin. Je vois par les lettres de M. d'A... que les préventions sont dissipées, et vous n'y avez pas peu contribué. Je vous remercie aussi de ce que vous avez fait pour ma *postulante*. Elle est partie le 6 de ce mois pour se rendre à sa destination. J'espère qu'on en sera content. Elle a une vertu peu commune et beaucoup de fermeté dans le caractère; en conséquence, je crois que ce sera une très-bonne religieuse. M. le curé de Genève, qui a passé par Turin peu de jours après votre départ et qui est arrivé à Rome depuis une dizaine de jours, m'a raconté ce que ces dames du Sacré-Cœur ont à souffrir de la part de ***. Il me semble qu'il y a un peu de leur faute, non qu'elles aient rien fait de mal, mais elles n'ont pas fait ce qui était nécessaire pour gagner les bonnes grâces de ***. Ces sortes de choses tiennent souvent à des riens. Je reviendrai sur ce point et sur votre projet relatif à madame Barat dans ma prochaine lettre. Je suis convenu avec M. d'A... qu'il serait à Rome pour la Saint-Ignace, et il m'a écrit qu'il ne restera pas à Turin un jour de plus que je ne lui ai permis. Si j'étais aussi sûr de votre obéissance, ou, pour mieux dire, s'il était en votre pouvoir de m'obéir, je vous dirais d'être à Rome avant la fin du mois d'octobre. Je prie Dieu de vous combler de ses bénédictions.

10 août 1824.

Je suis assurément bien digne de reproches pour ma négligence à vous écrire ; mais je vous assure que vous ne sauriez m'en faire autant que je m'en fais moi-même. Je connais tout ce que votre situation a de pénible, l'état de délaissement et d'abandon où vous vous trouvez : et il me semble quelquefois vous entendre vous plaindre de ce que moi-même je vous ai oubliée. Mon Père, dites-vous, ne penso pas à moi ; il sait combien ses paroles ont de puissance sur mon âme, et il garde le silence ; il n'ignore pas que je suis dans la peine, et il ne me donne pas un mot de consolation. Ces plaintes sont sans doute bien faites pour me toucher ; et j'en suis ému jusqu'au fond du cœur. Dieu m'est témoin combien je désirerais vous procurer la paix de l'âme ; cette paix que le monde ne peut donner, et que notre divin Sauveur lui-même a appelée sa paix. Mais vous ne sauriez croire la peine que j'éprouve en vous écrivant de ne pouvoir le faire avec cette liberté qui serait nécessaire pour apporter à vos maux le remède nécessaire.

Après avoir demandé à la personne un sacrifice qui devait lui coûter beaucoup, et que néanmoins il jugeait nécessaire, le P. Rozaven ajoute :

Vous trouvez, ma chère fille, que je suis bien sévère, et vous vous attendiez peut-être à me trouver indulgent ; mais vous connaissez mon cœur : c'est toujours lui qui parle, soit lorsqu'il compatit à votre faiblesse, soit lorsqu'il vous excite à des efforts généreux. Soyez assurée qu'il m'en coûte de vous imposer des sacrifices, et que je voudrais pour tout au monde vous les épargner ; mais il n'est pas en mon pouvoir de vous

tenir un autre langage que celui de la vérité. Si quelquefois il est dur, il est toujours utile. Pensons qu'il est plus d'une espèce de martyr. Dieu est bien le maître de nous imposer celle qu'il lui plaît; il est assez bon et assez puissant pour nous récompenser à proportion de ce que nous aurons fait pour lui. C'en est bien assez sur cette matière désagréable. Je termine en vous disant que, si vous voulez me donner de la consolation, il faut que vous me disiez dans votre prochaine lettre que vous avez été forte, ou que vous voulez l'être. La chose me tient d'autant plus à cœur que je suis persuadé qu'une victoire remportée sur ce point important vous en ferait remporter bien d'autres que vous savez être également nécessaires, Dieu récompensant d'ordinaire par une grande abondance de grâces un généreux sacrifice.

Je vois par votre lettre que vous n'avez guère d'espérance que nous puissions nous revoir l'hiver prochain; la chose est pourtant possible; les projets des hommes sont sujets au changement, et leur cœur est dans la main de Dieu.

Vous ne m'avez parlé dans aucune de vos lettres de madame B... Comme je lui avais écrit il y a trois mois et que je n'en recevais aucune réponse, j'ai cru que je lui avais déplu par ma hardiesse à lui donner des conseils qu'elle ne me demandait pas; je viens enfin d'en recevoir une lettre datée de Paris et timbrée de Turin. Au milieu de beaucoup de choses obligeantes et gracieuses, je crois y voir un peu d'embarras et de politique. Elle a tort et ne me connaît pas assez. Je dis fort librement ma façon de penser aux personnes que j'estime et à qui je m'intéresse; mais je ne tiens pas du tout à ce qu'on suive mes idées: je trouve bien qu'on en consulte d'autres et n'ai aucune peine à croire leur avis meilleur que le mien. Elle me parle de vous avec beaucoup d'intérêt, et cette partie de sa lettre n'a pu manquer de me faire grand

plaisir. M. d'A... et moi entrerons bien volontiers dans l'association que vous proposez de six personnes en l'honneur du Sacré-Cœur. Je dois vous avouer cependant que cette association m'est inconnue et que, bien loin d'avoir pu instruire M. d'A... des pratiques à observer, j'ai besoin que vous m'en instruisiez moi-même, et je vous prie de le faire par votre prochaine lettre.

Je vous suis bien reconnaissant du désir que vous me manifestez d'étendre vos charités jusque sur notre maison : trouvez bon néanmoins que je n'accepte pas votre proposition. Il est vrai que nous vivons d'aumônes ; mais la divine Providence y pourvoit suffisamment : vous avez assez d'occasions de faire du bien dans les lieux où vous vous trouvez, et cela est dans l'ordre. Je sais que vous vous êtes déjà chargée autant et peut-être plus que vous ne le devriez. Je ne puis donc consentir à vous laisser contracter de nouveaux engagements qui seraient très-libres assurément, mais auxquels je sais bien que vous ne voudriez pas manquer.

Il y a quelques jours que M. d'A... est de retour ici. Le temps de son absence n'a pas été perdu pour ses projets. Il a déjà reçu la tonsure et les ordres mineurs. On voudrait lui faire courir une carrière que je n'approuve pas beaucoup, et j'espère que je l'en préserverai, car il est d'une docilité parfaite. Me voilà en correspondance avec madame D... Vous pensez bien qu'elle m'a recommandé son fils adoptif. Elle est vraiment sévère dans ses principes, et je suis fâché qu'elle l'ait été un peu trop à votre égard. Saint Augustin n'était pas sévère ; il disait : « Aimez Dieu, et faites ce que vous voudrez. » C'est aussi ce que je vous dirai. Je prie Dieu de mettre son saint amour dans votre cœur, et alors vous saurez ce que vous devez faire. Priez un peu pour moi.

9 janvier 1825.

Je vais enfin répondre à vos lettres du 8 au 27 octobre, dont la dernière m'est parvenue il y a plus de six semaines. Je crains bien qu'un si long silence ne vous ait causé quelque inquiétude; j'espère cependant que vous m'aurez rendu la justice de croire qu'il n'a pu être occasionné que par des raisons impérieuses.

Votre dernière lettre en contenait une de M. de ***, à laquelle j'ai dû répondre immédiatement, parce que, comme vous le savez, il me demandait mon avis sur un point dont la décision était très-importante pour lui. Je n'ai pas hésité à lui conseiller d'accepter le parti qui se présentait.

Vous eussiez voulu que, de même qu'il m'avait écrit par votre entremise, je vous eusse aussi fait passer ma réponse; je n'ai pas cru pouvoir le faire, et, après un moment de réflexion, vous serez, je pense, de mon avis. Je vous ai déjà manifesté plus d'une fois que je voyais avec une certaine peine la correspondance que vous entreteniez avec lui et que je désirais la voir cesser. Sans la juger coupable, je ne pouvais m'empêcher de la regarder comme dangereuse; vos dernières lettres et la sienne n'étaient pas propres à diminuer mon inquiétude et mon désir.

C'eût été donc une inconséquence de ma part de vous prendre pour intermédiaire entre lui et moi, puisque c'eût été vous engager moi-même à lui écrire et autoriser ainsi une correspondance que je voulais voir cesser pour la sécurité de tous les deux. Je ne puis qu'approuver ce que vous avez fait pour prévenir un éclat qui aurait pu avoir de funestes suites, et qui eût certainement occasionné du scandale. J'aimerais à vous trouver également forte et généreuse en tout. Pourquoi, ayant

tant de courage sur un point, en manquez-vous totalement sur un autre qui est encore plus important? Est-ce Dieu, est-ce le sentiment du devoir qui vous donne cette force que vous montrez quelquefois? Ce motif n'est-il pas le même? Ne doit-il pas être également puissant toutes les fois qu'il est question de remplir un devoir, et surtout un devoir tel que celui dont vous savez que je veux parler?... Au reste, c'est moins un reproche que je vous fais qu'une réflexion que je m'applique à moi-même : car je connais bien, par ma propre expérience, cette inconséquence du cœur humain, que le sentiment du devoir détermine quelquefois à de grands sacrifices, tandis que dans le même temps il manque à d'autres devoirs peut-être plus essentiels. Quoi de plus propre à nous faire connaître notre misère et notre néant, et à nous faire mettre toute notre confiance en Dieu, qui peut seul nous donner la force de faire ce qu'il demande de nous! C'est sur ce fondement que vous m'avez fait la promesse de vous vaincre généreusement; je l'accepte cette promesse sacrée, ou plutôt Dieu l'accepte par mon ministère, et j'espère que votre prochaine lettre me donnera la consolation d'apprendre que vous ne l'avez pas faite en vain. Oui, je sens tout ce qu'il vous en doit coûter; mais je sais aussi le bien qui en résultera pour votre âme! Je sais que Dieu, qui ne se laisse pas vaincre en générosité, vous récompensera en raison de la grandeur du sacrifice. La conscience d'avoir rempli un devoir pénible sera déjà une grande récompense pour un cœur tel que le vôtre. Je ne m'étendrai pas beaucoup sur vos torts avec M. ***. Il est certain que vous en avez eus; vous les sentez, vous les reconnaissez, et vous vous en humiliez devant Dieu, cela me suffit. Je serai toujours de bonne composition pour le passé, pourvu que nous prenions de bonnes mesures pour l'avenir. La nouvelle position où M. de R. va se trouver exige plus impérieusement que

jamais que vous cessiez de lui écrire et de recevoir ses lettres. Tous les projets d'une correspondance entièrement irréprochable et sans danger seraient des projets chimériques dont j'aime à croire que vous ne vous laisserez pas abuser. Vous me dites là-dessus des choses fort raisonnables, et j'espère bien que vous sentirez la nécessité de les mettre en pratique. Souvenez-vous que vous m'écriviez le 11 :

« J'ai enfin communiqué ; mon confesseur a aussi exigé la
 « cessation de cette correspondance... il a de même exigé la
 « résolution si pénible de sacrifier mes affreuses répugnances
 « au devoir, etc., etc. » Vous avez donc tout promis, et cette promesse était elle-même un devoir ; ce n'est donc plus moi qui en exigerai l'accomplissement : ce sera Dieu lui-même qui ne cessera de vous poursuivre jusqu'à ce que le sacrifice soit accompli. Vous l'appellez cruel, et vous avez raison si vous l'envisagez en lui-même ; mais si vous considérez celui à qui vous devez l'offrir, cette vue en adoucira l'amertume, et vous y fera même trouver de la consolation. Si Dieu vous laisse sentir tout le poids de la croix dont il veut que vous vous chargiez, c'est sans doute pour augmenter votre mérite et votre récompense. N'a-t-il pas daigné éprouver lui-même des répugnances pour l'amour de nous, pour nous apprendre à vaincre celles que nous éprouvons, par le désir que nous devons avoir d'accomplir en toutes choses sa sainte et adorable volonté ?

14 avril 1825.

Nos dernières lettres se sont croisées, et il est plus que temps que je réponde à la vôtre du 15 janvier. Je sens combien les délais que je mets à vous répondre vous affligent, et je vous assure qu'il n'y a que la nécessité qui puisse m'excuser à mes propres yeux. Si vous étiez témoin de la vie que je mène

depuis quelques mois, vous verriez que ce n'est point là une vaine excuse. Je n'ai point douté un instant que vous n'eussiez déjà fait dans la préparation de votre cœur le sacrifice pénible que j'ai exigé de vous, ou plutôt que vous sentiez que Dieu lui-même vous prescrivait résolument. Vous avez été peinée de mon empressement à répondre à la personne que vous savez, et vous avez cru y voir une préférence qui vous a blessée.

Ah ! si vous lisiez au fond de mon cœur, vous verriez que ce ne sont point les préférences qui me déterminent ; s'il en était ainsi, je vous le dis en toute vérité, personne ne recevrait plus souvent que vous de mes lettres. Ne me faites donc pas le tort de croire que le motif qui m'a fait écrire à..., pour mettre fin à votre correspondance, a été que je me défiais de vous, et que je comptais plus sur sa fermeté et sur sa docilité que sur la vôtre.

Pourquoi donc vous faites-vous ainsi des monstres pour vous tourmenter ? N'avez-vous pas assez de vos peines réelles, et faut-il en ajouter d'imaginaires ?... On m'avait écrit pour me consulter sur un mariage, et on me priait de faire passer la réponse par votre entremise. J'ai répondu directement, et j'ai bien dû dire la raison pour laquelle je croyais ne devoir pas, en vous prenant pour intermédiaire, autoriser une correspondance que je désirais voir cesser. Mon empressement à répondre à cette lettre était de devoir, puisqu'on attendait ma décision pour prendre un parti. Au reste, c'est la seconde lettre que j'ai écrite à cette personne depuis son départ de Rome ; et j'en suis à ignorer si le mariage en question est fait ou non. Je m'y intéresse cependant beaucoup ; mais ma vie doit être une vie de mortifications. C'en serait une bien sensible si vous pouviez croire que je suis indifférent à vos peines ; vous ne le croyez pas et ne le croirez jamais. Vous

avez bien raison de dire que l'éloignement est une cruelle chose. Les absents, dit-on, ont toujours tort. Il est certain que si vous étiez à Rome, je trouverais bien des moments à vous donner, et plus qu'il ne m'en faut pour vous écrire ; mais ce serait aussi aux dépens des absents ; et il y a, surtout cette année, tant de *présents* pour moi, que je ne sais comment y suffire. Joignez à cela que lorsqu'il s'agit de répondre sur des choses de conscience à quatre cents lieues de distance, on se trouve fort embarrassé. Il est bien à croire que lorsque la réponse arrivera, les circonstances ne se trouveront plus les mêmes, surtout lorsque, comme moi, on est obligé de différer les réponses. Savez-vous ce que je conclus de tout cela ? C'est qu'il faut que vous fassiez un troisième voyage de Rome, et qu'au mois de septembre, ou au plus tard d'octobre, vous veniez gagner le jubilé. Votre santé le demande, les médecins l'ordonnent, vos amis le désirent, votre bon Père lui-même en sera content ; que voulez-vous de plus ? Il faudra bien, lorsque vous serez ici, que je trouve le temps de vous parler, et vous aurez autant ou plus de droit que tout autre. On vous blâmera, on criera, on vous dira des injures ; mais que gagnez-vous par toutes vos condescendances ? Il n'en sera ni plus ni moins ; ceux qui sont déchainés contre vous trouveront toujours à mordre, quoi que vous fassiez.

Je n'ai rien à vous répondre à ce que vous dites au sujet de..... J'aurais sans doute bien des choses à vous dire, mais ce ne sont pas des choses à écrire. Tout ce que je dois vous dire est de vous efforcer d'oublier. Le peut-on, me direz-vous ? On n'oublie que trop aisément ce que l'on voudrait avoir toujours présent à la mémoire ; mais ce qui affecte à un certain point ne s'oublie pas, et je crois que le principal tourment de l'enfer sera qu'on n'y oubliera rien. En cette vie, le pouvoir de la Religion est sans bornes, et il n'est

point de vide du cœur que Dieu ne puisse et ne doive remplir, c'est en se donnant à lui sans réserve que l'on triomphe efficacement de tout, et que l'on jouit de la parfaite liberté des enfants de Dieu. C'est là ce que Dieu demande et attend de vous; vous avez beau vous en défendre, il faut que vous y veniez. Je me réjouis de la force que Dieu vous a donnée pour faire votre sacrifice, et de ce que vous avez pu faire plusieurs fois vos dévotions avec cette tranquillité d'âme qu'exige une action si sainte. J'espère que vos forces se seront encore augmentées, et que lorsque je vous reverrai, je n'aurai qu'à vous confirmer dans vos bonnes dispositions. Plus l'agitation a été grande, plus le combat a été violent, et plus, je l'espère, la tranquillité sera durable.

Croyez, ma chère fille, que mon cœur sent tout ce que votre situation a de pénible; je compatis à toutes vos peines, à toutes vos angoisses, et je voudrais bien qu'il fût en mon pouvoir de les adoucir; mais il n'y a que celui qui vous a placée sur la croix qui puisse vous en détacher ou vous donner la force qui vous est nécessaire pour souffrir d'une manière qui vous soit méritoire. Il est bien certain que si vous vous contentez de regarder autour de vous, vous ne trouverez rien qui puisse adoucir votre martyre; la jalousie, la méchanceté, le mépris, l'indifférence, l'apathie, l'injustice, sont des choses qui ne peuvent que révolter un cœur sensible et droit; mais si vous jetez un coup d'œil sur Jésus crucifié, si vous pensez que tout ce'a a été souffert avec patience et par amour pour celui qui nous a tant aimés, il n'est pas possible que vous ne vous sentiez pas encouragée et fortifiée.

Vous m'avez fait un bien grand plaisir en m'apprenant que vous avez été forte et généreuse sur le point essentiel; Dieu vous en récompensera. Si le résultat n'a pas été ce qu'il aurait dû être, le sacrifice de votre part n'en a pas été moins

méritoire, et vous comprenez bien que la seule chose à laquelle j'attachais de l'importance était que vous fussiez sans reproche. Si on ne correspond pas à ce que vous faites, ce n'est plus votre faute, et vous pouvez être tranquille. Venez donc à Rome, je vous le répète encore une fois, à moins que des obstacles vraiment insurmontables ne s'opposent à ce voyage, et nous parlerons de tout cela. J'aime à croire que ce troisième voyage mettrait fin à vos perplexités en même temps qu'il affermirait votre santé; mais je voudrais que vous fussiez accompagnée d'une bonne amie, afin de ne pas vous trouver dans l'isolement. Vous éprouverez, sans aucun doute, bien de la consolation à gagner votre jubilé dans la ville sainte; car, quoique l'année prochaine on puisse le gagner dans les autres pays, il y a certainement des grâces particulières attachées à visiter les tombeaux des saints apôtres. Jusqu'à présent, nous n'avons pas eu un grand nombre de pèlerins; nous n'avons pas cependant manqué de sujets d'édification. Le Saint-Père a fait plusieurs processions à pied; et Dieu semble lui avoir rendu la santé pour qu'il puisse, en cette année sainte, exciter un peu la ferveur du moins de ceux qui ont le bonheur de vivre près de lui et de jouir de ses exemples.

Voilà une quinzaine de jours que cette lettre est commencée, et je n'ai encore pu trouver le moment de la finir.

Pour vous convaincre que je ne cherche pas d'excuses, il faut que je vous dise que, dans le mois de mars, j'ai entendu huit cent vingt-cinq confessions, dont au moins une centaine plus ou moins générales, et le mois d'avril est aussi laborieux, ou plutôt l'est encore davantage, puisque, dans les dix premiers jours, j'ai eu trois cent soixante confessions. A Dieu ne plaise que j'aie la pensée de me plaindre du travail; mais mon cœur est peiné de la crainte que mon silence n'ajoute à vos peines, si vous pouviez croire qu'il est volontaire.

Vous avez témoigné à Mgr d'Argenteau le désir d'avoir ma lettre écrite il y a quelques années en réponse aux *Monita privata*. Je n'aurais certainement fait aucune difficulté de vous l'envoyer, si je croyais qu'elle pût vous être utile ; mais, outre qu'on ne pourrait l'imprimer sans y faire quelques changements que demandent les circonstances, et dont je n'ai pas le temps de m'occuper, je crois qu'il ne faut pas nous occuper des réfutations en détail qui demandent trop de temps et produisent peu d'effet, parce qu'on se replie aussitôt sur autre chose. On vient de réimprimer en France la petite Apologie que j'ai faite à Polotsk et que vous avez lue ici ; elle répond suffisamment à tout. Je vous engage à vous la procurer. Elle a été imprimée à Avignon par Séguin, et a pour titre : *La vérité défendue contre les calomnies anciennes et modernes*, etc. Si vous désirez en avoir quelques exemplaires, vous pouvez vous adresser à Rusand. Vous ne sauriez croire combien je suis dégoûté d'écrire ; je voudrais laisser dire tout ce qu'on voudra et passer ma vie au confessionnal, où il y a tant de bien à faire.

Je crois vous avoir déjà répondu au sujet du jeune homme que l'on voudrait placer à Fribourg ; c'est là une chose dont je ne puis pas me mêler, nos établissements de Suisse n'appartenant pas à l'assistance dont j'ai la direction ; je puis seulement vous dire deux choses : la première, que le pensionnat de Fribourg n'existe encore qu'en projet ; la seconde, que, si le projet se réalise, les dettes dont l'établissement se trouvera chargé ne permettront vraisemblablement pas, d'ici à plusieurs années, de faire des remises sur les pensions.

Madame Swetchine, qui a passé l'hiver à Rome, s'est plusieurs fois informée de vos nouvelles avec beaucoup d'intérêt. Elle vient de partir pour Paris, où vous pourrez la voir. Il y a eu à Rome, cette année, plusieurs personnes de la même na-

tion fort intéressantes. Je prie Dieu de vous remplir de son saint amour ; c'est ce que je lui demande tous les jours au *Memento*.

24 juillet 1825.

Les grandes chaleurs que nous éprouvons depuis quelque temps ont diminué le nombre des pèlerins et, par conséquent, me laissent un peu plus de loisir. J'en profite pour m'acquitter, du moins en partie, de mes dettes ; et, comme vous êtes inscrite en tête de mes créanciers, je vais répondre à vos lettres du 30 avril et du 27 mai.

Je commence par la première. Mon grand embarras est qu'en près de trois mois il arrive bien des choses et il se fait bien des changements ; la situation d'âme dans laquelle vous vous trouviez lorsque vous m'écriviez ne sera plus celle dans laquelle vous recevrez ma réponse. Vous me racontiez vos occupations, et j'éprouvais un grand plaisir en voyant qu'elles avaient ramené le calme et la sérénité dans votre âme. Une lettre est venue troubler cette paix, une lettre qui en soi était toute simple, mais qui rappelait innocemment des souvenirs qui, pour votre bonheur, devaient être effacés. Je conçois le trouble et les combats qui en ont dû résulter dans votre âme. En lisant cet article de votre lettre, je vous plaignais, je pensais toutefois que vous ne tarderiez pas à reprendre le dessus, comme effectivement cela est arrivé. Ce qui m'a autant ou plus surpris que vous, c'est cette visite inattendue. Pour le coup, je vous l'avoue, j'ai eu un mouvement d'indignation. Il m'a paru qu'il y avait dans la conduite de cette personne à votre égard une imprudence et un défaut de délicatesse qui m'a révolté et dont je ne l'aurais pas crue capable. La cruauté de cette démarche ne peut être excusée que par l'irréflexion ; mais l'irréflexion elle-même en une chose si grave peut-elle

être excusée? Je ne puis m'empêcher de juger cette action plus sévèrement que toutes les précédentes, et, comme vous, j'en estime moins celui qui en a été capable. Je m'en suis senti véritablement blessé, et j'ai bien de la peine à ne pas garder rancune.

Ce qui vous est arrivé pendant l'hiver est encore une leçon que Dieu vous a donnée, ou que du moins il a permis que vous receviez. En profiterez-vous? Je l'espère. Apprenez donc enfin à vous défier de tout le monde, des bons comme des mauvais, et par dessus tout de vous-même. Ce que vous dites est une vérité incontestable, dont je voudrais que l'impression sur votre esprit fût continuellement sentie. *Il n'y a que Dieu qui soit l'ami fidèle, constant, invariable*; il n'y a que lui à qui notre cœur puisse s'abandonner avec sécurité. Hélas! trop souvent deux cœurs vertueux conspirent l'un contre l'autre, dès qu'ils s'abandonnent à des épanchements que l'on croit bien innocents. Il est inutile que je m'étende davantage là-dessus; vos propres réflexions et une expérience trop souvent répétée vous disent bien plus que ne le feraient mes paroles, que nous ne pouvons nous fier même à la vertu qu'avec précaution.

Je bénis Dieu de l'effet que produisent sur vous mes lettres: je voudrais sincèrement qu'il fût en mon pouvoir de vous donner plus fréquemment cette consolation, d'autant plus que j'éprouve moi-même une vraie jouissance soit en vous écrivant, soit en lisant vos lettres; mais notre vie doit être une vie de sacrifices; et il faut du moins que, ne pouvant les refuser à la nécessité, nous ayons le mérite de les faire de bon cœur et en esprit d'obéissance à la divine volonté. Ce que vous me dites de ma petite apologie m'a fait plaisir. Je crois que ceux de nos ennemis qui voudront la lire deviendront moins ennemis, mais ce sera le très-petit nombre. Une

dame de beaucoup d'esprit m'écrivait dans le temps de Saint-Pétersbourg : « Votre petit ouvrage est lu avec beaucoup d'empressement et de plaisir de tous ceux qui n'en ont pas besoin; ceux à qui cette lecture serait vraiment utile n'en veulent pas. » Je suis charmé que vous ayez été plus heureuse et que vous l'avez fait lire même aux ennemis. Ceux qui trouvent mauvais que j'aie allégué le témoignage des papes n'y entendent rien et n'ont pas même compris le but de l'ouvrage qui est assez clairement énoncé : savoir, de prouver que le rétablissement de la Compagnie est utile à l'Église catholique. A qui donc appartiendra-t-il de prononcer sur ce qui est utile ou nuisible à l'Église, sinon au Pape et aux Évêques? Je sais fort bien que le très-grand nombre de nos ennemis en veulent tout autant à l'Église catholique qu'à nous, ou plutôt ne nous en veulent que parce qu'ils en veulent à l'Église, et pour ceux-là le témoignage des Papes sera sans doute de peu de poids. Aussi n'est-ce pas pour eux que j'écris. Je n'ai point l'intention de les convertir : il faudrait les rendre chrétiens avant de les rendre amis de la Compagnie, et c'est d'une autre manière qu'il faut s'y prendre. Je n'ai voulu que dissiper les préventions de ceux qui, ayant de la religion, croient, par légèreté ou par préjugé, que les jésuites avaient mérité leur suppression, et pour ceux-là l'autorité des Papes est sans doute recevable. J'ai aussi voulu démasquer nos véritables et irréconciliables ennemis, qui, pour donner du crédit à leurs accusations contre nous, ont grand soin de séparer notre cause de celle de la religion, et ne cessent de répéter que ce n'est nullement à la religion mais uniquement aux jésuites qu'ils en veulent; en faisant voir l'accord parfait qui existe entre la Compagnie et les Papes unis au corps des Évêques, je les oblige, bon gré mal gré, à jeter le masque et à condamner avec nous les Papes et toute l'Église. Dire du Pape

faisant l'éloge des jésuites : C'est un colonel qui défend son régiment, c'est justifier la Compagnie, à moins qu'on ne regarde le Pape comme un ennemi. Il n'y a sans doute pas de suffrage dont la garde royale soit plus jalouse que celui de son souverain. Est-ce donc l'autorité de Voltaire, de Dalember, etc., etc., que nous devons apporter pour nous défendre? Ces messieurs servent aussi à notre défense; mais c'est par le mal qu'ils disent de nous; car, comme dit saint Jérôme, « la haine des méchants n'est pas moins désirable que l'amour des bons; elle est un témoignage également décisif. »

Que j'aime à voir votre enthousiasme pour M. de Maistre ! Je le partage entièrement, et je ne puis lire ses ouvrages sans rendre chaque fois un nouvel hommage à sa mémoire. Qu'il me paraît supérieur à M. de la M... ! Ce dernier me semble toujours dépasser la vérité. J'ai lu ses opinions sur la loi du sacrilège, sur celle des communautés religieuses et son dernier ouvrage. Je rends justice au talent de l'auteur, il est entraînant, mais ma raison n'est jamais entièrement satisfaite. Ce ton tranchant, ces déclamations perpétuelles, ces prédictions sinistres, au lieu de conviction, ne me laissent que du noir dans l'âme. Hélas ! je le sais bien : la législation est athée en France; l'auteur n'a que faire de me le prouver. Mais est-ce au gouvernement qu'il faut s'en prendre? Si la masse du peuple est irréligieuse, peut-on lui donner des lois religieuses? Le gouvernement peut répondre : Donnez-moi un peuple chrétien, et je lui donnerai des lois conformes à la perfection de l'Évangile. Les apôtres, au lieu de crier contre les gouvernements, ont travaillé à convertir les peuples; et c'est là aussi, je crois, la marche qu'il convient de prendre en France, d'autant plus que le gouvernement paraît favoriser sincèrement les missions et toutes les œuvres qui tendent au

bien. Au lieu de crier si fort contre le gouvernement, ce qui ne fait qu'ajouter de nouveaux obstacles au bien qu'il voudrait faire, ne serait-il pas raisonnable que tout ce qu'il y a de gens sensés et bien pensants se réunissent pour le soutenir, l'encourager, louer le peu de bien qu'il peut faire et excuser même ses fautes? Le zèle amer et indiscret ne fera jamais qu'empirer le mal et rendre le remède plus difficile. Voici en deux mots toute ma politique : c'est une absurdité de prétendre donner des lois religieuses à un peuple impie; mais rendez le peuple chrétien, et le gouvernement, fût-il athée, sera forcé de lui donner des lois religieuses. Or, ce n'est point le gouvernement qui peut rendre le peuple chrétien; c'est l'affaire des ouvriers évangéliques, et tout ce qu'on peut attendre du gouvernement est qu'il favorise cette sainte entreprise.

Je vous demande pardon de m'être laissé aller à mes idées, peut-être extravagantes; il ne me reste presque plus de place pour vous parler de vous, et ce devait pourtant être le principal sujet de ma lettre. Heureusement, je puis m'expliquer en peu de mots suffisamment pour me faire entendre. Pour ce qui est de....., je suis content de votre conduite, et vous n'avez autre chose à faire que de continuer ainsi : éviter toute correspondance, toute rencontre, et mettre une grande réserve dans votre correspondance avec la personne intermédiaire, si vous ne pouvez pas la rompre entièrement. Quant à l'autre point dont nous avons parlé si souvent, et qui regarde vos rapports *commandés*, il m'est plus difficile de vous donner une décision absolue sans causer avec vous un petit quart d'heure; quand cela sera-t-il? Vous ne viendrez pas à Rome l'hiver prochain. Il est possible qu'au printemps je fasse un voyage en France, mais cela est trop incertain pour que je puisse y compter. En attendant, je ne puis vous

en dire davantage de crainte de me trouver en opposition avec votre conscience. Obéissez, c'est la voie sûre ; en le faisant, non-seulement vous éviterez le péché, mais vous acquerez des mérites. Je prie Dieu de vous consoler. J'espère que, si mon voyage a lieu, nous nous rencontrerons quelque part. Mgr d'A... va recevoir la prêtrise ; il dira sa première messe au Gesù, le jour de l'Assomption, à l'autel de saint Ignace. Vous vous unirez sûrement à lui et à moi ; mais je lui laisse le soin de vous parler lui-même de ce qui le regarde. Nous parlons souvent de vous.

Ce 5 février 1826.

Vous avez bien raison d'être fâchée contre moi ; j'avoue que je mérite tous vos reproches et que mon silence obstiné doit vous paraître inexcusable. Il est vrai que je puis dire pour ma justification que dans les derniers mois du jubilé le temps m'a manqué physiquement pour écrire, et que j'ai été forcé de laisser une multitude de lettres sans réponse, ce qui m'attire maintenant bien des reproches. Mais, direz-vous, voilà un grand mois que l'année sainte est terminée, et votre confessionnal n'est pas assiégé d'une multitude de pèlerins. J'en conviens, en vous faisant toutefois observer que ces sortes de choses ont toujours des queues dont il est quelquefois assez difficile de se débarrasser. De plus, il a bien fallu faire la retraite annuelle que le jubilé m'avait obligé de retarder, et des affaires essentielles restées en arrière ont dû être terminées. Tout cela considéré, j'espère que vous m'excuserez, ou plutôt je suis assuré que votre cœur n'a pas attendu cette explication pour me justifier, quoiqu'il ait été affligé de mon silence.

.....

J'ai lu avec consolation et attendrissement le détail des bonnes œuvres dont vous avez été l'instrument, et surtout

celui de la conversion et de la mort édifiante du malade que vous avez soigné. Que n'êtes-vous toujours ainsi occupée. Je voudrais que des œuvres semblables employassent tellement votre temps qu'il ne vous restât pas un instant pour penser à autre chose. Mais le plaisir que j'ai éprouvé en lisant ce passage et quelques autres de vos lettres a été payé bien cher par la description de vos peines, de vos angoisses et du tumulte des passions dont votre pauvre cœur est le jouet et la victime.

Relativement au point principal, vous êtes désormais en règle, et je ne vois pas que votre confesseur puisse exiger davantage de vous; on ne peut rien demander de plus. Je voudrais pouvoir vous trouver aussi irréprochable sur un autre point, où je ne vois pas que vous puissiez être excusée. N'avez-vous pas à vous reprocher d'avoir donné occasion à l'incendie, ou du moins de l'avoir laissé prendre des accroissements dans un temps où il était facile de l'éteindre? J'ai connu un homme qui me fit l'aveu d'avoir mis le feu à une maison, puis, quand il la vit en flammes, il fit des prodiges pour arrêter l'incendie; ce furent des prodiges inutiles: la maison fut consumée. On voit peu d'extravagants de cette espèce dans l'ordre physique; l'ordre moral nous en fournit de nombreux exemples. On fait peu de cas d'une passion naissante; on est quelquefois assez imprudent pour l'alimenter, et puis, quand l'incendie vient à éclater, on fait les plus grands efforts pour en arrêter la fureur; il n'est plus temps: c'est en vain qu'on veut lui opposer de la résistance, il consume tout. Comment se fait-il qu'après tant d'expériences, vous ne soyez pas encore sur vos gardes, et que vous vous laissiez toujours prendre de la même manière? Je ne vous dis pas ceci pour vous faire des reproches ou vous décourager, mais il est de mon devoir de vous faire con-

naître la grandeur du mal, afin que vous connaissiez l'étendue de vos devoirs. A des maux extrêmes il faut aussi des remèdes extrêmes, et quand il s'agit du salut, il n'y a plus de ménagements à garder. Vous savez que Notre-Seigneur lui-même nous en fait un précepte : si l'un de nos membres devient pour nous une occasion de scandale, il n'y a pas à hésiter, il faut le couper, quelque douloureuse que doive être l'opération. C'est sans doute d'après ce principe que le P. V..... a agi à votre égard. Ne vous abusez pas, il n'y a point à cela d'accommodement ; quand le mal est à ce point, tous les palliatifs sont condamnables, et la crainte d'un inconvénient, quel qu'il soit, ne peut les excuser.

Le tort que vous ne pouvez assez déplorer est d'avoir laissé les choses en venir à ce point. Maintenant il ne peut être question que du remède, et ce remède est, pour le passé, un grand repentir, pour le présent et l'avenir, une séparation totale, dût cette séparation être aussi douloureuse que celle d'un membre du corps.

Dieu veuille que lorsque cette lettre vous parviendra votre situation soit changée à cet égard ; si elle ne l'était pas, je vous plains bien sincèrement ; je comprends tout ce que votre position a de pénible ou plutôt de cruel, et j'en suis moi-même peiné au delà de ce que je peux dire. Je prie Dieu pour vous, c'est tout ce que je puis ; mais je le fais de toute mon âme, et je le supplie de vous accorder une force proportionnée à la grandeur des sacrifices qu'il demande de vous.

23 avril 1831.

Ma chère fille,

Quelle émotion m'a occasionnée la lettre que m'a remise *** ! Combien je m'intéresse à ce jeune homme ! Quelle part je prends à ses peines, à ses souffrances, à ses angoisses ! Il s'est

jeté dans mes bras, et je l'ai accueilli avec tendresse. N'en doutez pas, j'aurai de lui tout le soin possible ; je le consolerais, je l'encouragerai, et, avec le temps, j'espère cicatriser les plaies de son cœur. Il a l'âme belle, forte, généreuse, capable de grands sacrifices, et celui qu'il vient de faire en est la preuve. Je m'étais contenté de le lui insinuer, sans oser l'exiger ; il n'a hésité quelques instants que pour remporter une victoire plus complète. Il entre dans une carrière bien différente de celle qu'il a parcourue jusqu'ici ; il lui en coûtera de s'y accoutumer, et il le sait bien ; mais la résolution en est prise, et elle sera inébranlable. Je lui ai cependant dit que les difficultés ne seront pas aussi grandes qu'il se l'imagine ; il y en a qui l'effraient et qui ne seront rien ; au reste, nous habiterons sous le même toit ; il me confiera toutes ses peines et j'y compatirai. Ce sera pour lui un grand soulagement d'avoir quelqu'un qui l'entende et avec lequel il puisse s'épancher sans aucune réserve. Nous causerons, nous raisonnerons, et, s'il le faut, nous pleurerons ensemble. Se proposant d'entrer dans l'état ecclésiastique, il n'avait que trois partis à prendre, celui d'entrer dans l'académie ecclésiastique, espèce de séminaire pour les jeunes ecclésiastiques qui sont destinés à courir la carrière de la prélature ; celui de demander à être admis au séminaire romain, et enfin celui d'entrer au séminaire des Germaniques dont nous avons la direction, et qui habitent notre maison professe. Le premier de ces partis était sans contredit celui qui lui présentait plus de commodités, plus d'avantages et moins de gêne ; le second ne pouvait guère lui convenir et l'aurait privé de presque toute communication avec moi ; le troisième était évidemment le plus rebutant pour un jeune homme de son âge, habitué à une vie libre et commode. Il ne s'agissait de rien moins que d'endosser un vêtement grossier, de s'assujettir à un règlement sévère, de renon-

cer à sa volonté et à la liberté de sortir, de faire ou de recevoir des visites, de correspondre avec qui que ce soit sans permission, de ne pouvoir disposer de rien, etc. Je ne lui ai dissimulé ni les avantages ni les inconvénients de chacun de ces partis, et n'ai point voulu influencer sur son choix. Je lui avais même donné une lettre de recommandation pour pouvoir entrer à l'académie ecclésiastique, au cas qu'il s'y déterminerait; il a voulu faire le sacrifice entier, et j'ai applaudi à sa détermination; je l'ai encouragé par l'exemple de beaucoup de jeunes gens de familles distinguées qui ont pris le même parti et qui ne s'en sont pas repentis. Nous y avons en ce moment un neveu de Léon XII, que son oncle y avait placé étant déjà prélat, lui faisant déposer les insignes de la prélature pour se revêtir du pauvre habit de ces séminaristes. C'est ce soir qu'il fera son entrée. L'émotion sera vive, et les premiers jours paraîtront peut-être un peu tristes; cela ne durera pas, et Dieu, qui ne se laisse jamais vaincre en générosité, le consolera et le récompensera du sacrifice qu'il lui fait. Ma seule crainte est pour sa santé, qui est faible et qui aura à la fois à combattre contre le nouveauté du genre de vie et contre le climat de Rome dans la saison des chaleurs, à laquelle nous touchons; mais on aura de lui tous les soins que dicte la charité, et j'espère qu'il n'y aura rien de grave. Pour le moral, des études sérieuses et un règlement journalier qui ne laisse point de moments vides lui seront très-utiles; le temps, les réflexions, et surtout la prière et la grâce de Dieu feront le reste. Voilà qui est bien, me direz-vous; mais n'avez-vous pas aussi quelque consolation pour l'autre cœur qui a été blessé du même trait et qui n'a point les mêmes ressources? Ah! Dieu ne m'a pas refusé une âme sensible et compatissante, une âme qui sache entrer dans la douleur d'autrui pour l'adoucir et la calmer. Si j'étais auprès de cette personne dont

le cœur est brisé, je ne lui ferais point les reproches que peut-être elle se fait à elle-même sur ce qu'elle a si peu profité des leçons du passé et d'une triste expérience; je ne m'appliquerais qu'à lui suggérer les motifs que je croirais les plus capables de faire impression sur sa belle âme et de porter quelque remède aux maux qu'elle s'est faits à elle-même. Un cœur sensible est un don de Dieu; mais ce don, comme tous ceux qui nous viennent de la même source, nous devient funeste lorsque nous ne le rapportons pas à la fin pour laquelle il nous a été accordé. C'est en vain que nous cherchons dans les créatures ce que nous ne pouvons trouver qu'en Dieu. Lui seul peut contenter et rassasier les facultés qu'il nous a données. Si nous devons être modérés, même dans nos sentiments les plus légitimes et qui sont dans l'ordre que Dieu a établi, de crainte qu'un attachement trop vif, quoique justifié par le devoir, ne dérobe une partie de ce que nous devons exclusivement à Dieu, combien plus devons-nous être sur nos gardes pour ne pas nous laisser égarer vers des objets qui ne peuvent que nous éloigner de la voie que nous devons suivre! Quoi qu'il en arrive, nous ne nous préparons que des malheurs; malheur affreux, si nous nous rendons criminels; malheur encore si, pour ne pas revenir criminels, nous sommes obligés d'en venir à l'unique remède qui est une séparation d'autant plus douloureuse que les liens qu'il faut rompre étaient plus forts. Du moins pouvons-nous tirer de cette douleur même une grande leçon; elle nous fait concevoir, autant qu'il est possible ici-bas de le concevoir, ce que peut produire sur l'âme d'un réprouvé sa séparation de Dieu, son vrai, son unique bien. Si une inclination que souvent la religion et le raison condamnent est si difficile à rompre, que la douleur qu'on en ressent est quelquefois supérieure à tous les remèdes employés pour la calmer, quoique sur cette terro

nous soyons toujours distraits par mille objets divers, que sera-ce lorsqu'une âme aura la vue claire et distincte du souverain bien, dont la possession devait faire sa béatitude, et qu'elle s'en verra par sa faute séparée pour l'éternité, sans que jamais rien puisse la distraire un seul instant de la perte qu'elle aura faite ? En faut-il davantage pour nous donner une idée de l'enfer, sans avoir besoin de penser à des tourments d'un autre genre, qui serent affreux sans doute, mais qui n'auront rien qu'on puisse comparer à celui-là. Pour n'avoir rien à redouter, il faut, dès cette vie, nous attacher uniquement à celui dont rien ne peut nous séparer que notre propre volonté. Je sais combien il est pénible à une âme ardente de ne rien trouver dans ce qui l'entoure qui puisse lui correspondre ; mais cette peine, supportée comme elle doit l'être, aura le mérite d'expier bien des erreurs.

Supportons l'ennui de l'exil ; notre entrée dans notre patrie ne saurait être éloignée. J'aurais bien désiré, ma chère fille, vous voir à Rome ; mais ce ne pourra pas être de sitôt, et, dans ces circonstances, je serais le premier à vous dissuader d'y venir. Soyez du moins assurée que je ne vous oublie pas ; que tous les jours je vous recommande à Dieu et le prie de vous donner l'esprit de force, de résignation et de sacrifice. Il est temps, grand temps que vous concentriez en lui vos affections.





LE P. JEAN-NICOLAS BEAUREGARD ¹

Jean-Nicolas Beauregard naquit à Metz le 4 décembre 1733, dans une condition obscure. « Son père, homme droit et craignant Dieu, était un simple potier d'étain. Les rares dispositions que cet enfant montrait pour la vertu dès ses plus tendres années, lui firent comprendre de bonne heure que Dieu, en le prévenant de ses grâces, voulait l'attacher d'une manière particulière à son service. C'est pourquoi il résolut de le faire étudier au collège des jésuites, et pour

¹ Depuis la publication de notre première édition, il a paru dans *les Études de théologie, de philosophie et d'histoire*, t. III, p. 325, un travail remarquable sur le P. Beauregard, sa vie et ses travaux. Le P. Daniel y apprécie le P. Beauregard comme religieux, comme prédicateur et comme directeur, avec ce goût, ce tact exquis que l'on admire dans tout ce qui sort de sa plume. Nous l'avons mis à contribution pour combler des lacunes que le défaut de documents ne nous avait pas permis de remplir. Les guillemets indiquent les passages extraits textuellement des *Études*.

l'y préparer il le confia aux soins d'un curé des environs, sur la paroisse duquel il possédait quelques quartiers de vigne. Au bout d'une année, le jeune Nicolas entra en sixième au collège. Mais bientôt on s'aperçut que les talents n'étaient pas, chez lui, aussi précoces que la vertu. Malgré son application soutenue, il fut constamment le dernier de sa classe, si bien qu'à la fin de l'année scolaire, son professeur, le voyant dépourvu de toute aptitude pour les lettres, conseilla à son père de le garder chez lui, et de lui faire apprendre un état. Celui-ci ne perdit pas courage; il pensait qu'avec de la persévérance on vient à bout de tout. Il envoya donc son fils travailler encore, pendant toutes les vacances, chez son premier maître; et il obtint à la rentrée qu'on le reçût à l'essai, au moins pour un trimestre, dans cette même classe de sixième qu'il venait de parcourir. Peine inutile! le trimestre touchait à son terme, et les progrès se faisaient toujours attendre. Le pauvre enfant allait être forcé de s'éloigner du collège et de renoncer à ce qu'il avait regardé jusque-là comme sa vocation. Heureusement il possédait une mère chrétienne, pleine de foi et disposée à ne pas croire tout perdu quand les moyens humains font défaut. Le matin même du jour où le jeune Nicolas devait faire une dernière composition, épreuve décisive, et après laquelle il n'y avait plus à espérer, cette pieuse mère conduisit son fils à l'église des Célestins, devant un autel de Marie, cher à la dévotion populaire et auprès duquel bien des fois elle avait trouvé en priant aide et consolation. Que leur prière dut être fervente ce jour-là! Celle qu'on n'invoque jamais en vain exauça leurs vœux. L'enfant se relève plein de confiance, il se rend au collège,

il compose, et cette fois, contre toutes prévisions, il est le premier d'emblée. Depuis ce jour, la *croix* dont on décorait la poitrine des écoliers qui avaient obtenu les meilleures places, ne le quitta plus ; elle le suivit depuis la sixième jusqu'à la rhétorique.

« Cette protection visible de Marie, ce secours venu en temps si opportun, l'affermirent dans sa vocation, et il jeta dès lors les fondements de la plus solide piété. Le jeune écolier pratiquait des vertus au-dessus de son âge, se livrait courageusement aux exercices de la pénitence et réduisait son corps en servitude. Plus d'une fois on s'aperçut qu'il passait les nuits étendu par terre, ou bien sur une planche qu'il glissait furtivement dans son lit, espérant dérober à tous les yeux sa mortification. Ses parents n'eurent donc pas lieu d'être surpris, lorsqu'il témoigna le désir de se consacrer à Dieu dans la Compagnie de Jésus. Ils ne l'avaient pas élevé pour le monde ; ils firent le sacrifice tout entier, et il entra au noviciat à Nancy dans sa dix-septième année. »

Les quinze années qui suivirent jusqu'au moment où sa voix retentit dans la chaire chrétienne, furent consacrées soit aux exercices du noviciat, soit à ses propres études, soit à l'enseignement de la grammaire et des belles-lettres, et au mois de septembre 1762, il fut ordonné prêtre à Spire.

Dieu allait envoyer à son serviteur l'épreuve la plus douloureuse pour un cœur aussi religieux : la Compagnie de Jésus, à laquelle il tenait par le fond de ses entrailles, fut supprimée en France. Ne pouvant conserver dans sa patrie l'habit et les pratiques de son Ordre, il s'était d'a-

bord retiré en Lorraine, où le roi Stanislas avait offert asile aux jésuites proscrits : mais bientôt la réunion de la Lorraine à la couronne de France vint leur enlever le seul port qui leur restât en France après le naufrage.

Au milieu de ces orages, le P. Beauregard ne se laissa pas abattre. Privé de secours qui lui eussent été si nécessaires au moment où il entra dans la carrière de l'apostolat, il n'en travailla pas avec moins de zèle à procurer la gloire de Dieu par le salut des âmes ; et fidèle, autant qu'il put, aux observances de la vie religieuse, soit à Nancy avec d'anciens confrères, soit au mont Valérien avec les Ermites qui habitaient cette pieuse retraite, il continua à vivre de la vie de communauté.

Ce fut peu de temps après la suppression de la Compagnie que le P. Beauregard commença le cours de ses prédications. On admira dès son début sa parole austère, convaincue et chaleureuse. Dieu sait le bien opéré dans les âmes par ses prédications, par ses missions dans le Luxembourg, en Alsace et en Lorraine. « Les amis se transmettaient par lettres les plus beaux traits de ses sermons, et ils se communiquaient la haute édification que produisait parmi les fidèles celui qui leur distribuait si bien le pain de la parole. C'était, disait-on, un ange à l'autel, un apôtre en chaire, et un saint partout. »

Ainsi préludait-il aux travaux plus éclatants et plus pénibles qui l'attendaient à Paris. Il y vint dans les derniers jours du règne de Louis XV, et il prêcha à Notre-Dame le carême qui précéda la mort de ce prince. Depuis lors il ne cessa de faire entendre dans la plupart des chaires de France et d'Allemagne sa parole éloquente qui, comme

celle de Bridaine, semblait gagner en énergie ce qu'elle perdait quelque fois en correction.

Dans les différentes églises de Paris, où il prêcha des stations, il annonçait, comme un autre Jérémie, les malheurs qui devaient fondre sur la France. Sa vertu reconnue commandait le respect et ajoutait aux fruits de ses prédications. Aussi éloigné de briguer les applaudissements qu'il était au-dessus des atteintes de l'ambition, il ne cherchait que le bien des âmes, et Dieu lui fit la grâce d'opérer de nombreuses conversions. Toutes les fois qu'il prêchait son sermon sur les mauvais livres, il voyait plusieurs de ses auditeurs venir en déposer à ses pieds. Le P. de Mac Carthy aimait à raconter dans ses dernières années que, jeune humaniste à Paris, à l'époque où le P. Beauregard attirait la foule, il allait souvent l'entendre en compagnie d'autres jeunes gens ses condisciples : « En nous rendant à l'église, ajoutait-il, nous ne nous faisons pas faute de rire et de folâtrer comme on le fait à cet âge ; mais au retour, c'était tout autre chose : nous étions tellement pénétrés, atterrés, foudroyés par l'éloquence du prédicateur, que nous parcourions, sans penser même à prononcer une parole, ces mêmes rues que nous avions traversées un peu auparavant dans une disposition d'esprit si différente ! »

Ce fut pendant le jubilé de 1775 que, prêchant à Notre-Dame, il prononça en présence d'un immense auditoire, ces prophétiques paroles, si souvent citées : « Oui, c'est au roi et à la Religion que les philosophes en veulent ; la hache et le marteau sont dans leurs mains. Ils n'attendent que l'instant favorable pour renverser le trône et l'autel. Oui, vos temples, Seigneur, seront dépouillés et détruits,

vos fêtes abolies, votre nom blasphémé, votre culte pros-
crit. Mais qu'entends-je ? grand Dieu ! Que vois-je ! Aux
saints cantiques qui faisaient retentir les voûtes sacrées en
votre honneur, succèdent des chants lubriques et profanes !
Et toi, divinité infâme du paganisme, impudique Vénus,
tu viens ici même prendre audacieusement la place du
Dieu vivant, t'asseoir sur le trône du Saint des saints, et
recevoir l'encens coupable de tes nouveaux adorateurs ! »
On ne peut méconnaître l'inspiration dans ces derniers
traits. Ne semble-t-il pas que l'orateur vit dès lors l'auguste
métropole transformée, dix-huit ans plus tard, en *Temple*
de la Raison et profanée par un culte sacrilège ? Je tiens
de plusieurs personnes de la cour, dit encore Tréneuil, que
ce même P. Beauregard, prêchant à Versailles devant le
roi en 1789, s'arrêta tout à coup au milieu de son discours,
et qu'après un long silence, pendant lequel on voyait son
visage animé d'une expression sinistre, il s'écria d'une voix
tonnante : « France, France, France !..... ton heure
approche ; tu seras confondue et bouleversée. » Ce qu'il
y eut de remarquable dans cette impétueuse et terrible
apostrophe, c'est qu'elle n'avait aucune espèce de rapport
avec la suite ni avec le commencement du sermon. »

La liberté avec laquelle le P. Beauregard tonnait contre
les vices lui suscita des ennemis. Des hommes puissants,
qui se crurent désignés par le prédicateur, jetèrent les
hauts cris, le dénoncèrent comme un séditieux et un calom-
niateur de la raison et des lumières. Condorcet, dans une note
des *Pensées de Pascal*, le traita de *liqueur* et de *fanatique*.

Après ses grandes stations de Paris et de Versailles,
s'il restait au P. Beauregard quelque loisir, il s'en retour-

naît en Lorraine, tantôt à Nancy, son ancienne résidence, tantôt à Pont-à-Mousson, où il savait bien se dédommager de tout cet éclat et de tout ce bruit. A Pont-à-Mousson, il demeurait chez sa sœur, mère de dix enfants en bas âge ; et là, nous dit excellemment un contemporain, *il se raccourcissait à leur âge, se mêlait à leurs récréations, faisait nombre dans leurs jeux, avec cet agrément que l'esprit de sainteté et de recueillement donne aux amis de Dieu.*

« Ces vacances, si l'on peut les nommer ainsi, n'étaient pas perdues pour le zèle... Il y avait des pauvres à Pont-à-Mousson, et en grand nombre. Il faisait froid et ils n'avaient point d'abri, point de vêtements. Le P. Beauregard est touché de leur dénûment ; il faut réchauffer leurs corps, et avec leurs corps leurs âmes... Grands sont les obstacles ; mais, avec l'aide de Dieu, tout lui est possible... Les religieuses de la Visitation venaient de faire reconstruire deux bâtiments ; mais ils étaient encore sans fenêtres, et ouverts à tous les vents. Il obtient qu'on les ferme d'une manière telle quelle avec des volets d'attente fabriqués à la hâte ; puis il demande du bois, des fagots, et, grâce à la générosité du même monastère, il est bientôt en mesure d'offrir à la foule des mendiants un chauffoir improvisé, peu commode sans doute, puisqu'on y avait les pieds sur la terre, et qu'on y respirait les vapeurs de la chaux et du mortier, mais qui, à tout prendre, valait mieux que la rue, et où l'on était à couvert de la pluie, de la neige et des extrêmes rigueurs de la saison. Les pauvres gens ne se firent pas prier pour y venir, et chaque jour le P. Beauregard avait la consolation d'y passer en leur compagnie de longues heures, causant familièrement avec eux

exhortant, catéchisant, annonçant la bonne nouvelle... Il eut le bonheur de retirer du libertinage plusieurs pauvres filles ; afin de les préserver des rechutes, et d'ôter tout prétexte à leur inconduite, il les recommandait à la charité du monastère, et il avertissait la portière qui leur donnait l'aumône, d'y joindre toujours, à titre d'aumône spirituelle, quelque bonne parole.

« Ce n'était là qu'une première semence dont il espérait recueillir bientôt des fruits plus abondants. L'année suivante, il fit annoncer à Pont-à-Mousson et dans les campagnes voisines qu'il allait donner une retraite uniquement pour les pauvres et les mendiants...

« Voici de quelle manière fut employé le temps de la retraite. Chaque matin, il célébrait une première messe, pendant laquelle on récitait la prière. Suivait une autre messe à laquelle il assistait avec ses pauvres, prononçant à haute voix les actes par lesquels le fidèle, s'unissant au prêtre, prend part à l'oblation de la sainte Victime. Il le faisait, nous dit-on, de ce ton pénétrant et onctueux que tout le monde lui a connu ; rien que ces mots : *Seigneur, ayez pitié de nous!... Mon Dieu, ayez pitié de nous!...* étaient dits avec un accent si touchant, qu'on ne pouvait s'empêcher de se sentir ému jusqu'au fond de l'âme du sentiment de sa misère et de verser des larmes de componction. Puis venait une instruction dans laquelle, avec une simplicité de langage appropriée à la portée de ses auditeurs, il leur enseignait à prier. Ainsi se passait la matinée. L'après-midi était consacré au catéchisme et à l'examen de conscience. Au bout de quelques jours, il leur dit de se préparer à faire une bonne confession générale, et avec

deux autres confesseurs, il passa les trois derniers jours à les entendre. Le concours des pénitents était tel, que l'église de la Visitation, assez grande pourtant, n'y suffisait pas, et qu'il fallut en chercher une plus spacieuse. Une communion générale couronna les exercices de la retraite... La charité lui fit encore trouver du pain pour nourrir les pauvres pendant tout ce temps, et une aumône de trois livres que chacun d'eux reçut à la fin. Il donnait vaguement à entendre qu'une âme généreuse faisait face à toutes ces dépenses ; mais on savait à quoi s'en tenir, et personne ne doutait qu'il prît sur ses propres épargnes. »

« Faut-il s'étonner après cela que Dieu ait répandu d'abondantes bénédictions sur ses travaux, et qu'il ait plus d'une fois accru l'autorité de son ministère en confirmant d'une manière éclatante la vérité de ses paroles ? Voici un trait qui nous a été conservé par un témoin digne de foi. Pendant une mission donnée à Lille, le P. Beauregard, prêchant sur l'aumône, avait commenté avec force ces paroles de l'Écriture, si consolantes pour le pécheur : *Peccata tua eleemosynis redime*, paroles qui promettent la grâce de la pénitence et du pardon à tous ceux qui font l'aumône pour l'amour de Dieu. Au sortir du sermon, un de ses auditeurs, profondément touché et résolu de s'assurer le bénéfice de ces promesses, vient trouver le missionnaire et lui remet une bourse dont il le prie de distribuer le contenu aux pauvres. « Vous feriez mieux de vous adresser à MM. les curés, lui dit le P. Beauregard, ils connaissent les besoins des pauvres de cette ville ; les occupations de mon ministère ne me permettent pas de me livrer à des recherches, pour découvrir

quels sont les plus nécessaires, et d'ailleurs je dois fuir tout ce qui m'exposerait à des importunités sans fin. » Ces raisons étaient bonnes ; mais on ne les reçut pas : pour lever tous les scrupules du missionnaire, celui qui voulait faire l'aumône par ses mains, finit par lui dire qu'il n'exigeait de lui rien de plus, sinon qu'il remît toute la somme au premier pauvre qui se rencontrerait. Quelques jours après, le P. Beauregard prêcha sur la *Providence*, et sur cette condition essentielle à remplir pour avoir droit de compter sur elle : chercher avant tout le royaume de Dieu et sa justice ; et là-dessus, il assura que Dieu n'abandonne jamais ceux qui la suivent, et que, s'il les livre à des épreuves passagères, il ne permet pas du moins qu'ils soient tentés au-dessus de leurs forces.

« A la suite de ce sermon, autre visiteur, et cette fois on lui dit : « Mon Père, j'ai longtemps cru à la vérité des paroles que vous venez de prononcer en chaire, mais je suis une preuve vivante du contraire. Ah ! si elles étaient vraies, je ne serais pas si malheureux. Père de famille, j'ai élevé tous mes enfants dans la crainte de Dieu, et aujourd'hui je me vois réduit avec eux à la dernière extrémité. Mes ressources diminuent en proportion de ma fidélité. — Peut-être, interrompit le P. Beauregard, le moment est-il venu où Dieu veut vous montrer qu'il est fidèle dans ses promesses. Quelle somme vous faudrait-il pour vous tirer d'embarras ? — Pas moins de cent écus. » Le P. Beauregard ignorait encore quel était le contenu de la bourse qui lui avait été remise ; il l'ouvre : elle renfermait cent écus qu'il s'empressa de donner au père de famille, en lui disant : « Allez, n'accusez plus la Providence. » Et il lui raconta de

quelle manière providentielle ce secours lui était venu.

Le P. Beauregard ne se contentait pas d'exercer les fonctions de prédicateur, il dirigeait encore les âmes au tribunal de la pénitence, sans distinction de riches et de pauvres, accueillant également les grandes dames qui recherchaient sa direction et la première paysanne venue, traitant tout le monde avec les mêmes égards, et n'ayant de prédilection que pour les petits et les malheureux. Divers traits attestent qu'il apportait à l'exercice de ce ministère des lumières et un discernement des esprits où l'on ne pouvait s'empêcher de reconnaître l'assistance du Ciel. Nous citerons entre autres le fait suivant :

« Pendant son séjour à Nancy, il disait tous les jours la messe dans l'église des Annonciades célestes, après quoi il entendait les confessions. Un jour, ayant terminé son action de grâces, il se dirigeait vers son confessionnal de cet air pénétré qu'on lui voyait à de pareils moments, lorsqu'une demoiselle d'un rang distingué et d'une extrême coquetterie, entrant alors par hasard, fut frappée à cette vue, et sans trop se rendre compte de sa conduite, alla se placer parmi les personnes qui l'attendaient. Quand son tour fut venu : « Mon père, lui dit-elle, je ne sais ce que je viens faire, car je ne suis préparée à rien ; ma démarche n'est nullement réfléchie, et je n'ai pas l'intention de me confesser. — Que dites-vous ? reprend le P. Beauregard ; pour moi, je vous trouve bien préparée. Comment ! à la première pensée que vous en avez, sans marchander, sans tergiverser, vous arrivez au saint tribunal ! Oh ! la bonne préparation que cette promptitude ! Plût à Dieu que toutes les âmes qui se présentent ici le fissent avec une aussi bonne

préparation ! » Et là-dessus quelques paroles s'échangent d'abord sous forme de simple conversation, sans qu'il s'agisse d'une confession, qui eût donné l'épouvante ; puis, peu à peu, le Père entre dans des considérations qui font réfléchir ; puis on en vient à parler de confession, et elle se fait à l'heure même, pleine et entière, avec de grands sentiments de pénitence. Bref, cette personne si mondaine est changée, convertie, elle ne vit plus que pour Dieu, et peu après, elle se consacre à lui toute entière dans ce même couvent des Annonciades. »

Chassé de France par la révolution, le P. Beauregard se dirigea vers l'Angleterre. Il y continua ses exercices de zèle, et s'appliqua surtout à donner des retraites aux ecclésiastiques français émigrés, qui venaient s'y retremper dans l'esprit de leur état ! C'était un spectacle tout nouveau pour l'Angleterre, de voir ces nombreuses légions de prêtres assister en foule, le soir et le matin, aux méditations, aux discours que leur adressait le Père. Dans chacune de ces retraites trois fois renouvelées, on vit jusqu'à douze cents prêtres, c'est-à-dire tous ceux qui avaient pu se réunir dans l'église, s'approcher de la table sainte, et recevoir la communion de la main du vicaire apostolique. Les Anglais non catholiques accouraient eux-mêmes pour entendre le missionnaire, et admiraient dans ses prédications ce mélange de force et d'onction dont les orateurs protestants offrent si peu d'exemples. De là, le P. Beauregard se rendit à Maëstricht, puis à Cologne ; il y prêcha avec succès devant une multitude toujours croissante.

Dans la station qu'il donna à Liège, en 1793, il eut la consolation de ramener à Dieu, entre autres pécheurs,

deux jeunes gentilshommes, les chevaliers de Payen et de Verdun, militaires pleins d'honneur, qui avaient émigré ensemble, et qui étaient unis d'une étroite amitié. Le premier, homme d'esprit et aimable, était recherché pour l'agrément et le piquant de sa conversation, pour ses saillies où la religion et les prêtres n'étaient pas épargnés. Le second, plus jeune, était tout aussi peu chrétien que son ami. Se trouvant à Liège en même temps que le P. Beauregard, ils eurent la curiosité d'aller entendre l'éloquent missionnaire. Ils comptaient s'amuser de ses *lamentations*, et rire ensuite de ses *capucinades* ; c'est ainsi qu'ils parlaient d'avance des sermons de l'homme de Dieu. Il en arriva tout autrement. La figure du P. Beauregard, ses accents pénétrants, la force et l'onction de son débit firent impression sur les deux officiers. Le premier discours les rendit sérieux et rêveurs ; le second les ébranla ; le troisième triompha de leur résistance. Ils voulurent voir le pieux missionnaire, et ses conversations particulières achevèrent ce que ses sermons avaient commencé. Les deux amis se convertirent sincèrement. Dès lors, ils vécurent dans les exercices de la piété et dans la pratique des bonnes œuvres. Sans négliger les devoirs de leur état, la prière, la fréquentation des sacrements, la méditation des choses saintes, furent leurs occupations favorites. Le chevalier de Payen était parvenu au grade de colonel. Le chevalier de Verdun avait le titre d'aide-major général. Tous deux avaient été chargés de missions délicates et périlleuses, qu'ils avaient remplies avec intelligence et bravoure. Ils pouvaient porter plus loin leur ambition. Mais ils soupiraient après la retraite. Des hommes sages et éclairés conseillèrent aux

deux amis d'entrer dans l'état ecclésiastique. Leur humilité s'y refusa longtemps, et ils ne se rendirent qu'aux instances de prélats français dont ils respectaient les lumières et la piété. Ils furent promus au sacerdoce le 1^{er} juin 1801, et donnèrent l'un et l'autre leurs soins à la jeunesse française rassemblée à Somerstown, par le zèle du charitable abbé Caron. Ils moururent tous les deux dans la même année 1804, l'abbé de Payen en France, et l'abbé de Verdun en Angleterre, dans des sentiments admirables d'amour de Dieu.

Revenons au P. Beauregard. Forcé par la révolution de quitter Maëstricht, puis Cologne, où il s'était réfugié, il trouva enfin un asile et un appui fidèle que la Providence lui conserva jusqu'à son dernier soupir. Il s'agit de la princesse Sophie de Hohenlohe-Bartenstein ¹, cette femme si secourable aux exilés. Elle accueillit le P. Beauregard au château de Bartenstein où elle s'était retirée avec ses nobles parents, et où tant de prêtres proscrits avaient reçu la plus généreuse hospitalité. La réputation de vertu et de prudence dont jouissait le P. Beauregard, la vénération que cette catholique famille avait vouée à la Compagnie de Jésus, valurent au pieux exilé l'accueil le plus affectueux, et ses hôtes bénirent le Ciel qui le leur avait envoyé. « Il fut le dépositaire de leur confiance, leur conseiller, leur guide... Tout le crédit dont il jouissait, il l'employa pour le bien de la religion, et en faveur de ses

¹ Nous lisons dans le 3^e volume des *Études de théologie, de philosophie et d'histoire*, déjà citées, des détails pleins d'intérêt sur cette pieuse princesse et sur son illustre famille (p. 415 et suivantes).

compagnons d'exil. » Son zèle, cependant, ne fut pas inactif : les populations qui l'environnaient en ressentirent les effets. Il continua d'exercer le saint ministère comme il l'avait fait en Angleterre et dans les Pays-Bas. Il s'intéressa en même temps à une œuvre de la plus haute portée, je veux dire à la création et à la prospérité du séminaire de la Wolfsan, fondé par des prêtres français dans les États du prince de Hohenlohe-Bartenstein, pour former aux sciences et vertus sacerdotales de jeunes ecclésiastiques français qui, rentrés dans leur patrie, devaient contribuer à relever les ruines du sanctuaire. On comprend combien un établissement de ce genre était de nature à exciter l'intérêt d'un cœur aussi apostolique que celui du P. Beauregard.

Plus tard, en 1798, la princesse Sophie ayant perdu ses parents, abandonna le séjour de Bartenstein, et alla demeurer au château de Grœningen, dans le comté de Limpourg, sur les confins de la Franconie et de la Souabe. Le P. Beauregard l'y accompagna. Dans cette pieuse retraite, il occupa ses loisirs à revoir ses sermons et les différentes compositions qui étaient sortis de sa plume. Ce fut aussi pendant ce séjour à Grœningen, qu'il eut la pensée de se réunir aux Pères du Sacré-Cœur¹ ; cette démarche demeura sans résultat. Mais plus tard, en 1800, il sollicita et obtint la faveur d'être agrégé parmi les jésuites de Russie, par le P. Gruber, Général de la Compagnie à Saint-Petersbourg, et de resserrer ainsi de plus en plus des liens si chers à son cœur.

¹ *Vie du P. Varin*, p. 71.

Quand il eut achevé la révision de ses sermons, il s'empressa de les envoyer au Général de la Compagnie : on a conservé la lettre qu'il lui écrivit, en même temps, le 26 juin 1803 : c'est un monument touchant de son amour pour la Compagnie de Jésus, et de sa religieuse vénération pour le supérieur qui l'avait admis. La voici telle qu'elle nous a été transmise :

« Agréez, mon Très-Révérénd Père, au nom de Jésus-Christ, de la très-sainte Vierge et des saints de notre Compagnie, le fruit du travail de toute ma vie ; heureux de pouvoir en faire un humble et sincère hommage à la Compagnie de Jésus, à laquelle je dois tout ce que j'ai et tout ce que je suis ; elle m'a élevé, nourri, formé dans son sein, et elle est dans toute la signification du nom ma bonne et véritable mère. Puissent-ils, ces ouvrages médiocres et très-imparfaits, dont l'auteur est l'imperfection et le péché même, servir néanmoins, par la grâce toute-puissante de Notre-Seigneur Jésus-Christ, à la plus grande gloire de Dieu, à l'édification et au salut de bien des âmes ! c'est le but de notre Institut et le mien, et je n'en ai pas d'autre : puissent-ils surtout contribuer à former de vrais prédicateurs et d'excellents missionnaires ! non que je propose mes ouvrages comme des leçons et des modèles en ce genre, mais comme une première idée et une grossière ébauche de la véritable éloquence sacrée, en attendant que je vous en envoie un traité fait de main de maître, composé de tous les traités des saints sur ce sujet, et des saints les plus éloquents, les plus puissants en œuvres et en paroles ; la compilation seule sera de moi ; le fond, l'ordre des choses, le traité entier sera des plus grands maîtres. Au

reste, mon Très-Révérénd Père, je suis bien éloigné de désirer que l'on imprime mes sermons ou exhortations : j'ai même une répugnance très-forte et très-sensible à cette publicité. Faites-les servir à quelque chose selon votre sagesse au dedans et au dehors, c'est toute mon ambition, et je suis au comble de mes vœux. Les voici en partie dans vos mains ; le tout y sera un jour, s'il plaît à Dieu ; disposez-en en toute liberté comme un bon et sage supérieur, tel que vous êtes, a le droit de le faire ; tout est à vous ; rien n'est à moi.....

« Je prie instamment Votre Révérence de me donner avis le plus tôt possible de l'arrivée de cette caisse à Pétersbourg ; je vais la suivre de cœur et d'esprit, en prières, neuvaines, sacrifices le long de sa course, jusqu'à sa destination. Cette nouvelle sera une des plus agréables que j'aie reçues de ma vie, surtout si elle était accompagnée d'un catalogue de la province dans lequel mon nom se trouve inscrit, comme Votre Révérence a eu la bonté de me le promettre : je le croirai voir écrit dans le livre de vie ; tous les jours je bénis Dieu, et je vous remercie vous-même, mon Révérend Père, du bonheur d'être agrégé à votre province, de travailler encore dans mes vieux jours et mes infirmités à la gloire de Dieu, et par obéissance, et dans le sein de la Compagnie, de participer encore à la sève vivifiante de ce bel arbre, de mourir jésuite, et d'avoir part, après ma mort, aux suffrages de nos RR. Pères et de nos chers Frères. Je m'acquitte très-exactement des messes que je dois selon l'Institut pour la Compagnie et pour les défunts. Vos prières, mon Très-Révérénd Père, vos ordres et votre bénédiction, je vous les demande à genoux

et prosterné à vos pieds, comme le plus indigne et le dernier de la Compagnie, mais le plus dévoué et le plus obéissant de vos serviteurs. »

Dès le commencement de l'année 1804, les personnes qui entouraient le P. Beauregard remarquèrent qu'il baissait sensiblement. Des chutes fréquentes, qui arrivaient presque toujours le mercredi, faisaient trembler pour sa vie. Instruit de son état, l'évêque diocésain lui avait permis de célébrer la messe dans sa chambre; mais il n'y voulut jamais consentir, par respect pour Notre-Seigneur.

Malgré son grand âge et ses infirmités, il avait conservé l'habitude de se lever toute l'année, de manière à pouvoir commencer sa méditation à quatre heures; il la continuait jusqu'au moment de la messe qu'il disait vers cinq heures et demie. Le vendredi 27 juillet, à la fin du saint sacrifice, après avoir pris la sainte hostie, il tomba à la renverse du haut de l'autel où il célébrait, et se fracassa le crâne sur les carreaux du pavé. Le coup fut si violent qu'il retentit au dehors, et que tous les assistants en demeurèrent frappés comme d'un coup de foudre. Les soins les plus pressés et les plus affectueux furent prodigués au P. Beauregard par la princesse Sophie, qui le vénérât comme un père et comme un saint; mais il fut impossible de lui procurer le plus léger soulagement: il avait été mortellement atteint; il mourut dans la journée, entre cinq et huit heures du soir. On trouva son corps recouvert d'un cilice. Ses traits, où se peignaient, avant qu'il expirât, l'inquiétude et une grande tristesse, changèrent totalement entre huit et neuf heures.

« On n'y vit plus, dit la princesse Sophie dans son jour-

nal, que l'expression de la paix, de la gratitude, et d'une joie aussi tranquille que si, avant que l'âme eût quitté le corps, la sainte Vierge et les anges lui eussent apparu, ou que saint Ignace l'eût informé du bref que le Pape allait expédier deux jours après, pour le rétablissement de la Compagnie à Naples, et qu'on regarde comme un acheminement à un rétablissement général, objet de ses plus grands désirs en ce monde, et qu'il fût parti parfaitement assuré de son salut éternel. »

Le P. Beauregard était âgé de soixante-treize ans.

Dans sa feuille du mardi 2 octobre 1804, le *Journal des Debats*, après avoir exalté les travaux et les vertus du P. Beauregard, concluait ainsi : « En déplorant de si grandes pertes, on ne peut s'empêcher de demander qui remplira ces vides que la mort cause chaque jour, et comment nous viendront d'autres hommes pour remplacer de pareils hommes. »

Huit mois avant sa mort, le 28 novembre 1803, le P. Beauregard avait écrit un testament olographe ou plutôt une déclaration de ses sentiments, que nous avons sous les yeux : nous sommes heureux de pouvoir en transcrire des fragments pour l'édification de nos lecteurs :

« Au nom du Père, du Fils, du Saint-Esprit, et à la plus grande gloire de Dieu.

« Je soussigné déclare et affirme que, si j'étais le maître et le propriétaire de tout ce que je parais posséder en ce moment, et dont je n'ai que le simple usage, argent, livres, vêtements, etc., je ne pourrais en honneur et en conscience les léguer à une autre personne qu'à S. A. S. madame la princesse Sophie de Hohenlohe-Bartenstein, laquelle, de-

puis ma sortie de France, d'abord par les bienfaits de ses angustes parents, et, depuis leur mort, par les siens propres et de ses propres rentes, m'a nourri et entretenu avec bonté, charité et générosité.

« Mais, 1^o en 1749, Dieu m'ayant fait la grâce insigne de m'appeler à la Compagnie de Jésus, d'y faire les derniers vœux, et d'y être reçu profès; 2^o en 1800, par une seconde grâce presque aussi privilégiée que la première et par une seconde vocation, ayant été agrégé et incorporé à la province des jésuites de Russie, par le R. P. Gruber, alors Général de cette même Compagnie; en vertu de mon vœu de pauvreté que je renouvelle en ce moment de très-grand cœur, ainsi que mes autres vœux, et par obéissance à nos saintes règles et constitutions, que je révère plus encore à ma mort que pendant ma vie; vœux et constitutions qui ne me permettent pas de tester, ce qui serait le plus grand acte de propriété; je déclare donc et affirme que tout ce qui paraît m'appartenir ne m'appartient pas, mais est sans aucune réserve aux jésuites de Russie, auxquels je supplie S. A. la princesse Sophie de l'envoyer....

« Aujourd'hui qu'après avoir eu, par la grâce de Dieu et la protection de la sainte Vierge, le bonheur d'être jésuite, et de ne pas cesser de l'être, j'ai encore celui de mourir dans le sein de cette sainte Compagnie de Jésus, je dois et je veux mourir pauvre, selon nos constitutions; déclare et affirme que je n'ai rien en mourant à laisser à personne, m'en réjouir, et espérer que, quoique je n'aie été sur la terre qu'un membre trop indigne de cette sainte et illustre Compagnie, j'aurai le bonheur inappréciable d'en faire cependant encore partie dans le ciel.

« Que Jésus, Marie, Joseph, mon ange gardien et tous les saints anges, mes saints patrons, et tous les saints de la Compagnie de Jésus, me soient propices dans mes derniers moments, viennent au secours de mon âme, la protègent contre les assauts des ennemis du salut, et l'introduisent dans leur bienheureuse et immortelle société. Ainsi soit-il.

« Fait double au château de Grœningen, comté de Limbourg, ce 28 novembre 1803. Le double envoyé à Pétersbourg, au R. P. Général, par moi, en pleine santé et connaissance, Nicolas Beauregard, prêtre et profès de la Compagnie de Jésus. »

Il est inutile de dire que les intentions du P. Beauregard furent remplies avec la plus scrupuleuse fidélité. La princesse Sophie se fit un devoir de transmettre aux jésuites de Russie tout ce que laissait le P. Beauregard.

Ses sermons n'ont point été imprimés jusqu'ici. En 1820, on en a publié, à Paris, un abrégé ; 1 vol. in-12. On voit dans ces discours, quoique mutilés et privés de la vie qu'il leur donnait par un débit entraînant, la hauteur et l'étendue de son génie. On devine ses pensées sublimes, et on se figure, jusqu'à un certain point, les effets étonnants qu'il devait produire. « Une éloquence impétueuse, quoique peu soignée¹ et peut-être d'autant moins soignée qu'elle était plus impétueuse, un ton véritablement apostolique, une action originale et parfaitement analogue au genre de ses sermons, tout en lui commandait l'attention, en même temps que la haute idée qu'on avait de sa vertu

¹ *Annales religieuses et morales*, t. II, p. 499.

commandait le respect. Ami, confrère et émule du P. Lantant, on aimait à les comparer, et on trouvait, en général, qu'autant celui-ci le surpassait par la force logique et la régularité des plans, autant celui-là lui était supérieur par ces traits de génie qui ne sont pas le fruit du travail, et qui appartiennent plus proprement au don de la parole. Il tenait, ce semble, le milieu entre le missionnaire et l'orateur proprement dit : plus élevé que l'un, et moins orné que l'autre. Mais son inégalité est telle, qu'il est permis de douter, si l'impression lui serait favorable, et si l'on trouverait autant de plaisir à le lire que l'on en avait à l'entendre. »



LE P. P.-J. PICOT DE CLORIVIÈRE.



Tous les documents que nous avons pu recueillir sur la longue et sainte vie du P. Pierre-Joseph Picot de Clorivière nous montrent en lui une de ces âmes privilégiées que la Providence suscite dans des temps orageux et difficiles pour édifier l'Église et la consoler par leur dévouement à toute sorte de bonnes œuvres.

Son père, gentilhomme breton, jouissait d'une honnête aisance. Il s'était fait remarquer par la ferveur de sa piété durant les années qu'il passa au collège Louis-le-Grand, où il fut le condisciple du trop célèbre Voltaire. M. de Clorivière conserva toute sa vie les sentiments qui l'avaient distingué dès sa jeunesse, et fut constamment dans le monde un modèle de régularité et d'attachement aux devoirs prescrits par la religion.

Pierre-Joseph, qui devait être l'héritier des vertus d'un si digne père, naquit à Saint-Malo en 1735, le 29 juin, jour de la fête de saint Pierre. Cette circonstance lui fit

donner au baptême le nom du prince des apôtres, pour lequel il fut toujours pénétré d'une tendre vénération; et il attribuait à son intercession la foi vive qui fut dans la suite le mobile de toutes ses actions.

Il avait un frère plus âgé que lui, M. Picot de Limoëlan, qui fut impliqué dans la conspiration royaliste de la Rouairie, et périt sous la hache révolutionnaire, ainsi qu'une de ses nièces, madame de la Foachais, née Désilles. Sa sœur aînée, mariée à M. Désilles, fut mère du jeune héros que son courageux dévouement fit comparer au brave d'Assas. Étant à Nancy en 1791, il voulut contraindre les soldats révoltés de son régiment à obéir aux ordres d'un chef envoyé par le roi. Sa fidélité lui coûta la vie : il périt de la main de ces forcenés. Sa plus jeune sœur embrassa plus tard la vie religieuse dans un des monastères de la Visitation de Paris.

Ayant perdu ses parents de bonne heure, Pierre-Joseph fut envoyé avec son frère au collège des Bénédictins anglais de Douai pour apprendre, sous ces habiles maîtres, la langue de leur pays, et pour suivre en même temps les cours d'humanités et de philosophie. Après les avoir achevés avec distinction, il entra dans la marine, et fit quelques voyages sur mer. Mais ne se sentant aucun attrait pour ce genre de vie, il le quitta et se rendit à Paris, où, tout en continuant, comme il l'avait fait jusque-là, à se livrer aux exercices de la piété, il s'appliqua pendant trois ans à l'étude du droit.

Au milieu de ses occupations, il lui semblait que Dieu demandait de lui un genre de vie plus parfait. Il croyait entendre une voix intérieure qui l'appelait à quitter le

monde pour embrasser la vie religieuse. Plein de ces pensées il se retirait souvent dans l'église du noviciat des jésuites du faubourg Saint-Germain. Ce lieu solitaire et éloigné du bruit lui laissait plus de liberté pour vaquer à la prière. Peu à peu il se sentit attiré à la Compagnie de Jésus. Mais le P. provincial, auquel il se présenta, jugea avec raison qu'un hégaiement notable dont il était affligé ne lui permettant pas d'exercer les fonctions de prédicateur, de confesseur et de professeur, opposait un obstacle presque insurmontable à sa réception. Néanmoins le docteur Grisel, qui dirigeait sa conscience, ecclésiastique rempli de l'esprit de Dieu, et grand pénitencier de l'Église de Paris, l'engagea fortement à poursuivre ses démarches.

Une circonstance tout à fait extraordinaire vint le confirmer dans cette résolution. Un jour qu'après avoir invoqué les lumières du ciel par de longues et ferventes prières, ainsi qu'il le faisait souvent, il sortait de l'église des jésuites, une dame inconnue, vêtue de noir et d'un extérieur vénérable, l'aborda, le frappa légèrement sur l'épaule, et lui montrant de la main la maison du noviciat : *C'est là, lui dit-elle, que Dieu vous appelle.* Il fit d'abord peu d'attention à ces paroles ; mais quelques jours après, au même lieu, la dame se présenta de nouveau, fit le même geste et prononça les mêmes paroles. Il crut alors devoir en référer au P. Grisel, son directeur. Celui-ci, sans paraître y attacher trop d'importance, lui dit néanmoins que, s'il revoyait la dame, il ne négligeât pas cet avertissement. Elle reparut en effet, lui tenant encore le même langage. Après un moment d'hésitation, il se retourna pour lui parler, mais il ne la vit plus : elle avait

disparu, il n'y avait même personne dans la rue. Clorivière ne douta jamais depuis qu'il ne fût redevable de cette faveur à la sainte Vierge pour laquelle il avait eu dès l'enfance une tendre dévotion, et qu'elle n'eût voulu par là lui manifester les desseins de Dieu.

Plein de reconnaissance envers sa bienfaitrice, il réitéra ses instances auprès des supérieurs de la Compagnie, et fut enfin admis à commencer son noviciat dans la maison de Paris, le 14 août 1756.

Les compagnons de noviciat du jeune Picot de Clorivière, d'après le témoignage des deux seuls qui lui aient survécu, les PP. Simpson et Fontaine, s'accordèrent à lui rendre ce témoignage, qu'il les surpassa bientôt tous en ferveur et en régularité, et qu'il donna pendant ce temps d'épreuve l'exemple de toutes les vertus.

Les deux années du noviciat étant écoulées, Pierre-Joseph fit ses premiers vœux et fut envoyé à Compiègne pour y enseigner les belles-lettres. Le collège de cette ville avait peu d'élèves. C'était un théâtre bien obscur pour un homme d'un mérite aussi distingué ; mais, d'un autre côté, l'embarras de langue qu'il éprouvait ne permettait pas de le placer dans un poste plus éminent ; et pour lui, comme il n'avait en vue que la plus grande gloire de Dieu, il s'estimait heureux dans la position que la volonté divine lui avait faite.

L'arrêt du parlement de 1762 qui supprimait la Compagnie en France, et qui condamnait tous les jésuites au bannissement, contraignit le P. de Clorivière à quitter Compiègne. Il était trop attaché à sa vocation pour ne pas chercher à la suivre, dût-il pour cela s'expatrier. Il se re-

tira donc à Liège dans le collège des jésuites anglais. Il y fut appliqué à l'étude de la théologie, et il n'y excella pas moins qu'il ne l'avait fait à Compiègne dans l'enseignement de la poésie et des belles-lettres. Quand fut arrivé pour lui le moment de recevoir les ordres sacrés, sa difficulté de langue vint encore mettre un obstacle presque invincible à sa promotion : le supérieur du collège hésitait à le présenter. Cette considération néanmoins ne ralentit pas le désir qu'il avait d'être élevé au sacerdoce. Comme Abraham, il espéra contre l'espérance, et il ne douta pas qu'il obtiendrait de Dieu, par la médiation de la sainte Vierge, ce que lui refusaient ses supérieurs. Pour s'assurer, d'une manière plus efficace, la protection de cette divine Mère, il demanda et obtint la permission de se rendre à pied, avec deux de ses confrères, au pèlerinage si renommé de Notre-Dame de Liesse, dans le diocèse de Soissons. Les trois pèlerins éprouvèrent quelques désagréments de la part d'un commandant de place qui voulut les faire arrêter, parce qu'ils se trouvaient en contravention avec l'arrêt qui bannissait les jésuites de France. Ils en furent quittes pour des menaces qui n'eurent aucune suite fâcheuse. Ces contradictions, loin de déconcerter le P. de Clorivière, lui inspirèrent un nouveau courage. Parvenu au terme de son pèlerinage, il invoqua la Mère des miséricordes par les plus ferventes prières : il la conjura avec larmes d'intercéder auprès de Jésus, son Fils, pour qu'il daignât lui ouvrir l'entrée du sanctuaire et l'admettre au nombre de ses ministres. Dieu ne tarda pas à montrer qu'il avait pour agréables les instances de son serviteur ; car quoique son infirmité n'eût en rien diminué, on se

décida à lui conférer le sacerdoce, peu de temps après son retour à Liège. Dieu, qui fait tout servir à l'accomplissement de ses desseins, avait amené le supérieur du collège à consentir à l'ordination du P. de Clorivière, dans l'espérance qu'il pourrait obtenir le libre usage de la langue par les soins d'un médecin anglais de grande réputation. Son séjour en Angleterre fut assez long, mais sans succès : il n'en rapporta que le conseil ordinaire de parler sans précipitation et de s'habituer à le faire, en tenant, comme Démosthène, de petits cailloux dans la bouche.

A la suite de ce voyage, le P. de Clorivière fut envoyé en Belgique et chargé de la direction d'une communauté de religieuses bénédictines dans la ville de Bruxelles ; il s'y livra en même temps avec zèle et avec succès à l'exercice du saint ministère. Il avait mérité la confiance des âmes qui désiraient avancer dans la piété. Des lettres adressées à l'une d'entre elles, qui tenait un rang distingué dans la ville, et où le Père exposait la perfection des devoirs de la vie chrétienne, tombèrent entre les mains du gouverneur des Pays-Bas, peu favorable à la religion. Il fit appeler le P. de Clorivière, et en les lui présentant, il lui demanda s'il n'en était pas l'auteur. Le Père répondit qu'à la vérité cette écriture ressemblait à la sienne ; mais qu'on n'était pas autorisé à lui attribuer ces lettres, puisqu'elles ne portaient aucune signature ; que d'ailleurs elles ne contenaient rien qui ne fût parfaitement conforme à la morale de l'Évangile. Le gouverneur, qui ne cherchait qu'un prétexte pour persécuter le Père, feignit d'être irrité de cette réponse, se répandit en invectives contre lui, le traita de fanatique et d'insensé, de perturbateur des

consciencés ; il accompagna même ses injures de violentes menaces. « Ma conscience, répondit le P. de Clorivière avec calme et dignité, me rend le témoignage que je ne mérite pas les reproches que vous m'adressez ; cela me suffit : quant à mes principes, ni la prison, ni l'exil, ni la mort, ne pourraient y porter atteinte, puisque je les ai puisés dans le sein de la vérité même. » Il jugea néanmoins, d'après les menaces du gouverneur, qu'il ne serait pas en sûreté à Bruxelles, et, avec l'agrément des supérieurs, il quitta cette ville, après y avoir fait un séjour de trois ans.

Depuis quelque temps déjà, le R. P. Général de la Compagnie avait expédié l'autorisation d'admettre le P. de Clorivière à la profession solennelle des quatre vœux, lorsqu'une épreuve, plus pénible sans comparaison que toutes les autres, vint le frapper comme d'un coup de foudre. Clément XIV, cédant enfin aux obsessions auxquelles il était en butte depuis longtemps, prononça par son bref du 21 juillet 1773 l'extinction de la Compagnie de Jésus. Mais le prince-évêque de Liège, plein de bienveillance pour les Pères, voulant prolonger, autant qu'il était en son pouvoir, les derniers moments de la Société expirante, ne publia le bref d'extinction que le 5 septembre suivant. Le P. de Clorivière profita de ce délai, qui laissait encore dans ce pays quelques jours d'existence à la Compagnie. Brûlant du désir de s'unir à Dieu par des vœux solennels, et à la Société par des vœux indissolubles au moment où elle allait périr, il sollicita avec instance et obtint la grâce de prononcer ses vœux le jour de la fête de l'Assomption de cette même année ; il fut probablement le dernier profès admis dans la Compagnie.

Obligé quelques jours après sa profession de quitter l'habit de son Ordre, le P. de Clorivière passa en Angleterre : il n'y demeura que peu d'années ; car nous le trouvons à Paris, en 1778, remplissant les fonctions de directeur d'une maison de Carmélites. Cet emploi le mit en relation avec la R. M. Thérèse de Saint-Augustin, madame Louise de France, fille de Louis XV, prieure des Carmélites de Saint-Denis. La vertueuse prieure professait la plus haute estime pour le P. de Clorivière.

Pendant les cinq ou six années que le P. de Clorivière passa dans la capitale, il se livra à diverses œuvres de charité. La difficulté qu'il éprouvait à s'exprimer l'éloignant des chaires des grandes églises, il s'appliqua à un genre de ministère moins éclatant, mais non moins utile. Il donnait des instructions particulières dans les communautés religieuses, à de pieuses réunions d'hommes et de femmes, à de nouveaux convertis, à des filles pénitentes ; son zèle semblait le multiplier : on le voyait dans les hôpitaux, dans les maisons de charité, dans les prisons, au saint tribunal de la pénitence ; partout, en un mot, où il y avait des ignorants à instruire, des pécheurs à convertir, des affligés à consoler. Ce désir ardent de procurer le salut du prochain le portait surtout à se rendre très-exactement au tribunal de la pénitence. Doué d'une rare prudence et d'un discernement exquis, il ne négligeait pas de travailler à l'avancement des âmes les plus simples ; mais il excellait principalement dans la conduite de ces âmes de choix, que Dieu attire à lui par des voies plus élevées et souvent extraordinaires.

Le P. de Clorivière était occupé tout entier à ces

fonctions obscures, lorsque Mgr Christ-Jos. des Laurents, son évêque, qui se trouvait alors à Paris, l'engagea à l'accompagner en Bretagne et à s'y fixer. Il regarda cette invitation comme une disposition de la Providence à son égard, et il se rendit aux désirs du prélat. Celui-ci lui confia, aux portes de Saint-Malo, la paroisse de Paramé, une des plus importantes du diocèse. Il en prit possession en 1780. Dans l'administration si difficile de cette grande paroisse, où ses fonctions pastorales l'obligeaient à des rapports fréquents avec des personnes de tout âge et de toute condition, le P. de Clorivière déploya autant de zèle et d'habileté, qu'il avait montré de sagesse et de piété dans les diverses œuvres dont il avait été l'auteur ou le soutien pendant son séjour à Paris. Ses relations à Saint-Malo, avec des familles étrangères à la France, lui fournirent l'occasion de faire rentrer plusieurs hérétiques dans le sein de l'unité catholique. Parmi ces conversions, nous citerons celle de John Riesdat. Le retour à la vraie foi de ce personnage fut une précieuse conquête pour la religion, à laquelle il rendit d'importants services, surtout dans les villes de Lancaster et de Philadelphie aux États-Unis.

C'est, si nos souvenirs ne nous trompent pas, c'est tandis que le P. de Clorivière était recteur de Paramé, que Dieu lui accorda une autre conversion remarquable, en vertu d'un sacrifice qui ne fut pas pour lui sans mérite. Il avait ramené à Dieu tous les habitants de sa paroisse, un seul excepté. Un jour, après la messe, faisant son action de grâces devant l'autel de la sainte Vierge : « Il faut, lui dit-il, que vous m'accordiez la conversion de N*. Que me

demandez-vous en échange? Ma tasse de café? » (celle qu'il prenait chaque jour, après son dîner). Le sacrifice fut fait, et dès le lendemain N* s'approcha du tribunal de la pénitence. Plus tard, étant supérieur de la Compagnie, en France, il se refusa toujours à prendre du café; et, pour expliquer ce refus, il racontait l'histoire de son vœu.

Ce fut aussi dans le même temps que Dieu, pour récompenser la fidélité de son serviteur, lui accorda une grâce d'autant plus précieuse à ses yeux qu'elle lui procurait une plus grande facilité pour l'exercice de son ministère. L'embarras de la langue qu'il éprouvait, et la timidité qui en était la suite, nuisaient souvent à l'effet de ses prédications; il invoquait fréquemment sainte Anne, afin d'obtenir la guérison de cette infirmité. Une nuit, après avoir imploré sa protectrice avec encore plus de ferveur et de confiance qu'à l'ordinaire, il s'endormit ayant le secret pressentiment que sa demande était exaucée; et en effet, à son réveil, il se sentit délivré de la timidité naturelle qui le maîtrisait, et il reconnut qu'un heureux changement s'était opéré dans sa prononciation. Depuis lors, il parla plus facilement; son bégaiement devint peu sensible, et cessa d'être pour lui un obstacle à la prédication.

Cette faveur signalée communiqua un nouvel élan à son zèle; se trouvant trop à l'étroit dans la paroisse confiée à ses soins, il alla annoncer la parole de Dieu aux populations voisines, et jusque dans le diocèse de Saint-Brieuc. Il fut accompagné dans ses excursions par M. Cormeau, ecclésiastique d'une éminente piété, dont les travaux et les ver-

tus furent couronnés par la gloire du martyr en 1794.

Le collège de Dinan était dépourvu de ressources, et passait pour une maison en décadence. Mgr Cortois de Pressigny, qui avait succédé à Mgr des Laurents sur le siège de Saint-Malo, désirant en faire son séminaire diocésain, conçut la pensée de le relever de l'état d'abaissement où il était tombé. Il crut que, pour assurer le succès de cette entreprise, il ne pouvait rien faire de mieux que d'en charger le P. de Clorivière, et il lui confia les fonctions de principal du collège. Trois raisons, disait-il, avaient déterminé son choix. D'abord, c'est que le P. de Clorivière, en sa qualité d'ancien jésuite, avait été formé dans l'art si difficile de diriger et d'instruire la jeunesse; ensuite, qu'il était versé dans la connaissance des belles-lettres; et, enfin, que pouvant disposer d'une pension que lui avait laissée en mourant mademoiselle Trublet de Hermont, sa tante, il y avait lieu d'espérer qu'il ne refuserait pas de venir en aide à cet établissement. Ce n'est pas cependant que sa fortune le mît au-dessus d'une honnête aisance; mais la manière pleine de réserve et d'économie dont il en usait pour pourvoir à ses propres besoins, multipliait ses ressources et lui fournissait le moyen de verser d'abondantes aumônes dans le sein des indigents. Aussi, le supposait-on généralement plus riche qu'il ne l'était en effet. Au reste, les espérances que le prélat avait fondées sur la sagesse de son administration, ne furent pas trompées. Pendant quatre ou cinq ans que le vertueux prêtre conserva la direction de collège, il le fit prospérer de plus en plus. La discipline exacte qu'il introduisit, les soins assidus qu'il donna aux études, les

sentiments de piété qu'il sut inspirer aux élèves, contribuèrent, en peu de temps, à faire fleurir cet établissement.

Cependant l'évêque de Saint-Malo dont l'estime pour le P. de Clorivière augmentait chaque jour, voulut lui en donner un témoignage non équivoque : il l'appela à partager les soins de son administration, et il le nomma son vicaire général.

L'humble serviteur de Dieu, peu sensible à une marque de confiance si honorable, tout en acceptant ce poste, résolut de s'y soustraire, dès qu'une occasion favorable s'en présenterait. Ce fut même alors que, brûlant d'un zèle de plus en plus ardent pour le salut des âmes, il forma le projet d'abandonner sa patrie, pour porter les lumières de la foi chez les peuples de l'Amérique, et d'aller retrouver aux États-Unis plusieurs de ses anciens confrères des Pays-Bas qui s'y étaient retirés. La Compagnie en effet avait pu, grâce à la liberté dont la religion catholique jouissait dans ces contrées, y conserver une espèce d'existence ; et le P. de Clorivière éprouvait le plus vif désir d'aller se réunir à ses Frères, pour reprendre avec eux les pratiques de la vie religieuse. Déjà il avait fait choix de quelques prêtres pieux et dévoués qui devaient l'accompagner, et il s'occupait à tout préparer pour ce prochain départ, lorsque la révolution éclata, et le força d'ajourner l'exécution de son dessein.

En 1790, cédant aux instances qui lui furent faites, le P. de Clorivière consentit à prêcher le carême à Dinan. Sa pratique constante était d'éviter avec soin dans ses prédications toute espèce d'allusion aux malheureux évé-

nements qui semaient partout le trouble et la discorde. Sur tout le reste il usait d'une liberté vraiment apostolique, et loin de retenir la vérité captive, il l'exposait sans déguisement. Le jour de la fête de l'Annonciation, il s'éleva fortement contre les écarts du vice et les séductions de l'impiété; mais il ne crut pas déroger à la règle qu'il s'était prescrite de s'interdire toute allusion politique, en s'exprimant avec énergie sur la sainteté des vœux de religion et sur l'utilité des Ordres monastiques dont l'Assemblée nationale venait de décréter la destruction. Ce sermon produisit une sensation extraordinaire parmi ses auditeurs. Le lendemain, comme il descendait de chaire, on vint le sommer de comparaître devant la municipalité. Il s'y rendit sur-le-champ en surplis et en bonnet carré. On lui fit des reproches amers sur le sermon de la veille. Pour toute justification, le P. de Clorivière se contenta de développer en présence de ses accusateurs les passages les plus remarquables de son discours, qui ne renfermaient que la morale incontestable de l'Évangile : puis s'adressant nominativement à un certain abbé Gautier, prêtre apostat, qui remplissait les fonctions de maire, il lui demanda avec une modeste assurance si, comme prêtre et théologien, il trouvait quelque chose de répréhensible dans son discours? *En d'autres circonstances*, répondit le magistrat, *je ne le condamne ais pas ; mais il n'est pas sage pour le temps où nous vivons, et vous vous ferez martyriser. Je ne suis pas digne d'une si grande grâce*, reprit le prédicateur, *mais si telle était la volonté du Seigneur, je l'en bénirais du fond de mon âme. C'est là du fanatisme*, s'écria le maire. *J'accepte cette dénomination*, répartit le P. de

Clorivière; *elle m'honore ; et, dans votre bouche, elle est un témoignage de ma fidélité à mes devoirs. Pour vous, monsieur, ajouta-t-il, remplissez, puisqu'il vous plait ainsi, les fonctions nouvelles que vous vous êtes imposées; quant à moi, je n'en connais pas d'autres que celles du ministère de Jésus-Christ : j'espère les remplir toujours avec fidélité, et n'abandonner jamais la bannière de mon divin chef.*

Cette fermeté évangélique, jointe au refus qu'il avait fait constamment de prêter le serment à la constitution civile du clergé, ne manqua pas d'irriter contre lui les partisans de la révolution, et de lui susciter des difficultés et des embarras. Il prit donc le parti de se soustraire par la fuite à la persécution qui devenait de jour en jour plus menaçante, et de se retirer momentanément à Jersey. Peu de temps après néanmoins, il rentra en France dans l'intention de se rendre à Rome avant de passer aux Etats-Unis, où l'appelait le docteur Carroll¹, son ami, évêque de Baltimore. Il arriva à Paris vers la fin de septembre 1790. Mais pendant son séjour dans cette ville, voyant un si grand nombre de prêtres et de pasteurs abandonner la France pour mettre leur vie en sûreté, il lui sembla qu'il pouvait, en y restant, s'employer utilement à la gloire de Dieu et au salut des âmes; et que s'il avait des dangers à courir, il aurait aussi une abondante moisson à recueillir; plus abondante peut-être qu'aux Etats-Unis. Cédant à ce mouvement de la grâce, il renonça à son projet de départ pour l'Amérique.

¹ *Notice*, n° 7, page 110.

Une détermination si généreuse mérite toute notre admiration : elle ne doit pas cependant nous porter à déverser le blâme sur les prêtres qui, pour échapper aux rigueurs de la persécution, crurent devoir tenir une conduite différente et quitter le sol de la patrie. Ils obéissaient, n'en doutons pas, à une disposition particulière de la Providence, qui voulait les conserver dans des vues de miséricorde sur la France, et les lui rendre dans des temps meilleurs. Mais pouvons-nous trop louer l'héroïque dévouement de celui qui, résolu de s'expatrier avant le commencement de la persécution, abandonne son premier dessein au moment du péril, afin de rendre dans sa patrie plus de services à la religion ?

Ce fut vers cette époque qu'après y avoir mûrement réfléchi devant Dieu, et avoir pris le conseil des personnages les plus vertueux et les plus éclairés, il conçut et exécuta le plan d'une double association d'hommes et de femmes, destinée à remplacer, autant que possible, les Ordres religieux supprimés par le décret révolutionnaire du 13 février 1790. Nous avons dit un mot de cette institution dans la vie du P. Varin ¹.

Aux termes de la loi, le serment de la constitution civile du clergé devait être exigé des seuls ecclésiastiques qui remplissaient des fonctions publiques. Le P. de Clorivière n'occupant aucun emploi n'y était pas astreint, et ne pouvait par conséquent être inquiété pour refus de serment. Il crut cependant que la prudence lui faisait un devoir d'user de la plus grande circonspection dans toutes

¹ *Vie du P. Varin*, p. 108.

ses démarches. Il se condamna donc à une vie tout à fait retirée dans un humble appartement, au troisième étage d'une maison située dans le faubourg Saint-Victor, n'ayant pour confident et pour témoin de ses bonnes œuvres qu'un bon frère des écoles qui lui servait de domestique. Il se flattait par là d'échapper aux recherches des persécuteurs; mais les temps devenant de plus en plus mauvais, on exerça une surveillance plus active, et l'on parvint à découvrir son nom et son domicile. Les agents de la police se présentèrent chez lui dans le dessein de se saisir de sa personne, et de le traduire à la section; de là il eût été vraisemblablement conduit au Luxembourg, ou à l'abbaye de Saint-Germain, ou aux Carmes qui avaient été convertis en maisons de détention; et l'on peut facilement conjecturer quel eût été son sort. Il rencontra les agents sur l'escalier au moment même où il venait de fermer la porte de son appartement, et où il se disposait à sortir. Ils lui demandèrent si le citoyen Clorivière était chez lui: *Non*, répondit-il; et comme ils paraissaient indécis sur la conduite qu'ils devaient tenir, il ajouta: *Si vous voulez l'attendre, je vais vous ouvrir la porte de son appartement dont j'ai la clef.* Ils le prirent sans doute pour le frère qui le servait, et ne firent aucune instance, se promettant de revenir dans un moment plus opportun, et de ne pas laisser échapper leur proie. Pour lui, il ne jugea pas à propos de s'exposer à une seconde visite de ce genre. Il se retira d'abord à la campagne; ensuite il revint à Paris et alla habiter une maison de la rue Cassette, peu éloignée du couvent des Carmes, où peu de jours après eut lieu le massacre de tant de confesseurs de la foi. Il

demeura caché dans cet asile pendant tout le temps de la terreur, et jusqu'en 1800 ; et il ne cessa jamais de remplir les fonctions de son ministère, toutes les fois que la Providence lui en fournit l'occasion. Le petit nombre de personnes qui furent initiées au secret de sa demeure le trouvèrent toujours prêt à leur porter les secours et les consolations de la religion ; mais elles n'en usaient qu'avec la réserve nécessaire pour ne pas exposer ses jours, non plus que ceux de la personne charitable qui prenait soin de lui. Quelque limité que fût d'abord ce nombre, de confiance en confiance le secret s'étendit bientôt au delà des bornes que prescrivait la discrétion ; en sorte qu'on ne conçoit pas comment, sans une protection toute spéciale de Dieu, sa retraite ait pu être dérobée à la connaissance de ceux qui couraient avec tant d'activité à la recherche de nouvelles victimes.

Cependant tout ce qui se passait autour du P. de Clorivière l'avertissait chaque jour de redoubler de prudence et de précautions. Il sortait plus rarement de sa demeure, et se bornait à se rendre chez les personnes qui venaient réclamer son ministère pour les cas pressants. Sa droiture répugna toujours à user de subterfuges pour se procurer un certificat de civisme sans lequel on ne pouvait plus circuler librement même dans les rues. Il préféra demeurer cinq années consécutives dans un passage étroit, bien masqué, entre deux murailles, et qui ne pouvait être découvert par les explorateurs les plus exercés. Il avait érigé dans ce sombre réduit un autel, devenu son unique consolation. Tous les jours il y célébrait les saints mystères. Le reste de son temps était partagé entre l'étude et la prière. Son

attrait particulier le portant à l'étude de l'Écriture sainte, surtout à l'interprétation des livres prophétiques, il s'y appliqua avec ardeur et assiduité, et l'on a tout lieu de croire que l'esprit de Dieu lui a communiqué des lumières extraordinaires pour l'intelligence de ces livres.

Les rigueurs d'une réclusion aussi sévère n'étaient adoucies que par des sorties nocturnes, inspirées par la charité et l'intérêt du salut des âmes. Son habillement négligé, une admirable présence d'esprit, la confiance en son bon ange, mais surtout son abandon à la très-sainte Vierge, pour laquelle il avait la plus tendre dévotion, le préservaient des dangers, ou l'aidaient à en sortir heureusement dans des circonstances qui auraient été funestes à tout autre. Il ne quittait jamais sa retraite sans s'être auparavant prosterné devant une petite statue en bois de la Mère de Dieu qu'il avait constamment portée sur lui, et qu'il conservait religieusement comme un palladium destiné à le garantir de tous les périls.

Peu s'en fallut cependant que le P. de Clorivière ne fût compromis, comme l'avaient été le P. Varin et ses compagnons, dans le procès intenté à mademoiselle de Cicé, à l'occasion de l'affaire de la machine infernale¹. Il avait établi cette vertueuse dame directrice de la Société de bonnes œuvres dont nous avons parlé plus haut². Le gouvernement, ne pouvant se persuader que la gloire de Dieu fût le seul but de cette Société, s'obstinait à y voir des projets de contre-révolution; les rapports du P. de Clorivière

¹ *Vie du P. Varin*, p. 121.

² *Vie du P. Varin*, p. 108.

avec mademoiselle de Cicé lui étaient suspects, et pour échapper aux perquisitions de la police, les précautions qu'il avait prises jusqu'alors lui parurent insuffisantes. Il se vit contraint de quitter Paris, et se retira dans le midi de la France, où il demeura ignoré pendant quelque temps.

Comme les tracasseries qui lui avaient été suscitées semblaient s'apaiser, il crut pouvoir sortir de sa retraite, et se sentant pressé de poursuivre l'œuvre des associations qui avaient pris beaucoup d'accroissement, il résolut d'aller visiter tous les lieux où elles étaient établies. Dans ce but, il parcourut en missionnaire une grande partie de la France. Dans le cours des années 1802 et 1803, il donna des missions ou des retraites à Aix, à Marseille, à Toulon, à Arles, et dans les autres principales villes de la Provence. Il se rendit ensuite successivement à Besançon, à Orléans, à Tours et à Poitiers, continuant dans ces villes le même ministère, et recueillant partout des fruits abondants de grâce et de salut.

Toutes les fois qu'il trouvait une de ces associations dont il était le père, il se rejouissait en voyant se multiplier d'une manière si consolante les vrais serviteurs de Dieu. Il les réunissait dans de pieux asiles, tâchait par ses instructions de ranimer leur zèle, et les confirmait dans leurs généreuses résolutions. Ses paroles brûlantes de charité allumaient dans ces âmes d'élite le feu de l'amour divin, et les excitaient à la pratique des plus hautes vertus.

Quoique le motif de ces fréquents voyages fût suffisamment expliqué par ses prédications, ils ne laissèrent pas d'éveiller des soupçons. On leur supposa un but politique, bien étranger aux vues de l'homme de Dieu. Il fut donc

résolu qu'on prendrait des moyens efficaces pour mettre fin à ses courses apostoliques; et le 5 mai 1804, un mandat d'arrêt ayant été lancé contre lui, on le conduisit dans la prison du Temple. Il était accusé d'avoir fomenté des troubles dans l'Etat. Il ne lui fut pas difficile de montrer la fausseté de ces allégations. Mais bien qu'il parût pleinement justifié par la simplicité et la sagesse de ses réponses, le préfet de police refusa de lui rendre la liberté. Cette épreuve n'eut rien de pénible pour ce prêtre fervent. La résignation à la volonté de Dieu, l'assiduité à l'étude, les exercices de la piété, la pratique de l'oraison, le soutinrent dans sa captivité. Durant la première année de sa détention, il composa son explication des Épîtres de saint Pierre; les suivantes furent employées à revoir et à compléter ses commentaires sur les Saintes Ecritures, et surtout son interprétation de l'Apocalypse et du Cantique des cantiques qu'il venait d'achever.

Il y avait quatre ans environ que le P. de Clorivière était enfermé dans la prison du Temple, lorsque le gouvernement se déterminà à démolir ces vieilles tours : leur aspect rappelait d'importuns souvenirs aux hommes de la révolution. Il fut donc transféré dans une maison de santé destinée aux prisonniers infirmes. Il y jouit d'une plus grande liberté qu'au Temple, et il en profita pour se livrer avec ardeur aux œuvres de zèle.

Pendant sa détention au Temple, les occasions de travailler au salut des âmes s'étaient plus rarement présentées : la Providence sembla vouloir dédommager l'homme apostolique en les faisant naître comme à l'envi dans la maison de santé. De son côté il n'en laissait échapper aucune de

rappeler aux personnes qui l'entouraient les vérités de la foi ; et son infatigable charité lui suggérait mille pieuses industries pour instruire, toucher et convertir. Le Seigneur se plut à répandre de grandes bénédictions sur ses travaux. En peu de mois, ce séjour changea entièrement de face, et prit l'aspect d'une maison religieuse : Dieu y fut connu, la religion respectée, et on ne vit pas sans étonnement l'ordre, la décence, la paix et tous les autres biens qui découlent de la pratique des vertus chrétiennes, prendre la place de la licence et des désordres qui sont la suite inévitable de l'irrégularité.

Il semblait que la Providence ne faisait passer ce serviteur fidèle par tant d'épreuves différentes que pour lui fournir l'occasion de procurer sa gloire d'une manière plus éclatante, et de prouver par son exemple qu'il n'y a pas de genre de bien que ne puisse opérer un prêtre rempli de l'esprit de son état.

Sur ces entrefaites, il apprit que le Saint-Siège avait, par les brefs de 1801 et de 1804, rétabli ou plutôt confirmé la Compagnie de Jésus en Russie, où elle n'avait jamais cessé d'exister. Cette nouvelle lui inspira un vif désir d'aller se réunir à ses Frères. Mais comme sa captivité mettait obstacle à ce projet, il voulut du moins leur être agrégé, en attendant qu'il obtînt la liberté qu'on lui faisait envisager comme prochaine. Malgré la surveillance dont il était l'objet, il trouva le moyen de faire parvenir au R. P. Gruber, Général de l'Ordre, une lettre où il le suppliait de le considérer comme membre de la Compagnie : il espérait que son absence ne serait pas un obstacle à l'accomplissement de ses vœux. Le P. Brzozowski, qui venait

de succéder au P. Gruber, acquiesça à la demande du P. de Clorivière: mais il lui enjoignit en même temps de continuer à demeurer en France, quand bien même il recouvrerait la liberté: « Car, ajoutait-il, malgré toutes les apparences contraires, je ne perds pas l'espoir que vous verrez encore des jours assez favorables pour travailler au rétablissement de la Compagnie de Jésus dans votre patrie. » Dieu en effet le réservait pour cette œuvre importante: il devait être comme le lien destiné à unir l'ancienne Compagnie avec la nouvelle.

La joie que le P. de Clorivière éprouva en recevant cette décision de son Général fut une des grandes consolations de sa vie; cependant, soit que le gouvernement fût las de retenir inutilement en prison un prêtre inoffensif, soit que son zèle importunât ceux qui étaient chargés de le garder, le 11 avril 1809 il fut rendu à la liberté, après une détention de cinq années et quelques jours, et il reprit aussitôt le cours de ses travaux apostoliques.

L'évêque de Baltimore, qui ne perdait pas de vue le dessein d'appeler auprès de lui son ancien ami, fit de nouvelles instances pour l'engager à passer aux Etats-Unis. Il lui annonçait que la Compagnie de Jésus se rétablissait dans le Maryland, et le pressait de revenir se mettre à la tête d'une œuvre si conforme à son attrait et à ses vues. Le digne enfant de saint Ignace soumit ce projet au P. Général, qui refusa d'y donner son consentement, toujours dans l'espérance de voir la Compagnie se rétablir en France, où le P. de Clorivière pourrait lui rendre d'importants services.

Enfin arriva le moment marqué par la Providence. La

paix ayant été rendue à l'Église, Pie VII publia solennellement la bulle *Sollicitudo omnium ecclesiarum* datée du 7 août 1814, qui prononçait le rétablissement de la Compagnie dans tout l'univers. Le P. de Clorivière fut nommé supérieur en France, ainsi que nous l'avons indiqué¹. Des postulants se présentèrent alors de toutes parts : quelques jeunes ecclésiastiques, des laïques même s'offrirent pour renforcer les rangs des anciens jésuites, bien éclaircis après tant d'années. Les Pères de la Foi entrèrent aussi en grand nombre à la suite de P. Varin ; et ce fut un précieux avantage pour la Compagnie renaissante de rencontrer dans ces prêtres dévoués des auxiliaires puissants. Ils n'avaient pas sans doute été façonnés entièrement à l'esprit et aux usages de l'Institut, qui ne s'acquièrent que par une espèce de transmission traditionnelle ; mais ils s'étaient exercés de longue main à la pratique du renoncement et de l'abnégation ; et s'il leur manquait quelque chose dans la forme du religieux de la Compagnie de Jésus, la solidité de leur vertu était à toute épreuve. Soupirant depuis plusieurs années après son rétablissement, ils furent heureux de s'enrôler sous ses drapeaux.

La Providence avait ainsi préparé tous les éléments qui devaient concourir à la résurrection de la Compagnie en France ; elle s'accrut dans le silence, sous la conduite du P. de Clorivière. On évita avec soin tout ce qui pouvait réveiller d'anciennes haines mal éteintes ; les Pères portèrent la discrétion jusqu'à ne pas prendre publiquement le titre de *jésuite*, par déférence pour l'autorité civile que

¹ *Vie du P. Varin*, p. 210.

ce nom semblait effaroucher, Néanmoins le P. de Clorivière, profitant du bénéfice de l'ordonnance du 5 octobre 1814, qui soustrayait les petits séminaires à la juridiction universitaire, céda aux pressantes sollicitations d'un certain nombre d'évêques, et forma successivement des établissements d'éducation à Saint-Acheul¹, près Amiens, à Bordeaux, à Forcalquier, à Soissons, à Montmorillon et à Sainte-Anne-d'Aurai. Il érigea de plus dans la ville de Laval une maison de missionnaires, destinés plus particulièrement à porter les secours de la religion dans toutes les parties du royaume. Pour lui, il se fixa à Paris, avec un certain nombre de Pères, dans une maison de la rue des Postes, appartenant au monastère de la Visitation, dont sa sœur avait autrefois fait partie. Cette maison était attenante à celle des bonnes religieuses avec lesquelles le Père avait toujours conservé des relations de direction et de piété. Aussi s'empressèrent-elles de rendre à la Compagnie naissante tous les services qui furent en leur pouvoir.

Quoique le gouvernement royal n'accordât aucun genre de protection ni d'encouragement à la Compagnie, la Providence veillait sur elle ; et au milieu des persécutions qui ne lui manquèrent jamais, elle prenait de rapides accroissements. Des sujets continuaient à se présenter en grand nombre ; les élèves affluaient de toutes les parties du royaume dans les maisons d'éducation qui venaient de s'élever ; et les établissements n'étaient pas assez spacieux pour satisfaire à l'empressement des familles chrétiennes. C'est dans cet état de choses que le P. de Clorivière,

¹ *Vie du P. Sellier*, p. 103 et suiv.

malgré un commencement de cécité et son grand âge, entreprit, accompagné du P. Varin, plusieurs voyages pour visiter les établissements de son Ordre. Partout il instruisait, il exhortait, il échauffait ses Frères, et s'efforçait de faire passer dans leur âme l'esprit de saint Ignace et de saint François Xavier dont il était rempli.

Mais il sentait que ce travail était au-dessus de ses forces; déjà plusieurs fois il avait supplié qu'on le déchargeât du fardeau de la supériorité, afin de ne plus s'occuper que de la méditation des années éternelles. Il renouvela ses démarches avec d'autant plus d'insistance qu'il s'apercevait que le poids des années affaiblissait ses facultés et arrêtaient l'élan de son zèle. Enfin le R. P. Général ne crut pas devoir différer plus longtemps de se rendre à ses désirs, et le 23 janvier 1818 il désigna, pour lui succéder, le P. Louis Simpson¹, son ancien condisciple.

Le P. de Clorivière vécut depuis en simple religieux, et montra par toute sa conduite qu'il savait obéir aussi bien que commander. Privé de la vue, et seul pendant la plus grande partie de la journée, il se livrait presque sans interruption à l'exercice de la prière pour lequel il avait toujours eu beaucoup d'attrait. Quoique l'impossibilité de lire ou d'écrire fût pour lui une mortification fort pénible, il la supporta sans jamais se plaindre, et il se faisait un devoir de n'en point parler. A cette privation déjà si sensible, chaque jour semblait en apporter de nouvelles. Ses sens s'émoussaient graduellement; son ouïe devenait plus dure; sa

¹ *Hist. de la Compagnie de Jésus*, par Crélineau-Joly, 3^e édit., t. vi, p. 115. — *Vie du P. Varin*, p. 219.

mémoire lente; ainsi qu'il arrive aux vieillards, il conservait le souvenir de ce qui s'était passé depuis longtemps, tandis qu'il perdait celui des faits les plus récents. Mais son esprit et son cœur n'en étaient pas moins unis à Dieu. Malgré la défaillance des forces de la nature, il ne retrancha aucune des pratiques de sa vie austère et mortifiée. Ni la perte de ses yeux, ni son âge de quatre-vingts ans passés, ne furent pour lui une raison de se dispenser d'aucun point de la règle. Il faisait même sous plus d'un rapport bien au delà de ce qu'elle prescrit. Ainsi tous les jours, hiver comme été, il se levait avant trois heures du matin, et se mettait en oraison jusqu'au réveil de la communauté, à quatre heures. Il allait alors passer une demi-heure en adoration devant le Saint-Sacrement; après quoi il retournait à sa chambre pour y faire une seconde heure d'oraison. On le conduisait ensuite à la chapelle, où il entendait la sainte Messe, et ne manquait jamais de communier; car pendant les deux dernières années de sa vie, il ne put avoir la consolation de célébrer les saints mystères; et de toutes les privations que lui imposa la perte de la vue, ce fut sans contredit la plus pénible. Il remplaçait l'office divin de chaque jour par trois rosaires entiers. De temps en temps dans la journée, il se faisait lire quelque livre spirituel pour y puiser la nourriture quotidienne de son âme. Enfin il se rendait exactement à tous les exercices de la communauté, même à la récréation qu'il animait par sa gaieté toujours pleine de douceur et de charmes.

Depuis bien des années il demandait à Dieu, ou de donner sa vie pour la foi, ou de mourir devant le Saint-Sacrement, et sans avoir été à charge à personne. Il avait

grande espérance d'obtenir la première de ces grâces ; il en parlait volontiers , Dieu la lui refusa ; mais par une faveur non moins admirable , il lui accorda le second objet de ses desirs et de ses vœux. Voici comment la chose se passa :

Le samedi 9 janvier 1820 , le P. de Clorivière avait soupé comme de coutume , et s'était entretenu gaiement avec la communauté. Le dimanche matin , il se leva à son heure ordinaire , et fit sa première heure d'oraison. Au moment du lever général , s'étant rendu selon son usage devant le Saint-Sacrement , il se mit à genoux , les coudes appuyés sur une balustrade à cause de la faiblesse de son corps. Il était depuis un certain temps dans cette attitude , lorsque vers quatre heures et un quart quelques personnes entrèrent dans la chapelle , et entendirent quelque chose qui tombait de sa main. C'était une très-petite statue de la sainte Vierge servant de châton à une bague que le dévot serviteur de Marie ne quittait jamais. Un des Frères , qui se trouvait là , se lève pour la ramasser et la lui remettre. Il voit alors le Père la tête penchée sur la balustrade et demi-assis sur le banc voisin. Il croit qu'il éprouve une défaillance , et s'avance pour le soutenir : aucune pâleur ne paraissait sur son visage , nulle gêne dans sa respiration , point de mouvements convulsifs : ses yeux seulement étaient fermés , comme s'il avait continué de prier. On s'empressa autour de lui. Le Père qui avait entendu sa confession la veille était présent ; il lui suggéra les actes essentiels , les saints noms de Jésus et de Marie , et lui donna la dernière absolution. A peine les paroles sacramentelles étaient-elles achevées , que le serviteur de Dieu , entouré de ses Frères ,

s'endormait du sommeil des justes , aux pieds de Notre-Seigneur , ainsi qu'il l'avait demandé , et sans avoir été à charge à personne, puisqu'il passait immédiatement d'une santé parfaite à une morte la plus prompte et la plus douce qu'on puisse imaginer. Il était âgé de quatre-vingt-quatre ans six mois et dix jours. Plus éprouvé pendant les dernières années par l'affaiblissement de ses facultés que par les douleurs de la maladie , il conserva toujours la même énergie et la même ferveur dans le service de Dieu , et mûr pour le Ciel , il sembla passer en un clin d'œil de la méditation des vérités saintes à la jouissance des biens de l'éternité.

La taille du P. de Clorivière était un peu au-dessus de l'ordinaire , sa physionomie calme : tout son extérieur portait l'empreinte de la mortification et du recueillement. Il gardait les lois de la modestie extérieure avec une telle exactitude qu'il ne lui arrivait jamais d'arrêter ses regards sur une personne du sexe, principalement lorsqu'elle était jeune : observateur fidèle de cette règle de conduite , surtout depuis son entrée en religion , il ne savait distinguer ses nièces l'une de l'autre que par le son de la voix.

Il supportait les fatigues les plus pénibles sans en paraître incommodé. On ne l'entendait jamais parler de sa santé , on entretenir les autres de ce qui le concernait ; et pour ce qui tient à la nourriture ou au vêtement , il poussait l'indifférence jusqu'à une espèce d'insensibilité. Le trait suivant fera connaître à quel degré il portait l'oubli de lui-même dans les repas. Il était alors recteur de Paramé. Un jour que, vers la fin du carême, il attendait à dîner un gentilhomme de ses parents, il en avertit sa domestique , en lui

recommandant de ne pas servir à table la morue trop salée qu'elle lui donnait ordinairement. « Comment, monsieur le recteur, lui répondit cette femme, vous ne la trouvez donc pas bonne ? Et cependant je ne vous ai pas servi autre chose depuis le mercredi des Cendres. — Je la trouve assez bonne pour moi, répliqua-t-il ; mais elle ne vaut rien pour les autres. » Ainsi menant habituellement une vie dure et mortifiée pour lui-même, il était toujours plein d'attention et de prévenance à l'égard des personnes qui avaient des rapports avec lui.

On admirait surtout comment les persécutions qu'il avait eu à souffrir, l'austérité de son genre de vie et le sérieux de ses occupations n'exerçaient cependant pas la plus légère influence sur son caractère. Il se montrait d'une humeur toujours égale : la variété de ses connaissances, les ressources de sa mémoire et les saillies de son imagination répandaient beaucoup de charme sur sa conversation habituellement douce et facile : il racontait avec esprit, et savait répandre de l'intérêt sur les choses les plus ordinaires. Accoutumé à voir Dieu en tout, il possédait à un degré éminent le secret de se servir des circonstances les plus insignifiantes en elles-mêmes pour s'élever vers lui et pour faire partager ce sentiment à ceux qui l'entouraient.

On en peut juger par ces lignes écrites en 1802 à un de ses amis qui avait été fort innocemment l'occasion d'un très-grave désagrément, non-seulement pour des personnes qui lui étaient chères, mais encore pour lui-même : « Devez-vous vous affliger de ce que nous regardons comme une grâce de salut?... Il ne m'est jamais arrivé de me plaindre de ce que je pouvais souffrir à votre

occasion. J'ai trouvé le bonheur dans mes peines... Tels ont été pareillement les sentimens des personnes qui y ont eu encore plus de part que moi... Ne vous en affligez donc pas. »

L'esprit de foi dont il était animé lui avait inspiré une confiance sans bornes dans la protection de son ange gardien ; il l'invoquait avec une tendre dévotion, lorsqu'il se voyait engagé dans quelque difficulté ou exposé à quelque danger ; plus d'une fois il éprouva d'une manière extraordinaire l'assistance de ce fidèle ami.

Il voyageait un jour en revenant des vacances , et la nuit approchait. Comme il voulait aller plus loin et qu'il ne connaissait pas la route , il prit un guide par mesure de précaution. La nuit le surprit dans une lande, et quoique la lune éclairât sa marche, il s'égara avec son conducteur. Ils firent mille tours et détours sans pouvoir reconnaître où ils étaient. Aucun homme, aucune habitation, ne s'offraient à leurs regards. Le jeune guide éperdu, ne sachant comment expliquer une situation si pénible, se croyait sous l'influence de quelque charme magique. Pour le P. de Clorivière, calme et plein de confiance, il invoquait en secret la protection de son ange gardien, continuant à cheminer au hasard à travers les landes. Comme ils entraient dans un chemin creux et couvert , il entendit un voix qui lui disait : « Vous vous égarez, retournez sur vos pas, prenez à droite des landes, et vous arriverez bientôt à Marcillai ; » c'était précisément le lieu où ils voulaient se rendre. Le P. de Clorivière jeta les yeux du côté où la voix s'était fait entendre, pensant découvrir celui qui leur donnait cet avis salutaire ; mais ni lui ni son guide ne virent personne. Ils

n'en prirent pas moins la route que la voix leur indiquait, et ils arrivèrent heureusement au but de leur voyage, bénissant la Providence du secours qu'elle leur avait envoyé.

Dans une autre circonstance, se rendant de Dinan à Limoëlan, il s'engagea dans une lande d'une interminable longueur, appelée pour cette raison la lande de la Noé ou de l'ennui. Pendant le trajet, il descendit de son cheval, et le laissa s'avancer devant lui en toute liberté. Quelque temps après il s'approcha pour le reprendre; mais le cheval refusant de se laisser monter s'enfuit loin de la route, de sorte que le cavalier l'ayant inutilement poursuivi désespérait de pouvoir l'atteindre. Accablé de fatigue, il regardait de tous côtés et appelait du secours. Mais les environs paraissaient déserts; personne ne se présentait pour l'aider. Dans son embarras, il eut recours à son bon ange; il se mit à genoux et l'invoqua. Sa prière était à peine terminée qu'il vit venir à lui un homme qui ramenait paisiblement le cheval échappé.

Nous ne prétendons pas, assurément, qualifier de miracles ces faits qui nous ont été transmis par une voie authentique et sûre; nous croyons néanmoins devoir en conserver le souvenir, comme un témoignage édifiant de cette foi vive qui animait toutes les actions du P. de Clorivière.

Il est encore un trait que nous ne pouvons passer sous silence, parce qu'il sert à faire connaître combien Dieu se montre attentif aux prières de ses serviteurs, et se plaît à récompenser la simplicité de cœur avec laquelle ils recourent à lui.

Pendant son séjour à Bruxelles, le P. de Clorivière ve-

naît d'assister un de ses amis à l'article de la mort ; en retournant chez lui, il rencontra un vieillard sans foi et sans religion , qu'à plusieurs reprises il avait tenté, mais inutilement, de ramener dans la bonne voie. Dès qu'il l'aperçut, il se recueillit quelques instants, et adressa à Dieu cette prière : « Mon Dieu, si l'ami que je viens d'assister dans ses derniers moments a trouvé grâce devant vous, daignez accorder au pécheur que voici le bienfait d'une sincère conversion ! » Puis hâtant le pas, il s'empressa de l'aborder. Après quelques mots de politesse échangés de part et d'autre, le serviteur de Dieu lui demanda s'il était pleinement satisfait du bonheur que lui procurait sa fortune ici-bas, et s'il ne songeait pas à s'assurer une félicité plus solide et plus durable que celle de la terre. Il continua sur le même ton, l'entretenant de la fragilité des biens passagers de la vie. Ces réflexions furent d'abord accueillies, comme à l'ordinaire, par un dédain ironique de la part du vieillard incrédule. Il parut cependant plus disposé à penser aux intérêts de son âme. Le P. de Clorivière saisit ce moment pour entrer en discussion avec lui ; il réfuta toutes ses assertions avec tant de précision, de force et d'habileté, que le vieillard ébranlé ne le quitta qu'après avoir pris l'engagement d'aller incessamment lui rendre une visite. Il ne tarda pas à tenir sa parole, et son retour à Dieu suivit de près cette heureuse rencontre. Ainsi le Seigneur accorda, dans cette circonstance, deux faveurs à la foi de son serviteur : il eut la double consolation d'être rassuré sur le salut de son ami, et de faire rentrer un pécheur dans la route qui conduit au ciel.

Quoique le P. de Clorivière eût appris de bonne heure à se commander à lui-même, il s'expliquait cependant avec un peu de chaleur en s'entretenant de certains sujets sur lesquels il avait une manière de voir fixe et arrêtée. On a remarqué qu'il avait beaucoup de peine à modérer l'ardeur de son zèle, quand on parlait en sa présence de ce qui intéressait l'honneur de Dieu et le bien de la religion. Ce sentiment était si prononcé, qu'il le manifestait ouvertement et avec vivacité. Inflexible dans ses principes, sans cesser pour cela d'être doux et affable dans ses manières, il suivait invariablement le droit chemin de la conscience, et l'indiquait avec clarté et précision aux autres, sans que nulle considération humaine, quelque puissante qu'elle fût, pût jamais l'en faire dévier.

Après avoir parlé des vertus du P. de Clorivière et des œuvres saintes qu'il entreprit, il nous reste, pour achever de le faire connaître, à dire un mot de ses écrits. Nous y trouvons une preuve toujours subsistante qu'aucun genre de bien ne lui était étranger ; et que, serviteur fidèle, il fit fructifier tous les talents que la Providence lui avait départis.

La vie laborieuse et appliquée à laquelle il se livra de bonne heure, lui fit trouver, même au milieu des occupations multipliées du ministère le plus actif, le moyen de rendre utile à la religion son attrait pour l'étude ; et lorsque la persécution vint arrêter l'élan de son zèle, il sut par le travail du cabinet consacrer à la gloire de Dieu ses moments de solitude et de retraite forcée.

Dès le temps qu'il enseignait les humanités à Compiègne, il annonça une grande facilité pour la poésie, et il

employa ses loisirs à composer un poëme en vers latins, plein d'élégance et de finesse, intitulé *De Rosa matutina*. Il mit également au jour un grand nombre de petites poésies fugitives sur divers sujets, et en particulier plusieurs morceaux pleins de verve et de sel sur les philosophes modernes, sur les encyclopédistes et spécialement sur Voltaire. Ils furent très-répandus alors sans qu'on pût en découvrir l'auteur.

Au commencement de la révolution, il donna un petit poëme moral en trois chants, sur le *Véritable amour de la Patrie* ; une dissertation sur les *Droits de l'Homme*, et des pensées détachées sur les *Signes du progrès et du déclin des lumières dans une nation*. Il avait traduit en vers français la *Paradis perdu* de Milton : mais il condamna cet ouvrage à l'oubli, et semblait le regarder comme une vanité de sa jeunesse. S'il se décidait parfois à le laisser lire, ce n'était qu'avec quelque réserve, et pour très-peu de temps, dans la crainte qu'on n'en tirât copie.

Il traduisit en entier de l'espagnol la *Cité mystique* de Marie d'Agréda ; mais cet ouvrage ne fut point livré à l'impression.

On a de lui un grand nombre de cantiques sur les principaux mystères de la foi, sur divers sujets de morale et sur les fêtes de la sainte Vierge ; plusieurs ont été imprimés dans divers recueils. Il se prêtait volontiers, quand il en était prié, à donner quelques petites pièces de circonstance ; ces productions versifiées avec facilité étaient ordinairement agréables et respiration toujours la piété.

Sur la demande des ermites du Mont-Valérien, il composa en 1778 des *Considérations sur l'exercice de la*

prière et de l'oraison, qu'il ne fit imprimer qu'en 1802, à Paris. Cet ouvrage, petit in-12, de deux cent dix-huit pages, suffirait seul pour faire apprécier l'élévation de son âme et la justesse de ses idées. On n'y trouve rien d'inutile ni de recherché : toutes les explications tendent au but qu'il se proposait.

Pendant qu'il était recteur de Paramé, il composa la *Vie de M. Grignon de Montfort, missionnaire apostolique*, fondateur des missionnaires du Saint-Esprit et de la Congrégation des Filles de la Sagesse, mort en odeur de sainteté à Saint-Laurent-sur-Sèvres le 28 avril 1716. Il la dédia à Madame Victoire de France, et la fit imprimer, pour la première fois, en un gros volume in-12, à Paris, en 1785. La vie de ce serviteur de Dieu, dont on poursuit de nos jours la canonisation, est écrite avec intérêt; le style en est toujours pur et facile; les faits y sont racontés d'une manière intéressante, et accompagnés de réflexions peu nombreuses, mais pleines de piété et de sagesse. Il avait déjà donné, en 1779, le *Modèle des Prêtres* ou *Précis de la vie de M. de Sermin*, imprimé à Paris, format in-12.

Vers le même temps, il avait mis au jour plusieurs opuscules pieux, pleins d'onction, tous propres à instruire et à édifier les fidèles. De ce nombre était un petit ouvrage intitulé : *Exercices de dévotion à saint Louis de Gonzague*, traduit de l'italien du P. Calpin, qu'il dédia à Madame Louise de France, alors prieure des Carmélites de Saint-Denis. On ne saurait dire tout le bien qu'ont opéré parmi la jeunesse chrétienne ces ouvrages plusieurs fois imprimés.

Lorsqu'il sortit du Temple en 1809, il fit imprimer à

Paris son *Explication des Épîtres de saint Pierre*, en trois volumes in-12. Un sentiment profond de vénération pour le prince des Apôtres, son patron, et l'importance de ces deux Épîtres, si propres à prémunir les fidèles contre les dangers des derniers temps, le déterminèrent à la composition de cet ouvrage. Voici le jugement qu'en a porté un critique aussi éclairé que judicieux : « Il n'y a presque pas un mot de texte qui ne soit expliqué, ou qui ne donne lieu à des détails nourris de science sacrée et d'édification. Si l'auteur y discute quelques questions, c'est avec sagesse, prudence et toujours conformément aux sentiments reçus le plus généralement et dans les plus saines écoles. La grande connaissance qu'il paraît avoir des Saintes Écritures, l'a mis à portée d'en faire de fréquents et heureux rapprochements. On voit que c'est un homme pénétré de la vie spirituelle, et habitué à méditer sur la parole sainte, source de toute consolation et de toute vérité ¹. »

Pendant la première persécution qu'il éprouva à Paris, il travailla dans sa retraite de la rue Cassette à des commentaires sur Isaïe, sur Jérémie et sur les douze petits prophètes. Il composa également une explication du Cantique des cantiques et de la grande vision du prophète Ézéchiel. Il ajouta encore à tant de travaux un petit commentaire sur le discours de N. S. Jésus-Christ après la Cène. Sans s'arrêter à de savantes dissertations ou à des recherches curieuses, il pénètre dans le véritable sens des écrivains sacrés, explique et concilie les passages obscurs et difficiles. S'appuyant ensuite sur l'enseignement de l'É-

¹ *Ami de la Religion*, t. XLII, p. 57.

glise et la doctrine des Pères, il s'élève à la hauteur des mystères les plus sublimes, et en développe avec sagacité l'accomplissement et la vérité.

Son ouvrage le plus important, celui auquel il donna le plus de soin, puisqu'il y travailla pendant près de quatorze années, c'est la grande interprétation de l'Apocalypse, qu'il termina pendant sa détention au Temple. Ce commentaire, plein de doctrine et d'érudition, était trop volumineux pour que les moyens du R. P. de Clorivière lui permissent de le faire imprimer; mais les hommes qui ont pris connaissance du manuscrit ne l'ont pas lu sans admiration. Tout tend à élever l'âme, à inspirer l'amour le plus pur pour Dieu, et les désirs les plus ardents vers le Ciel. Il est surtout remarquable par des vues aussi justes que neuves et profondes sur l'Église en général, et en particulier sur la sainte Vierge, dont l'auteur relève magnifiquement les divines prérogatives. C'était le fruit de sa dévotion toute spéciale à la Mère de Dieu, et de sa reconnaissance pour le bienfait de sa vocation.



LE P. LOUIS BARAT



Louis Barat naquit à Joigny, diocèse de Sens, le 30 mars 1768, de parents vertueux, mais peu favorisés des dons de la fortune. Formé par les soins d'une pieuse mère, il manifesta dès son jeune âge les plus heureuses dispositions pour les sciences, aussi bien que pour la vertu, et une solidité d'esprit prématurée. Les amusements de la jeunesse n'eurent pour lui aucun attrait. Il ne témoignait que de l'éloignement pour les bagatelles et les vanités du siècle, et fuyait surtout les rapports avec les personnes du sexe : ce qui ne l'empêchait pas de se montrer plein de tendresse pour ses parents et d'aménité pour ses compagnons et ses amis. Dès l'âge de neuf ans, il sentit naître en lui la vocation à l'état ecclésiastique, et commença ses études d'humanités au collège de sa ville natale. Ses succès furent brillants : à peine âgé de quinze ans, il remporta en rhétorique tous les prix, un seul excepté ; et à l'âge de vingt ans, il avait terminé son cours de théologie. Le temps qui

lui restait encore jusqu'au moment où il pourrait entrer dans les ordres sacrés, il l'employa à instruire la jeunesse dans le collège de Joigny, et à se perfectionner dans l'étude des sciences, soit en particulier, soit à Paris où il fréquenta les cours du collège des Quatre-Nations. Au milieu de cette ville corrompue, et environné de tant de jeunes libertins, il ne connaissait, à l'exemple de S. Basile et de S. Grégoire de Naziance, que deux chemins : celui de l'église et celui du collège. Ce fut même alors que ne se contentant plus d'aspirer au sacerdoce, il forma le projet de se consacrer aux missions étrangères. Regardant la Compagnie de Jésus comme entièrement éteinte, il voulait du moins marcher sur les traces de ses enfants, et comme eux se livrer aux travaux de l'apostolat.

Il différa néanmoins l'exécution de ce dessein, et il enseignait de nouveau au collège de Joigny, lorsque la révolution éclata. Presque tout le clergé de Sens, entraîné par l'exemple de son indigne archevêque, le cardinal de Loménie, se précipita dans le schisme et prêta le serment sacrilège de la constitution civile du clergé. Barat, alors simple diacre, refusa d'abord le serment. Mais enfin, vaincu par les larmes de ses parents, harcelé par les instances de ses amis, il eut un moment de faiblesse. Il ne tarda pas à réparer avec courage cette faute qu'il pleura toute sa vie ; et pour se soustraire à la persécution, il vint se cacher à Paris, afin d'y continuer sa vie de retraite et d'étude. Bientôt dénoncé par un de ses anciens disciples, devenu persécuteur acharné, il fut arrêté et alla grossir le nombre des détenus qui encombraient les prisons de la capitale. Il fut d'abord placé à la Conciergerie, où il

vit arriver M. Emery, supérieur général de la Congrégation de Saint-Sulpice. Il passa ensuite à Sainte-Pélagie ; puis à Bicêtre où étaient renfermés quatre-vingts ecclésiastiques, et enfin à Saint-Lazare et au Luxembourg. On sait tout ce qu'avaient de pénible pour les détenus ces translations d'une prison dans une autre : attachés deux à deux dans des charrettes, ils étaient exposés aux insultes de la populace.

Barat avait manqué jusqu'alors d'un guide qui pût le diriger dans les sentiers de la vie spirituelle. Il eut le bonheur de rencontrer à Saint-Lazare le vénérable M. Duclaux, depuis supérieur général de Saint-Sulpice ; et il ne lui fut pas difficile de se concilier sa bienveillance. Sous la conduite d'un si habile maître, il se perfectionna dans l'étude de la théologie et dans la vie intérieure ; mais les souffrances qu'il endurait pour Jésus-Christ, l'exemple de ses compagnons de captivité, dont quatre-vingt-cinq ne sortirent de la prison que pour monter à l'échafaud, le glaive que chaque jour il voyait suspendu sur sa tête, ne contribuèrent pas moins à établir dans son âme un fondement solide de vertu. On rapporte qu'il reçut d'en haut la connaissance de la mort prochaine de Robespierre ; il en avait conclu qu'il lui survivrait. Ce qui est certain, c'est qu'après la mort du tyran, à l'époque où avec quelque protection il était facile de se procurer la liberté, il aima mieux voir sa captivité et ses dangers se prolonger que d'obtenir son élargissement par un léger mensonge. Sa captivité dura près de deux ans, du mois de mai 1793 au mois de février 1795. Il était alors âgé de 27 ans.

Peu de temps après sa sortie de prison, Barat fut secrè-

tement ordonné prêtre à Paris par Mgr de Barral. Il y demeura caché pendant quatre ans, occupé de l'exercice du saint ministère, et surtout de l'instruction religieuse des enfants.

Mais notre jeune prêtre se sentait appelé à une vie plus parfaite. Depuis quelque temps il éprouvait le désir de se consacrer entièrement à Dieu dans la Compagnie de Jésus. Il avait même conçu la pensée de passer en Russie pour se joindre aux jésuites qui avaient été autorisés par le Saint-Siège à continuer d'y vivre en communauté et d'y observer leur règle. Il s'ouvrit de son pieux dessein au P. Delpuits ¹, ancien jésuite, et fondateur de la Congrégation de la Sainte-Vierge ². Le P. Delpuits, qui se livrait en secret à toutes les œuvres de zèle, lui conseilla de ne pas quitter la France où la moisson était si abondante; il lui fit espérer que la Société de la Foi, devant bientôt s'établir en France, lui fournirait dans sa patrie à peu près l'équivalent des avantages qu'il voulait aller chercher si loin, et que des temps plus heureux finiraient par le conduire au terme de ses désirs. En effet peu de temps après, les Pères de la Foi arrivèrent à Paris, et le P. Varin, leur supérieur, admit le P. Barat dans la Société.

Il avait deux sœurs. La plus jeune, nommée Madeleine-Sophie, moins âgée que lui de douze ans, avait été baptisée presque en naissant; un danger pressant de mort ne permettait pas de lui différer ce sacrement, et son jeune frère

¹ Notice n° 15.

² *Histoire de la Compagnie de Jésus*, par Créteineau-Joly, t. vi, p. 108, 139.

avait remplacé le parrain absent. Pénétré de la gravité de ses fonctions de père spirituel, Barat s'en était acquitté jusqu'alors avec la plus religieuse fidélité. En même temps qu'il imprimait dans le cœur de sa filleule les principes de la plus solide piété, il cultivait ses talents et ornait son esprit de connaissances utiles. Cette jeune personne, alors âgée de vingt ans, brûlait, elle aussi, du désir de se consacrer à Dieu; mais elle ne voyait, en France, aucune maison religieuse qui répondît au plan qu'elle avait conçu. Barat, apprenant que les Pères de la Foi se proposaient de former une nouvelle Congrégation en rapport avec les nouveaux besoins de la Société, offrit sa sœur au P. Varin, pour être la première pierre de l'édifice futur. Nous avons raconté ailleurs l'origine de la Société des Dames du Sacré-Cœur, dont madame Barat a été la fondatrice, et, jusqu'à présent, la première et unique supérieure générale ¹. A partir de ce moment, le frère renonça à tout rapport intime avec cette sœur chérie; il abandonna sa direction à d'autres, et sembla la traiter comme si elle lui eût été inconnue.

Après que le P. Barat eut terminé son noviciat, on l'envoya successivement à Lyon, à Saint-Galmier, à Belley, et à l'Argentière, où la Société de la Foi avait formé des établissements d'instruction. Il fut employé à l'enseignement dans ces diverses maisons, jusqu'à l'époque de la dispersion des Pères de la Foi en 1807 ². Il fut alors employé pendant deux ou trois ans à Villefranche en qualité

¹ *Vie du P. Varin*, p. 130 et 192.

² *Ibid.*, p. 179.

de vicaire. Grâce à son zèle, on vit se former dans cette paroisse un noyau d'un grand nombre de personnes pieuses qui s'y est longtemps conservé. « En 1821 et 1826, j'ai vu par expérience, écrit Mgr Mioland, archevêque de Toulouse, quelle salutaire influence ce bon Père avait exercée dans cette ville. » Obligé de quitter Villefranche, il se retira à Joigny, où il continua de se livrer à l'enseignement, soit dans un pensionnat, soit au grand séminaire.

Durant ce temps d'exil, le P. Barat, comme ses confrères, ne perdit jamais l'espoir que la divine Providence leur fournirait un jour le moyen de se réunir. Ce jour désiré arriva en 1814. Le P. Barat se présenta un des premiers au P. Picot de Clorivière, qui l'admit dans la Compagnie de Jésus le 20 août.

Quelque temps après son admission, Mgr d'Aviau¹, archevêque de Bordeaux, confia aux jésuites la direction de son petit séminaire. Le P. Barat fut envoyé dans cette

¹ Qu'on nous permette de rapporter ici une anecdote que Mgr d'Aviau se plaisait à raconter aux Pères de la maison de Bordeaux : « Lorsque, disait-il, j'étais très-jeune encore, au collège de vos Pères à la Flèche, le P. Nectou, provincial d'Aquitaine, y vint faire une visite. Il me distingua parmi une foule d'autres élèves, et demanda qu'on me conduisit dans sa chambre. Quand je fus seul avec lui, il se jeta à mes pieds et me baisa respectueusement la main. *Que faites-vous, mon révérend Père Provincial, lui dis-je surpris et confus, comment ! vous baisez la main à un enfant ?* — *Mon enfant,* répondit le Père, *Dieu m'a fait connaître que notre Compagnie sera bientôt détruite, et qu'étant devenu archevêque d'un des plus grands diocèses de France, vous contribuerez beaucoup à son rétablissement.*

Pie VII, dans sa bulle du 7 août 1814, dit qu'un grand nombre d'évêques et d'archevêques l'ont supplié de rétablir la Compagnie : on ne peut douter que Mgr d'Aviau n'ait été l'un de ces prélats.

maison et chargé de divers emplois relatifs à l'enseignement. Il n'en sortit qu'au mois d'octobre 1821, pour venir commencer, au noviciat de Montrouge, sa troisième année de probation, remplir en même temps les fonctions de compagnon du maître des novices, et se préparer à la profession des quatre vœux, à laquelle il fut admis le 25 mars 1825. Depuis cette époque, il ne quitta plus la capitale. Employé à l'instruction de ses jeunes confrères, il leur enseigna pendant plusieurs années la langue hébraïque et l'Écriture sainte, et ne laissa pas cependant de se livrer avec zèle à l'exercice du ministère.

Le P. Barat était âgé de quarante-six ans lorsqu'il entra dans la Compagnie. Son esprit était orné des plus vastes connaissances, et il pouvait, dès lors, être cité comme un modèle accompli des vertus religieuses. Il disait lui-même avec simplicité que le temps qu'il avait passé dans le siècle était l'époque de sa ferveur et de sa pénitence. Toutefois, pendant ses trente années de religion, ceux qui vécurent avec lui n'ont cessé d'admirer ses éminentes vertus. Son extérieur était plein de douceur et d'aménité. Un calme inaltérable, image de la sérénité de son âme, se peignait dans ses traits. En tout temps, en toute circonstance, quelque occupé qu'il fût d'ailleurs, il accueillait ceux qui l'abordaient avec un sourire angélique. On ne pouvait le fréquenter sans être frappé de cette constante égalité d'humeur, que rien ne troublait. C'était le fruit de son union intime et continuelle avec Dieu, de son application à l'oraison, de cet oubli de lui-même, et de cette mort au monde dont il a laissé de si rares exemples. Il n'envisageait en toutes choses que la gloire de Dieu et le salut

des âmes : le reste paraissait lui être étranger. Étant un jour en voiture avec un de ses confrères, le cheval s'abattit tout à coup et la voiture s'arrêta. Un certain temps s'écoula ; il se fit quelque bruit jusqu'à ce que le cocher eût relevé son cheval. Le compagnon avança la tête pour voir ce qui se passait. Le P. Barat, tout absorbé en Dieu, ne fit pas même un mouvement des yeux. Son compagnon lui en témoignant sa surprise : « A quoi ce regard aurait-il servi ? » répondit-il avec douceur.

« J'étais allé chercher le P. Barat pour une malade qui demeurait de l'autre côté de la Seine, écrit un de ses amis. Nous montons en voiture : le P. Barat prend ses heures et dit son bréviaire ; le trajet était long. Il interrompt un moment sa lecture pour me demander où nous étions. Je lui réponds : *Nous sommes près du jardin des Tuileries dans la rue de Rivoli.* Il commence alors à me parler de ce quartier, me nomme les rues et les terrasses par l'ancien nom qu'elles portaient avant la révolution et ajoute : *Depuis ce temps j'y ai passé bien des fois, mais sans exercer ma curiosité* (en effet il priait toujours), *et je m'y perdrais peut-être si j'étais seul ; car il y a eu depuis ce temps bien des noms et des lieux qui ont changé.* »

« J'ai admiré le calme du P. Barat, dit encore un de ses confrères, au milieu des troubles de la révolution de juillet ; il priait et travaillait à son ordinaire, pendant que le canon grondait dans Paris. »

Il ne sortait de ce calme imperturbable que quand la conversation s'engageait sur les maux présents de l'Eglise et les trames des impies. On le voyait alors s'animer :

L'énergie de son langage étonnait ceux qui connaissaient la douceur de son commerce habituel.

Le P. Barat avait coutume de dire qu'une grâce signalée accordée à l'auteur de l'*Imitation*, c'est que son nom soit demeuré inconnu. S'appliquant à lui-même cette maxime, il chercha toujours à se cacher, autant qu'il lui fut possible. Ainsi pendant les vingt années qu'il demeura à Paris, on le vit enfermé dans un confessionnal dépendant de la chapelle des dames de Saint-Thomas-de-Villeneuve, passer les journées presque entières à entendre les confessions, n'en sortir que pour visiter les malades, ou se livrer à quelques œuvres de zèle du même genre. Son confessionnal était fréquenté non-seulement par les religieuses de cette communauté, mais encore par beaucoup d'ecclésiastiques que sa réputation de vertu et de savoir attirait auprès de lui, par de nombreux fidèles de tout âge, de tout sexe, de toute condition, qui trouvaient en lui un guide sage et éclairé.

Il donnait seulement quelques heures au sommeil; et même pendant bien des années il prenait ce court repos assis dans un fauteuil : il ne consentit à se mettre au lit que sur la fin de sa vie, et d'après les ordres exprès du médecin. Longtemps avant la vieillesse, avant même son entrée dans la Compagnie, il portait la tête penchée sur la poitrine par suite de l'habitude qu'il avait contractée de méditer et de marcher les yeux fixés sur la terre. Tout son extérieur portait l'empreinte de la mortification : ses vêtements, sa chambre, tout son mobilier, respiraient la plus stricte pauvreté.

Je ne parle point de ses austérités continuelles. Celui de

ses confrères qui l'a connu le plus intimement n'a pas craint d'affirmer qu'elles ne le cédaient en rien à ce que nous lisons de plus héroïque dans la vie des Saints. On a remarqué encore que jusqu'à un âge très-avancé, il n'eut point de feu dans sa chambre; et cela même durant le long et rigoureux hiver de 1829 à 1830.

Le temps que lui laissait libre le ministère de la confession, le P. Barat le donnait à l'étude. Il n'a cependant rien publié, du moins qui porte son nom. Jusque dans ses dernières années il lisait tous les jours quelque chose de la Somme de S. Thomas; et, ce que l'on doit signaler comme un mérite rare de nos jours, il la possédait si parfaitement qu'il pouvait en citer le texte exact sur toute espèce de question. Doué d'une mémoire prodigieuse, et d'une rare pénétration d'esprit, n'interrompant l'exercice du saint ministère que pour des lectures graves, toujours préoccupé de recherches de science et d'érudition, sur quelque point qu'on l'interrogeât, théologie, Écriture sainte, philosophie, histoire, s'il ne répondait pas toujours exactement à la question proposée, il n'en charmait pas moins par les détails pleins d'intérêt que lui fournissaient sur-le-champ ses vastes connaissances. Quant aux questions qui avaient trait à la théologie mystique, il les traitait en homme qui avait appris à en connaître les secrets moins par l'étude et la lecture des ouvrages ascétiques que par la prière et par l'expérience. Il semblait alors puiser dans un trésor d'où s'échappait, comme à son insu, une foule d'aperçus élevés, et il les développait avec tant de naturel et de simplicité qu'il paraissait être dans son élément; son langage était en même temps si facile,

si juste, si lucide, que tous le comprenaient aisément : ceux qui ont vécu avec le P. Barat s'accordent à lui rendre ce témoignage, et en particulier les élèves les plus âgés du collège de Bordeaux qui avaient entendu ses instructions. Mais ce qui est plus extraordinaire encore, c'est que dans une mission donnée à Versailles aux soldats de la garde royale, il excita leur intérêt au point de les tenir, sans aucun effort d'éloquence, comme suspendus à sa parole par des entretiens familiers sur les vérités dogmatiques et morales de la religion.

On n'admirait pas moins la pieuse fécondité et la précision de son langage dans ses exhortations au saint tribunal; il savait les varier et les approprier aux diverses solennités et aux besoins présents des âmes. « J'ai été plusieurs fois à confesse au P. Barat, écrit un de ses pénitents, et j'ai été émerveillé de sa profonde connaissance du cœur humain, de son onction et de sa charité. »

Un de ses confrères n'oubliera jamais avec quelle onction et quelle élévation de sentiments il développa un jour ses pensées sur l'union avec Dieu. C'était durant sa dernière maladie, où la célébration des saints mystères lui était devenue impossible. On demanda au malade si cette privation ne lui causait pas beaucoup de déplaisir. Tout en répondant d'une manière affirmative et avec une expression qui faisait comprendre tout ce qu'elle lui coûtait, il fit entendre que les âmes avancées par l'exercice de la présence de Dieu, par la communion spirituelle fréquemment répétée, savent rendre comme continuelle leur union actuelle avec le Seigneur; et là-dessus il exposa les différents degrés de l'union du juste avec Dieu par la

grâce, par l'Eucharistie, par la vision intuitive, si clairement et si vivement que ces pensées paraissaient n'avoir pu lui être communiquées que par une lumière surnaturelle.

Malgré la guerre qu'il ne cessa de faire à son corps et à ses sens, le P. Barat conserva sa santé jusque dans la vieillesse. Trois ans seulement avant sa mort des symptômes d'hydropisie se manifestèrent dans les cuisses. Le courageux vieillard n'interrompit cependant aucune de ses courses ni de ses œuvres ordinaires. Tous les matins, après avoir donné trois heures aux exercices de piété, et entendu les confessions de plusieurs de ses confrères, il partait à cinq heures et allait offrir le Saint-Sacrifice dans la chapelle de Saint-Thomas-de-Villeneuve distante d'une demi-heure de la maison qu'il habitait. L'après-midi, il recommençait la même course, et malgré la distance qui le séparait de la communauté, son exactitude était si ponctuelle que, soit pour la seconde table, soit pour les réunions communes, il n'arrivait jamais après l'heure marquée. Le matin pendant l'hiver, on le conduisait en voiture avec un Père, comme lui avancé en âge : mais l'après-midi, quelle que fût la rigueur de la saison, il allait à pied appuyé sur son bâton. A la fin du mois de décembre 1844, l'enflure des jambes et des cuisses s'accrut à un tel point qu'il fut obligé de cesser de dire la sainte Messe, et le mal fit de si rapides progrès qu'on ne crut pas devoir différer de lui administrer les derniers sacrements. Mais Dieu, qui voulait épurer sa vertu par la souffrance, et donner dans sa personne un spectacle admirable de patience et de résignation, prolongea sa vie contre toute espérance. Cloué jour

et nuit sur un fauteuil, sans pouvoir se coucher, ni faire aucun mouvement, la tête penchée en avant, les mains presque toujours appuyées sur la poitrine, il passa dans cette attitude pénible six mois entiers, privé de sommeil, si ce n'est le matin pendant quelques courts instants, et par excès de lassitude. Une humeur maligne coulait continuellement de ses jambes, qui subirent jusqu'à douze fois l'opération de la ponction, et qui avaient fini par ne former plus qu'une plaie douloureuse. Les médecins étonnés déclarèrent n'avoir jamais rien vu de semblable. Durant ce long martyre, le saint vieillard, l'air toujours calme et serein, ne laissa jamais échapper une plainte ni un soupir.

La maladie lui laissant l'usage libre de ses facultés, il en profitait pour consacrer le temps de la nuit à l'oraison. Sa journée commençait par la réception de la sainte Eucharistie, où il puisait force et consolation : chaque communion était pour lui comme le saint viatique ; et il la faisait avec les mêmes dispositions qu'il aurait portées à la dernière. De pieux entretiens, divers exercices spirituels, dont il s'acquittait avec la plus ponctuelle exactitude, remplissaient le reste du jour. Il entendait aussi les confessions de quelques personnes qui n'avaient pu se résoudre à faire choix d'un autre directeur. Si on l'interrogeait sur l'état de sa santé, il redisait à chaque visite le même exposé sans ennui, toujours le sourire sur les lèvres ; et ceux qui avaient le bonheur d'être admis auprès de lui ne le quittaient que profondément touchés de son invincible patience, de son abandon à Dieu, j'ai presque dit de sa douce joie au milieu de si cruelles souffrances. Une seule

chose semblait capable de le faire sortir de cette paix imperturbable : c'était la vue de Dieu offensé, des âmes qui se perdent. Alors se manifestait comme une espérance de guérison, fondée sur le désir de pouvoir travailler à leur salut. Mais un instant après : « Notre-Seigneur me veut ainsi, disait le pieux malade, et il sait bien ce qui vaut le mieux ! »

S'il entendait parler des maux qui affligeaient l'Eglise, des périls qui semblaient alors la menacer : « Toute âme qui a la confiance d'être en grâce avec Dieu, disait-il, ne devrait rien craindre de la part des hommes... Je suis persuadé que l'aveuglement de beaucoup d'âmes se dissipera dans peu d'années. Quoi qu'il en soit, s'il y avait des persécutions à souffrir pendant le peu de jours qui me restent, je ne crois pas qu'elles puissent égaler ce que j'ai vu. »

Pendant le moment de la délivrance approchait pour le vénérable malade. Au milieu du mois de juin, l'écoulement des jambes cessa tout à coup. Le 20 de ce mois sa respiration devint extrêmement gênée, et une toux violente fit présager une mort prochaine. Laissons le Père qui le garda pendant sa dernière nuit nous raconter les impressions que lui a laissées ce bienheureux trépas : « Je remercie la divine Providence, nous écrivait-il au mois de novembre 1853, de m'avoir donné l'occasion d'admirer cette mort, la première dont j'ai été témoin depuis mon sacerdoce. J'en fus tellement frappé qu'après neuf ans, les circonstances en sont aussi présentes à ma mémoire que la journée d'hier. Tous nous étions édifiés de sa patience, de sa douceur pendant sa longue et douloureuse maladie. Pour moi, je ne le visitai jamais, et

je le fis souvent, sans apercevoir le sourire sur ses lèvres. Menacés alors d'une persécution, nous trouvions le généreux vieillard, bien que brisé par la souffrance, réjoui plutôt qu'attristé par la perspective de voir peut-être les rigueurs de la prison se joindre pour lui aux angoisses de la maladie. Du reste il avait l'entière confiance, et il l'a souvent exprimée, que la Compagnie serait réhabilitée en France et cela prochainement..... Mais je ne veux pas m'étendre sur sa maladie.

« Je remarquai dans notre cher malade, durant cette dernière nuit surtout, une paix profonde, une intime union avec Dieu, et la plus tendre charité. Ce fut le 20 juin au soir, vers huit heures et demie, que je me rendis auprès de lui. Le lendemain était la fête de S. Louis de Gonzague, dont il portait le nom et pour lequel il avait une dévotion singulière. Le bon Père avait fait sans nul doute sa dernière préparation à la mort : il avait précédemment reçu l'extrême-onction, et communiqué le matin même, selon sa coutume.

« L'infirmierie de la maison se composait de deux pièces. Le malade dans l'impossibilité de se coucher restait assis, incliné en avant sur un appui mobile qu'on avait adapté à son fauteuil. Dans l'extrême faiblesse où je le voyais, j'aurais désiré rester constamment à ses côtés. Il n'y voulut pas consentir, et me pressa d'aller me reposer. Je m'assis donc dans la seconde pièce dont la porte ouverte me permettait de suivre tous ses mouvements, et d'être prêt à lui porter secours. Le Frère infirmier était couché tout habillé à quelques pas de moi.

« Le vénéré malade priaït continuellement, et parmi ses

ferventes aspirations je l'entendis plusieurs fois répéter celle-ci : Seigneur Jésus ! A certains moments, l'excès de la douleur sans doute lui faisait faire des mouvements ; et l'appui mobile qui le soutenait en était dérangé : j'accourais aussitôt pour le remettre à sa place, et rendre au Père tous les services qui étaient en mon pouvoir. Chaque fois il me remerciait avec une bonté exquise, et une humilité qui me faisait rougir : « Oh ! ne vous dérangez donc pas, disait-il, je regrette que vous veniez si souvent : vous avez besoin de repos. » J'étais pénétré de respect en voyant le bon vieillard si calme en des instants si pénibles et si critiques. En retournant à ma place, je regardais quelquefois du côté du jardin, à travers la croisée : c'était une des plus belles nuits d'été que j'aie vue dans le nord de la France. Paris était silencieux : le ciel, d'une sérénité parfaite, brillait d'une douce lumière. Je ne pouvais m'empêcher d'y voir une image de cette âme si tranquille au milieu des douleurs de la mort : non, disais-je,

Le ciel n'est pas plus pur que le fond de son cœur.

« La dernière fois que je lui rendis le petit service dont je viens de parler, sa charité se montra plus attentive que jamais : il s'oubliait lui-même : « Oh ! mon Père, dit-il, vous vous fatiguez trop. Il faudrait aller au réfectoire et prendre quelque nourriture pour réparer un peu le défaut de sommeil. » Je ne saurais exprimer combien une si délicate prévenance m'étonna ; mais sans laisser paraître mon admiration : « Eh ! mon Père, lui répondis-je, minuit est passé, et vous ne voulez pas sans doute que je me prive de la sainte Messe le jour de la fête de S. Louis de

Gonzague ? » Il me regarda, et fit un signe qui semblait dire : « Non, certes ! je ne croyais pas qu'il fût si tard. » Sans doute son intime communication avec Dieu avait abrégé pour lui les heures de la souffrance. Je retournai à ma place ; et il continuait à prier. De mon côté je continuai à le suivre des yeux et du cœur.

« La nuit s'était ainsi passée. A trois heures du matin, on lui offrit une potion qu'il refusa, espérant pouvoir encore recevoir la sainte communion. Mais peu de temps après, il fut saisi d'une toux dont les accès de plus en plus violents annoncèrent qu'il ne lui restait plus que peu de temps à vivre. Il paraissait suffoqué. J'accours, j'appelle le Frère : il essaie d'abord de le soulager en lui donnant de l'air : « Nous le perdons, dit-il, nous le perdons !! J'avertis aussitôt le bien-aimé moribond que je vais lui donner une dernière absolution, avec application de l'indulgence *in articulo mortis*. Il jette sur moi un dernier regard qui exprimait, avec une entière présence d'esprit, le respect et la reconnaissance pour les grâces qu'il recevait, et en même temps la résignation et la confiance dans la miséricorde du Seigneur. Au moment où j'achevais de prononcer les paroles sacramentelles, le Frère approchait de ses lèvres son crucifix de religion, et je répétais plusieurs fois à ses oreilles, pour qu'il joignît son cœur à ma voix, les saints noms de Jésus et de Marie. Il poussa un léger soupir et ne donna plus signe de vie. Son âme avait quitté la terre pour aller habiter un monde meilleur. Il était mort avec une pleine connaissance, conservée jusqu'à la fin et sans apparence d'agonie. Je me jetai à l'instant à genoux auprès de ce corps vénéré. En priant pour le défunt, je le priai en même

temps pour moi-même. Aussitôt après le lever le reste de la communauté vint aussi prier auprès des dépouilles d'une âme si chère à Dieu dans un sentiment unanime de vénération et de confiance. » Le visage de l'homme de Dieu, si serein pendant sa vie, le parut encore davantage après sa mort.



LE P. CHARLES BRUSON



Charles Bruson naquit, le 2 juillet 1764, à Condé-sur-Noireau en Normandie. Nous sommes privés de toute espèce de détail sur son enfance, sa jeunesse et ses études classiques; nous savons seulement qu'en 1785 il entra dans la Congrégation des Eudistes, qu'il étudia la théologie à l'université de Caen, et qu'il fut ordonné prêtre à Sées en 1790.

Il occupait une chaire de théologie dogmatique et d'Écriture sainte au séminaire de Sées, lorsque fut décrétée la constitution civile du clergé. Fidèle à Dieu et à l'Église, il refusa le sacrilège serment, et toutefois il réussit à se soustraire à la persécution pendant les jours mauvais, sans être obligé de s'expatrier. Il put même, mais au prix des plus grands dangers, exercer en secret le saint ministère et procurer aux catholiques les secours de la religion.

Lorsque la paix fut rendue à l'Église, désespérant de voir se relever la Congrégation de Eudistes, et désirant néanmoins se procurer les avantages de la vie de communauté à laquelle il avait voué ses premières années, l'abbé Bruson tourna ses regards vers la Société des Pères de la Foi. Il y fut admis par le P. Varin dans un voyage que ce Père fit en Normandie vers la fin de décembre 1800¹. Quelque temps après, les Pères de la Foi ayant formé à Amiens, dans l'ancien collège des Pères de l'Oratoire, un établissement d'instruction secondaire, le P. Bruson fut chargé de le diriger, et remplaça le P. Jennessaux, qui avait présidé à sa fondation. Ce pensionnat prit de rapides accroissements, et dès le commencement de l'année 1803, il comptait plus de 200 élèves².

Le P. Bruson gouverna pendant 2 ans³ le collège d'Amiens, et fut envoyé ensuite dans celui de Belley, où il demeura deux ou trois ans. Pendant son séjour dans ce collège, il eut la consolation de présenter une trentaine d'élèves choisis au Pape Pie VII, qui se rendait à Paris pour le sacre et le couronnement de l'empereur Napoléon. La députation s'avança jusqu'à Pont-de-Beauvoisin, distant de cinq lieues de Belley. Le Pape accueillit ces jeunes gens

¹ *Vie du P. Varin*, p. 137.

² On nous a conservé les noms et les emplois de ceux qui composaient alors cette maison : P. Bruson, supérieur ; P. Gayet, ministre et procureur ; P. Sellier, encore laïque, professeur de rhétorique et de mathématiques ; P. de Sambucy, professeur de seconde et père spirituel ; P. Varlet, professeur de troisième ; P. Fauveau, professeur de quatrième ; P. Trouvelot, professeur de cinquième ; P. Lorient, professeur de sixième et préfet des études.

³ *Vie du P. Varin*, p. 143.

avec une bienveillance toute paternelle : non-seulement il les admit, ainsi que leurs maîtres, au baisement des pieds, mais le lendemain ils eurent le bonheur d'assister à la messe du Saint-Père.

Environ un an après, le P. Varin ayant fait un voyage en Belgique, saisit cette occasion de visiter Mgr Fallot de Beaumont, évêque de Gand et de Bruges. Ce prélat, dont l'immense diocèse n'avait qu'un seul établissement pour l'éducation de la jeunesse, proposa au Père de confier à la Société la direction d'un petit séminaire qu'il voulait former à Roulers, dans un ancien couvent d'Augustins. Le P. Varin accepta ; et de retour en France, il choisit pour cette mission les PP. Leblanc¹ et Bruson, et les envoya avec un Frère coadjuteur, vers la fin d'avril 1806, afin de préparer le local. Ils trouvèrent cette maison dans un état de dégradation complète. Une seule chambre fermait à clef. Leurs premières chaises furent leurs valises et leurs caisses de voyage ; leur première table, un mauvais tonneau servant à étayer les échafaudages des maçons ; leur premier repas furent les restes de viandes qu'ils avaient apportés ; leurs premiers lits, quelques bottes de paille recouvertes de leurs manteaux. Les réparations furent longues et dispendieuses, malgré le zèle et l'activité que déployèrent le P. Bruson et son compagnon. Pendant plusieurs mois, ils éprouvèrent toutes les rigueurs de la pauvreté, et tous les labeurs attachés aux fondations nouvelles. Les Belges, témoins et victimes des excès auxquels s'étaient portés les révolutionnaires français dans leur pays, semblaient vouloir en faire subir

¹ Notice n° 1, p. 7.

la peine aux Pères, en les laissant dans l'indigence. Ils se défiaient même de leur doctrine, et parurent peu empressés à leur confier l'éducation de leurs enfants. Mais insensiblement la vérité se fit jour; les préjugés se dissipèrent. Les Belges comprirent que tous les Français n'étaient pas des impies, et que les directeurs de Roulers ne méritaient pas l'abandon où ils les laissaient. La confiance et une confiance sans réserve succéda aux soupçons malveillants. Quatre jeunes ecclésiastiques du séminaire de Gand étant venus seconder les Pères français, le nombre des élèves s'accrut rapidement; et on en comptait quatre-vingts pour la rentrée du mois d'octobre. Peu de temps après arrivèrent de France les PP. de Hasque et Donche pour remplacer le P. Leblanc, qui était allé reprendre son poste au collège d'Amiens. A la fin de l'année 1806, la distribution des prix eut lieu avec une grande solennité, et les exercices littéraires qui la précédèrent contribuèrent à établir de plus en plus la réputation des maîtres et des disciples. Le nombre de ceux-ci augmenta encore l'année suivante; tout faisait présager pour cet établissement le plus brillant avenir, quand le coup qui renversa les autres collèges des Pères de la Foi, vint frapper celui de Roulers.

Cependant, grâce au zèle industrieux du P. Bruson, l'existence de petit séminaire ne fut pas compromise. Dès que l'ordre de dissolution lui fut parvenu, il se hâta de le communiquer aux vicaires capitulaires de Gand et leur proposa de nommer supérieur un prêtre respectable du diocèse, qui avait déjà passé un an dans la maison, et qui en connaissait parfaitement l'esprit et la marche : on

décida en même temps qu'on appellerait deux autres prêtres aussi désignés par le P. Bruson, pour remplir les fonctions d'économe et de père spirituel des élèves. Le Père fit remarquer encore que l'ordre d'expulsion ne regardant que les prêtres, les scolastiques pourraient continuer l'enseignement avec le concours de quelques jeunes ecclésiastiques qu'on tirerait du grand séminaire; qu'en ne divulguant pas ces mesures, on pourrait éviter tout éclat, et, sans donner prise à la malveillance, conserver l'établissement. Ce plan fut adopté et mis à exécution. Les seuls parents des élèves furent mis au courant; et comme ils étaient les premiers intéressés à garder le silence, ces changements furent à peine sensibles.

Après avoir pourvu à tout, le P. Bruson, avant que de rentrer en France, se rendit à Gand pour saluer le nouvel évêque, Mgr. Maurice de Broglie, qui venait prendre possession de son siège. Le prélat fit les plus vives instances pour retenir auprès de lui un homme qui jouissait dans son diocèse d'une réputation justement acquise de mérite et de vertu. Le P. Bruson en référa au P. Varin, son supérieur, et ayant obtenu son consentement, il se fixa en Belgique et s'établit au séminaire de Gand dans les premiers mois de l'année 1808. La Belgique devint dès lors pour lui comme une seconde patrie.

Le P. Bruson ne demeura pas oisif dans cette retraite; il s'y livra avec assiduité à l'exercice du saint ministère. Un des plus grands services qu'il ait rendus à la Belgique fut de mettre en honneur la pratique des Exercices spirituels de saint Ignace à peu près inconnus dans le pays. Les fruits en furent extraordinaires parmi ces religieuses

populations. Les heureux résultats de ces premiers essais encouragèrent l'homme apostolique, et lui inspirèrent la pensée de faire participer les prêtres aux mêmes avantages. Il forma le projet de les réunir pour les exercices d'une retraite. Le succès surpassa son attente. La retraite, en renouvelant les ecclésiastiques dans la ferveur de leur vocation, exerça la plus salutaire influence sur toutes les paroisses; et les bénédictions que Dieu répandit sur ce genre de ministère déterminèrent le P. Bruson à s'y vouer tout spécialement. Telle fut pour la Belgique l'origine de ces retraites de prêtres aujourd'hui si généralement en usage, et qui contribuent si efficacement à entretenir dans le clergé la vigueur de l'esprit sacerdotal.

Le P. Bruson se livrait tout entier à ces œuvres de zèle, quand il apprit que les jeunes scolastiques attachés au petit séminaire de Roulers étaient fortement sollicités de s'agréger à l'université impériale : c'était une concession à laquelle il ne croyait pas qu'ils dussent se prêter. Il alla donc les trouver secrètement, et les affermit dans la résolution de se refuser à un acte pour lequel tous avaient d'ailleurs témoigné une extrême répugnance. On se tira de ce mauvais pas en s'engageant à payer la retribution universitaire. Depuis ce moment le petit séminaire de Roulers jouit d'une assez grande tranquillité; elle ne fut troublée qu'en 1812, lors de la persécution suscitée contre l'évêque de Gand à la suite du concile de Paris. Quelque temps avant cette époque, le P. Bruson s'était consacré au service des hôpitaux militaires, ainsi que quelques-uns de ses jeunes confrères, d'abord professeurs au petit séminaire de Roulers. Ils eurent la consolation de ramener à Dieu un

grand nombre de ces pauvres malades ; mais trois d'entre eux succombèrent victimes de leur charité¹.

Ces services rendus à l'armée semblaient de nature à concilier au P. Bruson la bienveillance de l'autorité. Il n'en fut pas ainsi. Toutes ses démarches étaient surveillées: on lui suscitait mille tracasseries. On le regardait comme un des principaux moteurs de l'opposition que le gouvernement rencontrait dans le clergé belge fort attaché à l'Eglise et à son chef. Le préfet général de la police, comte Réal, avait précédemment exigé que le P. Bruson sortît du séminaire de Gand, où il était resté trois mois seulement. Il avait ensuite insisté auprès de l'évêque pour qu'il le renvoyât de son diocèse. Enfin il ordonna au Père de choisir pour sa résidence ou Mâcon, ou Verdun, ou Auxerre. Le P. Bruson ne crut pas devoir encore céder à l'orage. Il produisit des certificats des médecins, attestant que l'état de sa santé ne lui permettait pas de se mettre en route. On l'obligea alors de se renfermer dans la ville de Gand, et de se présenter tous les huit jours à la préfecture. La rigueur de cette surveillance s'adoucit insensiblement, et il suffisait que le Père se présentât quand il était appelé. Ce fut dans une de ces circonstances que le préfet, cherchant à l'intimider, lui dit avec humeur : « Vous êtes ici un certain nombre de prêtres ennemis bien connus de l'empereur. Ignorez-vous que, s'il le voulait, d'un souffle il vous anéantirait tous? » Le P. Bruson ne crut pas devoir laisser passer inaperçu un propos qui semblait égaler à Dieu même le chef de l'Etat: « Je ne suis, répliqua-t-il

¹ Leurs noms méritent d'être conservés ; ce sont les PP. Charles de Peñaranda et deux frères Busen.

d'un ton grave, je ne suis l'ennemi, ni de l'empereur, ni de qui que ce soit au monde; mais, si l'empereur des empereurs le voulait, d'un souffle de sa bouche toute-puissante, à quoi ne pourrait-il pas réduire Napoléon et tout ce qui lui appartient? » Le préfet, frappé de cette réponse, n'insista pas, et l'incident n'eut point d'autre suite.

Dans la nuit de 12 juillet 1814, Mgr Maurice de Broglie, évêque de Gand, fut arrêté dans son domicile et conduit au donjon de Vincennes, en conséquence de l'opposition qu'il avait faite dans le concile de Paris aux prétentions du gouvernement. Deux de ses collègues, les évêques de Tournay et de Troyes, eurent le même sort. On les laissa au secret, et sans aucune communication ni entre eux ni avec les personnes du dehors. Enfin, au bout de quatre mois, on exigea qu'ils donnassent la démission de leurs sièges, et on leur fit promettre, du moins l'a-t-on publié ainsi, de ne plus s'occuper de l'administration de leurs diocèses.

Cette démission et les actes qui en furent la suite donnèrent naissance à un schisme déplorable qui répandit le trouble dans le diocèse de Gand. Au mois de juillet 1813, l'abbé de la Brue, nommé à ce siège, fut envoyé pour en prendre l'administration. Le gouvernement exigeait que le chapitre lui conférât une juridiction dont il était dépourvu, la démission de l'ordinaire n'ayant pas été acceptée par le Saint-Siège.

Le P. Bruson fut l'un des plus ardents à se prononcer contre l'acte schismatique de quelques chanoines qui élurent M. de la Brue vicaire capitulaire, et il encouragea de tout son pouvoir la résistance du clergé. Ses efforts ne furent pas vains.

Sur douze cents ecclésiastiques qui composaient le clergé du diocèse, à peine une trentaine adhèrent au schisme. Les élèves du séminaire, ayant suivi l'exemple de la majorité du clergé, on les mit dans l'alternative ou de reconnaître l'administrateur intru ou d'être enrôlés dans les troupes. Le P. Bruson se rendit alors auprès d'un des vicaires généraux de l'évêque légitime, il en rapporta l'ordre à tous les séminaristes de refuser de reconnaître la nouvelle administration et de sortir sur-le-champ du séminaire. Ils obéirent, et on les incorpora dans les régiments. Un partie de ces héroïques jeunes gens furent conduits à Wesel, et enfermés dans la citadelle, où quarante-huit périrent successivement, victimes d'une maladie contagieuse. Les autres ne revinrent qu'après la délivrance des Pays-Bas.

Quant au P. Bruson, ses démarches ne pouvaient être si secrètes qu'elles ne vinsent à la connaissance de la police. Il fut donc arrêté le 8 août 1813 et conduit à Sainte-Pélagie, puis à Vincennes, où il trouva, avec l'abbé Pérault, MM. Ducoing et Franchet de Lyon, enfermés comme lui pour la cause de l'Église. Au mois de septembre suivant, il fut transféré au fort de Pierre-Châtel, dans le Bugey, et vers la fin de l'année on lui donna pour prison la ville de Bourges, où il demeura jusqu'au mois d'avril 1814.

Ici se termine la vie du P. Bruson comme Père de la Foi. Ayant recouvré la liberté, il retourna à Gand. Le P. Leblanc l'y avait précédé depuis quelque temps. L'un et l'autre s'occupèrent avec activité du rétablissement de la Compagnie de Jésus, en Belgique¹. Mais au moment où

¹ Notice n° 1, p. 12.

cette affaire se négociait entre Mgr de Broglie et les Pères, et où l'on concertait l'établissement d'un noviciat avec le P. Fonteyne, missionnaire à Amsterdam et délégué à cet effet par le R. P. Brzozowski, un incident faillit renverser ce projet. Mgr l'évêque de Gand exprima un désir très-prononcé que le P. Bruson reprît la direction du petit séminaire de Roulers. Le Père ne crut pas pouvoir se prêter à cette exigence, voulant, comme le reste de ses confrères, se remettre entre les mains du P. Fonteyne, son supérieur régulier. Monseigneur fut blessé de ce refus, et en témoigna un vif mécontentement. Heureusement le P. Fonteyne, étant arrivé sur ces entrefaites, sut, dès la première entrevue, se concilier la bienveillance de l'évêque. Il lui fit comprendre qu'il était bien préférable de laisser au P. Bruson, comme à tous les autres, le temps de faire d'abord le noviciat. Le prince-évêque se rendit à ses raisons et n'insista pas davantage.

Le P. Bruson fut donc admis au noviciat, avec le P. Leblanc et plusieurs autres que le P. Fonteyne reçut dans la Compagnie. Ils en commencèrent les exercices à Rumbeke, et les continuèrent à Distelberge¹.

Le P. Fonteyne, leur supérieur et premier maître des novices, qui mourut à Distelberge, avait d'abord, par un billet cacheté, désigné le P. Bruson pour le remplacer provisoirement en cas de décès, et en attendant les ordres du R. P. Général. Mais ayant appris que le P. Bruson éprouvait une extrême répugnance pour cette charge, n'osant prendre sur lui de décider la vocation d'un grand

¹ Notice n° 1, p. 13.

nombre de jeunes gens qui se présentaient, et d'exercer les fonctions de supérieur à l'égard de quelques anciens Pères, il substitua le nom du P. Leblanc à celui du P. Bruson.

Lorsque, au mois de juin 1816, les Pères, forcés d'abandonner leur retraite de Distelberge, reçurent une si courageuse hospitalité dans le palais épiscopal de Gand¹, le P. Bruson alla d'abord chercher un asile chez d'anciens amis, et y demeura quelque temps. Mais après le départ des jeunes gens pour la Suisse, en 1818, il se fixa définitivement à Gand avec le P. Lemaître.

Depuis cette époque, c'est-à-dire depuis 1818 jusqu'en 1831, le P. Bruson fut chargé d'admettre dans la Compagnie tous les jeunes Belges qui se rendirent successivement au noviciat, en Suisse, et pourvut, de concert avec le P. Lemaître, à leur subsistance, ainsi que nous le racontons ailleurs².

Cependant le P. Bruson continuait de donner des retraites aux prêtres : il avait formé pour ce ministère quelques jeunes Pères destinés à lui succéder. Ils s'y livraient avec ardeur, lorsqu'en 1819, le roi Guillaume, poursuivant le cours de ses vexations anti-catholiques, défendit ces sortes de réunions, sous le prétexte hypocrite qu'elles étaient contraires aux lois de la résidence, et qu'elles nuisaient au salut des peuples privés par là de la présence de leurs pasteurs.

Enfin en 1830, le P. Bruson cessa l'exercice actif du

¹ Notice n° 1, p. 16.

² Notice n° 1, p. 19.

XII. -- LE P. CHARLES BRUSON.

ministère. Les supérieurs le fixèrent alors dans la maison de Gand ; mais, accablé d'infirmités, il ne lui fut plus possible de se livrer au dehors aux œuvres de zèle. On lui confia, dans l'intérieur de la maison, différentes fonctions, entre autres celles de Père spirituel et de confesseur. Il s'en acquitta avec fruit. En 1832, la Belgique ayant été érigée en province de la Compagnie, le P. Bruson fut nommé consultant de province, et il remplit cet office jusqu'à sa mort, arrivée à Gand le 31 janvier 1838.

FIN DU PREMIER VOLUME.

TABLE DES NOTICES

CONTENUES DANS LE PREMIER VOLUME.

	Pages
I. Le P. Charles Leblanc.	1
II. Le P. Charles Gloriot	23
III. Le F. Pierre Martinien.	39
IV. Le P. Pierre Roger.	49
V. Le P. Nicolas Jenneaux.	63
VI. Le P. Jean-Baptiste Gury.	71
VII. Le P. Antoine Kohlmann.	103
VIII. Le P. Jean Rozaven	125
IX. Le P. Jean-Nicolas Beauregard.	269
X. Le P. P.-J. Picot de Clorivière	291
XI. Le P. Louis Barat	329
XII. Le P. Charles Bruson	347



TABLE ALPHABÉTIQUE

DES NOTICES

CONTENUES DANS LE PREMIER VOLUME.

	Pages.
Barat (Louis).	319
Beauregard (Jean-Nicolas).	269
Bruson (Charles).	347
Caillat (Jean-Baptiste).	32
Caroll (John)	110
Glorivière (Pierre Picot de).	291
Gloriot (Charles)	23
Gury (Jean-Baptiste).	71
Jennesseaux (Nicolas).	63
Kohlmann (Antoine).	103
Leblanc (Charles).	
Loriquet (Jean Nicolas)	VI
Martinien (Pierre Henrion dit).	39
Roger (Pierre).	49
Rozaven (Jean-Louis)	125
Sellier (Louis)	I. — VI









